A. et A. GUERREAU

L'IRAK

développement et contradictions

Institut kurde de Paris

le sycomore

Institut kurde de Paris

Dr. MERAN
Paris
le 4. 3. 1980

7

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

© Editions Le Sycomore, 1978

LIV, FRE, 415
11/01/2017
510 GUE IRA

Alain GUERREAU
et Anita GUERREAU-JALABERT

L'IRAK
développement et contradictions

Dr D. MERAN

Institut kurde de Paris

LE SYCOMORE
72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

Institut kurde de Paris

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7
I. — RELIEF ET CLIMAT 11
II. — RAPPELS HISTORIQUES 19
III. — LE BAATH AU POUVOIR 49
IV. — DEMOGRAPHIE 77
V. — GROUPES ETHNIQUES, RELIGIEUX, SOCIAUX 91
VI. — MODES DE VIE ET VIE CULTURELLE 121
VII. — POLITIQUE ET POUVOIR 149
VIII. — LES CADRES GENERAUX DE L'ECONOMIE 175
IX. — L'AGRICULTURE 191
X. — PETROLE ET INDUSTRIE 237
XI. — COMMERCE ET TRANSPORTS 253
XII. — LES REGIONS DE L'IRAK 265
BIBLIOGRAPHIE 287
INDEX 291
TABLEAUX STATISTIQUES ET TABLE DES CARTES 301

Institut Kurde de Paris

L'IRAK DU NORD ET DU CENTRE

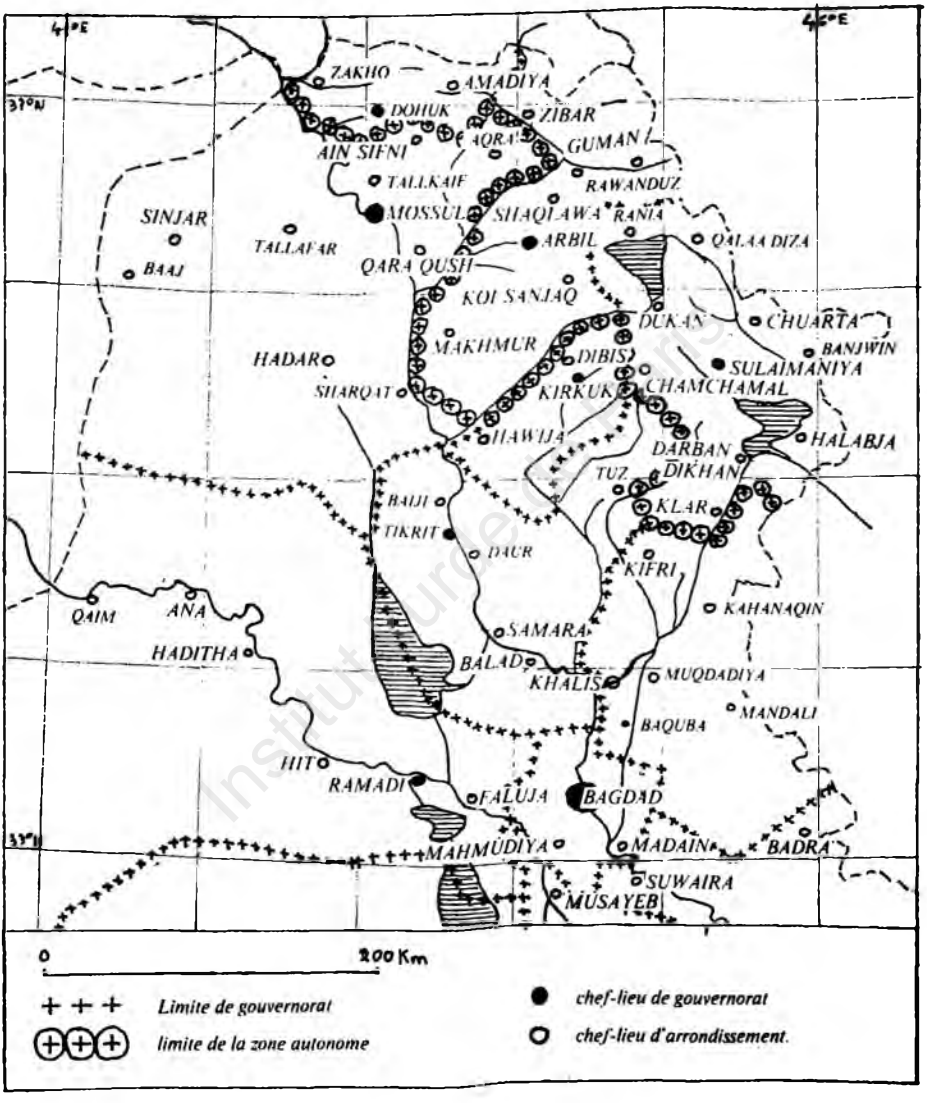

INTRODUCTION

Où sont les Jardins suspendus ?...

L'Irak n'est pas un pays fertile ; sans le pétrole, ce serait une contrée misérable, sans rien de commun avec l'idée que l'on se fait de la Mésopotamie antique et des splendeurs assyro-babyloniennes. Bagdad est une ville immense et morne de plus de trois millions d'habitants ; rien n'y évoque les *Mille et Une Nuits,* sinon quelques symboles métalliques.

Si les Irakiens sont des gens tristes et parfois brutaux, leur hospitalité et leur amitié étonnent. On n'est pas moins étonné des progrès profonds qu'ils ont réalisés depuis vingt ans : contrôle complet du cours des fleuves et fin des inondations ; éradication de la plupart des maladies ; destruction de tous les bidonvilles ; résorption totale du chômage ; scolarisation de plus des trois quarts des enfants. De nombreux indices témoignent de la modernisation accélérée du pays depuis 1971.

L'Irak bénéficie à la fois de son sous-sol pétrolifère et de l'efficacité et de la stabilité du parti de la résurrection arabe socialiste (Baath), qui le dirige depuis 1968, l'entraînant de manière décidée vers le modernisme et le développement.

Cette emergence hors du sous-développement ne se fait pas sans difficultés et rencontre de gros obstacles. Les pires sont sans doute encore ceux qui font partie du legs sociologique arabe : relégation des femmes, fossé entre villes et campagnes, paralysie de l'administration. Pourtant, aujourd'hui, l'observateur est frappé par les contradictions qui naissent de

la volonté de développement elle-même : volonté affichée de démocratie et de liberté, mais contrôle omniprésent et permanent du parti, sinon du Conseil de Commandement de la Révolution lui-même ; marche vers le socialisme, mais renforcement simultané du secteur privé ; laïcité du parti, mais maintien ou renforcement des cadres religieux de la vie sociale ; nationalisme arabe, mais construction de l'Irak seul. Dans les faits, tout se passe comme si le Baath s'identifiait à la volonté d'industrialiser le pays ; l'ambiguïté fondamentale paraît traverser dans le même mouvement le Baath et l'industrialisation : contradiction entre une politique qui entraîne vers le socialisme et l'édification d'une réalité nationale irakienne consciente, d'une part ; et l'appui, pour ce faire, sur divers groupes plus ou moins privilégiés et opportunistes, d'autre part. Cette difficulté majeure est sensible autant au niveau du recrutement et de la fixation de la ligne du parti qu'à celui des méthodes de l'industrialisation et du développement. Il faut créditer l'équipe actuelle d'une souplesse ferme qui lui a permis de mettre en œuvre des compromis efficaces.

Notre réflexion s'est d'abord fondée sur les observations directes que nous a permises un séjour de perfectionnement linguistique de neuf mois en 1976. A cela, nous avons confronté ce que l'on sait de l'histoire irakienne, et les données statistiques officielles qui, quoique lacunaires, nous sont apparues très proches de la réalité. Nous avons tenté, dans la mesure du possible, d'ordonner le tout dans un perspective d'analyse sociologique non sans prendre garde que les contrastes régionaux sont souvent plus violents que les oppositions sociologiques.

Le système de transcription de l'arabe utilisé par les Irakiens est un système pour anglophones, mais il comporte beaucoup d'incertitudes et de flottements, à la fois à cause du caractère spécifique du système phonologique arabe, du double système de prononciation propre aux Irakiens et de la présence de nombreux noms kurdes. Nous avons utilisé pour l'essentiel un système extrêmement simplifié, ne tenant compte ni de la longueur des voyelles, ni du redoublement des consonnes, ni du caractère emphatique de certaines d'entre elles.

Anita Guerreau-Jalabert est l'auteur des chapitres II, V, VI, VII et IX (3 et 4) ; Alain Guerreau est l'auteur des chapitres I, III, IV, VIII, IX (1 et 2), X, XI, XII.

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'IRAK
(depuis le 31 décembre 1975)

GOUVERNORATS *(Muhafazat)*	(Chef-lieu)	ARRONDISSEMENTS *(Qadat)*
DOHUK	Dohuk	Amadiya, Zakho.
ARBIL	Arbil	Koi Sanjaq, Makhmur, Rawanduz, Shaqlawa, Zibar.
AL-SULAIMANIYA	Al-Sulaimaniya	Banjwin, Chamchamal, Chuarta, Darbandikhan, Dukan, Halabja, Klar, Qalaa Diza, Rania.
NINIVE	Mossul	Ain Sifni, Aqra, Baaj, Hadar, Qara Qush, Sharqat, Sinjar, Tall Afar, Tall Kaif.
AL-TAMIM	Kirkuk	Dibis, Hawija.
AL-ANBAR	Ramadi	Ana, Faluja, Haditha, Hit, Qaim, Rutba.
SALAH AL-DIN	Tikrit	Baiji, Balad, Daur, Samara, Tuz.
DIALA	Baquba	Khalis, Khanaqin, Kifri, Mandali, Muqdadiya.
BAGDAD	Bagdad	Azamiya, Karkh, Kazimain, Rasafa, Thawra, Madain, Mahmudiya.
KARBALA	Karbala	Ain al-Tamur, Hindiya.
BABYLONE	Hila	Hashimiya, Mahawil, Musayib.
WASSIT	Kut	Badra, Hai, Naamaniya, Suwaira.
AL-NAJAF	Najaf	Abu Sukhir, Kufa.
AL-QADISSIYA	Diwaniya	Afaq, Hamza, Shamiya.
AL-MUTHANA	Samawa	Khidir, Rumaitha, Salman.
DHI-QAR	Nassiriya	Chabaish, Rifai, Shatra, Suq al-Shuyukh.
MAISAN	Amara	Ali al-Gharbi, Maimuna, Mijar al-Kabir, Kahla, Qalaa Salih.
BASRA	Basra	Abul-Khussaib, Fao, Qurna, Tanuma, Zubair.

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

CHAPITRE I

RELIEF ET CLIMAT

1. *LE RELIEF*

La République d'Irak s'étend entre les 38°45' et 48°45' de longitude est et les 29°05' et 37°22' de latitude nord. Suivant son plus grand axe, de Zakho à Fao, le pays mesure environ 1 000 km ; dans sa plus grande largeur, de Rawanduz à la frontière jordanienne, environ 750 km. Sa superficie est de 434 000 km², auxquels s'ajoutent la moitié de la zone neutre irako-saoudienne (3 522 km²) et 924 km² d'eaux territoriales. L'Irak est bordé à l'est par l'Iran (sur 1 515 km), au nord par la Turquie (305 km), à l'ouest par la Syrie (603 km), la Jordanie (147 km) et au sud par l'Arabie Saoudite (895 km) et le Kuwait (254 km).

L'analyse topographique permet de distinguer nettement les quatre zones naturelles principales de l'Irak : la plaine alluviale et deltaïque (94 000 km²) ; les plateaux désertiques au sud et à l'ouest (260 000 km²) ; les hautes plaines et collines de piémont (50 000 km²) ; les montagnes au nord (30 000 km²).

La plaine alluviale s'étend entre 65 et 25 m d'altitude environ, la plaine deltaïque entre 25 m et la mer. Trois cours d'eau convergent dans la région de Bagdad : l'Euphrate (60 m à Hit), le Tigre (65 m à Samara), la Diala (65 m vers Muqdadiya). Bagdad est à 34 m. La déclivité diminue rapidement : 29 m à Karbala, 27 m à Hila. Plus au sud, on pénètre insensiblement dans la plaine deltaïque : la pente y est inférieure à 1 m pour 20 km. L'écoulement des nappes phréatiques y est à peu près bloqué. (Diwaniya 20 m, Kut 20 m, Hai 15 m, Qalaa Sikar 13 m, Samawa 6 m, Amara 9 m, Nassiriya 3 m). L'écoulement des eaux en surface est lui-même très difficile : le tracé des cours d'eau est pour la plus grande part l'œuvre des hommes, qui depuis des siècles n'ont cessé d'édifier des digues et de creuser des canaux. Des marais, au niveau plus ou moins contrôlé et variable selon les saisons, couvrent d'immenses superficies. A partir de Qurna, le Tigre et l'Euphrate mêlent

leurs eaux pour former le Shatt al-Arab, qui coule à Basra (2 m) et se jette dans le Golfe.

La vallée de l'Euphrate est bordée au sud-ouest d'un immense plateau désertique qui, débutant par un faible escarpement aux alentours de 150 m, s'élève graduellement vers l'ouest, de 216 m au point où la frontière du Kuwait touche celle de la zone neutre, à 940 m à la frontière jordanienne *(Jabal* Anaiza). Ces plateaux sont plats ou faiblement ondulés, seulement scandés de quelques talus aux allures de cuestas, en gros parallèles à la direction générale de l'Euphrate. Quoiqu'il n'y ait pas d'eau, on y observe des tracés de cours d'eau *(shaïb* ou *wadi),* souvent encaissés dans les parties les plus hautes.

Les plateaux désertiques se poursuivent au nord de l'Euphrate, entre l'Euphrate, de la frontière syrienne à Faluja, d'une part, et, au nord-est, une ligne partant de la frontière syrienne à une soixantaine de kilomètres au sud du *Jabal* Sinjar, passant par Hadar (Hatra) et longeant les *Jabal* Makhul et Hamrin jusqu'à la hauteur de Muqdadiya sur la Diala. Toute la partie comprise entre l'Euphrate et le Tigre forme ce que l'on appelle la Basse Jazira, composée de plateaux peu ondulés à l'ouest (300 - 200 m), puis d'une longue dépression, le Wadi Tharthar (100 - 65 m), dont la partie inférieure est aujourd'hui remplie artificiellement par les eaux du Tigre.

Les *Jabal* Hamrin et Makhul forment une ride longue et peu élevée (environ 500 m), orientée sud-est-nord-ouest, au-delà de laquelle on rencontre une zone de collines, zébrée de reliefs plus élevés toujours parallèles à cette direction (Tuz 220 m, Kirkuk 340 m, Arbil 440 m, Mossul 223 m). Cette zone se prolonge à l'ouest du Tigre, dominée par la masse isolée du *Jabal* Sinjar (1 463 m). A une vingtaine de kilomètres au nord-est d'une ligne approximative Fish Khabur - Arbil - Kirkuk - Kifri, ont atteint les montagnes à proprement parler, dont les chaînes s'élèvent très rapidement (Dohuk 860 m, Shaqlawa 900 m, Sulaimaniya 853 m, Amadiya 1 236 m, Rawanduz 1 000 m, Banjwin 1 311 m). Les chaînes, qui dépassent pour la plupart 2 000 m, culminent à plus de 3 700 m.

2. *LA GEOLOGIE*

Sur le plan géologique, l'Irak est essentiellement formé d'un vaste bassin sédimentaire, bordé au nord-est par les plis et nappes de charriage du Zagros. Ce bassin repose sur la plaque d'Arabie, qui entre en contact avec une plaque iranien-

ne selon une ligne nord-ouest-sud-est qui correspond à l'axe du Zagros. Les deux plaques ont probablement tendance à se rapprocher, phénomène qui expliquerait à la fois les plis et nappes de charriage du Zagros et la lente subsidence de la Mésopotamie et du Golfe.

La zone désertique est formée de couches sédimentaires disposées selon une structure tabulaire classique, les couches les plus anciennes affleurant au sud-ouest, les plus récentes au nord-est, d'où des lignes de cuestas à escarpements orientés vers le sud-ouest. Les calcaires prédominent, avec des marnes et des schistes allant pour l'essentiel du crétacé au pliocène, formant de grands karsts dans les zones les plus élevées. On trouve, vers Rutba, des couches plus anciennes de grès, du trias au crétacé.

La zone des montagnes du nord-est est formée de couches fortement plissées à la fin du tertiaire. Le long de la frontière iranienne, dans une bande de 280 km de long sur 30 à 60 km de large, s'étend une zone à la structure très tourmentée, où l'on observe des roches éruptives et métamorphiques, des plis chevauchants et des nappes de charriage. Plus au sud-ouest, on trouve des calcaires et des schistes du crétacé et de l'éocène, des couches primaires apparaissant parfois au sommet d'anticlinaux érodés. Le piémont est formé des couches du bas Fars, marnes, schistes rouges, calcaires et gypses (miocène), puis, plus au sud-ouest, de grès du haut Fars, des schistes rouges et des conglomérats du Bakhtiari (pliocène).

Le reste de l'Irak, c'est-à-dire une grande partie des collines et hautes plaines et toute la plaine, est couvert de dépôts quaternaires d'origine marine et surtout fluviatile : graviers, sables, limons, argiles. Une partie de la zone des hautes plaines, ainsi qu'une partie de la zone comprise entre le *Jabal* Hamrin et le Tigre sont couvertes de terrasses fluviatiles, parmi lesquelles on distingue trois niveaux (Mutawakil, Mutassim, Mahdi) que les spécialistes mettent en rapport avec les trois dernières glaciations. Notons aussi un très long cordon de dunes fossiles, en bordure du désert, au sud de l'Euphrate, à partir de Samawa et presque jusqu'à la frontière de Kuwait.

La plaine des deux fleuves a une structure tabulaire très spécifique. En effet, les pentes y étant excessivement faibles, les fleuves depuis des millénaires y ont divagué erratiquement. Or on sait que les alluvions déposées par les fleuves sont formées d'éléments de taille décroissante au fur et à mesure que l'on s'éloigne du lit du fleuve : c'est dire que ces alluvions fort épaisses (on a découvert des sites archéologiques sous

plus de 12 m de sédiments) ne sont homogènes ni verticalement, ni horizontalement. C'est cela en particulier qui explique pourquoi la composition et la structure des sols, ainsi que les possibilités de drainage, varient du tout au tout sur de courtes distances au sein de cette immense plaine.

3. *LE CLIMAT*

Les caractères généraux du climat de l'Irak s'expliquent par l'influence combinée de la latitude et de la continentalité. En effet Mossul, au nord du pays, est à peu près à la même latitude que Tunis ou Alep ; Basra, au sud, à celle de l'extrême-sud tunisien ou du Caire. Mais Mossul est à 650 km de la Méditerranée, Basra à 1 250 km. L'influence du Golfe sur les précipitations est à peu près nulle. Au total, le climat est très sec, excessivement chaud en été, relativement froid l'hiver. A l'intérieur du pays, la latitude ne joue qu'un rôle très secondaire ; le relief, par contre, provoque de fortes variations régionales.

Deux isohyètes permettent de délimiter trois zones. L'isohyète 400 mm, qui suit une ligne passant quelque peu au nord-est de Mossul et de Kirkuk, circonscrit au nord la zone où l'agriculture est possible sans irrigation : il s'agit de la zone de montagne et de la frange septentrionale de la zone des collines. Entre l'isohyète 400 mm et l'isohyète 200 mm se trouve une zone steppique, où l'agriculture sèche est relativement aléatoire ; elle couvre le reste de la zone des collines et des hautes plaines, plus une bande d'une quarantaine de kilomètres de large, le long de la frontière de l'Iran, au sud-est de la Diala. Tout le reste de l'Irak connaît un climat désertique : les différences observées entre Basra, Bagdad et Rutba sont minimes. On voit donc que la correspondance entre régions topographiques et régions climatiques est assez étroite, mais que l'on n'observe pas de différences nettes entre la Mésopotamie et les plateaux désertiques.

Les précipitations sont exclusivement des précipitations de saison froide, liées au passage rapide, pendant l'hiver, de dépressions formées sur la Méditerranée et déversant leurs eaux sur l'Anatolie et le Zagros. L'été, la ligne de circulation des dépressions est située beaucoup plus au nord, sur la mer Noire et la mer Caspienne. L'absence de saisons intermédiaires s'explique probablement par l'obstacle qu'oppose le massif de l'Himalaya au parcours du *jet-stream*. Celui-ci, en effet, passe durant l'été très au nord du massif. Lorsque sa latitude dimi-

nue il se heurte à l'Himalaya et passe brusquement au sud, au-dessus de la plaine indo-gangétique : d'où un changement de temps assez brutal, à une date variable se situant, en moyenne, en mai et en octobre.

Dans les montagnes du Kurdistan, l'influence de l'altitude est déterminante. La température diminue et les précipitations augmentent : Dohuk (860 m ; 660 mm) ; Shaqlawa (900 m ; 1 080 mm) ; Chamchamal (700 m ; 640 mm) ; Sulaimaniya (853 m ; 720 mm) ; Amadiya (1 236 m ; 970 mm) ; Banjwin (1 311 m ; 1 360 mm) ; Rawanduz (1 006 m ; 940 mm) ; Rayat (1 610 m ; 690 mm). Cette dernière station, près de la frontière iranienne, reçoit moins d'eau que des stations plus basses, car elle est située derrière des chaînes dépassant 3 000 m. Au-dessus de 1 800 m, les précipitations tombent presque exclusivement sous forme de neige et l'on a peu d'observations disponibles. Les trois mois d'été, juin, juillet et août, sont complètement secs. Les variations interannuelles sont de l'ordre de 1 à 2 (un tiers en plus ou en moins de la quantité moyenne). L'hiver est froid, l'été relativement chaud (— 6° et 28° pour janvier et juillet à Rawanduz).

a) Le Climat de Mossul

La zone des collines et hautes plaines a un climat subtropical steppique.

Les températures sont élevées : près de 20° de moyenne annuelle. L'amplitude annuelle (27°) dépasse sensiblement l'amplitude diurne (16,5°). La durée d'ensoleillement est très importante (3 200 h), ainsi que la radiation globale annuelle (145 kcal/cm² an). Les moyennes annuelles s'écartent très peu de la moyenne (0,5° au plus), les moyennes mensuelles à peine plus (1,5° au plus). Les précipitations, au contraire, varient beaucoup d'une année à l'autre : de 190 à 600 mm (Kirkuk 230 à 875), avec un écart-moyen à la moyenne d'environ 100 mm. Cette très forte variabilité est, au plan agricole, la caractéristique fondamentale de ce climat.

L'hiver est assez court (décembre-janvier-février) et peut être vraiment froid. L'atmosphère est alors assez humide (+ de 75 %), même si les pluies sont rares. Le gel est courant. L'été est bien plus long (fin mai à début octobre). Il est absolument sec et, pendant plus de trois mois, le thermomètre dépasse chaque jour 40°, tandis que l'hygromètre descend au-dessous de 15 %. Les amplitudes diurnes sont deux fois plus

MOSSUL	Température moyenne	Minimum et maximum moyens	Minimum et maximum absolus	Humidité relative moyenne	Humidité relative moyenne à 15 h	Précipitations en mm
Janvier	7,0	2,5 - 12,8	— 11 - 20,5	82	64	67,7
Février	8,7	3,5 - 15,3	— 9,5 - 25,5	76	57	64,2
Mars	12,3	6,3 - 19,0	— 4 - 30,5	71	47	69,6
Avril	17,4	10,2 - 25,4	— 0,5 - 40	64	41	50,8
Mai	24,1	15,0 - 32,9	4,5 - 41	48	26	24,7
Juin	30,5	19,5 - 39,6	10 - 46	31	15	0,8
Juillet	34,0	22,9 - 43,4	13 - 51	28	15	0,1
Août	33,0	21,8 - 43,0	13 - 48,5	30	13	0,0
Septembre	27,7	16,6 - 38,7	7 - 47	37	16	0,7
Octobre	20,5	11,4 - 31,2	0 - 40,5	50	28	9,9
Novembre	13,5	7,0 - 22,4	— 3 - 35	68	44	36,1
Décembre	8,3	3,2 - 15,0	— 7 - 24	80	60	65,6
Résultat annuel moyen	19,8	11,7 - 28,2	— 11 - 51	55	35	390,2

Sources : Guest, *Flora*, pp. 16-17. *Annual Abstract of Statistics*, 1973, pp. 9-16 ; 1974, pp. 17-25 ; 1975, pp. 23-30 ; 1976, pp. 40-48.

élevées que l'hiver (20,5° en juillet ; 10,3° en janvier). Les maxima observés sont les plus élevés d'Irak (51°) ; au mois de juillet, Mossul est à peu près situé sur l'équateur thermique. Les saisons intermédiaires (mars-avril ; octobre-novembre) sont d'extension très diverse selon les années : les dernières pluies peuvent tomber au début d'avril ou à la fin de mai.

b) Le climat de Bagdad

La différence principale avec Mossul réside dans le total des précipitations : à peine plus du tiers de la moyenne de Mossul. Au surplus, l'écart-moyen à la moyenne est presque aussi élevé en valeur absolue (± 80 mm) ; l'écart maximum observé (50 à 420 mm) donne un rapport de variabilité interannuelle de 1 à 8. Mais cette variabilité n'a qu'une faible incidence économique, puisque, de toute manière, l'agriculture sèche est impossible. Les températures moyennes sont légèrement supérieures à celles de Mossul : près de 23° de moyenne annuelle. Cette différence ne tient pas aux maxima absolus, qui sont à peu près les mêmes qu'à Mossul, sinon légèrement inférieurs, mais, d'une part, au fait que la période très chaude dure plus longtemps et que les hivers sont sensiblement moins

BAGDAD	Température moyenne	Minimum et maximum moyens	Minimum et maximum absolus	Humidité relative moyenne	Humidité relative moyenne à 15 h	Précipitations en mm
Janvier	10,0	4,3 - 16,0	— 8 - 25	71	51	25,3
Février	12,3	5,9 - 18,7	— 6 - 30	61	42	24,4
Mars	16,3	9,6 - 22,7	— 3 - 37,5	53	36	22,7
Avril	22,0	14,6 - 28,7	3 - 43,5	45	34	22,3
Mai	28,4	20,0 - 35,8	8,5 - 45	33	19	8,1
Juin	33,0	23,4 - 41,0	15 - 47,5	23	13	0,1
Juillet	34,8	25,3 - 43,4	17 - 50,5	24	12	0,0
Août	34,4	24,6 - 43,3	18 - 49,5	25	13	
Septembre	30,6	21,0 - 39,8	10 - 47	28	15	0,3
Octobre	24,6	16,2 - 33,4	4 - 42	37	22	3,7
Novembre	17,1	10,3 - 24,6	— 2 - 37	57	39	17,1
Décembre	11,0	5,2 - 17,6	— 7 - 28	71	52	22,9
Résultat annuel moyen	22,9	15,0 - 30,4	— 8 - 50,5	44	29	146,9

Sources : Idem.

froids, et, d'autre part, au fait que durant toute l'année les minima de Bagdad sont supérieurs à ceux de Mossul. D'où une amplitude annuelle (24,8°) et une amplitude diurne (15,4°) légèrement inférieures à celles de Mossul. La durée d'ensoleillement (3 450 h) et la radiation globale (170 kcal/cm²/an) confirment ces observations. L'évaporation moyenne annuelle à Bagdad est d'environ 3 400 mm, avec un maximum de 19 mm par jour en juillet.

L'hiver (décembre, janvier, février) est relativement humide et frais, mais un froid intense est très rare. L'été est plus long et plus sec qu'à Mossul, même si le thermomètre ne monte pas plus haut.

Les précipitations diminuent progressivement en direction du sud-ouest, la continentalité la plus grande de ce point de vue se situant en Arabie Saoudite, dans le désert du Nefud. Le Golfe, qui ne provoque pas de précipitations, entretient cependant dans les régions qui l'entourent une humidité de l'atmosphère assez forte (60 % en moyenne à Basra, contre 44 % à Bagdad, 43 % à Rutba). La différence est surtout sensible d'avril à octobre, où l'humidité relative est deux fois plus forte à Basra qu'à Bagdad, ce qui rend le climat beaucoup plus pénible, alors même que la température estivale est légère-

ment inférieure à Basra (34,8° à Bagdad en juillet ; 34° à Basra). L'hiver cependant est plus tiède à Basra (janvier : 7,4° à Rutba ; 10° à Bagdad ; 12,4° à Basra). On remarque ainsi au total que, si au cœur de l'été la température augmente légèrement du sud au nord de la Mésopotamie, le reste de l'année, l'influence de la latitude l'emporte nettement.

Dans l'ensemble, l'influence de l'altitude est déterminante pour les collines et les montagnes, celle de la latitude pour le reste de l'Irak, c'est-à-dire tous les déserts et la Mésopotamie.

Quelques sites anciens d'Irak

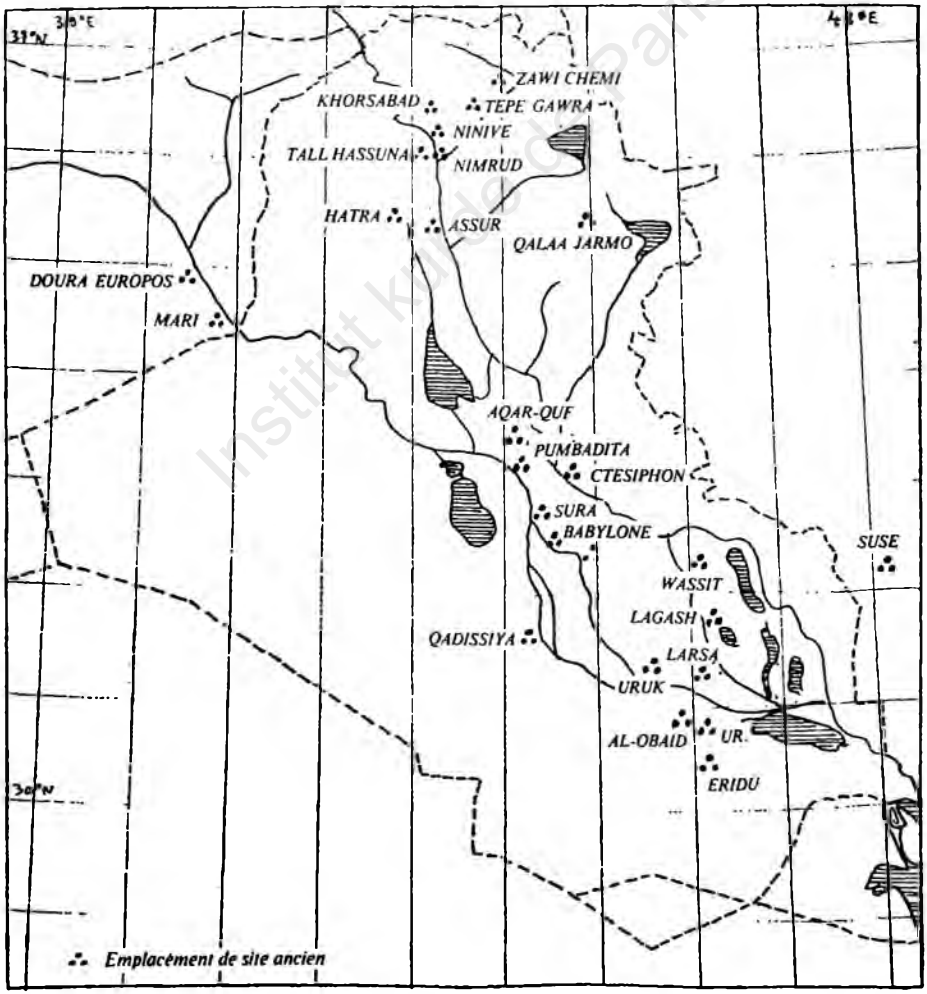

CHAPITRE II

RAPPELS HISTORIQUES

1. *PREHISTOIRE ET ANTIQUITE*

a) La Préhistoire

Pour les temps paléolithiques, le Kurdistan irakien, avec la grotte de Shanidar, a livré des vestiges intéressants de l'époque moustérienne et du paléolithique supérieur.

Mais c'est au cours des millénaires suivants que s'est affirmée l'originalité de cette région dans le développement des sociétés humaines, puisqu'elle constitue le plus ancien noyau aujourd'hui connu des civilisations néolithiques. Sur une vaste zone qui s'étend de l'Iran occidental à l'Ouest de l'Anatolie et peut-être même à la Thrace, des conditions climatiques favorables et la présence d'animaux sauvages susceptibles d'être domestiqués ont permis à des groupes humains sans doute entreprenants de passer du stade de la chasse et de la cueillette à celui de l'élevage et de l'agriculture. Les prémices d'une telle évolution sont sensibles dès le IXe millénaire dans les collines qui bordent le plateau iranien, au Kurdistan, ainsi du reste qu'en Palestine. Le site irakien de Zawi Shemi, dans la vallée du Grand Zab, a révélé des installations déjà semi-permanentes ; les habitants, qui, en hiver, devaient se réfugier dans la grotte proche de Shanidar, s'adonnaient encore essentiellement à la chasse ; mais ils commençaient aussi à domestiquer le mouton et la présence de silos indique que ces hommes, pratiquant encore la cueillette des graminées, ne vivaient déjà plus au jour le jour.

L'évolution ainsi amorcée au néolithique semble être arri-

Bibliothèque de Paris

vée à son aboutissement au VIIe millénaire, en certains points au moins. A Qala Jarmo, à l'est de Kirkuk, il s'agit désormais d'agriculteurs-éleveurs sédentaires. L'habitat s'est fixé et les débris des habitations toujours reconstruites au même endroit ont commencé à former les premiers *tall* ; la chèvre a été domestiquée et peut-être le chien utilisé pour la chasse ; et on cultivait le blé et l'orge dans des variétés proches de l'état sauvage.

L'étape suivante vit, tout au moins dans la région qui nous intéresse, les hommes descendre des collines vers les plaines et entreprendre assez rapidement la mise en œuvre de l'irrigation. Plusieurs sites fouillés en Irak témoignent de cet « âge d'or » des civilisations néolithiques aux VIe et Ve millénaires : *Tall* Hassuna au sud de Mossul, puis *Tall* al-Sawan près de Samara ; à la fin du Ve millénaire, certains points de la vallée de la Diala étaient irrigués. A la même époque, la Basse Mésopotamie connut de semblables développements, comme l'ont montré les fouilles d'Eridu et de al-Obaïd près d'Ur. Et déjà des liens étaient tissés entre nord et sud, puisque, pour le début du IVe millénaire, on retrouve à Tepe Gaura, à l'est de Ninive, des traits caractéristiques de la civilisation de al-Obaïd.

b) Les cités-Etats et les empires

Les millénaires suivants furent marqués par le passage d'une organisation de type villageois, où de petits groupes humains vivaient plus ou moins en vase clos, et en tout cas sans intégration politique, à des civilisations proprement urbaines, qui permirent la constitution de vastes Etats. Cette évolution s'est accompagnée d'une intensification de la production agricole, qui, liée à l'extension des réseaux d'irrigation, offrait désormais les surplus nécessaires aux activités urbaines ; en même temps apparaissaient, pour un usage purement administratif, les premières écritures. Durant toute cette période, au gré des évolutions intérieures et des invasions faciles et nombreuses en ce territoire ouvert, le centre de gravité des Etats et des hégémonies se déplaça du sud au nord de la Mésopotamie.

La première de ces civilisations s'est développée dans le sud de la plaine, au pays de Sumer ou pays du delta ; les principales de ces cités-Etats sumériennes furent Uruk d'abord, puis Ur, Lagash et, plus au nord, Kish ; de là, la civilisation sumérienne gagna le Moyen-Tigre et le Moyen-Euphrate avec

Assur et Mari, enfin le nord de la Syrie. Caractérisée, entre autres, par un système élaboré de contrôle des eaux et de l'irrigation, surtout dans le sud, elle dura du milieu du IVe millénaire au milieu du IIIe. Les pouvoirs qui se sont ensuite succédés ont cependant continué à s'appuyer sur une richesse agricole qui, reposant sur l'irrigation, ne fut qu'assez peu touchée par plusieurs millénaires de troubles politiques.

Entre 2400 et 2350 avant J.C., les gens du pays d'Akkad — la région de Babylone —, qui étaient sans doute des sémites, se lancèrent dans un vaste mouvement de conquête sous la conduite de leur chef Sargon ; Sargon mit fin au système proprement sumérien des cités-Etats lâchement fédérées et le plus souvent en lutte entre elles, pour fonder le premier empire centralisé, qui réduisit les autonomies et les particularismes ; en particulier, son administration imposa l'usage de l'akkadien, langue sémitique. A la fin de cette période toutefois, entre 2200 et 2000, les vieilles cités connurent une dernière période faste, cependant que déclinait l'empire d'Akkad : à Lagash régnait alors le roi Gudea et à Ur on construisit la grande ziggurat qui subsiste en partie.

Attaqués à l'est par les Elamites, dont la capitale était Suse, et plus encore à l'ouest par des populations nomades auxquelles on donna le nom d'Amorites, les Etats sumériens s'effondrèrent définitivement. Les Amorites fondèrent plusieurs royaumes qui donnèrent leur essor à Babylone, à l'Assyrie au nord et à Mari sur l'Euphrate. L'héritage sumérien subsista, mais complètement sémitisé. C'est le sixième roi de Babylone, Hammurabi (1792-1750 av. J.C.), qui refit l'unité mésopotamienne en étendant son autorité sur le sud de la plaine, et en organisa l'administration par son code fameux.

Le milieux du IIe millénaire apparaît comme une époque obscure marquée par de nombreux mouvements de population ; Babylone fut détruite au XVIe siècle par une attaque des Hittites venus du nord. Arrivés d'Iran, les Kassites s'installèrent alors et gouvernèrent la région jusque vers 1150 ; la ziggurat d'Aqar-Quf témoigne encore de leur présence. Des nomades araméens se dispersèrent dans tout le Croissant Fertile avant de fonder des royaumes, essentiellement en Syrie ; mais certains d'entre eux, les Chaldéens, s'installèrent en Babylonie et en Assyrie.

De cette dernière région naquit alors un vaste empire qui, du IXe au VIIe siècle, couvrit le Moyen-Orient jusqu'à l'Egypte même et eut Ninive, l'actuelle Mossul, pour capitale ; parmi les autres grands centres assyriens, citons aussi Nimrud et

Khorsabad. Peu après sa période d'apogée, atteinte sous le règne d'Assurbanipal (669-627), la puissance assyrienne fut abattue sous les coups conjugués des Scythes, nomades venus des steppes, et des Mèdes, issus de l'Iran oriental : en 612, Ninive fut détruite.

Profitant de l'occasion, les rois de Babylone s'emparèrent du Croissant Fertile et leur capitale, restaurée et embellie, devint le centre d'un nouvel empire babylonien. Dès 539 cependant, il fut conquis par Cyrus, roi des Perses, qui avait auparavant vaincu les Mèdes et fondé vers 550 l'empire achéménide ; pour deux siècles de paix, la Mésopotamie fut rattachée à ce vaste ensemble dont le centre de gravité se trouvait plus à l'est.

La conquête d'Alexandre le Grand, en 331 environ, mit fin à l'hégémonie perse ; après sa mort à Babylone en 323, le pouvoir grec s'effondra ; mais l'hellénisme laissa sa marque sur tout l'ancien Orient. Un des généraux d'Alexandre fonda le royaume séleucide, dont la capitale fut installée sur le Tigre à Séleucie et qui s'étendit d'abord sur la Mésopotamie et la Perse, avant de se réduire à la seule Mésopotamie et à la Syrie en 200 av. J.C. A l'est, les Parthes prirent le contrôle de la Perse, cependant qu'à l'ouest montait la puissance romaine. En 138 av. J.C., les Parthes s'emparèrent de la Mésopotamie ; à cette époque, on y trouvait également des principautés fondées par des populations arabes hellénisées et marquées par le contact commercial avec l'Empire Romain : outre Dura Europos sur l'Euphrate et actuellement en Syrie, ou Palmyre, on peut citer Hatra, un peu au sud-ouest de Mossul, qui offre encore de remarquables vestiges. Les Parthes furent chassés en 224 ap. J.C. par les Perses sassanides ; ces derniers installèrent à Ctésiphon le centre de leur empire, qui s'étendait loin vers l'est, mais était limité dans son expansion à l'ouest par l'empire byzantin.

La lutte entre les deux puissances pour la suprématie en Asie Mineure et au Proche-Orient fut longue et acharnée. Au tournant du VIe et du VIIe siècles, le roi perse Chosroes II s'était emparé de Jérusalem et avancé jusqu'en Egypte ; mais le byzantin Héraclius repoussa finalement cet assaut, reprit les territoires perdus et vint saccager Ctésiphon. A ces coups mutuels qu'ils s'étaient portés et qui les affaiblissaient, s'ajoutaient, pour les deux Etats, des difficultés qui les rongeaient de l'intérieur ; chez les Sassanides en particulier régnait l'anarchie ; après la défaite devant les Byzantins, les nobles s'y étaient quasiment emparés du pouvoir et huit souverains

se succédèrent entre 629 et 632. Les armées n'étaient plus sûres, les frontières dégarnies de troupes ; dans les provinces et en Mésopotamie particulièrement, les populations durement exploitées étaient prêtes à donner leur appui à qui les délivreraient d'un pouvoir jugé oppressif. Et déjà les Lakhmides, Arabes nestoriens, qui, avec les Ghassanides, formaient deux Etats-tampons entre Byzance et Perse, mais aussi les protégeaient du côté de l'Arabie bédouine, s'étaient ralliés aux Arabes de la péninsule pour mener des razzias continuelles en territoire sassanide. De même, l'Etat byzantin, qui souffrait de graves troubles religieux à l'intérieur, avait aussi perdu l'appui des Ghassanides en leur supprimant tout subside.

C'est donc à des adversaires qui n'étaient pas en position de force et qui du reste ne prirent pas d'abord au sérieux cette attaque que la conquête musulmane se heurta à partir de 633. Outre la combativité des tribus islamisées, ces éléments peuvent expliquer leur rapide victoire sur des Etats apparemment puissants.

2. *L'EPOQUE MUSULMANE*

a) La conquête et la période omeyyade

La conquête de la Mésopotamie par les Arabes fut entreprise à l'initiative du chef de la tribu des Bakr de Bahrain, allié aux Lakhmides. Voulant lancer contre les Sassanides une entreprise d'envergure plus vaste que ses razzias habituelles, il fit appel aux musulmans. Le premier calife Abu Bakr, qui venait d'unifier la péninsule sous son autorité, lui fournit l'appui de ses troupes. Celles-ci pénétrèrent d'abord jusqu'à Hira, ville de commerce située à l'ouest de l'actuelle Basra, en 633 ; elles gagnèrent ensuite l'Euphrate. Umar, le second calife, décida de poursuivre la conquête et, malgré la résistance perse, les musulmans s'emparèrent de la Mésopotamie après leur victoire de Qadisiya en 637 ; ils y fondèrent deux bases militaires *(amsar)*, Basra sur le Shatt al-Arab et Kufa au sud de Babylone, avant de s'emparer de Ctésiphon et de marcher sur la Perse, dont ils s'emparèrent également. La Mésopotamie prit alors le nom d'Irak, dont la signification n'est pas claire. Pendant la même période, les troupes du général Khaled et de ses successeurs instaurèrent la domination musulmane sur la Syrie, la Palestine et l'Egypte, mais aussi sur le nord de la Mésopotamie et la région de Mossul.

L'occupation et l'administration musulmanes furent orga-

nisées sous les califats de Umar (634-644) et de Uthman (644-656). Il s'agissait d'abord d'un contrôle militaire qui s'exerçait sous l'autorité d'un gouverneur à partir des *amsar* de Basra et Kufa. D'autre part, l'ensemble de la population, à l'exception des conquérants, était soumis au paiement d'impôts et de tributs qui ne différaient guère de ceux de l'époque précédente. Les anciennes terres d'Etat furent confisquées et distribuées à des Arabes musulmans ; les autres laissées à leurs anciens détenteurs contre le paiement d'un impôt. Les non-musulmans, très nombreux au début, conservaient leurs droits religieux et leur organisation propre. Les conversions se développèrent lentement et contribuèrent à la formation de clientèles — les *mawali* — autour des conquérants, surtout des plus puissants. Les *amsar* de Basra et Kufa servaient à la fois de centres militaires, administratifs et commerciaux et de base d'influence politique, religieuse et linguistique des musulmans.

Avec le califat de Ali (656-661), l'Irak devait prendre une place importante dans les luttes qui se déroulaient pour le pouvoir. Le califat de Uthman, en effet, n'avait pas été accepté par certains, qui estimaient que la charge aurait dû rester dans la famille du Prophète et revenir à son gendre Ali ; de plus, Uthman avait semblé favoriser l'élévation d'une famille de l'aristocratie mekkoise, les Banu Omeyya, qui ne s'était ralliée que tardivement à Muhammad ; or, du fait du népotisme pratiqué par Uthman, plusieurs de ses membres occupaient des postes essentiels : ainsi les deux gouverneurs de l'Irak, Abdallah ibn Amir et Walid ibn Obqa. Les troubles amenèrent l'assassinat de Uthman en 656. Ali, le nouvel élu, était loin de faire l'unanimité, mais il avait des appuis et, en particulier, il reçut celui des deux villes de Kufa et Basra satisfaites d'être libérées de leurs gouverneurs nommés par Uthman.

Les adversaires gagnèrent alors cette région et la péninsule arabique perdit son rôle politique prépondérant. Avec l'aide de la population de Kufa, Ali remporta sur ses adversaires la « Bataille du Chameau » (octobre 656), mais se retrouvait isolé en Irak ; le gouverneur omeyya de Syrie, Muawiya, en particulier, refusa de le reconnaître ; ils se rencontrèrent avec leurs troupes respectives à Siffin sur l'Euphrate. Ali en acceptant, sur la proposition de Muawiya, l'arbitrage des hommes et non plus celui des armes — donc de Dieu — provoqua la défection des Kharijites, « ceux qui sont sortis », premiers schismatiques de l'Islam. Lors de l'arbitrage, Ali n'eut pas gain de cause et Muawiya se conduisit désormais en

calife, menant en particulier des raids contre l'Irak où Ali était réfugié. En 661, ce dernier fut assassiné à Kufa par un kharijite ; ses fidèles formèrent un parti ou *shia* qui constitua la deuxième scission dans l'unité musulmane.

L'accession de Muawiya au califat, en 660, marqua les débuts de la dynastie omeyyade, qui gouverna de Damas un empire croissant d'année en année tant vers l'est que vers l'ouest. Pendant toute cette période, l'Irak, du fait de l'importance qu'y avaient les kharijites et plus encore les shiites, constitua un foyer d'hostilité permanente aux omeyyades. Pour y imposer sa domination, Muawiya avait nommé comme gouverneur, dès 665, un homme énergique et rigoureux, Ziyad ibn Abihi ; d'abord gouverneur de Basra, puis de Kufa, il réussit à réduire l'opposition des kharijites et des shiites par des mesures très sévères ; en même temps, il restaura une certaine prospérité économique dans la région.

Mais lors de l'avènement du fils de Muawiya, Yazid, en 680, une révolte éclata à Médine ; Hussain, second fils de Ali, refusa de reconnaître le nouveau calife et, appelé par les shiites de Kufa, vint se faire proclamer calife dans cette ville ; mais il fut arrêté par le gouverneur Obaid Allah près de Karbala, au sud de Kufa, le 10 muharram, et fut massacré avec tous les siens ; ce « martyr » de Hussain renforça la violence du mouvement shiite, toujours sensible dans les manifestations d'expiation et de deuil qui ont lieu à cette date de l'année. Dans les années qui suivirent, diverses révoltes menées par les shiites se produisirent, mais furent écrasées.

L'action fort dure d'un gouverneur nouveau, al-Hajjaj, s'exerça aussi contre les *mawali* qui peuplaient de plus en plus nombreux les *amsar*, mais ne se satisfaisaient pas de leur situation inférieure malgré leur conversion ; de violentes mesures les contraignirent souvent à quitter les villes et contribuèrent à les rallier aux shiites eux aussi maltraités par le califat ; l'opposition religieuse du mouvement shiite se colora donc de nuances nettement sociales qui en firent aussi un mouvement d'opposition à la toute-puissance de l'« aristocratie » arabo-musulmane, dont on ignore le nombre pour l'Irak.

Au dernier rang de la société libre se trouvaient les protégés ou *dhimmi*, chrétiens et juifs essentiellement en Irak ; leur situation, correcte jusqu'au règne de Umar II (717-770), commença alors à se dégrader du fait de l'arabisation de l'administration et de l'augmentation des charges fiscales qui pesaient sur eux.

Dès l'époque omeyyade, les agglomérations urbaines connurent un important développement ; à la fois centres d'administration et centres religieux et politiques grâce à leur mosquée, elles se peuplèrent d'abord d'arabo-musulmans groupés en quartiers suivant leur appartenance tribale ; rapidement des faubourgs grossirent pour accueillir toute une population locale, *mawali* et *dhimmi*, aux mains de qui se trouvait la quasi-totalité d'un commerce et d'un artisanat en extension rapide. Comme Damas et Médine, elles furent aussi les centres d'une activité intellectuelle caractérisée par l'apparition d'une prose littéraire due aux *kuttab*, secrétaires des grands personnages, et par l'essor d'une science religieuse qui commençait son travail sur le Coran et la tradition, et qui trouvait son appui dans les dissensions doctrinales particulièrement vives en Irak.

Dans cette région cependant, la vie économique restait essentiellement fondée sur l'agriculture ; les grands gouverneurs Ziyad et al-Hajjaj ont essayé de maintenir sur place la population rurale, en l'incitant en particulier à un entretien soigneux des réseaux d'irrigation de la Basse-Mésopotamie. Mais il semble que les meilleures terres furent accaparées par les notables arabo-musulmans, qui les faisaient travailler par des esclaves, refoulant ainsi les anciens cultivateurs vers les centres urbains.

Après le long règne énergique de Hisham ibn Abd al-Malek (724-744), la puissance omeyyade s'effrita rapidement ; des révoltes éclatèrent en diverses régions de l'empire et les shiites en particulier se manifestèrent à nouveau à Kufa (746-748). Malgré l'échec de cette tentative, ils continuèrent à soutenir, ainsi que les shiites exilés au Khorasan par al-Hajjaj, les prétentions au califat du clan des Abbassides, descendants de Abbas, oncle du Prophète ; ces derniers prêchaient la révolte contre les « usurpateurs » omeyyades, au nom des Hashimites, donc de toute la famille du Prophète, que ce fût la branche des Abbassides ou celle des Alides ; le mouvement partit du Khorassan, appuyé par les shiites, partisans des Alides contre les Omeyyades, et par les *mawali* locaux mécontents de leur situation. Il recouvrit rapidement tout l'Iran et, en 749, Abul-Abbas al-Saffah fut proclamé calife, écartant par là-même tout prétendant alide. Le calife omeyyade Marwan II fut vaincu en janvier 750 à la bataille du Grand Zab et toute sa famille massacrée à Damas.

Bien qu'ayant activement participé à la chute des Omey-

yades, les shiites étaient finalement privés de la victoire. Mais avec l'avènement des Abbassides, l'Irak revenait au centre de l'histoire musulmane.

b) La période abbasside

Soit en raison de l'influence irakienne sur les nouveaux califes, soit désir de leur part de mieux surveiller l'important foyer d'agitation qu'était l'Irak, les Abbassides abandonnèrent Damas pour installer leur gouvernement en Irak. Le deuxième calife abbasside al-Mansour (754-775) y fonda la nouvelle capitale, Bagdad. Ayant la forme d'un cercle de quatre kilomètres de diamètre et entourée de murailles, elle était destinée à abriter tous les services administratifs, religieux et militaires du gouvernement califal. Assez rapidement, cependant, des faubourgs se développèrent alentour, peuplés en particulier des commerçants et artisans attirés par la capitale.

L'Irak connut alors une période d'éclatante prospérité économique, liée surtout au commerce. Bagdad jouait le rôle de plaque tournante du commerce au Moyen-Orient, au débouché des routes qui allaient soit, à l'est, vers l'Iran et l'Asie centrale, soit, à l'ouest, vers les territoires byzantins, la Syrie ou l'Egypte. En même temps, le Golfe, avec son port Basra, ouvrait sur le monde de l'océan Indien. Cette expansion a surtout profité aux villes, Bagdad et Basra au premier chef, qui virent leur population se gonfler rapidement de gens venus des campagnes, attirés par la possibilité d'une vie plus facile. Car la grande masse de la population vivait encore à la campagne, de l'agriculture et de l'élevage, dans des conditions souvent difficiles. Certes, l'administration abbasside se soucia de maintenir et d'améliorer le système d'irrigation en Mésopotamie ; mais d'une manière générale, la concentration de la propriété entre les mains d'une bourgeoisie marchande et de l'armée aggrava la dépendance des paysans, jusqu'à la misère pour bon nombre d'entre eux ; même misère pour les esclaves noirs, les Zanj, qui cultivaient certains grands domaines, surtout dans le Sud. Dès le milieu du IXe siècle, cette situation provoqua l'exode, le banditisme et aussi les révoltes, comme ce fut le cas pour les Zanj soutenus par des paysans : Basra fut mise à sac en 871, Wassit en 878, tout le Sud occupé et Bagdad même menacée.

Pourtant, à la même époque, Basra et plus encore Bagdad étaient les centres d'une vie de luxe et de richesse — celle que

l'on pressent à travers les *Mille et Une Nuits* —, mais aussi d'un développement intellectuel et scientifique remarquable. Culture profane, qui rassembla dans la capitale, du VIIIe au XIe siècles, tous les grands noms de la science et de la littérature, désormais exprimés en langue arabe, bien que les hommes soient venus de toutes les parties de l'empire ; éclosion religieuse aussi, puisque deux des écoles de droit sunnites — orthodoxes — sont nées à Bagdad, le hanéfisme et le hanbalisme, en même temps que se développaient à Basra, Kufa et Bagdad les mouvements mystiques du soufisme ; le plus célèbre des mystiques, al-Hallaj, fut exécuté comme hérétique à Bagdad en 922.

Fait moins connu, cet « âge d'or » du califat abbasside fut aussi marqué par un essor remarquable de la culture judaïque. Dès les IVe et Ve siècles, dans le cadre de l'Empire sassanide, la communauté babylonienne avait élaboré, sous la direction de Rab Ashé (352-427) et Rabbina (474-499), le Talmud de Babylone, huit fois plus étendu que celui de Jérusalem, et qui reçut une plus large diffusion. Après avoir connu un certain déclin à la fin de l'époque perse, l'exilarcat de Babylone jouit d'une nouvelle expansion sous la domination musulmane ; cependant que le vice-roi des Juifs siégeait à la Cour des califes, les académies de Babylonie, Pumbadita et Sura, connurent une remarquable floraison et leur autorité spirituelle s'étendit sur toute la diaspora. L'éclat de cette période « gaonique » — du nom des chefs juifs babyloniens, les *Gaonim* — se ternit rapidement avec la décadence du califat de Bagdad et le démembrement de l'empire, pour disparaître au XIe siècle.

Révoltes sociales, mouvements religieux et séparatistes divers commencèrent à affaiblir le pouvoir abbasside dès la fin du IXe siècle ; dès 835, le calife al-Mutasim avait quitté Bagdad, où il ne se sentait pas en sécurité, pour Samara au nord ; après le règne de al-Mutawakil (847-861), qui parvint encore à mater le shiisme en faisant détruire le tombeau de Hussain à Karbala et en y interdisant les pèlerinages, le califat se désagrégea lentement ; des émirats autonomes commencèrent à se constituer, puis le califat se fractionna ; au Xe siècle, les shiites prirent dans le califat abbasside une place grandissante et, par l'intermédiaire des vizirs buyides, se rendirent maîtres de l'Irak et de l'Iran. Au XIe siècle enfin, les Turcs, déjà infiltrés en grand nombre comme mercenaires depuis le IXe siècle, s'emparèrent du pouvoir réel : sunnites, les Saljuqides entrèrent dans Bagdad en 1055, leur chef reçut le titre de Sultan, reléguant définitivement dans l'ombre les califes.

c) La période turco-mongole

Sous l'autorité des Saljuqides, le califat abbasside de Bagdad devait encore durer deux siècles. L'Irak était alors englobé dans un empire qui s'étendait du Khorasan à la Syrie et à l'Asie mineure.

En même temps que l'orthodoxie sunnite y était rétablie, l'administration était réorganisée sur le modèle de la tradition iranienne. La culture brillait encore d'un certain éclat à Bagdad où les sultans, comme dans le reste de leur empire, construisirent de multiples bâtiments qui témoignaient de leur puissance, en particulier des *madrasat* destinées à former les cadres orthodoxes du régime et de la société, fonctionnaires, juges et théologiens. La *Nizamiya* fondée par le vizir Nizam al-Mulk se trouvait ainsi au centre d'un réseau d'écoles répandues sur tout le pays saljuqide.

Cependant, le déclin économique de l'Irak était déjà commencé : la voie maritime du Golfe avait perdu de son importance ; et surtout la désorganisation s'était installée dans les campagnes : les réseaux d'irrigation entretenus et conservés depuis plusieurs millénaires furent peu à peu abandonnés : et la richesse agricole de la plaine mésopotamienne tint désormais plus du mythe que de la réalité. C'est que, malgré leurs efforts, les sultans n'arrivaient pas à affirmer leur pouvoir sur un territoire trop vaste ; en Irak même, leur autorité était contestée à proximité de Bagdad : les Arabes maziadites fondèrent une principauté, dont la capitale fut Hilla, près de l'ancienne Babylone ; et les diverses tribus nomades manifestaient leur insoumission. Au nord, à Mossul, les *Atabeg*, Zenghi et son fils Nur al-Din, se constituèrent aussi un Etat indépendant qui, avec la lutte contre les Etats croisés, s'étendit dans la seconde moitié du XIIe siècle jusqu'à Damas et à l'Egypte. Enfin, avec la dynastie ayyubide, qui régna en Egypte, puis en Syrie dans la première moitié du XIIIe siècle, la séparation entre l'est-Iran et l'ouest-Egypte et Syrie de l'empire saljuqide s'accentua et Bagdad ne fut plus qu'une ville excentrique par rapport à deux mondes musulmans dont les centres se trouvaient désormais ailleurs.

L'empire saljuqide fut définitivement balayé par l'invasion mongole lancée depuis 1217 par Gengis-Khan et ses successeurs ; en 1243, ils étaient sur sa frontière orientale et, en 1258, Bagdad fut dévastée par les troupes du mongol Hulagu, qui fit égorger le dernier représentant du califat abbasside avant de se lancer à la conquête de la Haute-Mésopotamie et

de la Syrie. Les Mongols furent arrêtés par les Mamluks en 1260, en Palestine ; et la frontière fut finalement fixée entre monde mongol et monde arabo-mamluk vers le Moyen-Euphrate. Malgré quelques oscillations de détail, son tracé ne changea guère durant les deux siècles suivants. Désormais la Mésopotamie, qui appartenait en principe à l'orbite iranienne, apparaissait, entre deux entités distinctes, comme une marche passablement ruinée et abandonnée aux tribus nomades ou semi-sédentaires, bédouines au sud et turques au nord.

d) La période ottomane

A partir du XVe siècle, la puissance ottomane se développa vers l'est et, dans son expansion, finit par arracher la Mésopotamie à la Perse séfévide après une assez longue lutte : en 1534, les Ottomans s'emparaient de Bagdad où ils devaient rester près de quatre siècles, malgré les tentatives de reconquête menées par la Perse et couronnées de succès en 1623 sous Shah Abbas. Sur toute cette période, à l'exception peut-être des dernières décennies, les publications accessibles font cruellement défaut et l'ombre continue à planer sur l'histoire irakienne de ces temps.

Il semble que les Ottomans n'aient pas réussi à imposer leur domination hors des villes, chefs-lieux des trois *wilayat* de Mossul, Bagdad et Basra, et de leurs alentours immédiats ; elles étaient le siège de quelques administrations dont les fonctionnaires considéraient généralement leur séjour en Irak comme un exil. Partout ailleurs, notables locaux et surtout tribus nomades, qui venaient installer leur domination sur les terres lâchement cultivées de la plaine mésopotamienne, faisaient régner leur loi au mépris de celle d'Istanbul.

Du XVIe au XVIIIe siècle, l'Irak, comme d'autres parties de l'empire ottoman, paraît avoir subi un déclin démographique et économique important : on a estimé que la chute de la population durant cette période avait été de la moitié environ. Les villes, en particulier, souffraient des épidémies : on connaît la peste qui ravagea Bagdad en 1773 ; d'une manière générale, le consul britannique William Eton rencontrait à la fin du XVIIIe siècle en Irak, comme en Syrie et en Turquie d'Europe, des villes désertées, à l'aise dans des enceintes devenues trop vastes, maisons et bazars ruinés ; ni le trafic par les isthmes, alangui, ni celui des pistes caravanières qui, par Bagdad ou Mossul, reliaient la Perse à Alep et Istanbul ne pouvaient suffire à assurer leur prospérité.

Le XIXe siècle a vu une certaine reprise des activités en Irak ; à Bagdad, inondations et épidémies de 1831 brisèrent une première fois le mouvement, mais il reprit par la suite et surtout après 1856 ; c'est à cette époque que se créèrent les bourgs et petites agglomérations de la *Rusubiya*, la plaine mésopotamienne, avec une fonction de petits marchés. La croissance s'accentua après l'ouverture du canal de Suez ; offrant de nouveaux débouchés à l'Irak, il lui servait à exporter en quantité sa production céréalière qui, dès lors, augmenta. C'est aussi le moment où le gouvernement ottoman, lancé entre 1840 et 1880, dans un vaste mouvement de réforme de son administration, essaya d'établir enfin son autorité politique et fiscale sur le territoire irakien qui lui échappait dans sa quasi-totalité et de se faire reconnaître par les tribus nomades ou sédentaires, en tout cas maîtresses du terrain et à qui les fonctionnaires turcs étaient même parfois contraints de payer tribut. La loi sur le régime foncier publiée en 1858 n'atteignit pas exactement le but ainsi fixé, mais en permettant l'institution d'une grande propriété, elle porta les premiers coups à un système tribal jusque-là tout-puissant.

Le grand gouverneur Midhat Pasha (1869-71) tenta en outre de développer Bagdad en lui donnant des écoles, un hôpital, une imprimerie et un journal officiel. Un autre gouverneur, Nazim Pasha, reprit en 1910 la tâche de conférer à cette ville insalubre et dangereuse un aspect plus propre et plus occidental : il y ouvrit la première rue et y construisit la première digue pour la protéger des inondations du Tigre. Et l'Irak, qui s'ouvrait davantage sur le monde extérieur avec la construction du Bagdad-Bahn, participa aussi à la *Nahda* — renaissance littéraire arabe —, en particulier par l'intermédiaire de la famille Alusi. En ce début du XXe siècle et à la veille de la disparition des Ottomans, l'Irak était incontestablement entré, après une longue stagnation, dans une période de mutation et de développement économique, social et intellectuel.

3. *LA DOMINATION ANGLAISE*

a) Le Mandat

La Première Guerre mondiale provoqua un changement très brutal en Mésopotamie : après plus de douze siècles de domination musulmane, dont quatre siècles de gouvernement ottoman, le pays passa sous la tutelle d'un Etat chrétien occi-

dental. Pourtant, le gouvernement britannique était peu favorable à une intervention militaire dans cette région, où il n'avait pas d'intérêts vitaux. L'initiative vint d'un groupe d'officiers et d'administrateurs anglais des Indes, dont le plus déterminé était Sir Percy Cox. Le prétexte invoqué fut de protéger les installations pétrolières autour d'Abadan et divers *cheikh* favorables aux Anglais, surtout celui de Kuwait.

Le 6 novembre 1914, des troupes anglo-indiennes débarquèrent à Fao et, le 22, occupèrent Basra, que les Turcs évacuèrent. Outrepassant leur mission, les officiers anglais décidèrent de poursuivre leur offensive et s'emparèrent d'Amara le 2 juin 1915, de Nassiriya le 25 juillet. En novembre, une colonne s'avança très au nord, sur le Tigre en direction de Bagdad, mais les Turcs se défendirent très vigoureusement. La colonne se replia sur Kut, où, isolée, elle dut capituler le 29 avril 1917. Les Anglais promettaient aux populations de les délivrer du joug turc ; les Turcs appelaient à la guerre sainte contre les infidèles : la plupart des tribus adoptèrent une attitude très attentiste, tandis que les villes shiites cherchaient à se débarrasser des Turcs. Karbala, Najaf, Hilla se soulevèrent. Akif Beg s'empara de Hilla, fit pendre soixante dix hommes et violer les femmes des notables, mais ne continua pas vers le sud. Najaf resta indépendant deux ans. Les Anglais, peu nombreux et mal préparés, rencontrèrent de grosses difficultés en voulant mettre en place une nouvelle administration. Ils s'efforcèrent surtout d'améliorer leur logistique, développant le port de Basra et construisant de nombreuses lignes de chemins de fer à voie étroite.

Au nord, les Russes occupèrent la région de Rawanduz en 1915-1916. Les Turcs réprimèrent vivement l'agitation kurde que cette occupation avait déclenchée : *cheikh* Salim de Barzan fut pendu. Les Russes furent également les instigateurs du soulèvement des chrétiens assyriens du sanjak de Hakari, dont la tragique épopée commença alors : les Turcs envoyèrent contre eux les Kurdes, qui en massacrèrent les deux tiers.

Les Britanniques, s'étant renforcés, reprirent leur avance vers le nord, malgré une résistance turque acharnée : Bagdad fut prise le 11 mars 1917 par le général Maude, puis Ramadi et Tikrit en novembre. Une colonne atteignit Kirkuk en mai 1918, mais se replia. Les villes du Nord ne furent occupées qu'après l'armistice.

1919 et 1920 furent pour les Anglais deux années périlleuses. Dans le Nord, le *cheikh* Mahmud Barzinji proclama

l'indépendance du Kurdistan à Sulaimaniya en mai 1919. Les Anglais réoccupèrent la ville en juin. En Mésopotamie, l'agitation des tribus allait croissant. L'anarchie généralisée dans les campagnes prit l'allure d'un soulèvement sur le Moyen-Euphrate en juin 1920. La répression ramena le calme au début de 1921. La politique de Percy Cox consista dès l'origine à favoriser l'*indirect rule*. Dès juillet 1921, l'émir Fayçal fut proclamé roi ; les relations anglo-irakiennes furent définies par le traité du 10 octobre 1922. Les Anglais supervisèrent la mise en place d'une administration irakienne qui fut dès lors entre les mains de notables arabes sunnites formés à l'école turque. Le roi Fayçal, âgé de trente-six ans en 1921, était capable et habile. Un embryon de vie politique apparut. Deux partis se formèrent. En mars 1924 fut élue une Assemblée constituante, qui adopta une Constitution sur le modèle anglais. Les trois *willayat* turques furent dédoublées, par la création des *liwa* d'Arbil, Kut et Diwaniya.

Des difficultés graves persistèrent dans le Nord, à la fois du fait de l'agitation des Kurdes et en raison de l'indétermination des frontières avec la Turquie et avec le Mandat français en Syrie. En avril 1923, utilisant l'armée et la police irakiennes ainsi que les Assyriens enrôlés comme *levies*, les Anglais reconquirent le Kurdistan occupé par les Turcs. Mais bientôt le *cheikh* Mahmud ressaisit son autorité. En 1924, le Kurdistan fut une nouvelle fois reconquis et un calme relatif s'y maintint en 1925 et 1926. Les frontières furent stabilisées en 1926.

En 1927, les Anglais négocièrent à nouveau avec le *cheikh* Mahmud, mais finirent par le chasser en Iran. Son rôle à la tête du mouvement kurde fut repris par le *cheikh* Ahmad de Barzan. Des émeutes se produisirent à Sulaimaniya en 1929 et le *cheikh* Mahmud revint en force. Une dure guérilla eut lieu pendant l'hiver 1930-31, qui se termina par l'exil du cheikh à Nassiriya. Cependant, l'autorité de Ahmad de Barzan se trouva contestée par le *cheikh* Rashid de Baradost, ce qui entraîna des combats meurtriers. Ahmad fut fait prisonnier par les Anglais en 1932.

Les shiites étaient hostiles au traité de 1922 pour des raisons religieuses ; au sein même de la bourgeoisie sunnite, l'opposition à la tutelle anglaise prit de la vigueur. En décembre 1927, le traité fut légèrement modifié. Désespérant d'amener son pays à l'indépendance, le Premier ministre Abd al-Muhsen al-Saadun se suicida le 13 novembre 1929. Un nouveau

traité fut signé en 1931 et l'Irak finalement admis à part entière à la S.D.N. en 1932.

Les initiatives de portée économique restèrent très limitées : construction de quelques routes, de chemins de fer ; les premiers accords pétroliers furent conclus en 1925, les premiers forages vers Kirkuk effectués en 1926, la situation réglée en 1928. Dans le domaine agricole furent entreprises des recherches botaniques et pédologiques systématiques, de vastes projets d'irrigation mis sur pied. Concrètement, la seule nouveauté fut l'apparition au bord des fleuves de quelques pompes à moteur. Au total, la période du Mandat n'amena de progrès ni au plan de la paix civile, ni au plan du développement économique, ni au plan de l'enseignement ou de la santé.

b) L'indépendance

Les premières années de l'indépendance mirent en lumière le caractère très ambigu du nationalisme arabe d'alors et ses racines sociales contradictoires, ainsi que les divergences à propos de l'unité arabe, des rapports avec les puissances occidentales, des minorités, du rôle de la classe ouvrière en formation et de l'armée ; tous problèmes qui surgirent nettement dès cette époque et qui n'ont pas cessé jusqu'à aujourd'hui de se poser à l'Irak.

Le pouvoir, en 1932, était aux mains d'une poignée de grandes familles sunnites, groupées en factions et divisées par de multiples intrigues. S'il est vrai que le mot d'ordre d'unité arabe s'était répandu dans les années 20, le nationalisme restait pour la masse l'expression d'une simple xénophobie. Les hommes politiques les plus influents, comme Yassin Pasha, Rashid Ali al-Gailani, Nuri Saïd, étaient surtout préoccupés de consolider la domination sur le pays de l'oligarchie qu'ils représentaient. D'où un renforcement notable de l'armée irakienne dans les années 30. Cette armée, sous la direction d'un officier énergique d'origine kurde, Bakr Sidqi, fut employée au massacre des Assyriens (juillet-août 1933) ; puis à la répression de nouveaux troubles au Kurdistan (1934-1936) ; et à la répression très énergique des derniers grands soulèvements tribaux sur le Moyen-Euphrate (été 1935 et été 1936). On estimait en 1933 que les tribus possédaient 100 000 fusils, l'armée 15 000.

Après 1936, le rapport de forces fut inversé et les *cheikh* essayèrent désormais de s'attirer les faveurs du gouvernement plutôt que de s'y opposer. Ce développement de l'autorité

de l'Etat alla d'ailleurs de pair avec l'affermissement d'une alliance de plus en plus nette entre l'oligarchie urbaine et les *cheikh* tribaux. Tandis que quelques capitaux urbains s'investissaient à la campagne (pompes, matériel agricole) et que le gouvernement renforçait l'autorité des *cheikh*, tout en se lançant dans de grands travaux sur les fleuves destinés à accroître les surfaces irriguées, les autorités tribales, en contrepartie, collaboraient à la levée de taxes croissantes. De nombreux *cheikh* attirés par les nouveaux modes de consommation, s'installèrent en ville, où ils dépensèrent des sommes de plus en plus importantes, renforçant ainsi les liens qui les unissaient aux oligarchies urbaines.

Cependant, trois facteurs nouveaux apparurent. L'essor des communications (ports et chemins de fer), de l'exploitation pétrolière à Kirkuk et la mise en chantier de grands barrages firent naître des groupes de travailleurs salariés, ce qui entraîna l'apparition d'un mouvement syndical en Irak ; ce mouvement se manifesta par des grèves dès 1931. Au sein de la bourgeoisie, quelques individus évoluèrent vers des positions modernistes et nettement réformistes. Le groupe le plus marquant se constitua autour d'un journal, *Ahali*, et de Kamil Chadirchi. Enfin, l'évolution inquiétante de la situation en Palestine commença à être perçue au sein des groupes nationalistes irakiens, tel le « parti de la fraternité patriotique » *(Hizb al-Ikhwa al-Watani)*, et des prises de position violentes furent lancées dès 1935.

Le roi Fayçal, mort en 1933, fut remplacé par son fils Ghazi, incapable politiquement, et qui se tua en voiture en 1939. Le pays continuait en fait d'être dirigé en sous-main depuis White Hall. C'est dans ces conditions que l'armée, dirigée par Bakr Sidqi, installa au pouvoir un bourgeois moderniste admirateur de la révolution turque, Hikmat Sulaiman, avec l'appui du groupe réformiste d'*Ahali*, en octobre 1936. Cet événement souleva un grand enthousiasme dans la population et permit de grands espoirs ; mais ce mouvement manquait de cohérence. Il était en butte à l'hostilité des politiciens nationalistes les plus connus, qui d'ailleurs s'étaient enfuis (Rashid Ali al-Gailani, Nuri Saïd) ; des violences antisémites, vite réprimées et sans lendemain, eurent lieu à Bagdad. L'anarchie sur le Moyen-Euphrate réapparut en juin 1937. Des grèves nombreuses et quasi générales se déclenchèrent en 1936 et 1937 (ouvriers de l'I.P.C. à Kirkuk, ouvriers du barrage de Kut, cheminots, dockers), témoignages de la force du mouve-

ment ouvrier naissant. Les autorités se mirent à pourchasser avec vigueur les communistes. Les réformistes cessèrent de soutenir le gouvernement. Bakr Sidqi fut assassiné le 8 août 1937. Cette première tentative progressiste se termina dans la confusion.

En 1937, l'Irak s'entendit avec la Turquie et l'Iran pour coordonner la répression des mouvements kurdes (traité de Saadabad) et se mit également d'accord avec l'Iran pour définir les droits des deux pays sur le Shatt al-Arab.

1939 vit l'achèvement du barrage de Kut, en même temps que celui de la ligne de chemin de fer de Bagdad à Istanbul.

Bien qu'aucun progrès n'ait été réalisé dans les campagnes, les conditions de vie dans les villes s'améliorèrent quelque peu. C'est sans doute ce qui explique que l'on date des années 30 le début du démarrage démographique de l'Irak.

La Seconde Guerre mondiale n'eut pas de répercussions immédiates. Certes, des groupes nationalistes étaient sensibles depuis quelques années à la propagande hitlérienne. En 1940, le grand *mufti* de Jérusalem, Haj Amin al-Hussaini se réfugia à Bagdad, d'où il lança de violentes proclamations antisémites. Cette agitation, jointe aux encouragements allemands et à l'apparente faiblesse anglaise, provoquèrent un coup de force militaire anti-anglais : le général Amin Zaki Sulaiman installa Rashid Ali al-Gailani à la tête du gouvernement le 1er avril 1940. Nuri Saïd et le régent s'enfuirent. Quoique inférieures en nombre, les troupes anglaises reprirent sans grande peine le contrôle de la situation le 29 mai. Les 1er et 2 juin, les juifs de Bagdad furent l'objet de violentes agressions.

La guerre provoqua de grosses difficultés d'approvisionnement, d'où une augmentation générale de la demande de produits agricoles, qui conduisit les propriétaires fonciers et les *cheikh* à accroître les surfaces en culture et à augmenter les taux de prélèvement. Le gouvernement de son côté décida de passer à l'exécution des grands projets agricoles : le projet de Dujaila démarra en 1945.

Dans le Nord, la présence des armées soviétiques favorisa la reprise du mouvement kurde sous la direction du *mullah* Mustafa de Barzan dès 1943. Des combats très violents s'engagèrent au début de 1945. En décembre 1945, une république kurde fut proclamée à Mahabad (Iran). Mais les troupes iraniennes écrasèrent cette tentative et un ordre précaire fut

rétabli à la fin de 1946. En août 1946 fut fondé en Irak le P.D.K. (Parti démocrate de Kurdistan).

De 1945 à 1958, la vie politique irakienne fut dominée par Nuri Saïd, qui considérait la dynastie hashémite et l'alliance avec la Grande-Bretagne comme les deux piliers du nationalisme irakien et qui mena avec vigueur une action répressive et conservatrice. Durant le même temps, la population irakienne augmentait rapidement tant à la campagne qu'en ville. Quoique lent, le développement de l'économie et de l'éducation contribuait à l'accroissement de catégories intermédiaires (médecins, ingénieurs, fonctionnaires, officiers, intellectuels) dont la conscience politique et le mécontentement se renforçaient, tandis que la pression accrue des féodaux et de l'oligarchie urbaine portaient à un degré effrayant la misère des masses rurales.

Sur le plan extérieur, Nuri Saïd était surtout préoccupé par le péril soviétique et l'ascendant croissant de l'Egypte sur la Nation arabe. Au début de 1945, il proposa la création d'un grand Etat moyen-oriental englobant Irak, Syrie, Liban, Palestine et Jordanie ; mais il fut pris de vitesse par la création de la Ligue arabe au Caire le 25 mars 1945. En janvier 1948, il se rendit à Portsmouth pour négocier un nouveau traité anglo-irakien. Cela provoqua en Irak des manifestations et des grèves, d'une ampleur jamais encore égalée, qui empêchèrent la ratification du traité. Au mois de mai, la guerre de Palestine, à laquelle participèrent vaillamment quelques unités irakiennes, servit de prétexte pour instaurer le couvre-feu et exercer une répression anti-communiste féroce. En février 1949, le secrétaire général du P.C.I., Youssuf Salman dit Fahd, et la plupart des dirigeants du parti furent exécutés. Sous couleur de répression anti-communiste, le gouvernement persécuta aussi la communauté juive d'Irak : le fait que la plupart des juifs se soient d'abord déclarés anti-sionistes servit à les dénoncer comme communistes. En 1950, plus des quatre cinquièmes de la communauté avaient émigré. En février 1952 eurent à nouveau lieu de grandes manifestations qui entraînèrent des massacres de prisonniers dans les prisons.

Deux facteurs nouveaux précipitèrent l'évolution à partir de 1952 : l'augmentation rapide des revenus pétroliers (conséquence du boycott du pétrole iranien après sa nationalisation par le Dr Mossadegh) et la prise du pouvoir en Egypte par les officiers libres. Une très timide tentative réformiste

avorta en 1954. Le *Development Board*, quoique disposant d'argent, se heurtait à la fois à l'inertie de l'administration et à l'hostilité de la fraction au pouvoir. Tentant d'exécuter des plans à long terme, il était accusé de détournement de fonds et d'incapacité. Des troubles s'étant produits lors des élections de 1954, Nuri Saïl interdit l'activité de tous les partis, mit les communistes hors-la-loi et fit régner la terreur policière. En 1955, il conclut le pacte de Bagdad avec la Turquie, l'Iran et la Grande-Bretagne; l'échec de l'agression contre l'Egypte en 1956 augmenta le prestige de Nasser. Nuri Saïd proclama la loi martiale. Enfin, en riposte à la création de la R.A.U. (1er février 1958), il fit proclamer l'union irako-jordanienne.

La tension en Irak était telle que plusieurs formations politiques clandestines, quoique fortement antagonistes, se rapprochèrent en 1957 pour créer un Front national : le P.C.I., le Parti national-démocrate, le Parti de l'indépendance, le Parti Baath arabe socialiste.

Mais l'initiative du changement de régime vint, pour la troisième fois, de l'armée. L'opposition à un gouvernement considéré comme hostile à la nation grandissait dans les rangs des officiers depuis 1956. L'exemple égyptien de 1952 hantait les esprits. Le groupe d'officiers dont l'action aboutit le 14 juillet 1958 était prudemment démocrate et progressiste. Parmi les quatorze officiers qui dirigeaient le mouvement, deux shiites seulement et pas de kurde ; onze originaires de Bagdad. Mais tous ne vivaient que de leur salaire et étaient issus de familles moyennes ou humbles. Il s'agissait donc d'un groupe urbain, arabe, sunnite.

4. *DIX ANNEES DE TROUBLES*

a) Qassem

La prise du pouvoir, exécutée sans difficulté le 14 juillet 1958 par Abd al-Salam Aref, souleva dans tout l'Irak, et spécialement à Bagdad, un enthousiasme indescriptible. La nouvelle république reçut le soutien immédiat de la R.A.U. et de l'U.R.S.S.

Né en 1914, Abd al-Karim Qassem, homme fort du nouveau régime, sous-lieutenant en 1936, admirateur d'Ataturk, avait été très impressionné par Bakr Sidqi. Il avait commandé une unité en 1948 dans la guerre de Palestine : il était progressiste, libéral, mais dépourvu de toute expérience adminis-

trative ou politique. Il chercha à gouverner seul, pratiquant jusqu'à sa mort, en 1963, un jeu de bascule entre les personnes et les groupes. Il forma d'abord un gouvernement composé de quatre officiers et de dix civils compétents et progressistes. Mais, dans le même temps, il fit très rapidement passer tous les postes d'autorité à des officiers : dès la fin de 1958, il s'agissait d'une dictature militaire. L'orientation du régime dut se décider très vite face à un problème brûlant : l'intégration de l'Irak dans la R.A.U. Ce fut Abd al-Salam Aref qui rencontra Nasser à Damas le 19 juillet 1958. Aref, dit-on, aurait promis à Nasser d'éliminer Qassem et d'intégrer l'Irak à la R.A.U. Qassem, averti, décida du contraire. Le 30 septembre, Aref fut relevé de toutes ses fonctions. Finalement arrêté, jugé, il fut maintenu en prison jusqu'à la fin de 1961, puis exilé. Cette attitude entraîna l'hostilité violente de Nasser et, en Irak, de tous les partisans de Nasser et du pan-arabisme. En décembre 1958, Rashid Ali al-Gailani, qui venait de rentrer du Caire, voulut tenter un coup de force qui fit fiasco. Fait plus grave, le 8 mars 1959, Shawaf, un officier libre, commandant des troupes de Mossul, se souleva contre Qassem. Dès le lendemain, il fut réduit par l'aviation et abattu. Ses complices furent arrêtés et jugés : seize officiers furent exécutés.

L'hostilité des pan-arabistes allait de pair avec le soutien des forces d'extrême-gauche, en particulier des communistes. Dès le lendemain du 14 juillet, ceux-ci se réorganisèrent très rapidement, décidèrent de pratiquer une politique de recrutement intensif, de soutenir le nouveau gouvernement tout en manifestant très énergiquement pour orienter ses décisions dans un sens révolutionnaire. Ils prirent le contrôle de la milice nouvellement créée, la « Force de résistance populaire », milice qui exerça rapidement une activité terroriste à l'encontre des pronassériens et des baathistes, lesquels se défendirent, ce qui provoqua de nombreuses batailles de rue.

A la même époque, la Cour suprême de justice militaire, confiée au colonel Fadel Abbas al-Mahdawi, jugeait les principales personnalités de l'ancien régime et les opposants au nouveau. Mahdawi, favorable à la gauche, utilisait cette cour comme une tribune anti-nassérienne. La violence des communistes s'exerça encore à Mossul, après la chute de Shawaf. Pendant quatre jours, en effet, les beaux quartiers furent aux mains des communistes, des kurdes et de la population misérable des suburbes. Le 14 juillet 1959, les communistes tentèrent de nettoyer une autre citadelle de l'anticommunisme : le centre de Kirkuk. Les affrontements se soldèrent par quatre-

vingts morts. Mais cette violence, au lieu de profiter aux communistes, leur fit perdre l'essentiel de leur influence : dès 1960, leur base s'était considérablement rétrécie.

Après avoir affronté violemment les communistes pendant un an, les membres du Baath décidèrent, au milieu de 1959, de diriger leurs coups contre Qassem lui-même. Un commando de dix hommes, parmi lesquels se trouvait Saddam Hussain, blessa sérieusement Qassem le 7 octobre 1959 sans le tuer. Cet échec détermina la direction du parti à préférer un coup de force militaire.

Dans le domaine intérieur, Qassem intervint dans les deux secteurs économiques fondamentaux de l'Irak : l'agriculture et le pétrole. Dès le 3 septembre 1958 fut promulguée une loi de réforme agraire qui, en édictant des limites à la propriété foncière, visait à saper la base matérielle de la puissance des *cheikh* et des grands propriétaires fonciers. L'application en fut difficile, l'administration ne disposant que de moyens dérisoires. Mais la masse des paysans comprit bien le sens de la loi et le montant global des prélèvements diminua très fortement. S'agissant du pétrole, Qassem tenta à la fois d'augmenter les redevances versées par l'I.P.C. et d'annexer Kuwait. Il manœuvra mal et échoua sur les deux tableaux. Tout ce qu'il put faire fut de retirer aux compagnies 99,5 % des concessions, c'est-à-dire tous les territoires où elles n'exerçaient pas leur activité (11 décembre 1961).

Sur le plan social, Qassem favorisa un développement rapide de la santé, du logement et de l'éducation. Une faculté de médecine fut créée à Basra, une autre à Mossul. A Bagdad, d'intenses efforts furent déployés pour faire disparaître les bidonvilles et reloger décemment leur population. A la campagne, on entreprit de nombreuses adductions d'eau et d'électricité. Pour l'enseignement, beaucoup de bâtiments furent mis en chantier et on accéléra la formation d'enseignants. Une délégation irakienne se rendit à Moscou en février 1959 pour négocier un accord d'aide technique et industrielle qui fut signé le 16 mars et qui prévoyait un prêt de 550 millions de roubles destiné à financer vingt-cinq grands projets industriels. Mais le ministère du Plan et du Développement ne fut pas en mesure de proposer un projet avant 1961 : le démarrage industriel fut très lent.

Sur le plan politique enfin, l'échec fut encore plus net.

En janvier 1960, Qassem décida d'autoriser officiellement les partis politiques. Mais il refusa la plupart des demandes et

tenta diverses manipulations subalternes. La question la plus grave fut celle du Kurdistan. Appelé par Qassem à rentrer d'U.R.S.S., le *mullah* Mustafa Barzani accepta d'abord de collaborer. Qassem l'utilisa comme contrepoids aux communistes, mais tenta de le séparer du P.D.K. et favorisa également un clan adversaire de Mustafa, le clan des Zibari. Finalement, il arrêta les responsables du P.D.K. et lança une grande offensive militaire en septembre 1961, qui coûta fort cher en hommes et en argent, sans apporter de succès décisif sur le terrain.

b) Première expérience du Baath

La branche irakienne du Baath, sous la direction de Ali Salih al-Saadi, en collaboration avec le chef de son comité militaire, le général Ahmad Hassan al-Bakr, prépara un coup de force qui fut réalisé le 8 février 1963 (Révolution du 14 ramadan). La garde personnel de Qassem résista plus de vingt-quatre heures, tandis que les communistes se lançaient dans une violente bataille de rue. Mais le 9, Qassem se rendit et fut exécuté. L'autorité supérieure fut confiée à Abd al-Salam Aref, qui chargea Ahmad Hassan al-Bakr de former le gouvernement. Ce gouvernement comportait cinq shiites et trois kurdes sur vingt et un membres. En même temps, le Baath tenta de rallier des éléments musulmans et conservateurs, tandis qu'il mettait sur pied une garde nationale qui prit pour cible, avec une extrême violence, les communistes. Mais cette violence n'eut pas l'effet escompté : au lieu de rassurer musulmans et conservateurs, elle les effraya. La plupart des militants du Baath manquaient alors d'expérience politique. Or le programme du parti n'était pas sans ambiguïté, surtout s'agissant de l'instauration du socialisme. Les divergences entre l'aile gauche et l'aile droite du parti s'accentuèrent vite. Les alliés conservateurs du Baath, particulièrement les officiers, observèrent ces divergences, le manque de coordination et la désorganisation au sein du parti, attendant d'en tirer profit.

Le grand problème du gouvernement baathiste fut la question de l'union avec l'Egypte. Le Baath s'était opposé à Qassem essentiellement à propos de cette affaire. Dès la fin de février, une délégation se rendit au Caire. Le 8 mars, un autre coup de force militaire permit au Baath de prendre le pouvoir à Damas. Dès lors, l'union à trois paraissait possible. Des négociations s'engagèrent au Caire, qui aboutirent à un accord de principe le 17 avril. Mais le 18 juillet, une tentative

de coup d'Etat nassérien eut lieu à Damas, qui ruinait l'accord d'avril. Nasser encouragea l'opposition au Baath.

L'administration perdait encore de son efficacité, tandis que s'accentuait la lutte au sein du parti. Le 11 novembre, l'aile gauche du parti fut éliminée, le 14, l'aile droite. Finalement, le 18 novembre, Taher Yahia, avec l'accord de Aref, arrêta tous les membres des commandements national et régional du Baath et les renvoya à Damas.

La tentative du gouvernement baathiste en Irak, inaugurée le 8 février 1963, s'effondra au mois de novembre sans coup férir, le parti s'étant détruit lui-même. Ce n'est que très approximativement que l'on peut qualifier de nassérienne la période suivante, dominée par les frères Abd al-Salam et Abd al-Rahman Aref, de novembre 1963 à juillet 1968. Ces deux personnages, le second surtout, étaient dénués de capacités politiques. L'admiration qu'ils portaient à Nasser et le soutien qu'ils en reçurent ne pouvaient tenir lieu de ligne politique ; aussi vit-on se multiplier les à-coup et les revirements, au gré des regroupements toujours instables de factions d'officiers, dans une conjoncture arabe et internationale troublée. Ce désordre accrut l'anarchie administrative et généralisée, donna libre cours au développement de tous les services de renseignements étrangers, intéressés peu ou prou aux affaires irakiennes et éleva la corruption au rang de pratique ordinaire.

c) Les gouvernements Aref

En novembre 1963, Abd al-Salam Aref, fort de l'appui d'un groupe d'officiers modérés, se proclama maréchal et chargea Taher Yahia de former le gouvernement. Celui-ci, surtout composé d'officiers, était nettement sunnite et conservateur, se référant à la loi islamique et à l'héritage arabe. Les baathistes écartés et les dirigeants de Bagdad affichant leur sympathie pour Nasser, la voie de l'union paraissait de nouveau ouverte. En janvier 1964, Aref discuta longuement avec Nasser au Caire. Le *raïs* tenta de convaincre Aref de la nécessité, avant de procéder à l'union, de l'instauration du socialisme, de la mise en place dans les deux pays de structures politiques analogues, en particulier d'une Union socialiste arabe et d'un commandement militaire unifié. Aref prit alors une série de mesures destinées à mettre ce programme en œuvre.

Le 3 mai 1964 fut publiée une Constitution provisoire à

caractère présidentiel et à parti unique, calquée sur les constitutions égyptienne et yéménite.

Le 4 juillet fut décidée la création d'une Union socialiste arabe irakienne. Son principal animateur était Fuad al-Rikabi, un ancien militant baathiste qui avait participé à la création de la branche irakienne, puis était devenu nassérien. Enfin et surtout, le 14 juillet 1964 furent promulgués les cinq « décrets socialistes » comportant en particulier la nationalisation des banques et des grandes industries, l'établissement d'un organisme chargé du développement et du contrôle de l'économie socialiste, et l'obligation de distribuer un quart des bénéfices aux travailleurs. L'inspirateur de ces textes était Khair al-Din Hassib, gouverneur de la banque centrale, adepte d'un socialisme de type égyptien, et qui fut placé à la tête du nouvel organisme de contrôle économique.

Mais cette tentative ne fut pas menée de manière cohérente. Après une forte vague de renvois de fonctionnaires, d'arrestations et d'exécutions en septembre-octobre, visant particulièrement les baathistes (Saddam Hussain fut arrêté en octobre), le gouvernement de Taher Yahia promit en novembre plus de libéralisme politique, annonça en janvier un plan de cinq ans, libéra des prisonniers politiques en février. Mais les rapports avec les nassériens se détériorèrent. En juillet 1965, les ministres nassériens démissionnèrent ; le 16 septembre, le commandant de l'aviation Aref Abd al-Razaq échoua dans une tentative de coup de force pro-nassérien. Abd al-Salam Aref, qui était foncièrement conservateur, modifia du tout au tout sa position et nomma à la tête du gouvernement un juriste libéral et pro-occidental Abd al-Rahman al-Bazaz, qui se hâta de ramener l'Irak sur la voie du libéralisme économique, avec l'aide de son ministre des Finances, Shukri Saleh Zaki. Mais Aref, dont la popularité s'effondrait, trouva la mort dans un accident d'hélicoptère le 13 avril 1966. Entre les trois candidats à la succession, al-Bazaz, Abd al-Aziz al-Uqaili, un officier hostile à l'union, et le frère du président défunt, Abd al-Rahman Aref, la pression du Caire poussa le groupe dirigeant des officiers à choisir le dernier.

Toujours Premier ministre, Al-Bazaz poursuivit sa politique réactionnaire, se heurtant à l'hostilité croissante des officiers.

Pourtant, le 29 juin 1966, une seconde tentative de coup de force militaire de Aref Abd al-Razaq, à Mossul, échoua. Le 6 août 1966, Abd al-Rahman Aref se résolut à donner satisfaction aux officiers et confia le gouvernement à Naji Taleb,

membre comme Taher Yahia du groupe des officiers auteurs de la révolution du 14 juillet 1958, shiite et partisan modéré de l'Union. Il apparaissait difficile de gouverner l'Irak sans le soutien de l'armée et sans proclamer son attachement à l'unité arabe. Bien accueilli au Caire, ce nouveau gouvernement ne fit rien, occupé qu'il fut jusqu'à sa chute le 10 mai 1967 par le problème du conflit avec l'I.P.C. qui avait été déclenché par les nouveaux dirigeants syriens. Naji Taleb se borna à soutenir passivement les Syriens, ce qui ne rehaussa guère son prestige. Une intense lutte de factions divisait l'armée, opposant surtout les unionistes *(wahdawiyoun)* — nassériens et baathistes — et les « provincialistes » *(iqlimiyoun)* regroupés autour de Taher Yahia et al-Uqaili. Dans ces conditions, Aref décida de présider lui-même le gouvernement. Après la défaite de juin, le gouvernement revint à Taher Yahia, corrompu (« le voleur de Bagdad ») et impopulaire, malgré une politique extérieure de plus en plus anti-américaine et anti-anglaise.

Dans les affaires du pétrole, les partisans de la confrontation avec l'I.P.C. l'emportèrent sur ceux de la négociation.

Le 8 février 1964 avait été créée une compagnie nationale du pétrole irakienne (I.N.O.C.). Des négociations eurent lieu avec l'I.P.C. de mai 1964 à juin 1965 et aboutirent à un accord qui devait associer l'I.P.C. et l'I.N.O.C., mais cet accord resta lettre morte. En août 1967, l'I.N.O.C. fut réorganisée et autorisée à commencer l'exploitation ; des pourparlers furent entamés avec la France et l'U.R.S.S. Dès novembre 1967, une entente fut conclue entre l'I.N.O.C. et l'E.R.A.P., inaugurant un nouveau type d'accord, le contrat d'entreprise. Rendu public en février 1968, cet accord souleva un tollé général, la gauche y voyant une concession à l'impérialisme, les nationalistes une renonciation aux droits nationaux, la droite trouvant les termes du contrat trop peu favorables.

d) La situation kurde

Le problème kurde n'avait pas notablement évolué depuis 1963. A la chute de Qassem, Mustafa Barzani décréta le cessez-le-feu. Des négociations s'engagèrent avec le nouveau gouvernement et aboutirent à un accord le 10 mars. Mais Nasser s'opposait à toute autonomie réelle des Kurdes au sein d'une grande R.A.U. Une importante réunion kurde à Koisanjak envoya, le 22 mars, sept délégués à Bagdad pour négocier. Le 10 juin, les délégués furent arrêtés et une offensive très

violente déclenchée. Les communistes pourchassés et massacrés par les baathistes décidèrent de prendre les armes aux côtés des kurdes. Mais tandis que Barzani acceptait ce soutien, Talabani désarma et emprisonna les communistes dans les zones qu'il contrôlait. Une trêve fut proclamée par Aref le 10 février 1964. Barzani l'accepta et en profita pour traquer les partisans de Talabani, qui se réfugièrent en Iran et permirent ainsi à ce pays d'intervenir directement dans les affaires du Kurdistan irakien. Barzani constitua un « Conseil de la Révolution » et mit en place une administration kurde autonome. Talabani, rentré en Irak, rejoignit les forces gouvernementales, qui se lancèrent à nouveau à l'assaut en avril 1965, mais subirent de graves revers en mai 1966. D'où une nouvelle trêve en juin 1966. L'hostilité entre la direction traditionnelle de Barzani, soutenue à la fois par le P.C.I. et l'Iran, et le bureau politique du Parti démocratique du Kurdistan (Talabani), plus ou moins soutenu par le gouvernement et vigoureusement anticommuniste, se renforça.

e) Les partis

Depuis novembre 1963, l'activité des partis était officiellement interdite. Le Parti national démocrate de Kamil Chadirchi éleva la voix à plusieurs reprises pour demander l'instauration d'un système politique libéral et démocratique. Il perdit toute influence après la mort de son chef en 1968. Le P.C.I. avait été la principale cible de la garde nationale baathiste (cinq à dix mille assassinats) ; il continua d'être visé par tous les gouvernements ultérieurs. Il décida de rejoindre la lutte armée des Kurdes de Barzani, mais celui-ci fit preuve d'une grande méfiance à l'égard des communistes et cette alliance boiteuse n'eut aucun effet positif. Le traumatisme de juin 1967, combiné aux répercussions de la crise du mouvement communiste international, sema la division et provoqua la scission entre une fraction « du comité central » (orthodoxe) et une fraction « de la direction centrale » (antisoviétique). En septembre 1967, le 3e congrès du P.C.I. orthodoxe déclara « le recours à la violence indispensable », justifiant donc les combats dans le Nord, tandis que plusieurs membres de la direction centrale (Aziz al-Haj, Khaled Zaki, Ibrahim al-Alawi) choisirent la zone la plus déshéritée d'Irak, les marais du Sud, pour y organiser une guérilla de type castriste. De fait, renforcés par des militants d'extrême-gauche évadés du

bagne de Nassiriya, ils parvinrent à y constituer quelques groupes à la fin de 1967.

La situation du Baath était encore plus complexe. En novembre 1963 se déroulèrent en effet trois coups de force successifs : le 11 novembre, des officiers en armes éliminèrent l'aile gauche lors d'une réunion du commandement régional, alors même que cette aile gauche y était majoritaire ; le 14 novembre, lors d'une réunion jointe des commandements national (Aflaq) et régional, l'aile droite (Kazim Jawad, Taleb Shabib) fut éliminée à son tour ; enfin, le 18 novembre, Taher Yahia, baathiste lui-même, arrêta les membres des deux commandements et les renvoya à Damas. Les baathistes étaient profondément divisés tant vis-à-vis de la religion que vis-à-vis du socialisme. Durant les mois de gouvernement, les diverses fractions du parti recrutèrent n'importe qui pour tenter de se renforcer numériquement, si bien qu'après le 14 novembre, il était en fait difficile de savoir ce que signifiait exactement être baathiste, et qui l'était. Dans ces conditions de nombreux officiers, qui s'avérèrent par la suite fidèles au parti, restèrent en place.

Cependant, le 7e congrès national tenu à Damas en février 1964 tenta de rétablir une « légitimité » baathiste et l'activité clandestine des civils du parti reprit. Mais le coup de force du commandement régional syrien (Nur al-Din Atassi, Salah Jadid, Hafez al-Assad) contre le commandement national, le 23 février 1966, vint compliquer à nouveau la situation. Les nouveaux dirigeants syriens adoptèrent une ligne dure résolument socialiste et nationaliste. D'où une nouvelle scission dans les rangs des baathistes irakiens. Une partie d'entre eux se rangèrent derrière les Syriens et bénéficièrent plus ou moins des rapports cordiaux entre Damas et Bagdad, surtout au moment de l'affaire de l'I.P.C. Ces prosyriens se rapprochèrent de Talabani et cherchèrent également à coopérer avec les communistes. Cependant, les baathistes « orthodoxes » réussirent de leur côté à tenir un congrès national en septembre 1966 et élirent une nouvelle direction.

Enfin, le 9e congrès national « orthodoxe » se tint en février 1968, mettant fortement l'accent sur la nécessité d'une politique de Front national et marquant ainsi l'évolution des chefs historiques (Aflaq, Bitar) vers des positions plus à gauche, le lien profond entre nationalisme et socialisme leur apparaissant de plus en plus clairement.

f) La situation en 1968

Au total, la situation au début de 1968 était lourde d'incertitudes. Au nord dominait Barzani, soutenu par l'Iran, plus ou moins en coopération avec les communistes, mais en rivalité violente avec Talabani. Malgré les interdictions, de nombreux groupes clandestins cherchaient à tirer parti du mécontentement général dû à la fois à la défaite de juin, à la corruption et à l'inefficacité de l'administration et des dirigeants et à la misère toujours écrasante des paysans et d'une partie de la population des villes : les deux groupes communistes, les deux groupes baathistes, mais également divers mouvements se réclamant du nationalisme ainsi qu'une organisation confessionnelle, le Parti fatémiste, ouvertement shiite et anti-sunnite, soutenu lui aussi par l'Iran.

Seuls, les officiers disposaient d'une force réelle, mais ils paraissaient plus préoccupés par leurs luttes intestines et leurs affaires personnelles que par les problèmes de l'Etat. Au début de 1968, la chronique fut défrayée par l'affaire de l'hippodrome. Les frères Aref, affichant leur attachement à l'Islam et reprenant la vieille tradition des gouverneurs turcs, consacraient des sommes très importantes à la construction de mosquées ; l'Islam interdisant les jeux d'argent, ils avaient fait fermer l'hippodrome de Bagdad. Or, un groupe d'officiers supérieurs, appartenant à la tribu des Jumaila et possédant des haras dans la région de Faluja réputée pour avoir les plus beaux coursiers arabes, exigea la réouverture de l'hippodrome. Abd al-Rahman Aref céda, provoquant bien sûr le mécontentement dans d'autres groupes.

Le 16 avril 1968, treize officiers nationalistes remirent au président Aref une pétition exigeant la libre élection d'une assemblée représentative. Parmi eux, Ahmad Hassan al-Bakr, Saleh Mahdi Ammash, Hardan al-Takriti. N'ayant pas été inquiétés, mais n'ayant pas non plus reçu de réponse, les dirigeants baathistes décidèrent de passer à l'action. Une des dernières mesures d'Aref fut d'augmenter les impôts.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE III

LE BAATH AU POUVOIR

Depuis juillet 1968, l'Irak est de toute évidence entré dans une phase nouvelle et décisive de son histoire. Mais l'atmosphère pesante de secret qui entoure la vie politique irakienne favorise la diffusion permanente de rumeurs, invérifiables et d'origine non décelable, qui rendent très aléatoire l'interprétation des fréquents changements de titulaires des postes importants dans le parti et dans l'Etat ; d'autant que, comme dans la plupart des pays arabes, beaucoup d'hommes politiques sont souvent pris entre leur appartenance à un clan, sinon à une tribu, et un engagement idéologique individuel parfois ondoyant. On ne saurait cependant se borner à la simple énumération des nominations, des exécutions et des assassinats, ni à la citation textuelle des déclarations officielles irakiennes ou des commentaires, généralement malveillants et toujours sujets à caution, de la presse occidentale. Comprendre la logique interne de l'évolution de ces dix dernières années suppose donc absolument un effort spécifique pour s'arracher de la surface des événements, écarter les clichés hostiles tant de la presse occidentale que de beaucoup d'intellectuels arabes et essayer plus que jamais de mettre en rapport les conjonctures politiques — intérieure et extérieure —, économique et surtout sociale : l'actualité irakienne n'a pas cessé durant cette période d'être dominée par deux questions vitales, celle du pétrole et celle du Kurdistan ; or le problème central, clé de tout le reste, est celui du rapport, au sein de la société irakienne, entre un certain type de pouvoir et les formes du développement économique.

A la réflexion, on est frappé par le caractère extrêmement méthodique de la ligne politique suivie depuis 1968, ligne sous-tendue par la préoccupation de résoudre les difficultés une par une, dans un ordre cohérent, en concluant au fur et à mesure toutes les alliances tactiques nécessaires à sa bonne réalisation. L'inspirateur principal de cette ligne et de ces méthodes semble bien être celui que la presse appelle l'homme fort de l'Irak, et que nous qualifierions volontiers de Robespierre irakien, Saddam Hussain.

Depuis 1968, on peut, en gros, distinguer trois étapes. De juillet 1968 jusqu'au début de 1970, les efforts visèrent surtout à constituer un parti nombreux, solide et discipliné, à installer ses membres dans tous les postes importants de l'appareil d'Etat et à éliminer, par une violence en partie destinée à impressionner la population, les divers groupes réactionnaires susceptibles de contester ce nouvel ordre politique. Dans un second temps, du début de 1970 à la fin de 1973, le Baath s'appliqua simultanément à résoudre la question du pétrole par la nationalisation et à mener à bien une réforme agraire vigoureuse, en s'appuyant pour cela sur l'U.R.S.S. à l'extérieur et sur un Front national progressiste à l'intérieur. Dans une troisième phase, de 1974 à 1977, on assista à la fois à la liquidation de l'aspect militaire du problème kurde, grâce à l'alliance avec l'Iran, et à un démarrage économique, pensé et cohérent, grâce à un appel massif à la technologie occidentale. Il est sans doute encore trop tôt pour présager ce que seront les aspects principaux de l'étape qui débute. Toutefois, divers indices permettent de penser que l'Irak, s'orientant vers une alliance avec l'Arabie Saoudite, va tenter de mettre en place une politique de front uni arabe dans le Golfe, à des fins économiques et idéologiques. Par ailleurs, de nouveaux développements des affaires kurdes ne sont pas à exclure.

1. *1968-1970. — L'INSTALLATION DU BAATH*

Le coup de force du 17 juillet 1968, à la différence des précédents, fut préparé en étroite collaboration par les civils et les militaires. Ahmad Hassan al-Bakr, un des vétérans du parti, y joua sans doute un grand rôle. Le coup de maître des conjurés fut d'obtenir la collaboration du chef de la garde présidentielle, Ibrahim Daoud. Toutefois, celui-ci associa de son propre chef à l'affaire Abd al-Razaq al-Nayef, adjoint du

directeur du service de renseignements au ministère de la Défense. Les baathistes se virent contraints d'accepter sa participation, tout en se promettant de l'éliminer au plus tôt. La prise du pouvoir s'effectua sans combat. Ahmad Hassan al-Bakr devint président de la République, cependant que Abd al-Razaq al-Nayef était nommé Premier ministre le lendemain, avec Ibrahim Daoud au ministère de la Défense, Nasser al-Hani aux Affaires étrangères, Saleh Kubah aux Finances, Saleh Mahdi Ammash à l'Intérieur. Les observateurs virent là une alliance entre la droite modérée du Baath (Bakr) et de jeunes officiers (Nayef). Vingt-six personnes furent arrêtées sous le chef de corruption et Aref expulsé. Nasser al-Hani fit des déclarations apaisantes à l'égard des puissances occidentales.

Le 30 juillet dans l'après-midi, alors qu'Ibrahim Daoud se trouvait en Jordanie, Abd al-Razaq al-Nayef fut arrêté à l'intérieur du palais présidentiel, tandis que la 10e division blindée de Hamad Shehab prenait position dans Bagdad. Nayef fut nommé ambassadeur et un nouveau gouvernement mis en place. Ahmad Hassan al-Bakr prit lui-même la présidence du Conseil, s'entourant de deux vice-présidents : Saleh Mahdi Ammash confirmé dans sa fonction de ministre de l'Intérieur, et Hardan Abd al-Ghaafar al-Takriti, chargé du ministère de la Défense. Aux Affaires étrangères fut nommé Abd al-Karim Abd al-Satar al-Shaikhli et aux Finances Amin Abd al-Karim. Immédiatement un millier de prisonniers, surtout des communistes, furent libérés, le bagne de Naar al-Salman fermé, les déserteurs amnistiés, les impôts abaissés. Le président al-Bakr tenta dans les premiers jours d'août une ouverture vers la gauche et vers les Kurdes, proposant un Front national. Deux Kurdes, Ihsan Shirzadi et Mohsen Dizayi, furent nommés ministres au début d'août, mais n'entrèrent pas effectivement en fonction. Le P.C.I. orthodoxe, très méfiant, déclina l'offre, de même que la déclinèrent diverses personnalités indépendantes : Abdallah Abbas du Parti national démocrate ou Abd al-Wahab Mahmud, ancien ambassadeur à Moscou sous Qassem.

Le 26 août, l'Union socialiste arabe fut dissoute. A la fin de septembre, l'université al-Hikmat, tenue par des jésuites américains, fut fermée, un groupe d'une centaine de personnes, dirigées par Abd al-Ghani al-Rawi. accusées d'être « royalistes » et soutenues par l'Iran, fut arrêté ; la filiale irakienne de Coca-cola nationalisée, son P.D.G. tué en prison. Le 14 novembre, le cadavre de Nasser al-Hani fut retrouvé dans la banlieue de Bagdad ; son enterrement eut lieu en présence des

membres du gouvernement. Taher Yahia, Abd al-Aziz al-Uqaili furent également arrêtés ; la réputation du nouveau gouvernement commença à se détériorer à l'extérieur, les accusations d'arrestations arbitraires, de tortures et d'assassinats devenant de plus en plus fréquentes. En novembre, divers affrontements se déroulèrent à Bagdad entre baathistes et communistes ; des baathistes furent abattus ainsi que des ouvriers communistes en grève. A la fin de 1968, le président du P.C.I., Duwad Shaker, était en prison. Une milice baathiste, dénommée *Jihaz al-Hanin* (appareil de la passion), ou « brassards verts », fut organisée, semble-t-il, par Saleh al-Saadi et Saddam Hussain.

Le 14 décembre fut institué un tribunal spécial chargé de juger les membres de divers réseaux d'espionnage ; et le 17 décembre apparurent à la télévision des Irakiens s'accusant d'avoir travaillé pour Israël. La première série d'exécutions eut lieu le 27 janvier 1969 ; onze condamnés, dont neuf juifs, furent pendus à Bagdad et leurs cadavres accrochés à des potences sur la place de Bab Chargui ; quatre autres furent pendus à Basra. Cette exécution, peu appréciée dans les capitales arabes, suscita l'hystérie de la presse occidentale et donna lieu à une vaste campagne sioniste et anti-arabe.

Le 7e congrès régional du Baath se déroula au début de 1969. Le 4 février, le Président al-Bakr renouvela dans un discours son appel aux forces de gauche et annonça la libération des prisonniers politiques, sans résultats apparents. Le régime paraissait alors très isolé. Les rapports avec Damas étaient tendus, du fait de l'hostilité profonde des deux directions baathistes ; les rapports avec le Caire n'étaient guère meilleurs, puisque Aref jouissait du soutien de Nasser. Dans ces conditions, l'Iran, sans doute poussé par les Etats-Unis, soutenant l'opposition shiite et réactionnaire en Iraq, dénonça le 19 avril 1969 le traité de 1937 sur le Shatt al-Arab ; les deux pays concentrèrent des troupes à la frontière.

L'Irak réagit en opérant une ouverture en direction des pays socialistes : en mai 1969, l'Irak fut le premier pays non socialiste à reconnaître la R.D.A. ; un poste de ministre fut confié à Aziz Sharif, ancien président du Mouvement de la paix en Irak, très lié au P.C.I., aux Kurdes et à l'U.R.S.S. Le 21 juin, un premier accord pétrolier fut conclu avec l'U.R.S.S., suivi de divers autres accords économiques en juillet et août.

Par ailleurs, la série des arrestations, des procès et des

exécutions ne se ralentit pas, atteignant aussi, semble-t-il, divers milieux progressistes.

Le 20 février, huit personnes furent exécutées, quatre le 14 avril, quinze le 25 août, accusées d'espionnage au profit d'Israël et de la C.I.A. Il y a lieu de penser que ces procès n'étaient que l'aspect extérieur d'un très important mouvement de renforcement du Baath et de l'appareil d'Etat. Le 18 novembre fut annoncée la libération de cent cinquante personnes arrêtées en septembre, en même temps que la liste des quinze membres du nouveau Conseil de Commandement de la Révolution (C.C.R.) ; Ahmad Hassan al-Bakr, président ; Saddam Hussain, vice-président ; Hardan al-Takriti ; Saleh Mahdi Ammash ; Hamad Shehab ; Saadoun Ghaidan ; Abd al-Karim Shaikhli ; Abdallah Saloum al-Samarai ; Izat Mustafa ; Shafiq al-Kamali : Abd al-Khalek al-Samarai ; Salah Umar Ali ; Izat al-Duri ; Murtada Abd al-Baqi ; Taha al-Jazrawi. Cette liste faisait apparaître pour la première fois Saddam Hussain à un poste-clé de l'Etat et marquait l'arrivée en force des civils.

Le 21 janvier 1970, un groupe d'officiers tenta de réaliser un coup de force visant à éliminer al-Bakr et son entourage. Cette tentative fit lamentablement fiasco, mais permit d'écarter un peu plus les militaires du pouvoir : une trentaine de personnes, accusées de complot et de connivence avec l'Iran et la C.I.A., furent exécutées. Le chef de ce groupe était sans doute encore Abd al-Ghani al-Rawi, réfugié en Iran. L'ambassadeur d'Iran à Bagdad fut expulsé. Une tentative de médiation turque entre Bagdad et Téhéran échoua en février 1970. Du 17 au 25 février 1970 se déroula à Bagdad le 10e congrès national du Baath, qui manifesta la volonté d'améliorer les rapports avec Damas, le groupe Atassi-Jedid ayant perdu du terrain depuis février 1969 devant le général Hafez al-Assad, nettement plus modéré et partisan d'un rapprochement avec l'Irak. Le congrès réitéra son attachement à une politique de Front national ; aucun militaire n'y participa.

2. *LA PERIODE 1970-1973*

Ce congrès marqua en fait un tournant dans l'évolution politique de l'Irak ; il venait après une période de remise en ordre intérieur et l'échec du complot de janvier, et avant une importante série de mesures touchant d'une part les Kurdes,

d'autre part les communistes, en vue de modifications sociales et économiques importantes.

a) L'accord du 11 mars 1970 au Kurdistan

Dans le courant de 1969, des affrontements graves s'étaient produits au Kurdistan, mais des pourparlers furent engagés entre le gouvernement et Barzani par l'intermédiaire de Aziz Sharif et aboutirent à un accord en 15 points, rendu public par le C.C.R. le 11 mars 1970. Cet accord prévoyait notamment l'usage de la langue kurde dans les écoles, la presse, l'administration ; la possibilité pour les Kurdes de former leurs associations ; l'inscription dans la Constitution de l'existence de deux nationalités en Irak ; l'autonomie interne du Kurdistan et la participation des Kurdes au pouvoir législatif en proportion de leur nombre ; la nomination d'un Kurde à la vice-présidence de la République ; l'application au Kurdistan de la réforme agraire et d'un plan spécial de développement. En contrepartie, les Kurdes s'engageaient à remettre leurs armes lourdes et à cesser leurs émissions de radio. Les premières clauses furent rapidement appliquées. Un remaniement ministériel très important eut lieu à la fin mars et au début d'avril. Cinq Kurdes entrèrent au gouvernement : Ihsan Shirzadi, Muhammad Mahmud Abd al-Rahman, Nafez Jalal, Nouri Shawish, Salah al-Youssufi ; en revanche, Saleh Mahdi Ammash et Hardan al-Takriti, probablement hostiles à l'accord, perdirent leurs fonctions ministérielles et furent nommés vice-présidents de la République. Cinq autres ministres perdirent leur poste. La Défense fut confiée à Hamad Shehab, l'Intérieur à Saadun Ghaidan, l'Industrie à Taha al-Jazrawi, l'Agriculture à Izat al-Duri, le Travail et les Affaires sociales à Murtada Abd al-Baqi. Entrèrent ainsi au gouvernement plusieurs personnes qui faisaient parti du C.C.R. depuis novembre 1969.

Le 9 mai commença à paraître à Bagdad *Al-Taakhi*, l'organe du P.D.K., qui fut pendant plusieurs années le seul journal non officiel autorisé, très ouvertement critique vis-à-vis du gouvernement. Peu de temps après, l'émetteur de radio-diffusion de l'armée irakienne fut confié à des civils et devint la « Voix des masses » *(Sawt al-Jamahir)*. Le 16 juillet 1970 fut promulguée la nouvelle Constitution provisoire de l'Irak ; l'article 5 stipule : « Le peuple irakien est formé de deux nationalités principales : la nationalité arabe et la nationalité kurde » *(al-Qawmiya al-arabiya wal-Qawmiya al-kurdiya)*. Cet

accord fut accueilli avec un immense soulagement dans tout l'Irak et avec satisfaction dans la plupart des capitales arabes, notamment au Caire. Toutefois, le congrès du P.D.K., réuni à Nao-Perdan en juillet, désigna le Secrétaire général du parti, muhammad Habib Karim, pour être vice-président de la République, proposition que Bagdad rejeta en octobre, affirmant que Muhamad Habib était trop étroitement lié aux Iraniens.

Par ailleurs, à partir de mars 1970, débuta une campagne anticommuniste d'intimidation et d'assassinats, dont une des premières victimes fut Muhamad Ahmad al-Khudari. Cette campagne terroriste fut menée pendant plusieurs mois selon un schéma identique : des membres de la Sûreté, en civil, kidnappaient individuellement tel ou tel militant connu et influent et, selon son rang et son importance, tentaient de lui faire abandonner son parti, éventuellement contre des postes intéressants (moyennant dans ce cas une autocritique télévisée), ou bien le torturaient à mort, après avoir tenté d'en obtenir le maximum de renseignements. Dès mars 1970, *Tariq al-Shaab,* l'organe clandestin du P.C.I. dénonçait vigoureusement le procédé, tout en accordant un soutien de principe au gouvernement contre les officiers réactionnaires. Le congrès clandestin du P.C.I. tenu en septembre 1970 dénonça à nouveau la terreur anticommuniste exercée par la Sûreté, demandant que soient créées les conditions nécessaires pour la constitution d'un véritable Front national. Cette terreur clandestine, niée officiellement, n'empêcha pas Saddam Hussain de se rendre à Moscou en août 1970. A cette occasion d'ailleurs, il apparut que des divergences importantes subsistaient entre les deux pays, notamment au sujet du règlement de paix du Proche-Orient. Un centre culturel soviétique fut alors ouvert à Bagdad.

b) La réforme agraire de 1970

Dans le secteur agraire, la situation en 1968 était catastrophique ; la réforme agraire de 1958 n'avait eu que des effets limités. Les confiscations étaient restées bien en deçà du total prévu ; plus de la moitié des terres confisquées n'avaient pas été redistribuées et se trouvaient en friche. Le 20 mai 1969, une première série de mesures supprima les indemnités aux anciens propriétaires et leur ôta le droit de choisir les terres qu'ils voulaient garder. Le 30 mai 1970 fut promulguée une nouvelle loi de réforme agraire qui abaissait les plafonds de

propriété en les modulant selon le type de terrain et abaissait également la taille des terrains redistribués : le nombre de bénéficiaires augmenta ainsi dans des proportions considérables. 1970 fut également la première année du nouveau plan quinquennal de développement. En 1970 fut promulguée une nouvelle loi du travail et en 1971 une loi sur le Sécurité sociale. Les orientations nettement dirigistes du nouveau régime, la lutte vigoureuse qu'il engageait contre la corruption et la bourgeoisie compradore n'allaient d'ailleurs pas sans rencontrer des résistances parfois assez vives.

e) Septembre 1970 : non-intervention en Jordanie

C'est sans doute en tenant compte de sa relative faiblesse intérieure que l'Irak baathiste refusa d'intervenir en Jordanie en septembre 1970. Un contingent irakien important se trouvait pourtant dans le nord de la Jordanie au moment des affrontements entre les Palestiniens et les bédouins du roi Hussain. Le général Hardan al-Takriti se rendit alors à la base irakienne de Rafraq, sans que l'objet de ce déplacement apparût clairement. Le 16 octobre suivant, Hardan al-Takriti fut démis de ses fonctions et exilé. Au même moment, Michel Aflaq quitta l'Irak pour marquer sa désapprobation devant la non-intervention irakienne aux côtés des Palestiniens. Diverses hypothèses contradictoires furent émises pour expliquer ces remous. Il semble que Hardan al-Takriti, comme Ammash et quelques autres officiers, représentait une tendance nationaliste agressive, favorable à la confrontation militaire immédiate aussi bien avec les Kurdes qu'avec Israël, tandis que Saddam Hussain considérait comme prioritaire le renforcement politique et économique de l'Irak avant tout affrontement militaire d'envergure ; ce qui d'ailleurs ne signifiait pas nécessairement une divergence foncière sur les objectifs à atteindre.

Le 13 novembre 1970, Yahia, al-Bazaz, al-Uqaili furent libérés. Le 7 décembre, Idris, fils de Mustafa Barzani, échappa à une tentative d'assassinat.

Les mouvements et les tendances apparus en 1970 se confirmèrent et s'accentuèrent en 1971. Les principaux partisans d'interventions militaires furent éliminés : Hardan al-Takriti fut abattu à Kuwait le 30 mars 1971, un important groupe d'officiers arrêté en juillet ; le 17 septembre, on annonça la découverte d'un complot britannique visant à installer

à Bagdad des membres de la fraction syrienne du Baath ; le 28 septembre, Saleh Mahdi Ammash fut nomme ambassadeur à Moscou, Abd al-Karim al-Shaikhli ambassadeur auprès de l'O.N.U.

En sens inverse, la campagne anticommuniste s'accentua, mêlant toujours de manière sournoise et sélective le chantage, l'intimidation, les tortures et les assassinats. En janvier 1971, le comité préparatoire pour les élections syndicales irakiennes, animé par des communistes, se retira de la compétition, dénonçant la terreur, les violences et les tortures dont ses membres étaient l'objet et déniant par avance toute validité à des élections préfabriquées. En juin 1971, le comité central du P.C.I. communiqua à la presse une liste de 410 disparus, citant notamment Kazem al-Jassem, Aziz Hamid, Majed al-Abashi, indiquant d'ailleurs que d'autres mouvements progressistes étaient également visés : le Mouvement socialiste arabe, le Parti socialiste arabe du travail, le Baath pro-syrien, le P.N.D. Le 8 juin, 120 personnes, qui avaient adressé au président al-Bakr une lettre protestant à la fois contre la terreur et la politique économique, furent arrêtées. Considérée rétrospectivement, en particulier au vue des négociations que Saddam Hussain entreprit personnellement avec le P.C.I. à la fin de 1971 et qui aboutirent finalement en 1973 à la participation du P.C.I. à un Front national progressiste, cette campagne semble avoir été surtout destinée à affaiblir le P.C.I. en lui faisant perdre de son influence, de sa combativité et de sa capacité d'initiative autonome, de manière à pouvoir l'intégrer en position dominée.

En septembre 1971, une grave affaire d'empoisonnement au mercure provoqua une véritable hécatombe. Les autorités irakiennes, sans doute dans le double dessein d'augmenter la production céréalière et de renforcer le prestige du Baath dans les campagnes, décidèrent une distribution massive et gratuite de semences. Près de 100 000 tonnes de grains traités au mercure arrivèrent à Basra et furent distribués dans tout l'Irak, surtout le Centre et le Nord. Malgré des précautions très sérieuses (mises en garde verbales, têtes de mort sur les sacs), de nombreux paysans donnèrent des grains à leur bétail, puis, ne constatant aucun trouble au bout de quelques jours, en consommèrent eux-mêmes. Mais, après deux ou trois semaines, beaucoup de bêtes moururent et probablement plusieurs centaines de personnes. Quelques observateurs remarquèrent

qu'une telle catastrophe était déjà survenue en 1956 et en 1960, mais que, depuis, tous les fonctionnaires en place à cette époque ayant été « épurés », le souvenir de ces fâcheuses expériences avait disparu.

Ces mesures intérieures n'empêchèrent pas un renforcement des rapports avec l'U.R.S.S., dont la position au Proche-Orient s'affaiblissait depuis la mort de Nasser en septembre 1970. Le 8 avril 1971, l'U.R.S.S. décida d'accorder à l'Irak un prêt de 80 millions de dinars pour la réalisation de plusieurs projets : raffinerie de pétrole à Mossul, oléoduc Bagdad-Basra, centrales électriques à Dukan et Darbandikhan. En juin 1971, Vladimir Novikov, vice-président du Conseil soviétique, se rendit à Bagdad, à la fois pour débattre des problèmes de la paix au Proche-Orient et pour signer un protocole de coopération prévoyant la livraison de fortes quantités d'équipements pétroliers et la participation de l'U.R.S.S. à l'aménagement du lac Tharthar.

La question kurde ne connut pas d'évolution notable en 1971. De nombreuses mesures favorables aux Kurdes, prévues par l'accord du 11 mars 1970, furent appliquées (langue, enseignement). Cependant, Barzani et le P.D.K. se plaignirent vigoureusement de multiples mesures d'arabisation prises dans des zones à population mêlée. Le 29 septembre 1971, Barzani échappa à un attentat qu'il attribua à la Sûreté irakienne.

C'est dans ces conditions — modus vivendi avec les Kurdes, intimidation des communistes et rapprochement avec l'U.R.S.S., élimination de la fraction militaire agressive du Baath irakien —, que le président al-Bakr, dans un discours radio-télévisé le 15 novembre 1971, lança un appel solennel à la formation d'un Front national des partis progressistes. Saddam Hussain, qui apparaissait de plus en plus comme l'homme fort et qui avait fait sa première longue intervention à la télévision en février 1971 à propos du développement économique et de l'élévation du niveau de vie, engagea des pourparlers secrets avec le P.C.I. qui fit connaître son accord au début de décembre ; le P.N.D. accepta quelques jours plus tard.

Le 30 novembre, l'Iran occupa les deux îles Tumb et Abu Mussa à l'entrée du Golfe. La tension monta rapidement. Le 3 décembre, l'Irak rompit ses relations avec l'Iran ainsi qu'avec la Grande-Bretagne et expulsa d'Irak de nombreux ressortissants iraniens.

Le 18 décembre 1971, Fuad al-Rikabi, ancien leader baathis-

te, devenu responsable de l'Union socialiste arabe irakienne, fut tué dans sa prison. Le 18 février 1972, Abd al-Razaq al-Nayef échappait à une tentative d'assassinat à Londres (où il fut finalement assassiné le 9 juillet 1978). Au même moment, de nombreux prisonniers communistes furent relâchés, à l'exception d'une cinquantaine d'officiers.

d) Le traité avec l'U.R.S.S.

Le 10 février, Saddam Hussain se rendit pour la seconde fois à Moscou. Le 7 avril 1972, jour de la fête du Baath, Alexis Kossyguine assista à la mise en production du champ pétrolifère de Rumaila-Nord. Le 9 avril, il signa avec Ahmad Hassan al-Bakr un traité d'amitié et de coopération. Les négociations avaient été menées par Alexis Kossyguine, Valentin Chachine, ministre soviétique du Pétrole, Saddam Hussain et ses proches : Taha al-Jazrawi, ministre de l'Industrie, Saadun Hamadi, ministre du Pétrole, Murtada Abd al-Baqi, ministre des Affaires étrangères. Ce traité prévoyait un accroissement rapide de la coopération dans la plupart des domaines économiques et culturels, et spécialement celui du pétrole, ainsi qu'un renforcement des capacités défensives de l'Irak. Aucune mention n'était faite du caractère socialiste de l'Irak ni de la crise du Proche-Orient. La Libye réagit vivement et rappela son ambassadeur. L'Egypte et la Syrie feignirent d'ignorer le traité. Toutefois, les rapports syro-irakiens connurent une relative amélioration dans la seconde moitié de 1972. Les conditions générales de part et d'autre paraissaient en effet appeler un rapprochement : direction baathiste avec Front national, socialisme mitigé, éloignement des chefs historiques tant de Damas que de Bagdad. Pourtant les affaires du pétrole, de l'Euphrate, du Liban ne devaient pas tarder à envenimer à nouveau les rapports entre deux régimes frères dont les évolutions furent d'ailleurs de plus en plus nettement divergentes.

e) La nationalisation de l'I.P.C.

72

Le 14 mai 1972, un remaniement ministériel fit entrer au gouvernement deux communistes, Mukaram Talabani (Irrigation) et Amir Abdallah (ministre d'Etat), et deux « nationalistes », Hirsham Shawi (Enseignement supérieur et Recherche scientifique) et Nizar Tabaqchali (ministre d'Etat). Renforcé ainsi tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le Baath annonça le 1er juin 1972 la nationalisation de l'I.P.C. Des contacts entre

le gouvernement et l'I.P.C. avaient eu lieu dans l'été 1970, sans succès. Les négociations reprirent à la fin de 1971. L'I.P.C., sentant cette fois le gouvernement irakien beaucoup plus assuré, tenta d'utiliser l'arme financière en réduisant très fortement l'exploitation du pétrole irakien. Pourtant la nationalisation n'entraîna pas de secousse économique excessive. En effet, elle ne touchait pas la B.P.C. *(Basra petroleum company)* qui était une filiale de l'I.P.C. : les grandes sociétés pétrolières ne pouvaient donc adopter une attitude extrême sans risquer de voir la B.P.C. leur échapper également. Le soin que mirent les dirigeants irakiens à réserver un traitement particulier aux intérêts français leur permit d'obtenir le soutien de la France dans cette conjoncture délicate. Pour faire face aux problèmes techniques, l'Irak signa le 6 août 1972 un contrat avec la compagnie pétrolière brésilienne *Braspetro,* pour l'exploration de 7 900 km².

Cependant, l'aide principale vint de l'U.R.S.S. Le lendemain de la nationalisation, le 2 juin, le ministre des Affaires étrangères, Murtada Abd al-Baqi se rendit à Moscou. Le 7 juin, un accord fut signé prévoyant l'envoi en Irak d'un nombre important de techniciens en matière de pétrole. Le 5 septembre, le ministre de l'Industrie, Taha al-Jazrawi, signa un nouvel accord pour la fourniture à l'Irak de biens d'équipement d'une valeur de 30 millions de roubles, en échange de pétrole irakien. L'Irak manifesta même l'intention d'adhérer au *COMECON.* Le 14 septembre, le président Ahmad Hassan al-Bakr effectua son premier voyage officiel à l'étranger en se rendant à Moscou.

Barzani, qui échappa à un second attentat le 16 juillet 1972, ne trouva pas la nationalisation à son goût. En juillet, divers accrochages furent signalés dans le Nord ; le Baath accusa le P.D.K. de recevoir des armes lourdes de l'Iran. Pendant plusieurs mois se déchaîna une violente polémique sur le respect ou la violation de l'accord du 11 mars 1970.

Les compagnies pétrolières, se sentant en position de faiblesse relative, signèrent finalement un accord le 28 février 1973 ; les termes principaux de cet accord prévoyaient le paiement par les compagnies de 141 millions de livres sterling en réglement d'arriérés d'impôts, ainsi que l'augmentation rapide de la production de la B.P.C. ; l'Irak livrait 15 millions de tonnes de brut en dédommagement. Cet accord, considéré comme une victoire importante, fut accompagné d'un renforcement des liens avec l'U.R.S.S. et le P.C.I. Saddam Hussain

fit un nouveau voyage à Moscou du 21 au 24 mars 1973. Le 3 avril, Bagdad reçut la visite du commandant de la flotte soviétique ; le 28 avril fut conclu un nouvel accord d'exploitation pétrolière. A la fin du mois de juin, le président al-Bakr se rendit en Pologne.

f) Le complot de Kazar et la constitution du Front national progressiste

Le jour de son retour, le 30 juin, le chef de la Sûreté, Nazem Kazar, tenta d'abattre les principaux dirigeants du pays. Dans la matinée, il réussit à s'emparer par la ruse de Hamad Shehab, ministre de la Défense, et de Saadun Ghaidan, ministre de l'Intérieur. Des tireurs furent postés à l'aéroport, qui devaient abattre al-Bakr à sa descente d'avion. Mais dans la journée, Saddam Hussain s'aperçut de quelque chose d'anormal, mobilisa la milice du Baath, fit cerner l'aéroport et retarder l'arrivée du président. Kazar, sentant son plan échouer, s'enfuit en direction de l'Iran avec ses deux otages. Il fut rattrapé, mais eut le temps d'abattre Shehab et de blesser Ghaidan. Deux cent cinquante officiers et sous-officiers furent arrêtés. Le procès de Kazar fut mené par Izat al-Duri. Le 7 juillet, Kazar et trente-quatre de ses complices furent exécutés.

Les dessous de ce complot sont restés très obscurs. D'aucuns ont affirmé que Shaikhli et Ammash y étaient mêlés. Parmi les personnes exécutées figurait Muhammad Fadel, membre de la direction régionale du parti. Abd al-Khalek al-Samaraï, membre du C.C.R., condamné à mort, fut grâcié in extremis. Il est encore en prison. Or ces deux hommes passaient pour représenter un courant « de gauche » au sein du Baath irakien. Kazar, semble-t-il, en tant que chef de la Sûreté, dépendait directement et exclusivement de Saddam Hussain. Tous ces éléments pouvaient donc permettre au courant « droitier » du Baath de se renforcer, en profitant du désarroi et de la colère des militants. C'est probablement pour couper court à ce risque que Saddam Hussain prit l'initiative de quelques concessions au P.C.I. qui permirent la création officielle du Front national progressiste le 17 juillet 1973, date coïncidant avec le cinquième anniversaire de la prise du pouvoir.

Le 8 juillet fut promulgué par le C.C.R. un important amendement à la Constitution provisoire.

Cet amendement donne des précisions sur les pouvoirs du président de la République, les rapports entre le C.C.R.

et la future Assemblée nationale, et, surtout, fait apparaître officiellement l'existence et le rôle du Conseil des ministres. Le P.C.I. obtint également la disparition de deux phrases du pacte d'action nationale : l'une prônant la destruction de l'entité sioniste, l'autre déclarant le Kurdistan partie intégrante de la patrie arabe. Le P.C.I. réclamait le renforcement de l'autorité du Conseil des ministres depuis qu'il y était représenté, mai 1972. Par ailleurs, défendant les thèses soviétiques, il ne partageait pas totalement les vues du Baath sur l'avenir de la Palestine et du Kurdistan. Après ces concessions, purement verbales, le pacte fut solennellement signé le 17 juillet par Ahmad Hassan al-Bakr et Aziz Muhammad, secrétaire du P.C.I.

La liquidation de Kazar permit de le rendre personnellement responsable de la plupart des disparitions, des tortures et des tentatives d'assasinat. La Sûreté fut effectivement réorganisée. Toutefois, en sens contraire, les centres culturels de R.D.A., de Tchécoslovaquie et d'U.R.S.S. à Bagdad furent fermés en juillet 1973.

Durant le même temps, les rapports avec Barzani s'envenimaient. Celui-ci, le 21 juin 1973, déclara au *Washington Post* qu'il était hostile à la nationalisation et que si les U.S.A. lui accordaient un soutien militaire suffisant, il était disposé à remettre les champs pétrolifères de Kirkuk à une société américaine. Il refusa bien sûr d'adhérer au pacte d'action nationale. Au mois d'avril, les rapports avec l'Iran avaient également connu un regain de tension, mais une rencontre à Genève des deux ministres des Affaires étrangères permit une amélioration de la situation.

En septembre se répandit à Bagdad la rumeur qu'un sadique avait tué à coups de hâche plusieurs membres du personnel dirigeant et de leurs familles. Cette rumeur fut confirmée lorsque la police annonça qu'elle offrait une prime de 10 000 dinars pour tout renseignement susceptible de permettre l'arrestation de ce tueur. A l'aube du 28 septembre 1973, l'état de siège fut établi et le Baath mobilisa tous ses militants, qui se regroupèrent par sections, en armes, et entreprirent de fouiller systématiquement tout Bagdad. Le résultat précis de cette opération resta inconnu, mais elle eut un effet secondaire de première importance : la population irakienne, à Bagdad du moins, eut là une occasion unique d'observer de façon tangible la force et le nombre impressionnants de l'organisation baathiste, ce qui contribua largement à renforcer l'emprise du parti sur l'Irak. Selon certaines sources, ces

meurtres auraient été commis par des membres de la tribu des Abu Hajim, tribu shiite du sud de l'Irak, à laquelle appartenait Nazem Kazar et qui aurait entrepris de le venger.

Quelques jours plus tard éclata la guerre d'octobre. Le lendemain même, 7 octobre, l'Irak adressa un message à l'Iran, proposant de reprendre des relations de bon voisinage. L'Iran accepta et des ambassadeurs furent nommés. Le même jour, Ahmad Hassan al-Bakr annonça la nationalisation sans indemnité des avoirs en Irak de *Mobil* et d'*Exxon,* au sein de la *Basra petroleum company* et demanda aux autres pays arabes d'utiliser, eux aussi, l'arme du pétrole. Le 21 octobre furent nationalisés les avoirs hollandais, et, le 20 décembre, ceux de la *Partex* (Gulbenkian). La participation militaire irakienne à la guerre fut substantielle : 15 000 hommes et 250 chars se joignirent rapidement aux forces syriennes. Deux nouvelles divisions arrivèrent en Syrie le 21 octobre.

Dans les derniers mois de 1973, les rapports entre Barzani et les communistes kurdes se dégradèrent au point de donner lieu à des affrontements armés très meurtriers. Au même moment se renforça la coopération entre le Baath et les communistes ; le 30 novembre, Boris Ponomarev signa à Bagdad un accord de coopération entre le Baath et le P.C.U.S. Le 23 décembre 1973, l'O.P.E.P. réunie à Téhéran, décida de porter le prix affiché du baril de brut de 5 à 11,60 dollars.

3. *LA PERIODE 1974-1977*

a) Le 8e congrès régional du Baath

Du 8 au 12 janvier 1974 se réunit à Bagdad le 8e congrès régional du Baath. Ce congrès donna l'occasion au parti de mener une réflexion approfondie sur une expérience de plus de cinq années et d'en tirer des perspectives d'action claires dans tous les domaines. Le rapport politique adopté par le congrès fut rendu public au début de mars. Il révéla à la fois une capacité d'autocritique et une perspicacité dans l'analyse des réalités sociales et économiques irakiennes surprenantes ; arrivisme dans le parti, excès des pratiques bureaucratiques, écart ville-campagne, faiblesse de la productivité, situation des femmes : la plupart de ces questions brûlantes étaient abordées avec netteté et sans concessions à un verbalisme par ailleurs si fréquent. Depuis sa publication, ce texte constitue

la base d'action pour tous les baathistes irakiens, au sein du parti, de l'administration, de l'armée et de la vie civile. Il a été très largement diffusé et traduit en plusieurs langues, dont le français. On ne saurait trop souligner l'intérêt intrinsèque et l'importance politique de ce texte.

Au mois de janvier 1974, le comité central du P.C.I. présenta lui aussi son opinion sur la situation, condamnant d'un côté l'orientation féodale et réactionnaire de Barzani, et demandant d'autre part un renforcement des prérogatives du Front national progressiste, soulignant la nécessité d'élections dans un avenir rapproché.

La loi d'autonomie du Kurdistan

Cependant, au même moment, la tension avec l'Iran s'aggravait brutalement : du 24 décembre 1973 au 10 février 1974, de violents duels d'artillerie opposèrent Irakiens et Iraniens dans le secteur de Badra. Les 4 et 5 mars, des combats eurent lieu vers Khanaqin. Un cessez-le-feu fut conclu le 7 mars et un diplomate mexicain, chargé de mission par le Secrétaire général des Nations Unies, tenta de rapprocher les points de vue des deux parties sur les questions frontalières.

Ces difficultés avec l'Iran, bien que liées de toute évidence au problème kurde, n'empêchèrent pas le gouvernement de Bagdad d'appliquer son plan d'autonomie du Kurdistan. A la mi-janvier s'ouvrirent des négociations entre le P.D.K. et le gouvernement. Elles ne firent que constater les divergences. Le 8 mars, Idris, fils de Mustafa Barzani, vint demander que la promulgation de la loi d'autonomie soit repoussée d'un an. Mais, comme prévu, le C.C.R. promulgua la loi sur l'autonomie du Kurdistan le 11 mars 1974, quatre ans exactement après l'accord de 1970. Le lendemain, le P.D.K. publia un texte reprenant l'historique des négociations et présentant point par point les contre-propositions du P.D.K. Les désaccords principaux portaient d'une part sur l'étendue de la zone autonome (inclusion ou non des zones pétrolifères) et sur la nature même des rapports entre le Kurdistan et Bagdad (autonomie interne du Kurdistan ou fédération arabo-kurde). Il ne fait guère de doute que les prétentions « démocratiques » de Barzani visaient en fait à rétablir des élections analogues à celles d'avant 1958, c'est-à-dire à faire représenter les populations par leurs chefs tribaux. D'ailleurs, le 23 mars, en visite à Bagdad, le maréchal Gretchko proposa un plan de paix, que Barzani, poussé par les U.S.A., refusa.

La loi d'autonomie, qui, pour recevoir un caractère plus solennel, donna lieu à un deuxième amendement constitutionnel, comportait les dispositions suivantes : définition du Kurdistan comme « région autonome » *(mintaqat al-hukm al-dhati)*, utilisation systématique de la langue kurde, à côté de l'arabe, dans l'administration et l'enseignement ; budget autonome ; assemblée législative et conseil exécutif propres ; contrôle des décisions de l'assemblée législative par la cour de cassation de l'Irak. Les propositions de Barzani visaient, elles, à établir au Kurdistan un pouvoir indépendant de Bagdad, négociant avec lui sur un pied d'égalité, solution qui aboutirait en fait à une véritable partition du pays et à des conflits permanents, solution donc parfaitement opposée aux intérêts profonds de l'ensemble des Irakiens.

Au lendemain de la promulgation de cette loi, le P.D.K., sommé de l'accepter et de se rallier au Front national progressiste, fit cesser la parution de son quotidien *Al-Taakhi* et invita ses militants à rejoindre l'armée barzanienne. Cette attitude de préparation à une confrontation militaire générale n'aurait évidemment pu être celle de Barzani, s'il ne s'était pas senti sûr de l'appui irano-américain. Une fraction du P.D.K. fit d'ailleurs sécession et se rallia au Front national progressiste. Aziz Aqrawi reconstitua un nouveau P.D.K., tandis que se créaient un Mouvement des progressistes kurdes et un Parti révolutionnaire kurde, animé par un des fils de Barzani.

Le 8 avril, les cinq ministres kurdes nommés en mars 1970 furent démis et remplacés par cinq autres Kurdes favorables au Front : Aziz Aqrawi, Hashem Aqrawi, Obaidallah Mustafa Barzani, Abd al-Satar Tahar Sharif, Abdallah Ismail Ahmad.

Le 21 avril, Taha Muhi al-Din Maruf, diplomate d'origine kurde, fut nommé vice-président de la République. Diverses mesures d'amnisties furent annoncées pour tenter de ramener les Kurdes à leurs activités civiles normales. Le 25 avril, le blocus économique du Kurdistan fut décrété ; de violents combats s'engagèrent. Le 14 mai, l'U.R.S.S. prit officiellement position en faveur du projet d'autonomie officiel. Le 25 septembre 1974, Hashem Aqrawi fut nommé président du conseil exécutif de la zone autonome et Babakr Bashdari, président du Conseil législatif, qui se réunit à Arbil, chef-lieu de la région, le 5 octobre 1974.

Devant l'offensive irakienne, l'Iran accrut très fortement ses livraisons de matériel. Toute une série d'incidents graves

se produisirent entre troupes irakiennes et iraniennes le long de la frontière dans la seconde moitié de 1974. L'armée irakienne parvint sans difficulté à contrôler toutes les zones de plaines et de collines, mais ne réussit pas à déloger les troupes de Barzani des régions montagneuses, à la fois en raison du relief et du soutien logistique déterminant de l'Iran, peut-être aussi du fait de sa propre inefficacité.

Les causes et les conséquences politiques de cette offensive militaire restent difficiles à discerner. Le 18 juin 1974, Michel Aflaq revint s'installer à Bagdad. Le 23 juin, Murtada Saïd Abd al-Baqi, jusque-là ministre des Affaires étrangères, fut nommé ambassadeur à Moscou. Le 11 novembre eut lieu un remaniement ministériel de grande ampleur. Les Affaires étrangères furent confiées à Saadun Hammadi ; parmi les nouveaux venus, relevons ceux dont le maintien à des postes élevés au moins jusqu'en 1978 marque qu'ils appartenaient sans doute moins jusqu'en 1978 marque qu'ils appartenaient sans doute à un courant important : Naïm Hadad à la Jeunesse, Muhammad Abd al-Jalil à l'Enseignement supérieur, Taech Abd al-Karim au Pétrole, Izat al-Duri à l'Intérieur. Notons enfin le sort des deux « nationalistes » (nassériens) entrés au gouvernement en mai 1972 : Tabaqchali fut démis ; Shawi perdit l'Enseignement supérieur pour être nommé ministre d'Etat. Sans doute faut-il surtout voir dans ces changements, d'une part, une amorce de reconsidération des rapports avec l'U.R.S.S. et, d'autre part, un renforcement de l'emprise sur l'appareil d'Etat de l'aile dite « civile de gauche » du Baath irakien, aile menée par Saddam Hussain lui-même.

Le 30 novembre 1974, Jacques Chirac fut reçu à Bagdad. Cette visite marqua le renforcement très sensible des liens entre l'Irak et la France, liens qui étaient déjà apparus lors de la première visite de Saddam Hussain à Paris en juillet 1972 et se marquèrent également par l'arrivée de la France au 3e rang des fournisseurs de l'Irak en 1973.

b) L'accord avec l'Iran

Les premiers efforts pour résoudre la question kurde par la voie diplomatique grâce à un accord avec l'Iran furent engagés au sommet arabe de Rabat en octobre 1974. Divers pays servirent d'intermédiaires, alors même que les combats redoublaient de violence : la Jordanie, la France, et surtout l'Egypte

et l'Algérie. Finalement Saddam Hussain et le Shah se rencontrèrent au sommet de l'O.P.E.P. à Alger, en présence du président Boumedienne, le 6 mars 1975, et établirent les bases d'un accord en trois points : fixer la frontière terrestre selon le protocole de 1913, faire passer cette frontière au milieu du Shatt al-Arab, boucler radicalement la frontière aux éléments provocateurs ; par ailleurs, les deux pays s'engageaient à préserver la région de toute ingérence extérieure. Les deux ministres des Affaires étrangères se réunirent à Téhéran du 15 au 17 mars. Diverses sessions de travail ultérieures aboutirent à un accord définitif le 13 juin 1975. En mai 1975, l'Irak accorda à l'Egypte un don de 115 millions de dollars.

Cet accord n'alla pas sans susciter quelques remous. Selon certaines sources, trente cinq personnes auraient été exécutées en avril pour s'être opposées à cet accord. Barzani décida le 18 mars de cesser le combat et de se replier en Iran. L'ensemble des dirigeants du P.D.K. entérina sa décision, sauf Salah Youssufi qui préféra se rendre aux autorités de Bagdad. L'offensive de l'armée irakienne fut suspendue à la demande du Shah. Deux tiers des combattants kurdes se rendirent, d'autres passèrent en Iran ; le 2 avril, l'armée irakienne parvint à la frontière iranienne, mettant ainsi un terme aux opérations militaires. Dans les mois qui suivirent, l'armée irakienne installa un très grand nombre de petits postes militaires dans tout le Kurdistan, sur des sites élevés permettant un contrôle efficace de l'ensemble de la région. Des mesures spéciales furent prises dans les zones frontalières : une grande partie de leur population fut dirigée sur d'autres régions irakiennes et remplacée par des groupes arabes. Parmi les 200 000 Kurdes qui se réfugièrent en Iran, dont plus de quatre cinquièmes de civils, la plupart sont aujourd'hui rentrés en Irak, ayant été assez mal traités par l'Iran, peu soucieux de renforcer sa propre communauté kurde. Une partie d'entre eux, considérés comme irréductibles, ont été installés dans le sud de l'Irak.

c) Tension avec la Syrie

Cet accord causa un soulagement facilement compréhensible en Irak et une vive satisfaction dans la plupart des capitales arabes, sauf à Damas. L'antagonisme syro-irakien avait repris vigueur dès 1973. Après la nationalisation de l'I.P.C. en mai 1972, le gouvernement syrien réclama une augmentation de la redevance pour le transit du brut irakien, augmentation que Bagdad refusa. Des négociations irako-turques furent en-

gagées et, le 27 août 1973, les deux pays signèrent un accord prévoyant la construction d'un oléoduc Kirkuk-Dortiol avant la fin de 1976. Les travaux commencèrent en avril 1975. Les troupes irakiennes, comme on l'a vu, participèrent à la guerre d'octobre, mais les hostilités furent interrompues sans l'accord de l'Irak, qui considéra cette décision comme une trahison. L'affaire des eaux de l'Euphrate vint encore compliquer la situation. Selon les statistiques officielles, l'Irak ne reçut en 1973 qu'à peine plus de 15 milliards de mètres-cubes, quantité déjà très inférieure à la moyenne (au moins 26 milliards de mètres-cubes). En 1974, la mise en eau du barrage syrien de Tabqa réduisit la quantité d'eau pour l'Irak à moins de 10 milliards de mètres-cubes, provoquant de violentes récriminations ; un accord turco-syro-irakien fut signé en août 1974, mais il ne fut pas respecté. L'Irak demanda la médiation de l'Arabie Saoudite en mai 1975, mais, après avoir pris un nouvel engagement, la Syrie refusa de le tenir et l'Irak, en 1975, reçut encore un peu moins de 10 milliards de mètres-cubes. L'accord irako-iranien de mars 1975 fut condamné à Damas avec une extrême violence. La Syrie, qui soutenait Jalal Talabani depuis plusieurs années, accrut son soutien et encouragea la création, le 1er juin 1975, de l'Union patriotique du Kurdistan (ou Union nationale du Kurdistan), sous la direction de Talabani, avec, pour objectif avoué, le renversement du régime de Bagdad.

L'augmentation du prix du pétrole au début de 1974 entraîna un accroissement énorme des revenus irakiens. Il apparut vite aux autorités que ces sommes seraient très supérieures aux possibilités d'utilisation immédiate. D'où un effort vigoureux pour tenter d'utiliser au mieux toutes les capacités intellectuelles disponibles. En février 1974, un décret décida l'embauche dans l'administration de tous les diplômés irakiens sans travail et de tous ceux qui en feraient la demande. Au début de 1975, les formalités nécessaires pour accorder à n'importe quel Arabe la nationalité irakienne furent considérablement simplifiées, permettant ainsi à tout Arabe de bénéficier de la loi précédente. Les plans, dans les divers secteurs, furent révisés en hausse. Les importations s'accrurent en proportion, mais pas uniformément selon les pays et il est très significatif que les plus grosses commandes aient été passées au Japon, à l'Allemagne fédérale et aux U.S.A. L'U.R.S.S., qui, jusqu'en 1973, figurait au premier rang sur la liste des fournisseurs de

l'Irak, passa au septième rang en 1974, au huitième en 1975, au neuvième en 1976. C'est dire que le relâchement dans les rapports politiques avec les pays socialistes, sensible dès 1974, fut corrélatif du déclin de leurs poids parmi les fournisseurs de l'Irak. L'aisance financière, donnant plus d'assurance à l'Irak, poussa ses responsables économiques à lancer systématiquement des appels d'offres internationaux permettant à la fois de bénéficier de la technologie occidentale et d'une réelle possibilité de surveillance, s'agissant de l'exécution des contrats, plutôt que de continuer à rechercher des négociations bilatérales de pays à pays, financièrement moins onéreuses, mais plus difficilement contrôlables.

L'accroissement des ressources permit surtout d'accélérer la réalisation du plan 1970-1975. La plupart des indices d'activité marquèrent un progrès très sensible en 1974, et très net encore en 1975. Cet essor imprévu entraîna incontestablement certains phénomènes de « surchauffe » en 1975 : inflation, spéculation, encombrement excessif des moyens de transport.

Le 8 décembre 1975, le gouvernement irakien décida la nationalisation totale de la *Basra petroleum company* (intérêts français et anglais), achevant ainsi définitivement le processus de nationalisation de l'exploitation pétrolière en Irak engagé en juin 1972. Notons que, cette fois, le gouvernement irakien proposa une indemnisation. En 1975 encore, la construction de l'oléoduc « stratégique » reliant Haditha à Fao, permettant de pomper 50 millions de tonnes de pétrole soit du nord au sud, soit du sud au nord, fut accélérée. Au moment même où cette ligne entrait en service, au début de mai 1976, l'Irak cessa de faire transiter son pétrole par la Syrie, privant ainsi ce pays aussi bien des droits de transit que de brut à prix réduit.

La tension avec la Syrie ne cessa en effet d'augmenter. L'intervention de la Syrie au Liban aux côtés des forces conservatrices « isolationnistes » provoqua le déchaînement des moyens d'information irakiens contre les « rénégats ». A la mi-avril, Saddam Hussain, qui devait entreprendre une tournée diplomatique dans les Etats du Golfe, ajourna sa visite sine die après la découverte d'un complot syrien visant à l'assassiner lors de ce voyage. En juin, une grande partie de l'armée irakienne s'avança vers l'ouest et s'installa dans le désert, peu en arrière de la frontière syrienne, où elle demeura jusqu'en novembre ; le trafic sur les axes routiers fut interrompu à

plusieurs reprises. Les Syriens ripostèrent en intensifiant leur aide aux Kurdes de Talabani, qui, en mars 1976, revendiquèrent quelques opérations près de la frontière turque.

Dans ces conditions, les deux principales préoccupations des autorités irakiennes sur le plan intérieur en 1976 furent, d'une part, de renforcer les services de sécurité dans tout le pays, et, d'autre part, d'améliorer le fonctionnement de l'économie en résorbant les goulots d'étranglement, en freinant l'inflation, en cherchant à augmenter la productivité. Il semble qu'un vif débat se soit engagé entre les divers responsables à propos des orientations à adopter pour le nouveau plan 1976-1980, en particulier à propos des problèmes brûlants de la socialisation dans l'agriculture et dans le commerce, problèmes liés à des équilibres et à des mutations à la fois sociaux et politiques. Le remaniement ministériel du 10 mai 1976 semble avoir donné des gages à une tendance relativement modérée. Hisham Shawi, dernier « progressiste » et Aziz Sharif, ancien président du Mouvement de la paix, perdirent tout poste ; Anuar Abd al-Qader Hadithi passa aux Affaires municipales et rurales, Izat Mustafa au Travail ; Fulaih Hassan Jassem fut nommé ministre de l'Industrie ; surtout fut créé un ministère des Bien religieux *(waqf)*. En contrepartie, l'arrivée de Adnan Hamdani au Plan et de Hassan Ali al-Hamri au Commerce intérieur semble plutôt avoir renforcé la tendance de Saddam Hussain.

Le 3e congrès du P.C.I., qui se réunit du 4 au 6 mai 1976, réélit au Secrétariat général Aziz Muhammad. Le rapport politique réclamait un renforcement du Front et sa transformation en organisation de masse ; il demandait d'autre part le respect du principe des possibilités égales pour tous les citoyens et la fin des pratiques injustes et discriminatoires à l'égard des communistes. En fait, il semble que si, depuis juillet 1973, les tortures et les meurtres avaient cessé, l'administration n'a pas cessé d'imaginer des moyens de brimer les communistes, les reléguant à des emplois subalternes, les nommant plus fréquemment que d'autres en dehors de Bagdad. Cette attitude paraît avoir été dictée par le mécontentement des autorités devant le maintien d'une très forte influence du P.C.I., influence probablement même bien supérieure à celle du Baath dans de nombreuses couches de la population.

De nombreux indices, d'ailleurs montés en épingle par la presse occidentale, permettent de penser que la situation au

Kurdistan irakien se détériora dans les dernier mois de 1976. Le 7 octobre 1976, Sharif Ismat Vanly, ancien porte-parole de Barzani en Europe, échappa à un attentat. Trois dirigeants talabanistes, emprisonnés depuis le début de 1976, furent exécutés le 21 novembre. Le 21 décembre, le gouverneur de Sulaimaniya fut blessé dans un attentat. En janvier et février 1977, plusieurs techniciens étrangers (polonais, français, algériens) travaillant au Kurdistan furent enlevés et relâchés après que les autorités irakiennes eurent accepté le retour au Nord de groupes kurdes installés dans le Sud. Divers autres incidents se produisirent jusqu'en 1977 ; le gouvernement réagit avec vigueur : une quarantaine d'exécutions eurent lieu en mars-avril 1977.

Les services secrets syriens furent encore à l'origine d'une explosion à l'aéroport de Bagdad, le 14 décembre 1976, ainsi probablement que de troubles graves, les 5 et 6 février, aux pèlerinages shiites de Najaf et de Karbala. Les forces de l'ordre irakiennes furent, croit-on, surprises par l'importance et la qualité de l'armement utilisé par les « pèlerins ». La Syrie fut officiellement mise en cause ; peut-être l'Iran n'était-il pas non plus étranger à l'affaire.

Le 10 janvier 1977 eut lieu une séance extraordinaire des délégués au 8e congrès régional du Baath (congrès de janvier 1974). Le congrès décida que désormais les membres de la direction régionale du parti auraient rang de ministre. Le 23 janvier, huit personnes furent ainsi nommées ministres d'Etat. En même temps le Kurde Babakr Bashdari était nommé ministre du Travail ; Saadi Ibrahim (Finances), Anuar Abd al-Qader (Affaires municipales) perdirent leur poste ; Fulaih Hassan Jassem perdit l'Industrie pour devenir ministre d'Etat.

A la suite des émeutes de Karbala et Najaf, Izat Mustafa et Fulaih Hassan furent chargés de conduire le procès des meneurs ; accusés de s'être montrés trop faibles, ils furent démis de toutes leurs fonctions. Le 5 avril, le ministre de l'Agriculture, Hassan Fahmi Jumaa fut également renvoyé et remplacé par Latif Nassif Jassem ; le même jour, Karim Mahmud Hussain fut nommé ministre de la Jeunesse. L'ensemble de ces modifications et particulièrement les renvois d'Anuar Abd al-Qader, Fulaih Hassan Jassem, Hassan Fahmi Jumaa, et les nominations de Latif Nassif Jassem et Karim Mahmud, ont été unanimement interprétées comme un recul de la tendance modérée et un renforcement de la tendance de gauche de Saddam Hussain. Anuar Abd al-Qader et Izat Mustafa étaient

les deux derniers membres de l'équipe ministérielle du 31 juillet 1968 encore en fonction.

Le 12 juin 1977, Uthman Muhammad Fayek, baathiste de la première heure et membre du conseil exécutif de la région autonome, fut assassiné. Le 25 juillet, une explosion eut lieu dans un parking de la rue Rashid à Bagdad ; un agent syrien fut arrêté et le premier secrétaire de l'ambassade de Syrie à Bagdad déclaré personna non grata. Une nouvelle explosion se produisit le 4 septembre. Ces attentats illustrent la persistance d'une très forte tension avec la Syrie. En avril 1977, l'oléoduc Kirkuk-Dortiol entra en service.

e) Réajustements intérieur et extérieur

Les autorités irakiennes, qui croyaient encore en 1975 à la possibilité d'exporter 200 millions de tonnes de pétrole en 1980, revinrent dès 1976 à une appréciation plus réaliste du marché mondial et modifièrent en conséquence leurs budgets d'investissement, cherchant même à constituer de sérieuses réserves, de manière à pouvoir faire face à toute difficulté conjoncturelle. A partir de 1977, les responsables irakiens se plaignirent avec véhémence de la baisse de leurs revenus réels, causée par la baisse du pouvoir d'achat de revenus monétaires en stagnation. La position commune de l'Iran et de l'Arabie Saoudite, hostiles à la hausse, ne leur a pas permis jusqu'à présent d'obtenir la hausse du brut qu'ils réclament, ce qui les conduit d'ailleurs à acentuer leurs efforts pour augmenter la productivité dans l'administration et dans les entreprises. Cet effort s'est en grande partie traduit par un recours de plus en plus massif à la demande de fournitures d'installations « clés en mains » et à l'utilisation systématique de techniciens et cadres occidentaux pour assurer la marche de ces unités de production. L'efficacité matérielle immédiate d'un tel procédé ne laisse cependant pas d'inquiéter les observateurs, qui s'interrogent sur les limites et les risques de cette pratique.

Le 4 septembre 1977, le C.C.R. annonça une modification profonde des raports entre les trois organismes dirigeants de l'Irak : le C.C.R., la direction régionale du parti et le conseil des ministres. Désormais, aux termes d'une nouvelle modification de la Constitution provisoire, les membres de la direction régionale du Baath sont membres du C.C.R., dont l'effectif est porté à vingt-deux membres. Le nouveau C.C.R. comprend Ahmad Hassan al-Bakr, Saddam Hussain, Taha Yassin Rama-

dan (al-Jazrawi), Saadun Ghaidan, Izat Ibrahim (al-Duri), Naïm Hamid Hadad, Taieh Abd al-Karim, Muhammad Mahjub Mahdi, Adnan Hussain Abbas (Hamdani), Ghanem Abd al-Jalil, Tahar Taufiq Youssuf, Abd al-Fatah Muhammad Amin, Hassan Ali (Amri), Saadun Shaker Mahmud, Jaafar Qassem Hamudi, Abdallah Fadel Abbas, Tareq Aziz Issa, Adnan Khairallah Tulfah, Hikmat Mizban Ibrahim, Muhammad Ayash Hamad, Burhan al-Din Abd al-Rahman, Muhi Abd al-Hussain Mashadi. Les cinq premiers sont les seuls qui figuraient déjà sur la liste de 1969. Parmi les nouveaux, huit étaient ministres ou anciens ministres, les autres, qui étaient ministres d'Etat depuis janvier, perdirent cette fonction sans objet réel.

Au début d'octobre se réunit à Bagdad le 11e congrès national du Baath, en présence du fondateur Michel Aflaq. Les résolutions de ce congrès n'ont pas été rendues publiques. Seule est publiée la liste du nouveau commandement national de 13 membres. Quatre, parmi les cinq nouveaux membres, sont des Irakiens : Tareq Aziz, Naïm Hadad, Izat Ibrahim, Taha Yassin Ramadan. On reconnaît là le groupe le plus proche de Saddam Hussain, qui renforce ainsi son emprise sur le parti. Le 15 octobre, le président al-Bakr abandonna le ministère de la Défense, qu'il détenait depuis l'assassinat de Hamad Shehab en 1973, au profit d'Adnan Khairallah, son gendre, beau-frère de Saddam Hussain. Ces modifications portent à croire que Saddam Hussain, qui parut obligé à divers compromis en 1974 et 1976, a cette fois réussi à établir fermement son autorité sur le parti et la tête de l'appareil d'Etat. On est donc en droit de considérer qu'une nouvelle page de l'histoire de l'Irak s'est ouverte à la fin de 1977, et ce d'autant plus que la conjoncture politique arabe s'est sensiblement modifiée après l'initiative du président Sadate en novembre 1977.

Au début de décembre 1977, l'Irak accepta in extremis de participer au sommet du « front de la résistance » à Tripoli, mais ce fut seulement pour y défendre ses propres thèses sur l'affaire palestinienne, c'est-à-dire la nécessité de détruire l'entité sioniste et de rétablir le peuple palestinien dans la pleine souveraineté de son sol. Le retour de Salah Bitar à Damas parut, en décembre 1977, augurer une réconciliation syro-irakienne ; pourtant l'intensité de la polémique entre les deux pays n'a pas faibli.

Dans les derniers mois de 1977 et les premiers mois de 1978, deux évolutions extérieures paraissent avoir amené les dirigeants irakiens à envisager de modifier les grands axes de

leur diplomatie. L'Iran, en 1977, a connu des difficultés à la fois financières et politiques grandissantes, au point que la continuité même du régime en paraît menacée. Or l'Irak a accueilli depuis plusieurs années divers leaders religieux shiites iraniens hostiles au Shah qui résident à Najaf et lancent en direction de l'Iran des proclamations incendiaires. L'Irak est aussi de plus en plus soucieux du développement de la politique soviétique en Afrique orientale. Il semble que les liens entre Bagdad et Moscou se soient relâchés au point que Moscou ait décidé d'apporter son aide au mouvement de Jalal Talabani, remettant ainsi, en quelque sorte, la question kurde sur le tapis. En mai 1978, des troubles très graves ont eu lieu de part et d'autre de la frontière turco-irakienne. Apparemment, des groupes kurdes nombreux, partis de Syrie et passant par la Turquie, se sont infiltrés en territoire irakien où ils se sont violemment heurtés aux troupes irakiennes. Cette attaque semblait avant tout destinée à démontrer l'hégémonie de Talabani au sein du mouvement kurde d'Irak ; d'où les combats meurtriers qui en ont résulté, en territoire turc, entre groupes talabanistes et groupes barzaniens.

Dans le courant de mai fut rendue publique l'exécution de vingt et un militaires, accusés d'avoir créé des cellules communistes au sein de l'armée, où toute propagande politique autre que baathiste est passible de la peine de mort. A cette occasion, la presse gouvernementale s'en prit vivement au P.C.I. On peut se demander si cet avertissement s'adresse seulement au P.C.I., surtout accusé de critiquer la politique irakienne au Kurdistan, ou s'il ne s'agirait pas également d'une adresse en direction de Moscou. En tout cas, l'affaiblissement de l'Iran et l'incertitude des rapports avec Moscou inclinent de plus en plus les dirigeants de Bagdad à regarder vers Riyad. La visite en Irak du ministre saoudien de la Défense permet de supposer que l'Irak, seul pays financièrement à l'aise du Moyen-Orient, à côté de l'Arabie Saoudite, pourrait être amené à négocier son alliance au prix fort, ceci à la fois dans le dessein de faire passer dans son orbite économique les pays du Golfe et de rentrer dans le concert des Etats arabes avec le soutien saoudien, c'est-à-dire pour y jouer un rôle de beaucoup plus grand poids.

Au cours de l'été 1978, une série d'affrontements spectaculaires braqua les phares de l'actualité sur le soutien apporté par l'Irak aux fractions dures du mouvement palestinien. Pour situer correctement ces événements, il importe de consi-

dérer trois aspects à peu près constants de la situation politique du Proche-Orient au cours de ces dernières années : le recours systématique du Baath irakien à la brutalité pour conforter sa position intérieure ; l'antagonisme syro-irakien très violent ; la relative faiblesse du Front du refus au sein de la population palestinienne. Dans ces conditions, le gouvernement irakien a cherché, à la fois, à limiter autant que possible l'influence syrienne au sein du mouvement palestinien et à soutenir les partisans du refus de toute négociation avec l'entité sioniste ; ces derniers n'ayant, pour la plupart, que peu de sympathie pour l'Irak dont ils jugent les méthodes antidémocratiques, l'attitude irakienne s'avère souvent contradictoire. A partir de 1974, Bagdad a accordé son soutien à des groupes palestiniens extrémistes, dont certains se sont maintenus au Liban, tandis que d'autres, comme celui d'Abu Nidal, déjà traqués, se réfugiaient en Irak et contestaient violemment l'autorité des chefs du Fatah. L'entrée des Syriens au Liban en juin 1976 et leur alliance avec la droite libanaise rapprocha l'O.L.P. de Bagdad, ou du moins empêcha un temps les modérés palestiniens, assaillis par l'armée de Damas ,de riposter aux attaques d'Abu Nidal. Cependant la Syrie profita des opérations militaires au Liban pour s'en prendre particulièrement au Front du refus et aux amis de l'Irak. Mais à la fin de 1977 le voyage de Sadate à Jérusalem et son échec amenèrent une réconciliation de l'O.L.P. et de Damas. Dès lors l'O.L.P., n'ayant plus de raison de ménager Bagdad, tenta elle-même de contraindre au silence le Front du refus et les pro-irakiens. Ceux-ci, se sentant en position de faiblesse, décidèrent d'attaquer ouvertement en frappant des représentants de l'O.L.P., mais l'affaire tourna à leur désavantage.

L'assassinat de Saïd Hamami, représentant de l'O.L.P. à Londres, le 4 janvier 1978, fut suivi en avril de l'arrestation au Liban de cent vingt membres du Front du refus, et, le 15 juin, l'assassinat d'Ali Yassin, représentant de l'O.L.P. à Kuwait, serait à la base de l'exécution le 21 juin au Liban de deux responsables du Front du refus (pris parmi les cent vingt arrêtés d'avril). Jusqu'à ce moment-là, toutefois, l'Irak, mis en cause nommément par les dirigeants du Fatah en raison de son soutien à Abu Nidal, n'avait pas été directement visé. Mais, à partir de juillet, sans doute encouragé par la Syrie, le Fatah franchit le pas : d'où l'attentat du 28 juillet 1978 contre l'ambassade irakienne à Londres ; l'attaque du 2 août contre le consulat d'Irak à Karachi. Sans doute

surpris, les Irakiens ripostèrent immédiatement, sans souci de leur réputation — déjà très sombre au demeurant. De là la fusillade tragique de la rue du Général-Appert, l'assassinat de Izzeddine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, le 3 août, et, le 5 août, l'attaque du bureau de l'O.L.P. à Islamabad. Profitant de l'occasion, le Fatah attaqua au Liban le camp palestinien de Beddawi tenu par les pro-irakiens et s'en empara au prix d'une quarantaine de morts. Le 12 août, l'explosion d'un immeuble à Beyrouth provoqua plus de cent cinquante morts. Là encore un groupe pro-irakien serait visé, mais cet attentat ne fut pas revendiqué (le Fatah qui avait lui aussi un bureau dans l'immeuble comptait 12 victimes). Le 17 août enfin, un diplomate irakien était tué en Libye. Cette fois, le gouvernement irakien répliquait par l'expulsion le 22 août d'un diplomate syrien en fonction à Bagdad, alors que le lendemain Abu Nidal annonçait publiquement l'arrêt de ses attaques contre le Fatah.

Au total, l'Irak aura récolté des difficultés diplomatiques avec Londres et avec Paris, l'élimination physique d'une partie de ses partisans au Liban et le déclin de son influence au sein du Front du refus (ce dernier est d'ailleurs intervenu avec succès auprès de Bagdad par l'intermédiaire de Georges Habach, chef du F.P.L.P. — cette organisation étant restée neutre au cours des derniers événements qui mirent aux prises l'Irak et l'O.L.P. — afin d'aboutir à un compromis entre les autorités irakiennes et le Fatah).

CHAPITRE IV

DEMOGRAPHIE

Notre connaissance des structures démographiques de la population irakienne repose essentiellement sur les résultats des trois recensements de 1947, 1957 et 1965. Nous ne possédons encore que des résultats très généraux pour le recensement de 1977 (une douzaine de valeurs). Or ces résultats sont entachés d'un fort coefficient d'incertitude. Ainsi, le recensement de 1947 fait apparaître une majorité de femmes ; ceux de 1965 et 1977, une majorité d'hommes :

	1947	1957	1965	1977
H	2 257 000	3 185 000	4 133 000	6 224 000
F	2 559 000	3 155 000	3 964 000	5 806 000
$\frac{H}{F}$	0,88	1,01	1,05	1,07

On sait que dans n'importe quelle population, la quantité de garçons et de filles à la naissance est à peu près égale. Une variation, telle qu'elle ressort des chiffres ci-dessus, ne pourrait donc être liée qu'à un facteur de mortalité frappant de manière très différente hommes et femmes à partir de la puberté : ce phénomène devrait être aisément repérable sur les pyramides des âges. Or il n'en est rien, et l'on constate au contraire, pour la fraction de la population de moins de 10 ans, un excès de 83 000 filles en 1947 et de 87 000 garçons en 1965, différence qui ne peut s'expliquer que par des variations des taux d'enregistrement lors des recensements. D'ailleurs,

Institut monde arabe Paris

l'examen attentif des pyramides des âges — dont on ne donnera pas le détail ici — fait appaître de nombreuses autres anomalies du même genre, qui conduisent nécessairement à des corrections par estimation. Des difficultés spécifiques sont liées au recensement dans des conditions difficiles et mal précisées de certains groupes de la population, particulièrement les nomades et les Kurdes en 1965. Considérant qu'il n'existe aucun argument décisif en faveur d'un taux de mortalité différent chez les hommes et les femmes jusqu'à 60 ans environ, nous proposons des estimations correspondant à des pyramides symétriques jusqu'à cet âge et à une variation progressive et régulière des taux de natalité et de mortalité. Il s'agit donc de valeurs approchées, et il ne faut jamais perdre de vue, dans ce chapitre, que tout nombre comportant plus de deux chiffres significatifs n'apporte qu'une précision illusoire.

1. *MOUVEMENT NATUREL - STRUCTURE PAR AGES*

Le trait fondamental de la démographie irakienne actuelle est le très fort taux d'accroissement naturel. Les estimations les plus probables proposent les chiffres de population suivants :

1867	1 280 000	1947	4 870 000
1890	1 800 000	1957	6 500 000
1905	2 300 000	1965	8 420 000
1930	3 300 000	1977	12 550 000

Ces chiffres font ressortir un taux d'accroissement moyen annuel d'environ 1,5 % entre le milieu du XIXe siècle et 1930, puis une élévation rapide de ce taux : 2,3 % en moyenne pour 1930-1947 ; 2,9 % pour 1947-1957 ; 3,3 % pour 1957-1965 ; 3,4 % depuis. L'inflexion la plus nette de la courbe se situe donc probablement autour de 1940 ; la période postérieure à 1940 a connu une croissance supérieure à une croissance exponentielle.

Si l'on s'en tient aux résultats généraux du recensement de 1977, force est de constater que le taux d'accroissement naturel de l'Irak a plutôt tendance à augmenter. A ce rythme, le pays aurait vingt millions d'habitants en 1991 et vingt-sept en 2000. En fait, ces taux ne sont que la résultante de l'ensemble des taux de chaque groupe social ; or ces taux varient, de même que la proportion des divers groupes à l'in-

térieur de la population totale, si bien qu'il est difficile d'établir des prévisions à si long terme. Néanmoins, la perspective de vingt-cinq millions d'habitants (le double de la population actuelle) pour l'an 2000 paraît hautement plausible.

En l'absence d'état-civil régulièrement tenu, on ne peut connaître les divers aspects du mouvement naturel que par sondage. Une telle opération, effectuée par les services officiels en 1973-1975, a donné les résultats globaux suivants :

Taux caractéristique du mouvement naturel

	rural	urbain	total
Taux de natalité	47,0	39,6	42,6
Taux de mortalité	12,8	9,1	10,6
Taux migratoire net	— 22,7	11,2	
Taux de mortalité infantile	104,5	76,3	88,7
Taux de fécondité général (nombre de naissances en un an pour mille femmes de 15 à 49 ans)	220,8	182,8	198,1
Taux de fécondité total (nombre total d'enfants nés pour mille femmes de 15 à 49 ans).	7 841,7	6 445,6	7 020,5
Age moyen de femmes à la naissance d'un enfant.	31,6	30,8	31,2
Age moyen des femmes au mariage	20,3	20,9	20,7
Taux de mariage	15,3	14,2	14,7
Taux de divorce	1,9	1,7	1,8

Sources : A.A.O.S. 1976, pp. 61-64.

Ce sondage doit être interprété avec prudence, puisqu'il fait apparaître un taux total de croissance naturelle de 32 ‰, alors que la comparaison des chiffres de recensement de 1965 et 1977 fait apparaître un taux moyen annuel de 33,8 ‰. A notre sens, les taux de natalité urbain et surtout rural, sont ici sous-estimés ; le taux d'exode rural doit plutôt se situer aux alentours de 32 ‰. Quoi qu'il en soit, le taux global de natalité est d'environ 44 ‰, alors qu'il était estimé à 55 ‰ vers 1950. Le faible taux de mortalité correspond, d'une part, à une pyramide des âges très élargie à la base et, d'autre part, à la chute du taux de mortalité infantile, qui a dû diminuer des quatre cinquièmes en une trentaine d'années ; c'est surtout cette chute qui expli-

Institut Kurde de Paris

que que le taux d'accroissement naturel se soit élevé, alors que la natalité diminuait quelque peu. Les autres chiffres font apparaître un âge moyen des femmes au mariage d'environ 21 ans, un nombre moyen d'enfants par femme de 7 et un intervalle intergénétique d'environ 34 mois.

A de tels taux correspond une pyramide des âges très élargie à la base (chiffres en milliers ; entre parenthèses : les pourcentages de correction par estimation).

Pyramides des âges

Age	1947	1957	1965	1977
— 5	900 (+ 7 %)	1 300 (+ 6 %)	1 650 (+ 3 %)	7 150
5 à 9	680 (— 7 %)	950 (— 1 %)	1 240 (+ 1 %)	
10 à 19	1 050 (+ 40 %)	1 380 (+ 20 %)	1 800 (+ 9 %)	
20 à 29	750 (+ 55 %)	960 (+ 14 %)	1 240 (+ 18 %)	3 230 (+ 12 %)
30 à 39	520 (— 5 %)	680 (— 3 %)	880 (— 5 %)	
40 à 49	380 (— 20 %)	480 (— 11 %)	625 (+ 5 %)	1 550
50 à 59	270 (— 7 %)	340 (— 23 %)	425	
+ 60	320 (— 28 %)	410 (— 14 %	560 (— 2 %)	620
Total	4 870 (+ 6,5 %)	6 500 (+ 2,5 %)	8 420 (+ 4 %)	12 550 (+ 3 %)

Sources : ADAMS, *Iraq's People*, p. 47 ; *Area Handbook*, p. 251 ; A.A.O.S. 1973, p. 45 ; *l'Irak* (marchés nouveaux), p. 15.

On note pour 1947 et 1957 une forte surestimation des âges élevés, ainsi que la non-déclaration de garçons, futurs soldats ou d'âge militaire. Ces tendances s'affaiblissent à partir de 1965, la qualité du recensement s'améliorant ; à partir de ce moment-là, la sous-estimation paraît surtout provenir de la non-déclaration de filles non encore mariées à un âge où elles devraient l'être selon la morale commune ; ce phénomène, dû au fort exode rural, touche surtout les campagnes et les petites villes ; il explique la sex-ratio aberrante des résultats de 1965 et 1977.

Les moins de vingt ans représentaient ainsi 54 % de la population en 1947, 56 % en 1965, 57 % en 1977. Le rapport du nombre de femmes de 15 à 40 ans au nombre d'enfants de moins de 5 ans était de 0,87 en 1947 et de 0,93 en 1965.

Sur le problème crucial des structures familiales, on ne dispose malheureusement que de très peu de renseignements chiffrés. Le phénomène majeur est la forte différence d'âge au

mariage, que l'on peut situer aux alentours de 10 à 15 ans, sans doute plus près de ce dernier chiffre.

Le recensement de 1947 laissait apparaître 250 000 veuves, mais seulement 35 000 veufs, ce qui s'explique à la fois par la plus grande longévité féminine et par cette différence d'âge au mariage. Par ailleurs, sur un peu plus de 800 000 hommes mariés, 56 000 avaient deux femmes, 5 000 trois et 1 100 quatre ou plus : la polygamie concernait alors environ 130 000 femmes, soit 15 % des femmes mariées. Le phénomène, en régression, était encore très notable. Dans une société où le mariage était une nécessité sociale absolue, polygamie et différence d'âge au mariage étaient structurellement liées : en 1947, une classe de femmes autour de 15 ans représentait à peu près 45 000 femmes ; une classe d'hommes vers 30 ans à peu près 30 000 hommes.

Aujourd'hui la polygamie, totalement disparue des villes, subsiste encore à l'état résiduel à la campagne. L'âge au mariage ne semble pourtant pas avoir beaucoup varié, ce qui ne va pas sans provoquer de très fortes tensions. En 1965, la taille moyenne des unités domestiques était de 6 personnes. Cependant, 132 000 unités domestiques de 10 personnes ou plus regroupaient 1 500 000 personnes, soit 19 % de la population. Cette taille élevée s'explique à la fois par les difficultés du logement et par la quasi-obligation faite aux enfants non mariés de résider chez leurs parents, quel que soit leur âge.

2. *POPULATION NOMADE, RURALE ET URBAINE*

La répartition de la population irakienne entre la ville et la campagne n'est pas un problème simple. Les critères de distinction ne sont pas clairs. Au surplus, la signification même de l'opposition entre la ville et la campagne varie rapidement en fonction des transformations sociales et économiques très profondes qui ont affecté et continuent d'affecter le pays. La tendance n'en est pas moins évidente : l'urbanisation est générale. D'un pays où de rares îlots citadins étaient perdus dans une steppe vaguement occupée par quelques semi-nomades, on est passé à un ensemble dominé par un réseau urbain structuré, attractif et dynamique.

Jusqu'au début du XXe siècle, un rôle très important était dévolu aux bédouins qui nomadisaient du Nefud à la Jazira, sans reconnaître aucune autorité, étatique ou autre. Depuis, pourchassés et plus ou moins contrôlés, leur rôle est devenu

encore plus infime que leur nombre. Les estimations rétrospectives en attribuent environ un demi-million à l'Irak du XIXe siècle. Leur nombre diminua d'environ 50 % durant l'entre-deux guerres. Leur très fort dynamisme démographique leur a pourtant permis de résister et il semble raisonnable de les chiffrer, aujourd'hui encore, aux environ de 250 000 individus.

S'agissant de la population rurale, paysans et semi-nomades, l'accroissement a été long et régulier, l'effectif total passant en un siècle (1860-1960) d'un demi-million à près de 4 200 000 personnes (1 à 8,4). Une telle densification, dans un écosystème si fragile, ne pouvait manquer d'avoir de graves répercussions. Cet accroissement est dû pour une part au dynamisme démographique de la population rurale elle-même, mais surtout à la sédentarisation constante des très forts excédents naturels de population nomade, sous l'empire de conditions politiques et militaires de plus en plus favorables aux sédentaires. De 1860 à 1957, le taux annuel d'accroissement varie très légèrement entre 2,1 et 2,5 %. Le pourcentage le plus élevé de population rurale a été atteint vers 1930 (68 %). Vers 1955 fut sans doute atteint le palier de 4 200 000 ruraux. Pendant une dizaine d'années, il semble que l'exode rural ait dépassé l'accroissement naturel, entraînant une stagnation, sinon une légère baisse des effectifs à la campagne. Mais par la suite, l'amélioration progressive des conditions sanitaires — ayant pour conséquence la baisse de la mortalité infantile — combinée à une stabilisation du taux d'exode rural semble avoir provoqué un nouvel essor, peut-être aux alentours de 5 ‰.

Les villes traditionnelles ont reçu depuis toujours des apports de population extérieure, ayant par elles-mêmes un excédent naturel négatif. Dès le milieu du XIXe siècle, l'emprise croissante de l'administration et du commerce a suscité la création de nouveaux centres urbains en Mésopotamie et l'essor lent des centres déjà existants. De 1860 à 1930 environ, l'accroissement de la population urbaine (de 300 000 à 820 000 personnes) a été nettement plus lent (environ 1,6 % par an) que celui de la population rurale. Mais à partir de la décennie 1930-1940, le développement de l'exode rural et surtout l'amélioration rapide des conditions sanitaires en ville ont provoqué une accélération du rythme de croissance : 2,9 % par an de 1930 à 1947 (820 000 à 1 350 000), puis 4,8 % de 1947 à 1957 (1 350 000 à 2 160 000) ; à partir de là, l'exode rural joua un rôle de plus en plus déterminant : 8,7 % de 1957 à 1965 (2 160 000

à 4 200 000). Pour la période 1965-1977, le taux semble se situer vers 5,6 % par an. Il est probable que l'exode rural soit presque stable en valeur absolue (environ 145 000 personnes par an). Donc, même en supposant un taux de croissance urbaine toujours proche de 3,1 % par an, le taux global de croissance des villes a nécessairement tendance à diminuer (6,8 % vers 1965 ; 4,9 % vers 1977). A ce taux-là, l'augmentation annuelle se situe aux alentours de 375 000 personnes par an.

Sur le tableau résultant du sondage de 1973-1975 donné plus haut, il apparaît que la différence la plus nette concerne le taux de mortalité infantile, qui est supérieur de près de 40 % à la campagne ; le nombre d'enfants par femme est supérieur d'environ 20 %, l'âge au mariage étant très peu différent.

Ces évolutions démographiques différentes à la ville et à la campagne conduisent naturellement à deux pyramides des âges sensiblement différentes.

Pyramides des âges rurale et urbaine en 1965

1965	population urbaine		population rurale	
	hommes	femmes	hommes	femmes
0 — 5	405	405	420	420
5 — 10	310	310	310	310
10 — 15	270	270	230	230
15 — 20	234	220	166	180
20 — 25	199	180	136	155
25 — 30	164	145	121	140
30 — 35	128	117	112	123
35 — 40	101	94	99	106
40 — 45	79	79	88	88
45 — 50	70	70	75	75
50 — 55	60	60	60	60
55 — 60	26	26	24	24
60 — 65	39	39	38	38
65 — 70	29	33	31	32
70 — 75	20	24	25	26
75 — 80	14	17	18	20
80 — 85	8	12	14	15
85 — 90	4	7	8	10
90 — 95	2	4	3	6

Sources : A.A.O.S. 1973, p. 47.

De ces pyramides ressortent des rapports hommes-femmes de 1,01 en ville et de 0,96 à la campagne (sur les pyramides non

Institut kurde de Paris

corrigées 1,07 et 1,02). On remarque que les tranches d'âge où la différence de rapport est la plus forte sont celles comprises entre 20 et 35 ans (1,08 et 0,88) ; mais la différence disparaît au-dessus de 40 ans, ce qui tend à montrer que l'exode rural a seulement pris une grande ampleur entre 1945 et 1950. La proportion relativement forte de population urbaine entre 50 et 65 ans correspond probablement à un exode rural de couples déjà formés.

3. *REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION*

L'analyse démographique régionale repose sur des bases encore moins sûres que l'étude globale. Il est évident que l'attitude des populations en face des autorités varie fortement d'une région à l'autre. Les deux groupes dont notre connaissance est la plus vague sont les bédouins et les Kurdes. En dépit de leur poids non négligeable, le gouvernement irakien, depuis une génération, feint d'ignorer les nomades. Ils étaient compris dans le recensement de 1947. On a l'impression que, sur le plan des statistiques, les nomades sont un secret d'Etat, au même titre que le pétrole. Le Kurdistan pose un problème encore plus redoutable. L'hostilité de la population, surtout en 1965, combinée au très faible encadrement administratif, rend les estimations extrêmement sujettes à caution.

L'analyse régionale reste pourtant indispensable, en raison des très fortes disparités à l'intérieur du pays et, d'ailleurs, les chiffres disponibles permettent de fructueuses observations.

On peut ranger les seize gouvernorats dans trois groupes principaux : ceux du Nord (Dohuk, Arbil, al-Sulaimaniya, Ninive et Kirkuk), correspondant assez exactement aux montagnes, collines et hautes plaines, c'est-à-dire à la zone d'agriculture sèche ; ceux du Centre (al-Anbar, Diala, Bagdad, Karbala et Babylone), correspondant à la Moyenne-Mésopotamie, zone où l'agriculture ne peut se faire qu'avec l'irrigation, mais où les problèmes de drainage et de salinisation ne se posent que modérément et où l'influence de Bagdad est la plus forte ; ceux du Sud (Wassit, al-Qadissiya, al-Muthana, Maisan, Dhi-Qar et Basra), qui correspondent à la Basse-Mésopotamie difficile à drainer.

Dans le Nord, l'opposition est forte entre les montagnes et le piémont : les oppositions sont autant écologiques et économiques que sociales et politiques. Des trois gouvernorats formant actuellement la zone autonome kurde (Dohuk, al-

Sulaimaniya, Arbil), les deux premiers ne comportent que des régions montagneuses, le troisième est à cheval sur la montagne et sur la plaine. Ce dernier, quoique dans une position intermédiaire, se rapproche davantage des deux autres gouvernorats kurdes que de ceux de Kirkuk et de Ninive (Mossul). En 1947, on observait un fort contraste dans l'urbanisation entre les trois régions kurdes et les deux autres (0,26 à 0,34 contre 0,50 et 0,61). Un contraste analogue s'observe pour les taux de croissance 1947-1957 : 0,6 à 1,7 contre 2,4 et 2,7 % par an. Les résultats de 1965 ne peuvent s'interpréter sans penser aux combats violents qui ensanglantaient alors la région. En fait, tous les contrastes se retrouvent (urbanisation : 0,43 à 0,65 contre 0,92 et 0,95 ; taux de croissance : 0,6 à 1,4 contre 2,7 et 3,9 % par an). Ces deux contrastes sont directement liés : le taux de croissance démographique du Kurdistan est plus faible que celui du piémont, parce que le Kurdistan est une zone avant tout rurale et que les villes sont dans le piémont. La guerre n'a fait qu'accentuer le contraste, à la fois par les morts et par l'émigration qu'elle a accélérée. Globalement en effet, la croissance urbaine n'est pas inférieure au Kurdistan (4,8 % pour Arbil, 4,4 % par an pour Ninive). Mais la croissance rurale, elle, est très différente : 2 % pour Ninive, ce qui est un des taux les plus forts de tout l'Irak, stagnation dans le Kurdistan. Cependant, en 1965, une différenciation se manifeste à l'intérieur même des deux zones : Dohuk, très déprimé, s'oppose à al-Sulaimaniya, c'est-à-dire le cœur du Kurdistan irakien, qui fait bien meilleure figure ; de même Kirkuk, qui obtient un record de croissance urbaine, s'oppose à Ninive, qui est mieux placé pour l'essor de la population rurale.

L'Irak moyen est lui aussi assez contrasté : deux gouvernorats à prépondérance urbaine (Bagdad et Karbala) s'opposent à trois gouvernorats surtout ruraux (al-Anbar, Diala, Babylone). Dans ces trois derniers, malgré une croissance urbaine forte ,la dominante rurale reste très marquée en 1965 encore (de 0,52 à 0,67). La croissance urbaine est d'ailleurs plus forte dans les deux gouvernorats (al-Anbar et Diala) qui avaient en 1947 les taux d'urbanisation les plus faibles (0,24 et 0,23). Dans celui de Babylone au contraire, la croissance urbaine reste moyenne, alors que la croissance rurale est très notable (2,2 %). Les deux gouvernorats les plus urbanisés de l'Irak s'opposent de façon éclatante, comme le mouvement en face de la stagnation. A Karbala, la population rurale régresse sen-

siblement, tandis que l'essor urbain reste inférieur à la moyenne du pays. Bagdad, déjà très fortement urbanisé en 1947, connaît paradoxalement le plus fort taux de croissance de la population rurale, en même temps qu'un taux d'urbanisation très élevé.

Dans le Sud se distinguent clairement trois groupes : Basra, tout au sud sur l'estuaire ; Dhi-Qar et Maisan, qui correspondent à la zone des marais ; Wassit, al-Qadissiya et al-Muthana, qui correspondent à la plaine deltaïque mal drainée. A Basra, la population rurale a crû très lentement, à l'inverse de la population urbaine, qui a connu un taux de croissance supérieur à celui du gouvernorat de Bagdad. Maison et Dhi-Qar ont, en 1947 comme en 1965, les taux d'urbanisation les plus faibles d'Irak. La population rurale a pratiquement stagné, l'essor urbain a été médiocre. On peut toutefois observer que le taux global de croissance annuelle a été légèrement supérieur dans la seconde période (0,9 à 1,2 % contre 0,4 et 0,8 %). C'est le contraire qu'on remarque dans les trois autres gouvernorats, où, malgré une situation peut-être un peu moins catastrophique, les taux de croissance annuelle diminuent (2,3 % et 2,4 % puis 1,7 et 1,8 %).

Cette analyse par région compose au total un tableau très contrasté, sinon disparate, dans lequel on peut essayer de trouver quelques axes synthétiques. S'agissant de la population rurale, l'opposition majeure entre régions relativement dynamiques et régions déprimées recouvre en gros l'opposition entre l'Irak central (hautes plaines et collines, Moyenne-Mésopotamie) et régions extrêmes : Kurdistan et Sud. Pour l'urbanisation, le développement des principaux centres d'activité est très net : Bagdad (6 %), Basra (6,2 %), Kirkuk (5,2 %). Par ailleurs, quelques régions qui avaient en 1947 un taux d'urbanisation extrêmement faible ont comblé une partie de leur retard et apparaissent de ce fait avec des taux de croissance urbaine élevés (Arbil 4,8 %, al-Anbar 6,6 %, Diala 5,3 %). Inversement, des centres urbains traditionnels mais peu dynamiques ont des taux médiocres (Mossul 4,4 %, Karbala 4,2 %).

La densité de population est un chiffre qui, pour l'Irak, n'a qu'un intérêt arithmétique. Le seul coefficient qui nous ait paru utile est le rapport entre la quantité de population rurale et la surface effectivement cultivée, telle qu'elle ressort de la statistique agricole de 1971. On obtient ainsi un nombre moyen d'hectares par individu qui peut donner une idée de la densité d'occupation du sol, sinon de l'intensivité des cultures. La

densité la moins forte s'observe à Ninive, la plus grande à Basra, variation qui tient de toute évidence aux modes de culture. On remarque cependant également des variations d'ouest en est, à latitude égale : al-Anbar 0,36 ; Bagdad 0,52 ; Diala 0,83 ; Karbala 0,41 ; Babylone 0,60 ; Wassit 0,85 ; Dhi-Qar 0,39 ; Maisan 0,42. En gros donc, il semble que la densité soit supérieure dans les régions de l'Euphrate à ce qu'elle est sur le Tigre et la Diala. Cela s'explique probablement par le mouvement ancien de sédentarisation des nomades, qui naturellement s'effectuait plus facilement autour de l'Euphrate qu'autour du Tigre. Peut-être faut-il rapprocher cet écart des densités de celui des taux de croissance urbaine : al-Anbar 6,6 %, Diala 5,3 %, al-Qadissiya 4,7 %, Wassit 4,2 %, Dhi-Qar 4,5 %, Maisan 3 %. Les taux plus forts sur les bords de l'Euphrate témoignent peut-être du fait que, depuis au moins une génération, les nomades qui abandonnent leur genre de vie traditionnel s'installent directement en ville, à moins que ce ne soit simplement la conséquence de la pression démographique plus grande dans les campagnes de l'Euphrate. Cette présence plus marquée des nomades sur l'Euphrate était probablement aussi la cause de la forte proportion de polygamie dans les gouvernorats de Dhi-Qar, al-Muthana et al-Qadissiya en 1947 (plus de 12 % des hommes mariés). Notons toutefois que, immédiatement après, venait le gouvernorat d'Arbil (8,7 %).

Les migrations à l'intérieur de l'Irak sont très difficiles à cerner. Les régions où le rapport hommes/femmes est le plus faible, ne sont pas nécessairement celles où le contingent d'émigrants est le plus fort. Ce rapport hommes/femmes ne semble entretenir de corréalation approximative qu'avec une seule série : le taux moyen d'accroissement de la population urbaine ; plus la population urbaine croît rapidement, plus le rapport est élevé (cas extrêmes : al-Anbar, Dohuk et Maisan). L'analyse globale des soldes migratoires en 1947 faisait ressortir les gains très importants de Bagdad et de Basra, les pertes du Kurdistan et particulièrement de la région des marais du Sud (autour de Nassiriya et surtout d'Amara). Il est probable que l'allure générale des flux n'a guère varié, mais on ne dispose pas d'éléments précis.

Au total, si l'essor démographique touche tous les gouvernorats, les taux d'évolution très dissemblables provoquent un creusement des écarts au bénéfice des zones les plus dynamiques.

Structure démographique par gouvernorats

Gouvernorats	1947					1957		
	Total (1 000)	Population rurale (1 000)	Population urbaine (1 000)	Population urbaine / Population rurale	Hommes / Femmes	Total (1 000)	% accroissement annuel (47-57)	Hommes / Femmes
Dohuk	163	122	41	0,34	0,88	180	1,0	0,89
Arbil	247	196	51	0,26	0,88	263	0,6	0,94
Al-Sulaimaniya	240	183	57	0,31	0,87	283	1,7	0,94
Ninive	438	272	166	0,61	0,99	557	2,4	1,01
Kirkuk	296	197	99	0,50	0,88	389	2,7	1,04
Al-Anbar	200	161	39	0,24	1,08	253	2,3	1,07
Diala	286	232	54	0,23	1,06	330	1,4	1,04
Babylone	270	193	77	0,40	0,99	355	2,7	0,99
Bagdad	850	283	567	2,07	1,08	1 313	4,5	1,06
Karbala	284	163	121	0,74	1,00	256	— 0,9	0,95
Wassit	232	182	50	0,28	0,92	296	2,4	0,90
Al-Qadissiya	390	310	80	0,26	0,79	353	2,3	0,95
Al-Muthana						129	2,3	0,95
Maisan	317	254	63	0,25	0,88	330	0,4	0,96
Dhi-Qar	418	357	61	0,17	0,87	459	0,8	0,86
Basra	384	232	152	0,65	1,08	503	2,7	1,00
Total	5 015	3 288	1 737	0,53	0,96	6 249	2,3	0,99

Sources: ADAMS, p. 42. A.A.O.S. 1973, p. 47.

Structure démographique par gouvernorats

Gouvernorats	1965								
	Total (1 000)	% accroissement annuel (57-65)	Population rurale (1 000)	% accroissement annuel (47-65)	Surface moyenne cultivée par habitant rural (ha)	Population urbaine (1 000)	% accroissement annuel (47-65)	Population urbaine / Population rurale	Hommes / Femmes
Dohuk	170	— 0,3	108	— 0,6	0,63	62	2,3	0,57	0,93
Arbil	302	1,7	183	— 0,3	1,27	119	4,8	0,65	0,94
Al-Sulaimaniya	333	2,1	233	1,4	0,57	100	3,2	0,43	0,97
Ninive	755	3,9	393	2,0	2,8	362	4,4	0,92	1,04
Kirkuk	482	2,7	247	1,3	1,7	235	5,2	0,95	1,07
Al-Anbar	312	2,7	189	0,9	0,36	123	6,6	0,67	1,07
Diala	404	2,5	266	0,8	0,83	138	5,3	0,52	1,06
Babylone	455	3,1	288	2,2	0,60	167	4,3	0,58	1,01
Bagdad	2 080	5,9	456	2,7	0,52	1 624	6,0	3,56	1,06
Karbala	346	3,9	91	— 3,1	0,41	255	4,2	2,81	0,99
Nassit	340	1,7	236	1,5	0,85	104	4,2	0,44	0,96
Al-Qadissiya	407	1,7	275	1,0	0,48	132	4,7	0,48	0,98
Al-Muthana	150	1,8	97	1,0	0,54	53	4,7	0,55	0,95
Maisan	357	0,9	250	— 0,1	0,42	107	3,0	0,43	0,95
Dhi-Qar	507	1,2	373	0,2	0,39	134	4,5	0,36	0,96
Basra	630	3,8	258	0,6	0,15	422	6,2	1,64	1,03
Total	8 080	3,3	3 943	1,0		4 137	4,9	1,04	1,02

Sources : Idem.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE V

GROUPES ETHNIQUES, RELIGIEUX, SOCIAUX

La société irakienne traditionnelle connaissait un double clivage, générateur d'antagonismes souvent manifestés dans la violence : l'un séparait les nombreux groupes ethniques et surtout religieux représentés dans le pays ; l'autre opposait entre eux les nomades, les ruraux et les citadins. Ces éléments anciens ont perdu sans doute de leur importance au cours des dernières décennies ; cependant, et malgré les deux « révolutions » de 1958 et 1968, ils conservent une vitalité très perceptible dans les comportements et les consciences. Parallèlement, d'autres lignes de partage se sont fait jour, nées du contact grandissant avec la civilisation occidentale et du développement économique ; et elles sont venues se superposer aux précédentes : ainsi sont apparues une nouvelle structure de classes et, dans les modes de pensée, l'opposition du modernisme à la tradition. Ces trop nombreuses divisions sont à l'origine de tensions importantes dans la société et ont justifié les tentatives, menées avec des succès divers depuis 1958, pour faire disparaître au moins les antagonismes anciens et pour développer un sentiment national unitaire.

1. *LES GROUPES ETHNIQUES ET RELIGIEUX*

Les critères ethniques et religieux ne coïncident que rarement en Irak dans la détermination des communautés : ainsi, la plupart des chrétiens se définissent comme Arabes, mais les Kurdes, musulmans sunnites, revendiquent la reconnaissance

de leur spécificité ethnique et culturelle. Cependant le cas kurde, en raison de la taille de cette minorité et des implications politiques du problème, représente plutôt une exception ; d'une manière générale, plus que les distinctions ethniques, les différenciations religieuses jouent à l'heure actuelle un rôle apparemment déterminant dans l'organisation sociale : en effet, elles sont encore au fondement du droit des personnes et des familles. Toutefois, l'absence de statistiques précises sur les groupes religieux interdit d'en faire une étude très détaillée, en particulier d'un point de vue sociologique.

a) Les musulmans

Les musulmans représentent sans doute plus de 90 % de la population totale de l'Irak ; mais il s'agit d'une communauté assez profondément divisée. Ethniquement, elle comprend des Arabes — pour les trois quarts environ — et des Kurdes — pour presque un quart —, auxquels s'ajoutent quelques petits groupes d'Iraniens et de Turkmènes. Par ailleurs, elle se divise, du point de vue religieux, en deux ensembles de taille à peu près égale : les shiites et les sunnites. Mais en vertu même du rôle de la religion dans tout pays musulman, cette opposition religieuse se double d'oppositions politique, économique et sociale. Géographiquement enfin, on peut observer une répartition approximative, mais réelle, des sunnites dans la moitié nord du pays et des shiites dans la moitié sud.

Les shiites

L'Irak est le seul pays arabe où les shiites forment une aussi forte proportion : de 50 % à 55 % de la population totale, si l'on compte parmi eux les faibles minorités iranienne et turcomane. Cette prééminence rare s'explique sans doute par l'histoire du mouvement, dont le berceau se trouve précisément dans la plaine mésopotamienne. La présence dans cette région des grandes villes saintes du shiisme, Najaf et Karbala au premier chef, mais aussi Kazimain et Samara, en atteste encore la prééminence.

Les shiites se définissent tout d'abord en tant que communauté religieuse constituée : ils ont leurs propres mosquées et leur propre « clergé », leurs docteurs de la loi et leurs saints hommes, les *sada :* descendants de Muhammad, ils jouissent parmi leur corréligionnaires d'une importante autorité charismatique. Leur pratique religieuse est également marquée par la vénération portée à certains *imams* ou autres saints person-

nages : on effectue des pèlerinages sur leurs tombeaux, auprès desquels on souhaite également se faire enterrer. Ces rites atteignent leur apogée à Najaf et Karbala : les tombes de Ali et Hussain y rassemblent en foules impressionnantes, vivants ou morts, les shiites irakiens, mais aussi iraniens ; le mois de *muharram* en particulier y est marqué de manifestations, autrefois extrêmement violentes, destinées à commémorer et à expier le meurtre de Hussain, le 10 de ce mois.

Les shiites possèdent aussi leur propre interprétation juridique du Coran (en Irak un seul groupe : les Jafari) ; cependant, à l'époque ottomane, aucune existence juridique indépendante ne leur fut reconnue : considérés comme musulmans, ils étaient assujettis au droit sunnite ; sous le Mandat, ils ont obtenu la reconnaissance de leur école de droit et de cours spéciales, présidées par des *qadi*. Actuellement, certains éléments du droit shiite ont été utilisés dans l'élaboration du Code civil et il semble que des cours religieuses shiites soient encore chargées de juger en matière de statut personnel.

Politiquement, les shiites, depuis le VIIe siècle, dénient toute validité à l'autorité établie, au nom de la seule légitimité des Alides. Ils furent donc en opposition permanente au pouvoir détenu par les orthodoxes, les sunnites : celui des califes et de leurs héritiers successifs, les Turcs et la royauté hashémite ; il semble que les milieux shiites traditionnels et traditionalistes soient encore un des foyers de l'opposition à la République actuelle.

Dans l'ensemble, ce groupe refermé sur lui-même paraît être passablement conservateur ; entretenant des liens privilégiés avec le monde iranien shiite, il est resté plus étranger au mouvement de fermentation intellectuelle des XIXe et XXe siècles que les milieux sunnites, qui étaient en rapport avec tout le reste du monde arabe ; et le développement d'une idéologie nationaliste a sans doute eu sur la communauté shiite une emprise moindre.

En l'absence de données précises, il est malaisé d'analyser sociologiquement le shiisme irakien. Jusqu'à une époque très récente cependant, la communauté était en majorité formée des populations rurales de la plaine mésopotamienne ; la sédentarisation des nomades, sunnites à l'origine, n'a sans doute à aucune époque menacé la prépondérance du shiisme dans cette région : peut-être en raison même du rayonnement social et idéologique des grandes villes saintes, les diverses tribus se sont progressivement converties à un dogme qui

exaltait, en la personne de Ali, de Hussain et de Abbas ibn Ali, certaines valeurs guerrières.

Les bourgs et les villes abritaient également des artisans, des docteurs de la loi — une « université » shiite fonctionnait à Karbala — et des commerçants ; parmi ces derniers, on compte un certain nombre d'Iraniens qui forment encore environ 2 % de la population irakienne. Toutefois, dans les grands centres commerciaux, à Basra en particulier, les shiites n'étaient pas majoritaires : les riches marchands étaient souvent sunnites et ils avaient pu devenir propriétaires de terres occupées anciennement par les tribus shiites. Inversement, très nombreux étaient les shiites parmi les populations agglomérées par l'exode rural dans les *sarifat* de Basra ou de Bagdad. Traditionnellement, les membres de cette communauté n'occupaient dans les services de l'Etat que les échelons inférieurs et atteignaient, en moyenne, un niveau d'éducation plus bas que celui des sunnites.

Tel était donc le paradoxe d'un groupe qui, numériquement dominant, était socialement en position dominée. Une telle situation est destinée à évoluer fortement et a déjà dû subir depuis 1958 des transformations importantes. Il est difficile de donner la mesure exacte de ces changements après deux décennies ; mais il est peu vraisemblable qu'un tel schéma soit déjà caduc.

Les sunnites arabes

La communauté sunnite irakienne ne présente pas d'unité : divisée en deux des quatre écoles de droit traditionnelles, les hanéfites et les shafites, elle connaît surtout la séparation entre Arabes et Kurdes. Toutefois, la seule appartenance à un même groupe religieux représente certainement un puissant élément d'intégration.

Les sunnites arabes forment environ 30 % de la population totale. On les trouve essentiellement dans la moitié nord du pays : au nord de Bagdad, dans la région de Mossul et le piémont kurde ; dans le sud, ils sont installés dans les villes, en particulier à Basra.

On les rencontre dans toutes les activités économiques et du bas en haut de l'échelle sociale ; beaucoup sont paysans et l'on compte aussi parmi eux les bédouins encore nomades ou sédentarisés dans le nord. Toutefois, formant dès l'origine le groupe religieux orthodoxe, ils constituent traditionnellement

l'élite économique, politique et culturelle de la société irakienne. Cette prééminence subsiste encore dans la période récente, où ils occupent les hautes places de la bureaucratie et détiennent l'essentiel des pouvoirs. Sur l'équipe gouvernementale actuelle, les données précises font défaut, mais on sait qu'en 1958, le groupe des « officiers libres » qui a préparé la révolution comptait 12 sunnites et 2 shiites ; cet exemple semble révélateur de la position respective des deux groupes.

Les Kurdes

Les Kurdes sont la seule minorité ethnique importante en Irak en raison de sa taille et de sa forte conscience de groupe. C'est aussi la mieux reconnue officiellement : en 1974, l'autonomie du Kurdistan à l'intérieur de la République d'Irak a été proclamée, la langue kurde déclarée langue officielle au même titre que l'arabe et la nationalité kurde admise.

D'origine indo-européenne, les Kurdes se distinguent fortement de leurs voisins arabes et turcs par leur langue, qui les rapproche des populations iraniennes ; mais leurs traditions culturelles ont été marquées par l'islamisation qui les a rattachés aux sunnites. Le Kurdistan, toutefois, n'a jamais formé un Etat véritable. Il s'agissait plutôt d'un ensemble de tribus lâchement liées entre elles et souvent en lutte, parfois rassemblées pour un temps limité sous l'autorité d'un chef local particulièrement énergique. A l'époque ottomane, les Kurdes formaient une communauté ethnique parmi d'autres, rattachée au pouvoir d'Istanbul.

Leur conscience de groupe, fondée avant tout sur leur particularisme linguistique, s'est développée surtout avec la chute de l'Empire turc : leur territoire s'est trouvé écartelé par les nouvelles frontières entre la Turquie, l'Iran et l'Irak, cependant que quelques groupes plus restreints étaient englobés dans la Syrie et l'U.R.S.S. D'autre part, la virulence des nationalismes turc et arabe a suscité chez certains intellectuels kurdes l'élaboration d'un mouvement similaire. Toutefois, le mouvement qui a mis le Kurdistan en rébellion presque continuelle à partir des années 20 s'est surtout appuyé sur une composante traditionaliste et réactionnaire : quelques chefs de tribus, au premier rang desquels les Barzani, ont vu dans la lutte armée contre le gouvernement de Bagdad l'occasion de défendre et même d'augmenter leur pouvoir personnel ; utilisant leur autorité traditionnelle sur des populations très frus-

tres et se livrant à toutes les compromissions permises par l'attitude des diverses puissances intéressées au conflit, ils ont détourné à leur profit et contre l'intérêt même des Kurdes une revendication légitime dans son principe.

Actuellement, les Kurdes représentent environ 15 % de la population irakienne. Ce sont essentiellement des ruraux installés dans la zone montagneuse du nord. Certains y pratiquaient un élevage de montagne, nomade ou semi-nomade ; beaucoup se sont très tôt fixés comme agriculteurs dans les vallées. Bien plus que les fellahs de la plaine mésopotamienne, ils forment une paysannerie enracinée dans son sol. Les conditions naturelles, qui ne contraignent pas au déplacement des terres cultivées et permettent d'une manière générale une culture relativement intensive et en particulier l'arboriculture, ont sans doute favorisé cette fixation. Malgré ces éléments favorables, le Kurdistan appartenait, semble-t-il, aux régions les plus misérables et les plus sous-développées de l'Irak traditionnel ; le retard sanitaire et culturel y était particulièrement marqué et les dernières décennies de guerre et de domination réactionnaire l'ont encore aggravé.

Du reste, depuis le début de ce siècle au moins, un nombre croissant de Kurdes est poussé par l'exode vers les villes : Kirkuk, Mossul, mais aussi Bagdad. Ce déracinement s'accompagne, pour la masse, de l'arabisation et du relâchement des liens traditionnels, ce qui facilite leur intégration ; il a également contribué à la formation d'une classe moyenne citadine au niveau de culture relativement élevé et qui fut un des foyers du nationalisme naissant.

Les Turkmènes

Les Turkmènes forment une petite minorité ethnique représentant actuellement 1,5 % à 2,5 % de la population irakienne.

Nomades à l'origine, ils ont pénétré en Irak à partir du XIe siècle. Quelques groupes se sont sédentarisés sur le rebord méridional du Kurdistan, cependant que certaines tribus ont un temps nomadisé dans la Jazira. La plupart sont cultivateurs dans la région de Tall Afar et de Dohuk ; on en trouve aussi dans les cités, comme Mossul ou Bagdad. Bien qu'ayant un sentiment certain de leurs caractères spécifiques, ils n'ont pas eu de rôle politique en tant que minorité distincte ; au contraire, beaucoup participent au gouvernement et appartien-

nent à la bureaucratie ; cette intégration leur a été facilitée par leur appartenance au sunnisme pour la majorité, quoiqu'un tiers environ d'entre eux soient shiites. Des tensions plus fortes les opposent traditionnellement aux Kurdes, leurs voisins immédiats, contre lesquels ils ont été utilisés à certaines époques par le gouvernement ottoman.

b) Les minorités chrétiennes

Les chrétiens représentent 3 à 4 % de la population irakienne. Ils se définissent eux-mêmes le plus souvent comme Arabes ; mais en raison du poids des distinctions religieuses en pays musulman, ils conservent une forte conscience de leur appartenance religieuse. Toutefois, ils sont depuis les premiers siècles divisés en sectes qui ont survécu isolément, mais dont certaines se sont officiellement rattachées à partir du xve siècle à l'Eglise catholique.

Les chrétiens de rite chaldéen : les Assyriens

La minorité assyrienne, qui compte environ 2 % de la population, prétend descendre de très anciens peuples du Moyen-Orient et se rattache historiquement au mouvement nestorien.

La plus grande partie d'entre eux se sont rattachés à Rome en 1552 en tant que catholiques uniates, pour former l'Eglise dite catholique chaldéenne, tout en conservant leurs rites. Ils utilisent traditionnellement le syriaque comme langue, mais l'arabe a pris chez eux une place prépondérante. Leur centre se trouve à Mossul, mais beaucoup sont installés à Bagdad. La vie citadine et leurs liens avec Rome en ont fait une communauté assez ouverte aux influences modernes.

Inversement, le groupe très minoritaire des Assyriens, qui sont, eux, restés indépendants de Rome, a eu à une époque récente une histoire bien plus agitée. Installés depuis plusieurs siècles au Kurdistan où ils se sont organisés en tribus, sous la direction d'un patriarche héréditaire, ils ont en particulier fourni aux Britanniques des *levies*, troupes de police qui ont, entre autres, contribué à réprimer la révolte des tribus en 1920. Réclamant en vain leur autonomie à partir de 1930, ils se soulevèrent en 1932, mais leur mouvement fut très violemment écrasé. Certains cherchèrent à émigrer en Syrie, les autres furent sauvagement massacrés en 1936 par leurs voisins kurdes, bédouins, yezidis et irakiens avec l'approbation du

gouvernement de Bagdad et leur patriarche Mar Shimun fut expulsé. La communauté, qui a pour lange le syriaque et suit les rites nestoriens, est restée longtemps très attachée à ses structures anciennes. Certains cependant, qui ont quitté les petits villages montagnards pour Kirkuk, Bagdad ou l'étranger, sont actuellement favorables à des conceptions plus modernes.

Jacobites et Syriens

L'Eglise syrienne fondée au VIe siècle prétend avoir reçu l'évangile de l'apôtre saint Jacques, d'où son nom de jacobite. Elle est, comme l'Eglise chaldéenne, divisée en deux groupes inégaux.

Les Jacobites ou Syriens proprement dit, au nombre de 12 000 environ, ont conservé une organisation indépendante sous la conduite d'un patriarche particulier ; suivant la doctrine monophysite et le rite syrien, ils utilisent le syriaque (ou araméen) comme langue liturgique, mais l'arabe comme langue vernaculaire et sont assez favorables au panarabisme. Leur centre se trouve à Mossul où ils exerçaient souvent un lucratif commerce de grains.

Une branche de cette Eglise s'est rattachée au catholicisme romain au XVIIe siècle. Les Syriens uniates forment une communauté de 100 000 personnes au moins et sont installés essentiellement dans la région de Mossul ; toutefois, Bagdad en abrite actuellement un groupe important et prospère.

Les Arméniens

Leur nombre est mal connu : aux alentours de 15 000 personnes peut-être. Ils sont divisés en deux Eglises : l'Eglise apostolique ou grégorienne, la principale, et l'Eglise catholique arménienne, uniate depuis le XVIIIe siècle. Utilisant l'arménien comme langue liturgique, mais parlant également l'arabe, les Arméniens forment un groupe très conscient de son originalité et très actif dans la vie économique des grandes cités, Bagdad, Basra et Mossul, où ils exercent divers métiers de l'artisanat et du commerce.

c) Les Juifs

L'Irak a eu jusqu'à une date récente une communauté juive très ancienne et extrêmement importante. Jouissant,

comme les chrétiens, d'un statut communautaire sous l'autorité d'un exilarque, les Juifs ont joué, dès l'époque abbasside et jusque sous la monarchie hashémite, un rôle essentiel dans l'administration du pays et plus encore dans l'artisanat, le commerce et la banque où beaucoup s'étaient enrichis.

Parlant arabe — ou kurde, suivant les régions — apparemment bien intégrés au reste de la population, les Juifs irakiens n'ont pas été touchés au début par le mouvement sioniste. Vers 1935, cependant, ils ont eu à subir quelques attaques de la part des musulmans et l'antisémitisme s'est accru en Irak à partir de 1940. Les gouvernements de Nuri Saïd et de ses successeurs ont en effet vu là une occasion facile de dénouer certaines tensions sociales nées de leur politique ; par leur propagande qui accusait les Juifs soit de sionisme, soit de communisme, ils ont fortement encouragé l'hostilité d'une partie de la population contre eux, mouvement qui fut naturellement exacerbé par la défaite arabe de 1948. Bien que certains d'entre eux aient participé, aux côtés des musulmans, à la création d'une ligue antisioniste qui fut dissoute en 1947 sous prétexte de communisme, les Juifs irakiens furent poussés à l'émigration par les mesures gouvernementales prises à leur encontre et par l'hostilité marquée de leurs concitoyens musulmans.

En 1947, ils représentaient environ 120 000 personnes ; on estime à environ 80 000 le nombre de ceux qui quittèrent l'Irak dans les années suivantes ; d'autres vagues de départs eurent lieu en 1956 et peut-être encore en 1968. L'économie du pays en fut, pour un temps, touchée de façon assez nette. Aujourd'hui, bien que les émigrés aient été officiellement invités à rentrer dans leur pays d'origine, il est impossible de connaître l'état exact de la communauté juive en Irak (peut-être 2 500 personnes).

d) Les groupes religieux marginaux

Il existe en Irak deux groupes que leurs pratiques religieuses mettent à l'écart des grandes communautés, les Yezidis et les Sabéens.

Les Yezidis

Il s'agit d'une population d'origine kurde comptant actuellement plus de 50 000 personnes ; ils sont surtout agriculteurs

et pasteurs dans le Sinjar et dans le Shaikhan, au nord de Mossul. Ils parlent un dialecte kurde pour la plupart, à l'exception de quelques tribus qui se sont arabisées au contact de leurs voisins arabes, les Shammars en particulier. Au XIIe siècle, ils ont sans doute formé une secte musulmane sur le modèle du soufisme ; prônant la réhabilitation totale de Iblis, le Diable, et conférant au calife ommeyade Yazid la primauté sur Muhamad lui-même, ils semblent être tombés dans l'hérésie au XIIIe siècle. Quelques croyances préislamiques et préchrétiennes complètent leur doctrine.

Ils constituent une communauté extrêmement fermée et bien plus jalouse encore de ses particularités que le reste de la population kurde. Ils sont traditionnellement organisés en un système tribal auquel se mêle apparemment un système de castes ; ils ont à leur tête un émir. Peu d'entre eux émigrent en ville.

Les Sabéens

Les Sabéens ou Mandéens forment un petit groupe de 20 000 personnes environ, installé dans la région des marais mésopotamiens ; à Bagdad même où ils exercent certains métiers d'artisanat, celui d'orfèvres en particulier, ils représentent une minorité assez méprisée et sans rôle politique.

Considérés comme « gens du Livre » au temps de la Conquête, ces « Chrétiens de Saint Jean » ont en fait des croyances mêlées dans lesquelles on trouve des éléments préchrétiens, mazdéistes, chrétiens et musulmans.

e) La situation actuelle

L'équipe aujourd'hui au pouvoir semble avoir pour objectif l'intégration progressive et non violente de toutes les communautés, intégration qui doit aboutir au développement d'un sentiment national totalement inexistant dans l'Irak traditionnel ; comme le souligne la Charte d'action nationale publiée en 1974, ce mouvement passe à la fois par la mise en valeur d'un patrimoine « mésopotamien » commun et par la reconnaissance des « particularités folkloriques de toutes les ethnies et minorités du pays ». Cette visée a, en particulier, guidé la proclamation de la loi sur l'autonomie du Kurdistan en mars 1974.

Par ailleurs, le Parti Baath, dont l'inspirateur est un chré-

tien, Michel Aflaq, est sans aucun doute favorable à une certaine laïcisation de la vie publique ; si l'Islam est encore défini comme religion d'Etat dans la Constitution de 1970, les citoyens y sont aussi déclarés égaux devant la loi, sans discrimination de race, d'origine, de langue ou de religion, et les mêmes garanties devant la loi leur sont accordées ; la liberté de religion, de pensée et d'exercice des cultes est également affirmée, dans la mesure où elle ne contrevient pas à la Constitution et ne trouble pas l'ordre public.

Dans les faits, l'assimilation des modes de vie, déjà ancienne, s'est encore accentuée à l'époque récente. La disparition quasi totale de la polygamie musulmane a effacé, par exemple, le seul élément qui distinguait, dans leurs structures familiales, chrétiens et musulmans. Le développement de la langue arabe, conséquence de l'effort d'alphabétisation, a été également un important facteur d'unification. Au Kurdistan même, la langue kurde est certes officiellement reconnue, mais l'enseignement de l'arabe est aussi obligatoire. Quant aux langues des groupes chrétiens, encore utilisées dans la liturgie, elles sont en voie d'extinction en tant que langues vernaculaires.

D'autre part, les autorités cherchent visiblement à limiter la publicité des manifestations religieuses. Les violentes cérémonies de l'*ashura* dans les villes saintes shiites sont interdites et ce qui en subsiste est étroitement contrôlé par les forces armées. Les fonctionnaires sont officiellement dispensés du Ramadan, le travail administratif étant assimilé à la guerre sainte, le *Jihad*.

Cependant, si l'on ne peut encore préjuger de l'évolution au Kurdistan où la situation, du fait de ses implications intérieures et extérieures, ne pourra probablement se stabiliser avant plusieurs années, il semble que les groupes religieux continuent à trouver dans la législation actuelle un point d'appui à leurs particularismes ; l'existence de cours religieuses qui règlent les problèmes du statut personnel des individus suivant les lois religieuses traditionnelles et propres à chaque groupe, l'interdiction légale du mariage entre une musulmane et un non-musulman contribuent fortement au maintien des distinctions religieuses. Une laïcisation plus poussée de la législation n'entraînerait sans doute pas une transformation immédiate des pratiques, mais la favoriserait à plus ou moins brève échéance. Dans son état actuel, la loi interdit une telle évolution ; les communautés chrétiennes, en parti-

culier, apparaissent souvent comme des organisations fermées de défense et de soutien mutuels, dont les clubs confessionnels *(nadi)*, cellules de base de la vie sociale, sont comme le symbole. Mais les musulmans eux-mêmes vivent d'une façon très marquée le sentiment de leur appartenance religieuse ; le conformisme et le rigorisme religieux, couvrant des choix politiques conservateurs, servent du reste de refuge aux groupes urbains traditionnels dont les positions sont très menacées par l'évolution sociale récente.

Inversement, dans certains milieux de la petite bourgeoisie « arrivée », une pratique religieuse légèrement ostentatoire sert d'expression inconsciente à la satisfaction d'être sorti de la condition de bédouin et de se sentir intégré à une catégorie respectable et, en même temps, de moyen de renforcer cette respectabilité. Cette attitude, poussée à l'extrême, aboutit à l'adhésion au groupe des Frères musulmans.

2. *VILLES, CAMPAGNES, DESERT*

Une seconde ligne de partage divise la société, en Irak comme en tout pays arabe, en trois groupes traditionnellement interdépendants et antagonistes : les nomades, les agriculteurs et les citadins. Toutefois, la population rurale irakienne, en particulier dans la plaine mésopotamienne, bien que numériquement importante depuis plusieurs siècles, a été profondément influencée, dans son organisation sociale et ses modes de pensée, par les modèles bédouins. Par ce caractère, elle se distingue fortement des paysanneries que l'on rencontre en Egypte ou même dans la Syrie voisine et au Kurdistan. A une date récente, le déclin rapide du nomadisme et l'évolution générale des rapports sociaux ont transformé les structures anciennes pour ne laisser subsister qu'une opposition tranchée entre ruraux et citadins.

a) Les bédouins

Il est malaisé d'évaluer le nombre des bédouins actuellement, puisque, depuis 1957, ils ne sont plus pris en compte par les recensements : officiellement, tous les nomades ont été sédentarisés. Comme pour la période ancienne, on ne dispose donc, à leur sujet, que d'estimations. Il est cependant certain que leur importance s'est, en un siècle, considérablement réduite en valeur absolue : de 448 000 en 1867 à 250 000 en 1957,

et plus encore en proportion des autres groupes : représentant encore 35 % de la population totale au milieu du XIXe siècle, ils n'en formaient plus que 4 % en 1957 et 2 % actuellement.

Traditionnellement, ils sont éleveurs de chameaux, de moutons et de chèvres. S'enfonçant plus ou moins profondément dans le désert en fonction des possibilités de pâture, ils parcouraient des terrains déterminés, par groupes de 20 ou 30 tentes. Pendant les mois les plus secs, ils se rapprochaient des zones cultivées et pouvaient alors se regrouper en fractions plus importantes. Vivant des produits de leur élevage, ils avaient avec les populations sédentaires des rapports souvent pacifiques : leurs animaux servaient au transport des récoltes et les deux groupes pratiquaient l'échange de certaines de leurs productions. Mais dans la violence du *razou*, ils exerçaient aussi le pillage contre les villages, les bourgs et parfois les villes.

Leur organisation sociale relevait essentiellement d'un type tribal, dont les modalités et les dénominations pouvaient varier d'un groupe à l'autre. Généralement, la tribu ou *qabila* se divisait en sous-tribus ou *ashira*, en clans, les *firqa* et les *fakhdh*, enfin en lignages, *hamula* ; ces derniers se composaient de deux ou trois familles étendues qui se reconnaissaient un ancêtre commun à quelques générations antérieures. Les tribus étaient un agrégat de lignages et de clans, de nombre et de taille variables, qui se définissaient par une descendance commune, plus souvent affirmée que réelle, par une certaine unité de résidence et par un chef commun. Très fréquemment dans cette région, les tribus se regroupaient en grandes confédérations à la tête desquelles se trouvait un *cheikh* qui en était le chef suprême.

Les *cheikh* ne jouissaient pas, en théorie, d'un pouvoir héréditaire : ils le devaient à leurs capacités guerrières et à leur habileté politique ; jouant le rôle d'arbitre à l'intérieur de la tribu ou de la confédération, ils avaient avant tout à se montrer habiles à maintenir, par la souplesse de leurs manœuvres, l'ordre intérieur et le prestige extérieur de leur tribu.

Les caractéristiques fondamentales de ce système social et de l'idéologie bédouine sont liées aux conditions de vie dans le désert : l'individu isolé ne peut y survivre ; il a besoin d'être intégré à un groupe qui est ici un groupe de descendance, dans lequel c'était le rôle reproducteur de la femme qui était valorisé. D'autre part, pour une population qui était toujours aux limites des possibilités de subsistance, la guerre, sous la forme

du *razou*, était une nécessité : *razou* contre les sédentaires, mais aussi contre d'autres nomades, ce qui permettait de défendre ou d'accroître les troupeaux et les terrains de parcours. L'esprit de lutte, la volonté de domination, le désir de supériorité marquaient profondément toutes les pratiques, qu'il s'agît de la lutte armée ou de la joute oratoire qui donnait un rôle important au poète. A ce goût de la violence, même les femmes étaient sensibles ; et le refus de recevoir un ordre aussi bien que celui de poser une question traduisaient la répugnance à s'abaisser ; même la parole donnée n'était respectée que si elle était une occasion de montrer sa supériorité, comme pouvait l'être du reste l'offre d'une hospitalité aussi riche que possible.

Dès le milieu du XIXe siècle, les tribus purement pastorales ont commencé à décliner : les nouveaux développements économiques et politiques ne leur étaient plus très favorables. Mais un ou deux siècles auparavant déjà, sinon même plus tôt encore, les bédouins se sont, pour ainsi dire, installés à cheval sur le désert et le domaine sédentaire, en Irak du Sud au moins : certaines fractions de tribus se sont sédentarisées dans la *Rusubiya* ou plaine sédimentaire, tout en gardant leurs liens avec les autres qui étaient restées au désert. Des possibilités et des traditions agricoles, liées à l'irrigation, y avaient subsisté et sa relative richesse pouvait exercer sur les bédouins une attraction certaine. En outre, l'état sanitaire catastrophique des populations qui y vivaient y créait un vide démographique constant, cependant que les gens du désert, ne connaissant presque aucune maladie, souffraient d'un excédent de population tout aussi constant. Il s'est donc agi d'une sédentarisation lente, continue, par vagues successives, souvent incomplète et aux limites du semi-nomadisme ; une sorte d'osmose entre les groupes sédentaires et nomades s'est établie.

De grandes confédérations ont ainsi imposé leur domination sur la *Rusubiya*, se livrant entre elles à des luttes violentes pour la possession de telle ou telle région ; au XVIIIe siècle, on connaît les Shazail et les Muntafiq sur l'Euphrate, les Beni Lam et les Zubaid sur le Tigre, suivis au XIXe siècle par les Abu Muhammad. D'une manière générale, les tribus de l'ouest et du Moyen-Euphrate, au contact direct du désert, ont conservé leurs traditions plus fidèlement que celles de l'est, mêlées à des populations plus anciennement sédentaires. Les Beni Lam constituent cependant une exception. Hors de la *Rusu-*

biya, d'autres tribus ont suivi le même processus : arrivés de la Jazira et des déserts du sud-ouest, les Tamim se sont installés au nord du pays au milieu du XVIIIe siècle, puis les Shamar et les Anaiza, à qui le gouvernement irakien a longtemps payé tribut et qui sont restés, eux aussi, plus conservateurs.

Le mouvement de sédentarisation s'est évidemment accéléré dans les dernières décennies ; les autorités y ont souvent contribué par la violence, considérant comme dangereuses des populations aussi incontrôlables. Cependant, malgré des conditions économiques et politiques très défavorables, des fractions de tribus continuent à vivre au désert, ignorant les frontières des Etats actuels.

b) Les paysans

La population rurale se distingue par des traits spécifiques à la fois des nomades et des citadins. Toutefois, l'écart qui sépare paysans et nomades n'est pas une donnée constante, elle varie notablement suivant les régions et les groupes considérés. De plus, à l'époque la plus récente, l'opposition significative est devenue celle de la campagne et de la ville.

Deux zones portent l'empreinte d'une sédentarisation ancienne. A l'extrême-sud, Basra est une oasis suffisamment importante pour avoir résisté, même à l'époque de puissance des nomades, à leur emprise. C'est une région de culture intensive en même temps qu'une ville de commerce, d'échanges et d'administration ; et sa population se situe, dans ses modes de vie et de pensée, à l'opposé du nomadisme. Au nord, le Kurdistan possède également des caractères particuliers ; les bédouins n'ont jamais pu pénétrer réellement dans des montagnes trop différentes de leur milieu propre. Longtemps, une partie des tribus kurdes y a pratiqué un nomadisme ou un semi-nomadisme montagnards. Mais de longue date sans doute, d'autres ont profité de conditions de climat et de sol favorables pour pratiquer une agriculture relativement intensive et une arboriculture qui a entraîné leur fixation sur des terroirs déterminés. Avec ces noyaux sédentaires anciens s'est développée une paysannerie assez traditionnelle.

Mais ces deux groupes marginaux territorialement le sont aussi numériquement : ils représentent moins d'un quart de la population rurale totale. Toute la zone centrale de l'Irak, du piémont kurde aux marais du sud, a subi à des degrés divers l'influence des gens du désert qui sont venus s'y fixer en vagues successives, repoussant les plus anciens occupants vers

l'est et vers le sud, dans les régions les plus répulsives des marais.

Cette sédentarisation cependant ne fut souvent, pendant longtemps, que très relative. Si les conditions politiques et économiques les y invitaient, nombre de ces nouveaux agriculteurs revenaient au nomadisme ; de plus, le mariage continuait à tisser les liens traditionnels entre des fractions de tribus dont les modes de vie s'étaient différenciés. Enfin, les anciens bédouins prétendaient rester fidèles à leur organisation et à leur pratiques sociales antérieures, et au premier chef à un système tribal qui est l'une des caractéristiques des fellahs mésopotamiens.

Comme dans le cas des nomades, les structures et le vocabulaire des tribus ont pu varier, dans le détail, de l'une à l'autre. Un groupe étudié dans le Moyen-Euphrate permet de définir les niveaux suivants : la confédération ou *silif*, qui regroupe à la fois des nomades et des sédentaires ; la tribu ou *ashira ;* la *shaba,* qui se reconnaît un ancêtre commun à plusieurs générations antérieures ; le *fakhdh,* dont les liens de parenté s'étendent sur 2 à 5 générations ; enfin le *bait* ou maison, qui correspond à une famille élargie. Dans tous les cas, le lien de parenté par la descendance patrilinéaire d'un ancêtre commun est fortement affirmé. Il n'est cependant réellement connu, et encore de façon très inégale, qu'à partir du niveau de la *shaba* et surtout du *fakhdh.* Au niveau de la tribu et plus encore de la confédération, il est souvent plus mythique que réel ; du reste, des groupes d'origine diverse ont été agrégés aux tribus par le biais de la *wala* et de la *kitba,* pratiques qui se rapprochent de l'adoption. Par ailleurs, avec la sédentarisation, la signification territoriale du système semble s'être accrue. La tribu occupe théoriquement un territoire continu ; chaque sous-groupe a également une assise territoriale déterminée, de taille décroissante : ainsi la *shaba,* propre aux sédentaires, correspond à un groupement en villages voisins ou en un seul village, le *fakhdh* à un seul village ou même à une partie de village, le *bait* à une « maison » commune. Et les liens de parenté se doublent alors d'une organisation communautaire pour l'exploitation d'un terroir, qu'il s'agisse d'élevage ou de culture irriguée plus encore.

Si les relations tribales sont plus fortement vécues et plus régulièrement renforcées par l'intermariage aux niveaux inférieurs de la structure, la tribu n'en a pas moins une existence réelle dont le *cheikh* est le symbole : traditionnellement, il était

avant tout le chef du groupement tribal dans les guerres qui l'opposaient périodiquement aux tribus et aux confédérations voisines ou au gouvernement central pour la défense de son territoire ; pendant toute la période ottomane, l'insécurité politique a été totale en Mésopotamie et les grands soulèvements de 1920, 1935 et 1936 ont témoigné de la vigueur des structures tribales dans cette zone. D'autre part, le *cheikh* avait des fonctions plus proprement internes : il devait veiller à maintenir l'ordre et à régler les différends nés entre sous-groupes ou entre individus ; dans ses tâches d'administrateur est entrée, avec le développement de l'agriculture, la surveillance de la mise en culture du territoire tribal : répartition périodique des terres à cultiver et surveillance des grands travaux, en particulier de ceux qui étaient liés à l'irrigation : construction et entretien des canaux, usage de l'eau. Enfin, il disposait du *mudif* tribal, maison commune construite en roseaux, qui était en quelque sorte le second symbole de l'unité de la tribu. Lieu de rencontre régulier de tous les hommes de la tribu, il était aussi le point de rassemblement autour du *cheikh* lors de la guerre, des fêtes ou des séances de justice. Pour ses diverses charges et surtout pour l'entretien du *mudif*, centre d'une hospitalité offerte aux membres de la tribu aussi bien qu'aux étrangers, le *cheikh* recevait une contribution en nature, animaux et part des récoltes.

Comme dans les tribus nomades, le titre de *cheikh* n'était pas, en théorie, héréditaire ; sa possession était liée aux capacités d'un homme de faire face à toutes les tâches qui lui incombaient, militaires, politiques ou administratives. La transmission de père en fils n'en était pour autant pas interdite, pourvu que le nouveau chef fût à la hauteur de sa charge et sût se défendre contre d'éventuels rivaux. Sinon, un homme du même lignage ou d'un autre pouvait le mettre à l'écart et s'emparer du titre.

Dès l'origine, semble-t-il, l'existence de cette fonction a dû favoriser l'émergence d'un lignage, celui du *cheikh*, au détriment des autres et détruire l'égalité qui devait en principe régner à l'intérieur de la structure tribale. Ce caractère s'est accentué lorsque, dans les premières décennies de ce siècle, les rapports sociaux se sont transformés et que le système des tribus s'est déformé en même temps que figé.

Fidèles à leur organisation sociale, les anciens nomades voulaient l'être aussi, et le furent en partie, à leur mode de vie.

Sans doute, ils avaient abandonné le désert et la vie purement pastorale pour pratiquer l'agriculture. Mais ils ne devinrent jamais profondément des agriculteurs ; ils ne maîtrisaient pas réellement les techniques les plus adéquates de mise en valeur du sol et, surtout, ils refusèrent certaines activités : la culture des légumes, au même titre que le tressage des nattes en roseau et la pêche au filet, était regardée comme indigne d'un homme des tribus et les populations qui s'y livraient violemment méprisées, comme c'était en particulier le cas des *Madan* de la région des marais. D'une façon générale, la culture, celle des arbres ou des céréales, n'intéressait pas ces nouveaux fellahs bien plus passionnés d'élevage, occupation noble par excellence et réservée aux hommes, alors que les femmes donnaient une lourde contribution aux travaux agricoles. Enfin, l'attachement à la terre n'existait pour eux que dans la mesure où la possession d'un lopin, même insuffisant pour nourrir une famille, était, comme le droit de parcours des troupeaux sur la *dira* (territoire commun), le symbole social d'une appartenance pleine et entière au groupe tribal. Et les considérables transformations économiques et sociales subies par la campagne irakienne depuis le début de ce siècle n'ont pas fondamentalement changé cette attitude paradoxale des fellahs mésopotamiens vis-à-vis de leurs activités et de leur mode de vie.

c) Les citadins

Le réseau urbain, dans l'Irak traditionnel, n'offrait pas d'unité apparente : d'un côté les trois grandes cités anciennes Bagdad, Basra et Mossul, dont le rayonnement s'étendait au monde arabe entier, de l'autre, un certain nombre de petites villes et de bourgs dont le rôle était seulement local et qui se sont développés à partir du XIXe siècle, en particulier dans la plaine mésopotamienne. Cependant, malgré cette apparente diversité, la population citadine dans son ensemble possède des caractères communs qui, dans ses modes de vie autant que dans son organisation sociale, la distingue des deux autres groupes, les nomades et les paysans.

Traditionnellement, les urbains sont avant tout des sédentaires et leurs activités liées au commerce et à l'artisanat, peu à peu supplanté ou tout au moins complété, à une date récente, par l'industrie. Mais les villes sont également les centres de la vie religieuse et intellectuelle : les musulmans, shiites et sun-

nites, y ont leurs grandes mosquées et les *madrasat* — écoles et universités — qui y sont attachées ; et les minorités chrétiennes et juive y ont également installé leurs institutions d'enseignement, en particulier celles qui étaient tenues par des congrégations chrétiennes ; c'est là encore que s'ouvrirent et se développèrent les premiers établissements scolaires publics. Enfin, les villes abritent les services administratifs, dont le réseau s'est étendu et étoffé considérablement, dans le courant du XXe siècle, jusqu'à gagner actuellement les bourgs.

Comme dans le reste de la société, l'organisation sociale donne ici la prépondérance au groupe sur l'individu ; mais le milieu urbain ignore la tribu et se structure en fonction d'éléments qui lui sont spécifiques. Il s'agit d'abord du groupe professionnel ; ce critère détermine de grandes catégories : aux gens du souk, par exemple, commerçants et artisans, se sont opposés dès une date ancienne les gens de l'administration, les *effendi* ; mais ces catégories mêmes peuvent se subdiviser à leur tour jusqu'au niveau du « métier ». A ce premier système, le recoupant et s'y superposant plus ou moins dans l'Irak traditionnel, vient s'ajouter la division en groupes religieux, examinée plus haut : autrefois, la spécialisation professionnelle correspondait le plus souvent à l'appartenance religieuse, cette double répartition se concrétisant généralement dans la géographie urbaine par l'existence de quartiers ou îlots relativement homogènes quant à leur population. Au niveau inférieur de cette structure assez complexe, on trouve la famille qui est l'élément ultime par lequel l'individu se définit : une famille large qui regroupe tous les collatéraux sur trois ou quatre générations et les soumet à une vie commune.

Toutefois, un critère supplémentaire s'est introduit anciennement dans la hiérarchie sociale des villes, contrairement à ce qui s'est passé pour les campagnes : c'est la richesse, source de pouvoir et de prestige dans le système de valeurs propre aux urbains ; elle peut même y apparaître comme une des composantes de l'honneur et déterminer un certain nombre de pratiques. Ainsi, autrefois, des hommes riches entretenaient, à leurs frais, un *diwan,* lieu de réunion un peu comparable au *mudif* rural ; de cette forme de générosité facilement ostentatoire relevait aussi, en partie au moins, la table ouverte, l'hospitalité permanente offerte par les riches familles. Aujourd'hui encore, il est bon de montrer son aisance au voisinage en achetant plus qu'il n'est nécessaire pour subvenir aux besoins de sa maison et en faisant déborder sa poubelle

de victuailles inutilisées. L'éthique urbaine, fondée en partie sur la richesse et sur la défense d'un honneur surtout familial, comporte également, bien plus que la morale bédouine, le respect de certaines valeurs islamiques : la piété en particulier et la décence du comportement ou du langage. Ce qui n'a pas enlevé de leur vigueur à certaines pratiques propres aux commerçants : par exemple le *taghalub*, qui vise à l'emporter sur le rival ou le client par la ruse plus que par la violence.

d) L'évolution des rapports sociaux

La fin du XIXe siècle et le début du XXe ont marqué pour l'Irak le début d'une période de transformations d'abord lentes, puis de plus en plus rapides. L'évolution technique et économique a rompu les équilibres sociaux traditionnels et a en particulier donné aux rapports monétaires dans la société un rôle jusque-là inconnu.

L'ouverture du canal de Suez, l'essor de la navigation fluviale, la construction de liaisons ferroviaires à l'intérieur du pays, comme le Berlin-Bagdad-Bahn, ont fait sortir l'Irak de son isolement économique et lui ont ouvert la possibilité d'exporter sa production agricole, surtout céréalière, vers un certain nombre de pays du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Cette importance nouvelle de l'agriculture a entraîné deux conséquences au moins. D'une part, le nomadisme pastoral a entamé un déclin irréversible : avec le développement des moyens de transport modernes, il a perdu sa fonction ancienne de liaison et la culture, du fait de sa rentabilité, supérieure à celle de l'élevage, a dès lors exercé un attrait plus fort sur les tribus. En même temps, les villes, en la personne des marchands, ont montré un intérêt nouveau pour la campagne : autrefois simple source d'approvisionnement pour la consommation urbaine, elle est devenue alors source de profits commerciaux. Les desseins politiques et fiscaux du gouvernement turc ont servi de catalyseur à ces tendances nouvelles : voulant prendre enfin le contrôle de la population rurale qui lui échappait encore, désirant avant tout lever sur elle des impôts, les Ottomans ont publié en 1858 une loi agraire qui tentait de remplacer la propriété collective des tribus par la propriété privée individuelle. Entrée en vigueur bien plus tard, cette loi permit à des *cheikhs* et à des commerçants de mettre officiellement la main sur des territoires souvent considérables. Dès lors, la structure tribale ne pouvait plus fonctionner et se muait en un système figé de grande propriété,

dans lequel les nouveaux possesseurs de terres exploitaient le travail des fellahs pour un profit financier personnel aussi rapide et aussi peu coûteux que possible.

Pendant la période du Mandat anglais, ce processus se renforça et s'accéléra : une nouvelle loi agraire, en 1932, consacra la dépossession des paysans des tribus et la formation d'un groupe de grands propriétaires terriens qui détenaient l'essentiel des pouvoirs économiques et politiques dans le pays.

Au fondement de cette puissance, qui s'exprimait essentiellement dans le Sénat de la monarchie, se trouvait donc l'émergence, à la campagne, de rapports sociaux jusque-là très peu développés et fondés sur la richesse et l'argent. Cette transformation est, si l'on peut dire, symbolisée par le départ des *cheikhs* pour la ville où ils menaient une vie de confort, sinon de luxe, cependant que s'aggravait d'autant la situation matérielle des fellahs.

L'après-guerre vit s'accomplir une autre évolution en germe dans la période précédente : l'apparition d'une classe moyenne nouvelle. Elle se composait de membres des professions libérales, d'entrepreneurs et de commerçants, mais aussi de fonctionnaires dont le nombre croissait dans l'ensemble du pays au fur et à mesure qu'augmentaient les ressources et la puissance de l'Etat. Administrateurs ou techniciens, ils étaient installés à Bagdad et dans bien des villes de moindre importance. Possédant un niveau d'études supérieur, souvent marqués par les modèles occidentaux et « modernes », ils y formaient un groupe qui se distinguait de la bourgeoisie moyenne traditionnelle, celle des commerçants et de certains artisans. Détenteurs, du fait de leur position, de certains pouvoirs, ils souffraient cependant de voir leur rôle politique limité par celui des grands propriétaires terriens. C'est cette classe moyenne nouvelle qui fut la grande bénéficiaire de la révolution de 1958, puisque l'essentiel des pouvoirs politiques passa alors entre ses mains. Toutefois, les propriétaires terriens conservaient encore en grande partie les assises économiques de leur puissance : la limitation de la propriété n'était que relative, les dédommagements au titre de la réforme agraire leur permettaient certains réinvestissements et leur laissaient leur aisance matérielle, l'étatisation des entreprises ne se fit que plus tard et incomplètement ; enfin, ils conservaient, dans les campagnes, leur rôle et leur influence de notables écoutés et souvent respectés.

1968 semble avoir consacré la victoire des représentants de l'Etat sur une ancienne bourgeoisie d'argent qui, dès lors, a perdu en tant que telle son rôle dominant. Du fait de la nationalisation poussée de nombreux secteurs d'activité et du développement du secteur public en valeur absolue et en pourcentage, les fonctionnaires détiennent maintenant, à tous les niveaux, une position de force non plus seulement politique, mais aussi économique. Ils sont formés en nombre croissant dans les universités irakiennes et étrangères et pour les attirer, ou les retenir, le gouvernement leur concède des avantages matériels particuliers. Ainsi s'est étendu, incontestablement, le nombre des gens qui ont accès à une parcelle du pouvoir. Toutefois, d'importantes inégalités subsistent à l'intérieur même de ce groupe ; tous ne peuvent atteindre au niveau économique et social élevé auquel ils prétendent en raison de leur « qualification ». Officiellement, l'éventail des salaires n'est pas très largement ouvert ; mais certains ont, plus facilement que d'autres, accès aux revenus complémentaires : le travail privé pour les médecins et les ingénieurs, ou divers revenus parasitaires. De plus, l'ancienne grande bourgeoisie et beaucoup de propriétaires fonciers ont su, bien évidemment, se reconvertir et l'on trouve dans les services de l'Etat quantité de personnes que leur ascendance et leurs alliances lient directement à ces anciennes familles dominantes ; par ailleurs, ces groupes peuvent également profiter de diverses possibilités laissées au secteur privé pour faire fructifier le capital autrefois acquis : dans l'immobilier, dans certaines entreprises de services ou d'industrie, dans certains trafics plus ou moins clandestins.

L'importance croissante des rapports monétaires est en tout cas évidente dans tous les groupes de la société : chacun, à la mesure de ses possibilités, tente de tirer un profit personnel de l'enrichissement considérable du pays du fait du pétrole. Beaucoup de paysans sont entrés, durant les années récentes, dans une économie de marché à laquelle ils étaient pourtant restés étrangers durant fort longtemps : le développement de la consommation et des moyens de transport leur permet de vendre aisément et à bon compte une partie de leur production, en particulier celle des animaux, sur les marchés des bourgs et des villes.

Une évolution aussi rapide et aussi profonde des rapports sociaux explique la coexistence de tensions anciennes et récentes dans la société.

e) Les conflits sociaux et culturels

Dans l'Irak traditionnel, des conflits souvent extrêmement violents opposaient les divers groupes en présence. Tous les hommes des tribus, nomades ou sédentaires, possédaient une arme et la guerre, activité noble par excellence, permettait de régler les différends entre tribus ou fractions de tribus. Régulièrement aussi, elle les lançait contre telle ville ou tel bourg, sinon même contre les représentants du gouvernement central. Mais les urbains ne ressentaient pas une moins forte conscience de leurs particularismes familiaux, professionnels, ethniques ou confessionnels : les querelles violentes de ville à ville, les rixes de communauté à communauté ou de quartier à quartier, les rivalités de clans et de familles encombrent, tout autant que les luttes tribales, les annales irakiennes pour le XIXe siècle et la première moitié du XXe. Aujourd'hui encore, les autorités sont contraintes de prendre des mesures draconiennes pour contrôler et tenter de faire disparaître une violence latente et toujours prête à se manifester. Du reste, en l'absence même de violence ouverte, les rapports entre les divers groupes sociaux étaient marqués par un mépris profond, fondé en partie sur des traditions et une éthique différentes, avec, pour conséquence, une très forte endogamie, soigneusement entretenue à tous les niveaux.

Ces structures anciennes ont laissé des traces encore nettes dans la société actuelle. L'opposition triangulaire entre nomades, paysans et citadins a certes disparu avec l'effacement du nomadisme ; mais les ruraux et les gens des villes restent totalement séparés. L'homme des villes ignore tout et ne veut rien connaître d'un monde rural qui n'évoque pour lui que le retard dans le développement économique et les modes de vie ; et un exode rural important depuis un demi-siècle n'a pas foncièrement favorisé les relations entre ville et campagne.

A la campagne même, une nouvelle hiérarchie sociale était venue se juxtaposer à l'ancienne à partir des années 20 surtout : la première, purement économique, opposait les riches — propriétaires ruraux et commerçants —, aux pauvres, petits paysans et tenanciers. La seconde, fondée sur le prestige social traditionnel à la fois clanique et religieux, donnait la première place aux *cheikh*, aux « anciens » de la tribu et aux *sada*, descendants du Prophète ; et pendant un temps, seule cette dernière fut reconnue. Depuis 1958 et 1970 plus encore, la réforme agraire et l'entrée directe des paysans dans les circuits commerciaux ont dû transformer ces attitudes, dans

une mesure qu'il est actuellement difficile d'apprécier. Mais le sentiment de l'appartenance tribale tout autant que le rapport ancien des fellahs à l'agriculture est encore suffisamment fort pour constituer un obstacle de taille au développement agricole du pays.

Dans les villes, les structures familiales, religieuses et professionnelles jouent toujours un rôle important ; par l'intermédiaire des clubs professionnels ou confessionnels auxquels appartiennent la majorité des citadins, elles déterminent encore les cadres principaux de la sociabilité urbaine et favorisent également l'endogamie de groupe. Mais, par ailleurs, sont apparus des clivages nouveaux qui opposent, on l'a vu, les couches sociales qui tirent le plus grand profit du développement économique actuel et celles pour qui il a signifié le début d'un déclin social, en particulier la petite bourgeoisie traditionnelle des souks. D'une manière générale, l'inégalité des revenus favorise des tensions que cristallise l'accès possible ou non à des biens matériels auxquels s'attache une forte valeur sociale : le logement et l'automobile au premier chef ; cependant que les oppositions entre structures sociales anciennes et nouvelles se traduisent en termes de tradition — islamique — ou de modernisme — occidental —, tant dans le domaine des valeurs morales que dans celui des modes de vie.

3. *LA STRUCTURE FAMILIALE*

a) La famille traditionnelle

La structure familiale traditionnelle ne semble pas avoir été fondamentalement différente à la campagne et en milieu urbain ; elle reposait avant tout sur le sentiment d'appartenance à un groupe de descendance patrilinéaire. La taille du groupe reconnu était sans doute supérieure chez les nomades ou les paysans : elle s'étendait théoriquement jusqu'à la tribu entière. Toutefois, le savoir généalogique réel ne dépassait pas cinq ou six générations, avec des ignorances et des lacunes sur les lignes collatérales. L'élément vraiment opératoire dans le fonctionnement social quotidien était donc celui du lignage — ou *fakhdh* — : il consistait en un groupe de descendance de trois ou quatre générations dans lequel les collatéraux étaient effectivement connus et qui avait un même village

de résidence. L'unité de base, celle de la maison ou *bait*, était composée d'un homme, de ses fils mariés et de leurs enfants qui occupaient en théorie une demeure commune.

Famille élargie et lignage se retrouvaient, avec un rôle comparable, dans la société urbaine. Enfin, si rien ne séparait foncièrement les structures familiales rurales et citadines, chrétiens et musulmans ne s'opposaient guère non plus, en ce domaine, que sur le point de la polygamie en principe condamnée par les premiers. Dans tous les cas, les lignes de descendance paternelle et maternelle étaient nettement distinguées : ainsi *amm*, oncle paternel, et *khâl*, oncle maternel (*amm* et *khâl* en kurde également) ne peuvent être confondus. La prépondérance de la ligne paternelle se traduit dans les règles de mariage et aussi par l'usage générique du terme *ammi*, mon oncle, à l'égard des collatéraux du côté paternel et, par extension, à l'égard de tout homme considéré comme un ami. Enfin, les attributions masculines et féminines à l'intérieur du groupe familial étaient également assez strictement définies, les femmes jouissant généralement d'un pouvoir non négligeable, mais occulte.

Le statut individuel de chacun dépendait de la position de sa famille, mais aussi de sa propre place dans la famille, place déterminée par le sexe et par l'âge ; de même que le père dirigeait la cellule familiale, l'homme le plus âgé dans le lignage avait la haute main sur les affaires communes : administration de bien indivis, héritages et mariages en particulier.

Le mariage était en effet avant tout affaire de stratégie familiale : traditionnellement, il était considéré comme un contrat civil entre deux groupes familiaux. Les femmes, mère et sœur des intéressés, jouaient un rôle important dans les premiers contacts ; la décision appartenait au père et, au-delà, au chef reconnu du lignage. L'alliance pouvait se faire dans le cercle des connaissances et du voisinage ; mais il existait surtout la règle, caractéristique des sociétés arabo-musulmanes, du mariage préférentiel du garçon avec sa cousine parallèle patrilinéaire, la *bint ammi*. Dans une communauté du Moyen-Euphrate étudiée dans les années 50, ce type de mariage représentait 43 % des mariages, contre 1,2 % seulement au mariage avec la cousine croisée et 34 % pour le mariage à l'intérieur de la tribu à ses différents niveaux. Au Kurdistan, à peu près à la même époque, on avait les chiffres de 43 % pour le mariage préférentiel et 28 % pour le mariage avec d'autres

parents. Un tel système, qui permettait une meilleure conservation du patrimoine familial, tendait aussi à constituer — et à reconstituer à chaque génération — la famille et le clan en un groupe très fermé.

L'extension de la polygamie autorisée par le Coran était limitée par des raisons économiques : elle représentait une lourde charge ; en contrepartie, elle avait une forte valeur sociale, puisqu'elle signifiait richesse ou tout au moins aisance certaine. En 1947 encore, 8 % des hommes avaient plus d'une femme. Rappelons enfin qu'à cette pratique était probablement liée l'importante différence de l'âge au mariage.

Dans tous les cas, le fiancé devait donner une somme, déterminée à l'avance, à la famille de la mariée ; cette somme était théoriquement destinée à la jeune fille qui se constituait ainsi une sorte de pécule personnel ; mais en fait, elle était dans sa majeure partie, sinon en totalité, utilisée par le père, pour subvenir aux frais du trousseau et à ceux d'une cérémonie coûteuse. Proportionnelle aux possibilités et au niveau économique des familles concernées, cette « dot » était généralement élevée, mais nettement réduite, de moitié ou davantage, dans le cas du mariage préférentiel.

Dans le mariage, les enfants avaient anciennement une grande place et représentaient un bien à la fois économique et social ; ils avaient en particulier pour tâche d'assurer l'entretien de parents devenus trop âgés pour travailler. De même que le célibat, très rare autrefois, le mariage stérile était ressenti comme un échec profond. Il entraînait souvent la répudiation de la femme. La dissolution du mariage, permise à l'homme et non à la femme, ne devait cependant pas être très fréquente, car elle déconsidérait ceux qui s'y livraient.

Enfin, le mariage, comme tout le droit des familles, était réglé par les lois religieuses propres à chaque communauté qui pratiquait généralement une assez stricte endogamie. Pour les musulmans, les *qadi*, juges traditionnels, garantissaient la validité des diverses procédures, fondées sur la *sharia*.

b) L'évolution récente

L'évolution générale des structures sociales a ébranlé le système familial traditionnel, sans pour autant l'avoir fait réellement disparaître, comme en témoignent les pratiques et le droit.

Parmi les transformations importantes, on peut relever la

disparition de la polygamie, totale en ville, quasi totale à la campagne ; aux causes financières anciennes, s'est ajoutée, en milieu urbain en particulier, l'influence des modèles occidentaux. Sensible également, est le déclin progressif des structures familiales élargies. A la campagne, les conditions économiques et politiques nouvelles n'ont pas effacé le sentiment d'appartenance à un clan ou à une tribu ; mais elles en ont considérablement réduit la portée sociale réelle. En ville, trois générations vivent encore fréquemment sous le même toit ; cependant, un nombre croissant de jeunes ménages cherchent à s'installer de façon indépendante et la cohabitation de plusieurs frères et sœurs mariés semble rare.

Malgré tout, bien des pratiques anciennes subsistent, que leurs acteurs justifient tant bien que mal. Le mariage reste toujours une affaire familiale bien plus qu'individuelle ; en l'absence générale de contacts faciles et libres entre jeunes gens, le rôle des parents dans le choix d'un conjoint possible reste considérable en général. Le mariage avec la *bint ammi* a encore valeur de modèle et il entraîne le paiement d'une « dot » toujours moins élevée que pour tout autre alliance. Cette dot semble actuellement être directement dépensée par le nouveau ménage pour son installation, mais elle continue à constituer un préalable nécessaire au mariage ; sa valeur est importante, puisqu'elle doit pouvoir assurer le logement et l'ameublement du couple, tous deux fort coûteux. C'est donc, dans certains milieux du moins, un élément qui contribue à accroître l'âge au mariage pour les hommes, sinon pour les femmes. Par ailleurs, le célibat reste socialement impossible : un célibataire ne peut vivre indépendant de sa famille et en tant que tel ne trouve pas à se loger. Cette situation est génératrice de tensions psychologiques graves chez des hommes qui, ayant entre trente et trente-cinq ans et ne disposant pas des ressources suffisantes pour se marier, sont contraints de mener une vie familiale qui les prive de liberté. Enfin, si le nombre moyen d'enfants par famille tend à diminuer un peu, il est toujours le critère d'une réussite sociale et affective du mariage.

Dès 1958, la Révolution a marqué de son empreinte législative la transformation des structures sociales. Une loi promulguée en 1959 a placé tous les musulmans sous un même code de droit privé ; fondée sur la législation en vigueur dans d'autres pays musulmans et sur la jurisprudence, elle est appliquée dans des cours religieuses placées sous l'autorité des *qadi* et

distinctes des cours civiles régies par le Code civil. Naturellement, les autres communautés religieuses conservent leurs propres codes de droit privé, tout en étant soumises par ailleurs au Code civil, commun à toute la population. La loi musulmane permet la polygamie, moyennant une autorisation juridique qui vise à contrôler les capacités économiques de l'impétrant ; elle permet également le mariage d'un musulman avec une femme qui pratique l'une des religions révélées ; mais une musulmane ne peut épouser un non-musulman. Il semble aussi qu'à une date récente le mariage d'Irakiens avec des étrangers ait été contrôlé, sinon même interdit ; mais, d'une manière générale, les informations précises et dignes de foi sur la situation actuelle font défaut. Datant de 1963, un amendement à la loi de 1959 visait à favoriser l'héritage des femmes, traditionnellement très réduit ; il reste légalement inférieur de moitié à celui des enfants du sexe masculin ; et, en réalité, cette disposition est très peu suivie. Cette situation tient à la position des femmes dans une société qui reste entièrement dominée par les hommes. Le gouvernement du Baath tient, de toute évidence, à faire reculer l'importance des liens tribaux et familiaux, qui sont un élément essentiel de la force des structures traditionnelles et font obstacle à la fois au développement des coopératives agricoles, à la modernisation des pratiques administratives, à l'émancipation des femmes, au développement du sentiment national. Depuis 1976, le gouvernement a interdit l'usage des noms de famille — *laqab* — qui rappellent l'origine géographique et tribale, obligeant tous les Irakiens à se limiter à l'usage traditionnel qui fait suivre le nom propre de celui du père et du grand-père.

c) La situation des femmes

Dans le passé, la situation des femmes était plus favorable dans les tribus nomades que sédentaires ; bien que soumises à l'autorité des hommes, les femmes y jouissaient d'une certaine liberté : elles participaient aux travaux de l'élevage et de la culture en particulier et ne pouvaient être confinées dans un espace domestique, inexistant de surcroît dans le cas des nomades ; elles n'étaient pas non plus astreintes au port du voile. En revanche, dans les villes, l'univers des femmes était essentiellement borné à une maison dont elles avaient l'entière charge et dont elles ne sortaient que le visage voilé. Leurs contacts avec la société masculine étaient étroitement surveillés et très limités. Elles furent très longtemps

exclues d'un enseignement réservé aux garçons : à l'extrême fin du XIXe siècle, la tentative de création d'un collège à Bagdad pour les jeunes filles de la bourgeoisie suscita de violentes oppositions. Les meurtres « pour l'honneur » sont longtemps restés une pratique très fréquente.

L'émancipation des femmes en milieu urbain s'est réalisée peu à peu au long du dernier demi-siècle ; elle a été marquée par leur accès progressif à la scolarisation, par leur participation plus grande à la vie économique du pays à tous les niveaux, par la disparition symbolique du voile, même, aujourd'hui, dans les petites villes les plus rigoristes, Najaf, Karbala ou Samara. En 1967, les femmes sont officiellement entrées dans la vie politique, puisqu'à cette date, le droit de vote leur fut accordé ; le Baath, actuellement au pouvoir, affirme sa volonté d'œuvrer pour l'égalité des sexes et la promotion des femmes. Un effort certain est fait en ce sens ; l'Union des femmes irakiennes, par exemple, contribue à l'organisation, la formation et l'information des femmes, y compris en milieu rural. Et pourtant, la transformation des structures sociales et mentales ne se fait que très lentement. La scolarisation obligatoire des filles, même dans le primaire, n'est respectée qu'à 50 % ; et si les femmes ont un rôle économique important, si elles occupent en nombre croissant des postes dans la fonction publique, elles y détiennent rarement les emplois les plus élevés ; outre la masse de main-d'œuvre agricole qu'elles représentent, on les trouve surtout dans l'enseignement, les professions médicales et parmi les cadres moyens et la main-d'œuvre qualifiée de certaines branches industrielles. Mais aucune d'entre elles ne siège actuellement parmi les instances supérieures du Baath et en particulier au commandement régional. Surtout, leur vie sociale reste encore soumise à bien des limitations : les filles sont très dépendantes de leur famille jusqu'à leur mariage et ensuite leur liberté est relativement restreinte : elles ne peuvent se rendre seules aux spectacles ou dans les restaurants et les clubs, où des espaces et des jours sont réservés aux hommes. Et elles sont contraintes à un comportement extrêmement réservé vis-à-vis du groupe des hommes.

En ce domaine encore, la société irakienne est en mutation et n'a pas encore réalisé l'évolution qui aurait dégagé réellement les femmes de leur sujétion ancienne à la domination masculine.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE VI

MODES DE VIE ET VIE CULTURELLE

La transformation des modes de vie au cours des dernières décennies a, elle aussi, été marquée par la dualité entre la tradition et une nouveauté qui porte l'empreinte de l'Occident. Ambiguïtés et contrastes ne peuvent cependant masquer le sens général d'une évolution qui, dans le domaine matériel, signifie un progrès incontestable et souvent rapide du niveau de vie pour l'ensemble de la population, bien que de grandes disparités subsistent ou même s'accentuent entre les différentes couches sociales, et plus encore entre ville et campagne. En même temps, un effort considérable a été fait pour la scolarisation obligatoire des enfants et il devrait permettre, à plus ou moins long terme, une disparition de l'anaphalbétisme.

1. *LA VIE MATERIELLE*

a) La consommation alimentaire

Les modèles de consommation ont subi un changement à la fois qualitatif et quantitatif ; cependant, malgré son importance, il est malaisé d'en prendre la mesure exacte en l'absence de statistiques précises sur ce point : on ne dispose que de données parcellaires sur la consommation alimentaire et plus succinctes encore sur les moyens de transport, individuels ou collectifs ; d'autres indicateurs, tels la possession d'appareils de radio ou de télévision, ou même les vêtements, sont totalement absents des documents officiels.

Les analyses consacrées à l'alimentation avant 1968 laissaient apparaître des différences considérables d'une classe sociale à l'autre. Vers 1950, une étude approfondie concluait à une ration de 2 900 à 3 300 cal./jour pour la population active des villes qui avait un métier qualifié, 2 600 cal./jour pour celle qui n'avait pas de métier, 1 800 cal./jour pour la population des bidonvilles. Quelques années plus tard (1957-1958), des observations faites dans les campagnes du Moyen-Euphrate permettaient de conclure à une ration moyenne de 1 800 à 1 900 cal./jour pour le paysan ; mais certains, à la même époque, ont noté des rations de 1 200 cal./jour. Il ne fait aucun doute que la quasi-totalité de la population rurale et une importante fraction des citadins étaient alors plus ou moins nettement sous-alimentées. Cette insuffisance quantitative était aggravée par des déséquilibres nocifs, nés essentiellement du manque de produits frais et de protéines ; inversement, la consommation de tabac et de thé était proportionnellement très élevée : elle représentait plus de la moitié de la valeur des produits consommés, l'essentiel des dépenses réelles.

Le thé et le tabac restent aujourd'hui des produits de très grande consommation. En 1973, l'Irak a importé 31 500 tonnes de thé, ce qui correspond à une consommation moyenne d'environ 4 kg par personne et par an. Le sucre est également une denrée de forte consommation : 360 000 tonnes importées en 1973, soit, si l'on ne tient pas compte de la production irakienne, une consommation moyenne de 100 g environ par jour et par personne (35 kg par an). Enfin, la production nationale de tabac atteignait en 1973-1974 environ 10 000 tonnes ; celle des cigarettes environ 6,5 milliards d'unités, auxquelles il faut ajouter un important contingent d'importation, soit une consommation journalière globale de plus de 20 millions de cigarettes pour environ 5 millions d'adultes.

La consommation totale de céréales et son évolution sont difficiles à préciser. Pour 1951-1952, on peut estimer la récolte à environ 1 400 000 tonnes, dont au moins 400 000 tonnes furent exportées. Soit, pour 6 millions d'habitants, une ration moyenne annuelle qui dépassait légèrement 150 kg. Pour 1973, la récolte se monta à 1,5 million de tonnes à peu près, ce qui représente une ration moyenne comparable à celle de 1951-1952, les importations, cette année-là, étant restées négligeables. Depuis 1974, les importations de produits céréaliers dépassent 50 millions de dinars, c'est-à-dire correspondent à des achats de 1,5 à 1 million de tonnes de blé. En l'absence de

renseignements plus détaillés, il est permis de croire qu'une partie de ces céréales est destinée à l'alimentation du bétail. De toute manière, la dépendance irakienne en matière de céréales s'accentue rapidement.

Ces quelques chiffres donnent l'impression d'une stabilité assez nette de la ration moyenne annuelle ; mais il est clair que, pour maintenir le niveau de la consommation alors que stagne la production et que la population augmente de plus de 3 % par an, les autorités irakiennes ont déjà été contraintes, et le seront davantage encore dans les prochaines années, à des importations de plus en plus massives.

D'autre part, cette stabilité apparente de la consommation ne doit pas masquer une forte évolution interne qui est à porter au crédit des gouvernements qui se sont succédés depuis vingt ans en Irak : les rares indices que l'on possède permettent de conclure à une nette diminution de la consommation de céréales en ville et à une forte élévation à la campagne ; les rations, sans doute trois fois plus élevées vers 1950 en milieu urbain qu'en milieu rural, doivent être aujourd'hui à peu près équivalentes. Toutefois, si l'évolution quantitative a conduit à une égalisation des données pour la ville et la campagne, des différences importantes subsistent dans les modes d'alimentation : céréales, graisses et produits laitiers représentent 56 % de la valeur des produits consommés à la campagne, 33 % seulement en ville ; inversement, légumes, fruits et viandes n'atteignent que 25 % à la campagne contre 40 % en ville, où ils semblent avoir connu un fort développement dans les années récentes. On peut aussi noter, durant cette même période, l'accroissement de la consommation de conserves qui sont soit produites sur place, soit importées et qui ont pris une place importante dans l'alimentation des Irakiens, sans doute plus encore à la ville qu'à la campagne.

Enfin, la consommation d'eau épurée et d'électricité trahit les mêmes disparités ; passée de 290 millions de m³ en 1971 à 416 millions en 1976, soit une augmentation de 7,5 % par an, la distribution d'eau est pour l'instant encore limitée aux villes. Il en va de même pour l'électricité à usage non industriel : 1,07 milliard de kwh en 1971, 2,46 milliards en 1976 (+ 18 % par an). Pour l'électricité, comme pour l'eau, plus de la moitié du volume distribué est consommée dans le gouvernorat de Bagdad. Toutefois, la proportion consommée à Bagdad diminue sensiblement.

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

b) La cuisine

Si l'évolution économique et l'évolution générale du niveau de vie ont amélioré la qualité de la nutrition pour l'ensemble de la population, cette évolution et le contact avec les modes occidentales n'ont pas fondamentalement transformé les traditions culinaires, qui conservent une forte originalité. Tendant aujourd'hui à une certaine unification, elles reposent sur un fonds ancien que marquaient autrefois de nettes nuances régionales, liées tant aux possibilités de chaque groupe qu'à des influences extérieures diverses.

Ainsi les Kurdes, éleveurs et agriculteurs, faisaient une place importante à la viande, aux céréales de toutes sortes — blé, orge, riz —, et aussi aux légumes ; d'une manière générale, la cuisine du Nord se rapprochait sensiblement de celle des pays turcs. Chez les bédouins et les sédentaires du Sud, l'alimentation était sans doute moins riche et moins variée : quelques produits de l'élevage mais la viande était rare chez les pauvres ; pain et surtout dattes. Les *Madan* des marais avaient un régime spécial fondé sur les produits de la chasse et de la pêche, ainsi que sur ceux de l'élevage du buffle, qu'ils étaient seuls à pratiquer. Dans tout le Sud, l'influence iranienne — et, au-delà, indienne — est caractéristique, avec le goût du pilaf et des épices fortes, curry et poivre en particulier. La cuisine de Basra a peut-être été la plus marquée par cet apport, mais on le retrouve également dans les grandes villes de pèlerinage, Najaf et Karbala. A Bagdad, qui avait largement accueilli les modèles turcs à l'époque ottomane, sont venues se fondre toutes ces traditions.

Quelques grands plats à base de viande, et accessoirement de poisson, définissent la cuisine irakienne actuelle. La viande par excellence est encore celle de mouton ou d'agneau ; le porc reste absent des tables en Irak conformément aux interdits musulmans, et le bœuf, en grande partie importé, n'a encore fait qu'une apparition assez timide. Le mouton, sans doute parce que la viande en est généralement assez résistante, est très souvent utilisée sous forme hachée ou bouillie ; ces deux modes de cuisson déterminent les plats les plus élaborés qui nécessitent une ample préparation. Le *kusi* consiste en des morceaux de viande assez gros, longuement bouillis et parfois rôtis ensuite ; la viande se fond dans une sauce où se mêlent la tomate, des épices, mais aussi des raisins secs et des amandes ; elle est accompagnée, lorsqu'on la sert, d'une montagne

de riz parfumé de safran ou de curry. Très différentes, mais résultant d'un travail lui aussi fort long et complexe, sont les *kubat*, originaires du Nord et largement adoptées ailleurs aujourd'hui ; on en compte des espèces fort diverses. A Mossul, où elles sont spécialement réputées, on les prépare à base de blé et de riz concassés, mêlés à de la viande hachée et à de la graisse de mouton jusqu'à produire une sorte de pâte ; on façonne alors celle-ci en boules ou en galettes que l'on farcit de viande hachée et assaisonnée ; les *kubat* sont frites ou cuites dans un ragoût de tomates et d'aubergines.

La viande est aussi grillée et ces préparations beaucoup plus simples permettent de les manger dans les cafés et à de petits étals installés dans les rues. Les *tike* sont des brochettes faites avec des cubes de viande ; pour les *kebab*, plus typiques, c'est de la viande hachée et assaisonnée qui est placée sur une tige métallique et grillée à la braise ; enfin le *qus* consiste en des tranches de mouton superposées et tassées en cônes que l'on fait tourner devant le feu et que l'on découpe peu à peu, au fur et à mesure que progresse la cuisson.

Pour toutes ces préparations, herbes et épices diverses sont utilisées, mais la graisse de mouton, plus que l'huile, constitue aussi un ingrédient essentiel ; on apprécie particulièrement pour cet usage la grosse boule qui forme une sorte de queue (rombe) des ovins élevés en Irak et qui leur sert de réserve pour les périodes où la nourriture est insuffisante.

Les légumes, cuits ou crus, accompagnent la viande au même titre que le riz dont il est fait une grande consommation ; il s'agit surtout de tomates, concombres, courgettes et aubergines en été, de betteraves, navets, carottes, haricots et pois divers aux autres saisons. Ils sont également consommés seuls, en « amuse-gueule » qui soulignent le goût évident des Irakiens à la fois pour ce qui est fort et épicé et pour le sucré : citons ainsi les légumes conservés au vinaigre ou *torshi*, les fèves aux épices, les betteraves et navets au jus de datte. Le sucré, très souvent mêlé au salé, triomphe seul dans les pâtisseries à base de miel, de raisins, d'amandes et de dattes, bien supérieures à d'insipides pâtisseries inspirées du goût anglais.

Enfin, un pain rond et plat, le *khubuz*, accompagne la consommation de la plupart des plats.

Parmi les boissons, le thé que l'on boit en toute occasion, y compris dans la rue et dans les bureaux, servi dans de petits verres et très sucré, tient une place essentielle ; s'y ajoute le café, turc et parfumé de cardamome, ou arabe, très concen-

tré et amer ; les citrons verts du Sud, les *numi Basra*, utilisés dans la cuisine, font également, séchés, de très bonnes infusions. Malgré les prescriptions coraniques, les Irakiens sont de grands consommateurs d'alcool, essentiellement sous forme d'*araq*, alcool de datte dont le goût est fort proche de celui du pastis ; des alcools européens, et surtout le whisky, se sont introduits et sont très appréciés ; mais leur rareté sur le marché et leur prix très élevé en limitent relativement la consommation et en font des produits de luxe.

La cuisine irakienne actuelle ne présente donc sans doute plus aujourd'hui la richesse que laissent pressentir certains traités culinaires parus à Bagdad à la fin de l'époque abbasside et de là répandus jusqu'aux confins du domaine musulman. Elle conserve cependant une originalité certaine, sinon par rapport à celle des pays voisins, tout au moins par rapport à la cuisine occidentale et à celle du domaine maghrébin.

c) Equipement et budget des ménages

Aucun document ne livre de chiffres sur l'équipement en appareils ménagers divers et en appareils de radio et de télévision ; une simple observation montre que ces éléments se sont assez largement répandus en milieu urbain depuis la dernière guerre, encore que le coût de certains d'entre eux — télévision, réfrigérateurs et machines à laver — en réduise l'extension ; mais la campagne connaît un retard important et parfois très considérable à cet égard, puisque, pour la plupart, les paysans ne possèdent pas même l'électricité et utilisent encore comme combustible essentiel la bouse de vache séchée et des plantes impropres à la pâture. De même, la mode européenne a surtout progressé dans les villes et les bourgs, sans toutefois y éliminer des vêtements traditionnels, surtout dans les couches sociales inférieures : à Bagdad même, très nombreuses sont encore les *dishdashat* (robes masculines), ainsi que les *abayat*, amples capes noires portées par les femmes dans la rue.

Seules données chiffrées, celles des équipements en moyens de transport individuels font également ressortir la suprématie des villes, et de Bagdad au premier chef, dans la participation à l'élévation du niveau de vie. Si le nombre global des bicyclettes est resté à peu près stable depuis une vingtaine d'années — aux alentours de 60 000 —, celui des motocyclettes est passé de 5 500 en 1965 à 7 000 en 1970 et à 9 500 en 1975. Les automobiles particulières surtout connaissent une

progression spectaculaire : 6 000 en 1951, 35 000 en 1964, 46 000 en 1970 (+ 4,5 % par an), 73 000 en 1975 (+ 10 % par an). Mais le taux moyen reste encore de une voiture pour 150 personnes, et 66 % de ces automobiles sont immatriculées dans le gouvernorat de Bagdad : le taux varie de une automobile pour 70 habitants à Bagdad à une automobile pour 130 habitants à Basra et à une pour 1 700 à Dohuk ou pour 2 000 à Dhi-Qar.

Deux études par sondage réalisées l'une en 1954 à Bagdad et dans sa banlieue, l'autre en 1971-72 à Bagdad et dans une zone rurale du gouvernorat donnent un aperçu limité, mais unique sur la composition et l'évolution des budgets familiaux.

Budgets familiaux

	1954 (D.I. par mois et ménage)		1971-72 (D.I. par mois et par tête)	
	Bagdad	Banlieue	Bagdad	Campagne
Alimentation et dépenses courantes	19,9 (61 %)	8,4 (69 %)	4,2 (52 %)	3,8 (69 %)
Logement et chauffage	3,2 (16 %)	1,2 (10 %)	1,4 (18 %)	0,4 (8 %)
Vêtement	1,4 (7 %)	0,9 (8 %)	0,9 (11 %)	0,7 (12 %)
Equipement	0,3 (2 %)	0,1 (1 %)	0,5 (6 %)	0,2 (4 %)
Services	2,7 (14 %)	1,5 (3 %)	1,0 (13 %)	0,4 (7 %)
Total	19,6	12,2	8,0	5,5

* D.I. : dinards irakiens.

Sources : ADAMS, p. 42. A.A.O.S. 1973 p. 47.

S'il est possible de mettre en parallèle les chiffres urbains, les deux autres chiffres sont plus hétérogènes, puisque les cabanes de la banlieue (1954) n'étaient pas habitées par des paysans. De plus, les valeurs monétaires ne sont guère comparables. On observera seulement la forte analogie entre la banlieue de Bagdad en 1954 et les campagnes en 1971-72, ce qui est sans doute le signe d'une évolution de ces dernières ; en 1954, en effet, le niveau de vie moyen dans les cabanes de la périphérie de Bagdad était très supérieur à celui des campagnes. Les chiffres qui concernent la capitale, font apparaître

une nette progression des dépenses d'équipement et de vêtements, et un recul sensible de la part du budget consacré à l'alimentation. Toutefois, l'écart entre milieu urbain et milieu rural reste très net, certainement beaucoup plus encore que ces moyennes ne semblent le montrer : la valeur globale des produits alimentaires consommés reste moindre à la campagne ; et pour tout le reste, les dépenses moyennes en ville sont plus du double de celles de la campagne. En 1971-72, la pauvreté des campagnes restait donc profonde et l'écart n'a certainement pas été comblé dans les dernières années.

Dépenses moyennes par mois et par tête (1971-72)	En ville	A la campagne
— de 4 D.I.	25,3 %	42,7 %
de 4 à 10 D.I.	55,7 %	51,3 %
+ de 10 D.I.	19 %	6 %

* D.I. : dinards irakiens.

d) Le logement

Il n'existe pas de statistiques récentes sur le nombre et la nature des logements en Irak. En 1957, on dénombrait environ 110 000 maisons en briques et 50 000 en pierre, le reste de la population s'abritant dans des cabanes en terre ou en roseau, ou dans des tentes. La situation des campagnes n'a évolué que lentement : des maisons en briques ont été construites dans les zones les plus riches à habitat fixe, c'est-à-dire surtout les zones de palmeraies exploitées intensivement. Ailleurs, les paysans vivent toujours dans leurs cabanes.

En ville, il faut surtout noter que, depuis le gouvernement de Qassem, les bidonvilles ont été détruits et leurs habitants relogés. Beaucoup de bâtiments ont également été construits dans tous les petits bourgs et centres administratifs disséminés dans les campagnes. L'activité de construction se concentre cependant encore essentiellement à Bagdad (toujours plus de la moitié des constructions résidentielles privées). Vers 1965, la moyenne annuelle était d'environ 15 000 maisons de 130 m² environ. Dix ans plus tard, cette moyenne est de 23 000 maisons d'environ 100 m². Si l'on rapporte cette surface de construction à l'augmentation moyenne annuelle de la population, on obtient un quotient d'environ 6 m² par habitant supplémentaire, soit un coefficient faible. Le coût des

constructions de maisons individuelles pour 1975 est estimé à 52 millions de dinars, soit en moyenne 2 260 dinars pour 100 m². Le coût de construction est donc relativement faible, du fait de la très grande rusticité des installations. Mais cela ne diminue pas les loyers, car les propriétaires attendent en général un rapport annuel au moins égal à 30 % du capital, sinon plus. Le logement demeure une grave préoccupation pour la grande majorité de la population, d'autant que les loyers subissent des taux d'inflation élevés. Il faut noter que les autorités n'ont, jusqu'à présent, pas cherché à intervenir massivement dans ce domaine et que la quasi-totalité de la population urbaine demeure, de son côté, extrêmement attachée à un type d'habitat individuel « pavillonnaire » ; ce qui permet de continuer à construire avec une technologie assez rudimentaire, mais, en contrepartie, complique à l'extrême tous les problèmes d'urbanisme.

Les maisons urbaines traditionnelles les plus cossues, en briques cuites, comportaient, le plus près possible de l'entrée, un *diwan*, sorte de salon de réception, ne communiquant que de façon très limitée avec le reste de la maison, de manière à bien isoler l'espace féminin. Ces maisons étaient le plus souvent bâties autour d'une cour intérieure carrée, avec un rez-de-chaussée et un étage ; une ou plusieurs pièces *(sirdab)* étaient situées à un niveau très inférieur à celui du sol, sans former vraiment des caves : les gens s'y tenaient la journée pendant la période de chaleur. La nuit au contraire, toute la maisonnée s'étendait sur la terrasse. Le mobilier était généralement bien rudimentaire : tapis, nattes, quelques matelas ; des coffres et quelques bancs. Cuisine et chauffage se faisaient au charbon de bois.

Les maisons actuelles sont foncièrement différentes, à la fois par leur structure et par leur aménagement. Sans doute sont-elles toujours en briques et couvertes d'une terrasse. Mais elles n'ont plus de cour intérieure et s'ouvrent sur l'extérieur. Surtout, elles reçoivent l'eau, l'électricité et ont le tout-à-l'égout. La cuisine se fait au gaz et le chauffage au mazout (chauffe-eau et petits poêles portatifs surnommés « Aladin »). Le chauffage central est à peu près inconnu, ce qui rend les maisons toujours assez inconfortables l'hiver. En revanche, l'été est devenu très supportable grâce aux ventilateurs, aux réfrigérateurs et surtout grâce à de gros ustensiles qui soufflent à l'intérieur des maisons un air humidifié et rafraîchi *(air-coolers)*. Les « air-conditionners », plus chers, se répandent

rapidement. Le mobilier tout entier s'est largement renouvelé, sur un modèle anglais mâtiné d'influences égyptiennes : tables, lits, armoires, buffets à vitres et surtout énormes canapés baroques, parure obligée de toute demeure urbaine, de celle du petit employé à celle du président de la République lui-même.

e) La situation sanitaire

La situation sanitaire de la population s'est sensiblement améliorée, sans qu'il soit possible de cerner cette amélioration autrement que par des indices indirects — nombre de médecins, de lits d'hôpitaux, de vaccinations. Avant 1958, la principale cause de maladie était la malnutrition, due à la fois à une grave sous-alimentation d'une grande partie de la population, à des carences alimentaires et à des habitudes nocives, comme le sevrage très tardif. Cette malnutrition était sans doute la raison majeure de l'énorme mortalité des enfants, de la faible résistance aux maladies de la majeure partie de la population et de la faible efficacité du travail humain. Cette malnutrition a considérablement régressé. En second lieu, viennent les parasitoses intestinales et urinaires, dues à l'absence d'habitudes d'hygiène et d'eau purifiée dans les campagnes : ankylostomiase, bilharziose, dysentéries amibienne et bacillaire. Ces affections sont encore assez largement répandues dans les campagnes et le resteront sans doute aussi longtemps que les paysans ne disposeront pas d'adductions d'eau. Inversement, les affections des yeux (trachome, conjonctivite) et des voies respiratoires (bronchite, tuberculose) ont été très vivement, ont été très vivement combattues et ont sérieusement régressé. Le paludisme endémique jusqu'en 1958 dans les marais du sud et dans les vallées du Kurdistan, a, lui aussi, très fortement reculé.

L'Irak comptait 430 médecins en 1942, 830 en 1954, 1 400 en 1962, 2 100 en 1968, 4 300 en 1975. Le nombre d'habitants par médecin est ainsi passé de 4 200 en 1968 à 2 600 en 1975. Le nombre des dentistes a également progressé : 300 en 1968, 686 en 1975 (1 pour 16 200 habitants).

En 1951, on trouvait en Irak 83 hôpitaux comportant 5 400 lits ; en 1975, ces chiffres étaient 167 hôpitaux et 22 670 lits. La progression, importante, est cependant moins rapide que celle du personnel médical. En fait, si la progression du nombre de lits d'hôpital est d'environ 5 % par an, le gouvernement consacre surtout de gros efforts à la construction de centres de soins et de dispensaires dans l'ensemble du pays :

il en existait environ 1 700 en 1975. En 1973, le nombre total des vaccinations atteignait environ 10 millions, principalement contre la variole et le choléra. Ces vaccinations massives, répétées à la moindre alerte, permettent d'éviter l'extension des épidémies. Pourtant, elles ne touchent totalement que la population scolaire et ne peuvent donc éviter entièrement la propagation de maladies comme le choléra, au sein d'une population dont les normes d'hygiène peuvent paraître encore basses.

2. *L'ENSEIGNEMENT*

a) La situation linguistique

La situation linguistique irakienne présentait, à date ancienne, une complexité due à la fois à la coexistence de langues différentes et à l'opposition entre langues savantes et dialectes. L'évolution récente a contribué à simplifier ces divisions sans toutefois les faire disparaître entièrement.

Dans le même temps s'étaient ouvertes des écoles privées ; tion parlait des dialectes appartenant à la branche arabe des langues sémitiques. Mais les diverses minorités ethniques et religieuses, fortement constituées en groupes distincts, possédaient également leurs propres langues. Il s'agissait de langues sémitiques, à rattacher à l'araméen, comme le syriaque utilisé par différentes communautés chrétiennes ou le mandéen propre au groupe du même nom ; mais on trouvait aussi des langues indo-européennes comme l'arménien, l'iranien et surtout le kurde, lui-même divisé en trois dialectes au moins ; enfin, les Turkmènes utilisaient un dialecte turc.

L'évolution, au cours des dernières décennies, a contribué à un renforcement incontestable de l'arabe au détriment des autres langues : langue de l'administration, des organes d'information et surtout de l'enseignement, il s'est généralisé parmi les jeunes générations, reléguant un certain nombre d'autres langues à un rôle purement liturgique — c'est le cas pour le syriaque et le mandéen — et les condamnant presque toutes à la disparition en tant que langues de communication. Seul le kurde constitue, de ce point de vue, une exception importante ; il est en effet reconnu comme langue nationale, à l'égal de l'arabe, dans l'administration et l'enseignement à l'intérieur de la région autonome ; l'arabe conserve cependant de fortes positions au Kurdistan même, puisque son apprentissage à l'école est obligatoire.

Cet indéniable développement de l'arabe ne doit cependant pas masquer l'ambiguïté d'un terme qui recouvre au moins trois réalités distinctes, en Irak comme dans les autres pays arabes : d'une part, la langue du Coran, qui n'a qu'un usage religieux ; d'autre part, l'arabe dit littéral, qui, constitué depuis un siècle, est la langue commune à la « Nation arabe » tout entière, du Maroc au Moyen-Orient ; elle est en principe seule utilisée dans la vie politique, l'information et l'enseignement ; mais cette langue savante n'est ordinairement parlée par personne et ceux qui n'ont pas fréquenté l'école la comprennent mal ; seuls les dialectes, dont l'aire d'extension est bien moindre, sont instruments de communication quotidienne. L'Irak possède essentiellement trois dialectes qui appartiennent au groupe des dialectes arabes du Moyen-Orient et qui ont été influencés à la fois par l'iranien et par le turc ; ils présentent entre eux des différences assez notables, mais insuffisantes pour limiter la compréhension de l'un à l'autre. Celui qui est en usage au nord du pays est assez proche du syrien, celui de Bagdad offre des caractères plus originaux et l'extrême-sud, la région de Basra, se distingue également par des traits de langue spécifiques.

Malgré les affirmations de certains responsables et la volonté officielle d'accroître l'extension de l'arabe littéral, les dialectes sont les seules langues couramment parlées par les Irakiens, qu'il s'agisse des paysans mésopotamiens ou des hauts fonctionnaires de Bagdad ; le *baghdadi* — dialecte de Bagdad — est même utilisé par certains universitaires dans leurs cours. Il est cependant indéniable que le développement donné par l'école et la radio à la langue savante influe et influera encore sur la pratique des dialectes et sur leur évolution grammaticale et lexicale. L'écart se réduit, mais demeure considérable.

Deux langues étrangères, le turc et l'anglais, ont été successivement introduites dans l'administration irakienne et l'enseignement par l'occupation ottomane, puis le Mandat britannique. Le turc a disparu progressivement après l'accession de l'Irak à l'indépendance ; l'anglais seul conserve quelque extension à l'heure actuelle. Depuis 1958, l'arabisation a considérablement restreint son domaine officiel ; mais il reste l'instrument de communication privilégié avec tout ce qui n'est pas le monde arabe ; c'est la principale langue étrangère enseignée, loin devant toutes les autres langues européennes, et son apprentissage commence en principe dès les dernières

années de l'école primaire ; au niveau supérieur tout au moins, l'anglais semble même utilisé dans l'enseignement des disciplines scientifiques. Toutefois, sa connaissance réelle est, comme sans doute au temps du Mandat, confinée aux couches supérieures de la société ; l'homme de la rue n'en possède que quelques mots parmi les plus usuels ; et en définitive, l'anglais a maintenant en Irak une extension bien moindre que le français au Maghreb.

L'enseignement du français a été introduit en Irak par certaines congrégations qui s'y sont installées anciennement ; sa diffusion a donc été très restreinte. Actuellement, en raison des bonnes relations entre la France et le gouvernement irakien, le français est régulièrement enseigné dans les établissements secondaires et les universités et paraît même susceptible d'y connaître un certain développement ; la concurrence de l'anglais le relègue cependant à une place secondaire et, en outre, l'attitude négative sur ce point des autorités françaises de coopération constitue pour notre langue un handicap supplémentaire.

b) L'enseignement

Le développement de l'enseignement, à tous les niveaux, a fait l'objet d'un effort considérable de la part des gouvernements qui se sont succédés depuis 1958. Celui de Qassem, le premier, avait consacré d'importantes parts du budget national à la construction d'écoles et à la formation de maîtres. Le régime baathiste a systématisé cet effort en fonction d'un projet de développement économique et social plus cohérent : la stricte obligation de l'enseignement primaire a été édictée, l'enseignement privé supprimé, enfin une orientation plus autoritaire des jeunes établie suivant les besoins du pays. Les chiffres donnent la mesure du progrès ainsi accompli en moins de vingt ans : de 1958 à 1967, le taux d'accroissement de la scolarisation primaire a été de 8,3 % par an, et de 6,2 % entre 1968 et 1974.

L'enseignement jusqu'en 1958

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, n'a existé en Irak aucune forme d'enseignement autre que l'enseignement islamique traditionnel dispensé dans les mosquées. Avec la seconde moitié du siècle apparurent les premières écoles publiques ouvertes par le gouvernement ottoman ; l'enseignement y était donné

en turc. A partir de 1920, des établissements primaires et secondaires se développèrent dans les villes sur le modèle anglais : en 1932, on trouvait ainsi, pour l'ensemble du pays, 300 écoles primaires et 15 secondaires. Des Instituts d'études supérieures s'étaient aussi progressivement créés dès les mêmes années ; mais les étudiants y étaient fort peu nombreux ; par exemple, en 1948-1949, on en comptait 1 000 à l'Institut juridique, 300 à la Faculté de médecine ouverte en 1927, 98 à l'Ecole de pharmacie, 158 à l'Institut technique, 68 à l'Ecole supérieure politique, 339 aux Beaux-arts créés en 1936. Par ailleurs, le gouvernement aidait financièrement quelques étudiants inscrits dans des universités en Syrie, en Egypte ou en Europe.

Dans le même temps, s'étaient ouvertes des écoles privées ; certaines étaient tenues par des congrégations chrétiennes : ainsi les Dominicains à Mossul, les Carmes et les Sœurs de la Visitation de Tours à Bagdad. Et dès le siècle dernier, l'Alliance israélite universelle s'était également installée dans la capitale. Suivant une loi de 1940, ces établissements devaient officiellement être dirigés par des Irakiens. Ils jouaient un rôle assez faible dans l'enseignement primaire, mais important dans le secondaire, où ils accueillaient environ le quart des effectifs totaux.

Le premier effort important de développement des écoles fut entrepris après 1956, en partie sous l'égide du *Development Board ;* l'augmentation des ressources de l'Etat permit la construction de plus de 700 bâtiments scolaires entre 1950 et 1958 ; et le taux de scolarisation dans le primaire passa de 20 % en 1947 à 47 % en 1958. Mais 60 % de ces enfants étaient encore des citadins en 1953-1954 et, à la campagne, les écoles de mosquées conservaient leur rôle. Cette période vit également la création de l'Université de Bagdad regroupant les diverses facultés créées depuis la fin des années 20 et de l'Université Al-Hikmat fondée, à Bagdad également, par les jésuites américains avec l'aide de plusieurs fondations des U.S.A.

C'est cependant aux gouvernements suivants qu'il appartint de mettre en place une véritable politique de développement de l'enseignement.

L'enseignement primaire

De 1958 à 1967, le nombre des élèves du primaire est passé de 430 000 à 957 000, répartis en 4 000 écoles ; en 1976-1977,

il atteignait presque deux millions, dont deux tiers de garçons et un tiers de filles, occupant 8 156 écoles. Ce chiffre correspond à peu près à cinq classes d'âge de garçons entièrement scolarisées et cinq classes d'âge de filles scolarisées à 50 %. Cette différence s'explique par l'intérêt, traditionnellement moins grand, accordé à l'éducation scolaire des filles ; de plus, les écoles sont mixtes, pour la moitié, et à la campagne toutes le sont ; c'est, semble-t-il, une des raisons majeures qui retiennent les paysans d'envoyer leurs filles à l'école, bien que la scolarisation soit obligatoire de 7 à 12 ans, et gratuite. L'absentéisme paraît de toute façon élevé en milieu rural : en 1962-1963, il se montait à 30 % dans les régions de Nassiriya, Amara, Basra et Diwaniya. De plus, un certain nombre d'enfants, à l'époque, abandonnaient l'école en cours d'études. De telles pratiques n'ont sans doute pas encore disparu.

L'encadrement de l'enseignement primaire, qui relève du ministre de l'Intérieur ; comportait en 1974-75, 36 000 instituteurs et 26 000 institutrices, soit environ un maître pour trente enfants ; en 1975-76, il y avait 44 000 instituteurs et 25 000 institutrices, en 1976-77, 41 000 instituteurs et 29 000 institutrices. Ces maîtres sont formés dans des écoles normales qui recrutent leurs élèves soit à la sortie de l'école secondaire intermédiaire (l'équivalent de notre premier cycle), soit après le baccalauréat. En 1976-77, les premières, qui proposent un cycle d'études de trois ans, étaient au nombre de 31 et ont accueilli 4 100 filles et 1 800 garçons ; les secondes — 12 institus — recevaient la même année 2 100 filles et 1 900 garçons.

Le programme primaire comprend quelques matières de base : lecture, écriture, langue arabe, arithmétique, histoire et géographie, mais aussi morale, instruction civique et hygiène. L'anglais est introduit dans les deux dernières années ; mais aucun enseignement technique, agricole en particulier, ne semble dispensé, malgré l'intérêt que cela présenterait dans les campagnes. A la fin de ce cycle d'études, les élèves peuvent passer des concours inférieurs de l'administration.

Le secondaire

L'enseignement secondaire reste beaucoup moins fréquenté, mais il a fortement progressé : 34 000 élèves en 1954, 215 000 en 1966, 320 000 garçons et 130 000 filles en 1974-75 pour 16 600 professeurs ; 352 000 garçons et 141 000 filles pour 18 500 pro-

fesseurs en 1975-76, 391 000 garçons et 164 000 filles pour 19 500 professeurs en 1976-77. Durant la même période, le nombre des écoles, qui ne sont pas mixtes, est passé de 420 à 1 320, les 111 établissements privés qui existaient ayant été nationalisés en 1975. La proportion des filles est à peu près la même que dans le primaire ; mais elles obtiennent de meilleurs résultats que leurs condisciples masculins dont les motivations sont, d'une manière générale, moins fortes : elles représentaient 45 % des 28 000 bacheliers de 1975. Cette tendance paraît du reste s'atténuer, puisqu'elles ne représentaient plus que 33 % des 32 000 bacheliers de 1976.

Depuis 1968, les études secondaires durent six années, réparties en deux cycles de trois ans. Les quatre premières années constituent un tronc commun, dans lequel sont enseignées les disciplines de base scientifiques et littéraires ; les cours de morale et d'instruction civique, mais aussi ceux d'histoire et de littérature sont utilisés pour développer une conscience nationale qui n'a pas de racines anciennes et un attachement au régime actuel. Les livres de lectures s'ouvrent par une courte citation du Coran et comportent des extraits très abondants de Michel Aflaq, fondateur du Baath, et de nombreux idéologues de ce parti, ainsi que des discours des principaux dirigeants, Ahmad Hassan al-Bakr et Saddam Hussain. A côté de quelques textes de l'époque de la *Jahiliya* et de l'époque classique (Mutanabi), on y trouve les grands poètes irakiens modernes (Zahawi, Rusafi, Nazek al-Malaïka), mais également des auteurs maghrébins, syro-libanais, égyptiens (Shauqi, Mahfuz, al-Hakim) et beaucoup de poètes palestiniens. En traduction, on lit des poèmes vietnamiens, Molière, Gorki, Nehru. Les deux dernières années doivent consacrer l'orientation littéraire ou scientifique des élèves et les conduire à la spécialisation de l'enseignement supérieur.

Au développement de l'enseignement secondaire de type classique ne correspond pas un progrès comparable du technique qui demeure très insuffisant, sinon même presque inexistant. Il comprend des cycles de durée différente, mais ne scolarisait en 1975-76 que 13 700 élèves répartis dans 32 établissements pour les sections techniques et 5 300 pour les sections agricoles de 18 établissements. Il s'agit bien là de la carence la plus dangereuse du système d'enseignement irakien actuel, bien que l'intensification de la formation technique et professionnelle, son extension hors des grands centres soient inscrites au plan 1976-1980.

Le supérieur

En 1975, l'enseignement supérieur en Irak comportait sept ensembles distincts : l'Université de Bagdad (27 000 étudiants, 1 800 enseignants) ; l'Université Mustansiriya, également à Bagdad (19 000 étudiants) ; l'Université de Basra (7 800 étudiants, 310 enseignants) ; l'Université de Mossul (7 300 étudiants, 340 enseignants) ; l'Université de Sulaimaniya (2 300 étudiants, 190 enseignants) ; l'organisation des instituts techniques (4 300 étudiants, 320 enseignants) et les collèges religieux (2 700 étudiants). 65 % des étudiants sont donc inscrits dans l'une des deux universités de Bagdad.

Le progrès des effectifs à ce niveau a été plus rapide encore que dans le primaire et le secondaire : 21 500 étudiants en 1966, 46 000 en 1972-73, 66 000 en 1974-75, 81 500 en 1976-77, ce qui correspond, pour les dernières années, à un taux de croissance annuelle de 15,5 % ; le nombre des diplômés — 7 000 en 1973, 11 000 en 1975, 18 000 en 1976 — est en augmentation de 37 % par an. Dans le même temps, le nombre total des enseignants est passé de 2 300 à 4 000 (+ 30,5 %), parmi lesquels les femmes sont en très faible proportion (620), contrairement à ce qui se passe dans le secondaire.

Il s'agit donc d'une véritable mutation : aujourd'hui, l'Irak semble décidé à former lui-même les cadres que réclame le développement de son économie, bien qu'il continue à envoyer à l'étranger un certain nombre d'étudiants déjà diplômés des universités irakiennes. Cette volonté ne va pas cependant sans causer des difficultés certaines : l'orientation des élèves, au sortir du secondaire, est actuellement effectuée de manière autoritaire ; par la suite, les étudiants sont assurés d'obtenir leur diplôme. Une telle situation est à l'origine de résultats inégaux, elle provoque souvent l'accumulation de diplômés aux connaissances médiocres et la valorisation tout à fait excessive des diplômes obtenus à l'étranger. Cette crise de croissance ne saurait se prolonger sans dommage. La situation dans le supérieur est encore pire : le petit nombre de professeurs capables, combiné à des critères de choix largement politiques, aboutit à peupler les universités de trop de médiocres ; mal payés, n'ayant aucun temps libre pour la recherche, inhibés par une surveillance politico-policière et sans autorité réelle sur les étudiants, la plupart des enseignants du supérieur ne sont pas dans une situation qui corresponde aux idéaux proclamés par le régime.

Ce vaste programme d'enseignement doit permettre, à long terme, une lutte efficace contre l'analphabétisme ; celui-ci est cependant loin d'avoir disparu, bien qu'il n'atteigne plus les taux de 1947 : 76 % pour les hommes, 97 % pour les femmes, alors que le recensement d'octobre 1977 évalue le taux d'analphabétisme à 19,5 % dans le groupe d'âge de 15 à 45 ans, dont deux tiers de femmes ; dans la fonction publique même, le pourcentage des analphabètes est encore important : en mai 1972, 386 000 personnes, soit 27 % ; en mai 1976, 527 000 personnes, soit 24,8 %. Une politique de scolarisation qui ne date que de 20 ans n'a évidemment pas touché les générations les plus âgées ; en outre, parmi les plus jeunes, nombreux sont ceux qui ont échappé à ses effets soit parce qu'ils n'ont jamais fréquenté l'école — c'est le cas encore pour 50 % des filles —, soit parce qu'ils l'ont fréquentée de façon si irrégulière qu'ils ont rapidement oublié le peu qu'ils y avaient appris. Cependant, et sans doute à juste titre, le gouvernement actuel met ses espoirs dans une scolarisation aussi massive que possible des enfants, plutôt que dans l'alphabétisation des adultes qui ne semble pas pratiquée à très vaste échelle ; toutefois, un programme de cinq ans a été engagé pour lutter contre l'analphabétisme et tenter de l'enrayer complètement dans les prochaines années.

3. *L'ACTIVITE CULTURELLE*

La situation culturelle irakienne évolue rapidement, comme l'ensemble de la société. Cependant, l'activité et les problèmes sont très différents d'un domaine à l'autre et il est difficile de tenter d'appréhender, sinon de manière très générale, les rapports entre l'évolution sociale et l'évolution culturelle.

Les problèmes actuels résultent de la rencontre brutale entre des traditions — fort anciennes — et une modernité — externe et interne —, qui ne s'est guère manifestée avant la fin des années 30, mais surtout après la Seconde Guerre mondiale. Dans la société traditionnelle s'opposaient les villes et le reste du pays : cette opposition était fortement marquée sur le plan culturel. La tradition extra-urbaine était fondamentalement d'essence bédouine, tirant ses racines du passé arabe le plus prestigieux, la *Jahiliya* — l'ante-islam. La culture bédouine, essentiellement orale, était avant tout un art omniprésent de la parole, où rhétorique et poésie pure s'entremêlaient

pour la louange et pour l'insulte, où les généalogies étaient l'argument politique et les contes la mythologie. La parole y était indissolublement objet de jeu et instrument de pouvoir. Les villes étaient les lieux de la religion et de l'écriture, mais aussi du plurilinguisme. Ces traditions urbaines remontaient dans une large mesure à l'époque fastueuse des Abbassides, s'agissant spécialement de la poésie, du chant et de la musique profane. Le rôle le plus important de l'Islam fut sans doute le maintien révérenciel de la *lugha*, l'arabe classique, en tant que langue « insupérable » de la révélation du Coran. Cette langue fut maintenue par les écoles coraniques et garda au moins une vie étiolée grâce aux exégèses, passablement itératives, que pratiquèrent, pendant des siècles, juristes et théologiens sur le Livre Sacré. La langue officielle, celle de l'administration, était au moins depuis le XVIe siècle le turc, avec plusieurs intermèdes persans ; si l'on ajoute à cela les nombreuses langues pratiquées par les groupes religieux minoritaires, on a une idée approchée de la complexité et de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques dans les milieux urbains traditionnels. Si bien que, par-delà leurs antagonismes, les groupes sociaux traditionnels formaient un milieu culturel caractérisé globalement par l'extrême faiblesse des arts plastiques et la dominance des arts verbaux.

Le choc de la modernité est à la fois culturel et social. Dans l'influence culturelle extérieure, il faut distinguer fortement l'influence européenne et l'influence arabe, même si elles ne sont que partiellement contradictoires. L'influence occidentale est surtout liée à l'arrivée des Anglais, bien que quelques contacts réguliers se fussent établis dès le milieu du XIXe siècle. Cette influence est ressentie profondément comme étrangère, à la fois par la langue et les manières de sentir et de penser. Au surplus, elle a été largement assimilée à l'agression politique et économique subie par le pays. D'où des attitudes ambiguës d'attraction et de répulsion, qui souvent cohabitent chez les mêmes individus. Au contraire, l'influence arabe, assimilée à la *nahda* — renaissance — a pu pénétrer à la fois insidieusement et massivement dans toutes les couches de la population. Cette influence est en partie d'origine syro-libano-palestinienne, mais surtout égyptienne. Au total, c'est avant tout par le canal égyptien, et au travers de ses appropriations et de ses retraductions, que l'influence culturelle occidentale a touché l'ensemble de la collectivité irakienne. Evidemment, ce choc culturel n'a vraiment été perçu comme tel qu'après que les trans-

formations sociales ont commencé à ébranler les bases des structures traditionnelles. Aujourd'hui, c'est par rapport au sens et à la valeur du développement global de leur société que les intellectuels et les artistes irakiens doivent prendre position.

A l'heure actuelle, les problèmes et les difficultés de l'activité culturelle en Irak sont à la fois relatifs aux moyens et à l'inspiration. Artistes et intellectuels dépendent en fait très étroitement des moyens matériels que leur offre le gouvernement et des limites qu'il leur impose. La plupart sont enseignants ou fonctionnaires et disposent par conséquent de moyens d'existence décents. D'une manière générale, les amateurs sont encouragés et conseillés, sinon efficacement soutenus. Dans les domaines musical et plastique existent des artistes indépendants, dont certains peuvent toucher des cachets substantiels. Il n'empêche que nombre d'artistes et d'intellectuels préfèrent vivre à l'étranger, souvent dans des conditions matérielles plus difficiles : il est malaisé, en restant en Irak, de se tenir au courant de la production et de la réflexion hors d'Irak, comme il paraît utopique, dans certains domaines, d'y attendre les moyens de création ou de publication, pour des raisons qui peuvent être idéologiques, mais sont surtout matérielles. La question de l'inspiration et de l'orientation de la création est à vrai dire plus délicate. Aujourd'hui, l'héritage culturel des Irakiens est à la fois antique, médiéval et occidental. Ces héritages sont riches et complexes, mais sont-ils compatibles ? Et que peut-on utiliser de tout cela pour répondre au besoin majeur qui est celui de la formation d'une conscience nationale ? Le gouvernement paraît préférer éviter toute réponse claire qui pourrait être ressentie comme une agression à l'égard de tel ou tel groupe social important et, par là, attiser certaines tensions. Cette préoccupation n'est évidemment pas négligeable, mais de là à limiter la liberté de création, il y a une marge. Au total, que ce soit prudence excessive ou négligence des autorités supérieures, peur, timidité ou arbitraire des cadres intermédiaires, paralysie, incohérence ou bêtise au niveau subalterne, la création intellectuelle et artistique en Irak se heurte à des obstacles permanents.

a) La poésie

La poésie est sans nul doute l'art le plus répandu et le plus représentatif dans l'Irak contemporain. Elle est appréciée par les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, dans

toutes les couches de la société. Il s'agit d'un phénomène dont l'ampleur et la vivacité étonnent l'observateur. Tout est matière à poésie et n'importe quel Irakien peut composer un poème à une occasion ou une autre. Dans les villages, des poètes récitent aussi bien des morceaux très anciens que tout récents. Au XIXe siècle se maintenait en ville une tradition précieuse et savante où la flatterie et les lieux communs s'exprimaient en un langage figé et compliqué (Abd al-Baqi al-Umari ; Abd al-Ghafar al-Akhras ; Haidar al-Hili ; Muhammad Saïd al-Habubi). Par ailleurs, la poésie populaire restait extrêmement vivace : les textes composés au début du XXe siècle par al-Haj Zayar demeurent, encore aujourd'hui, dans beaucoup de mémoires. Les deux poètes qui ont dégagé la poésie irakienne de ses ornières et de ses lieux communs, et dont le prestige reste immense, sont Maruf al-Rusafi et Jamil Sidqi al-Zahawi. Al-Rusafi (1875-1945), d'origine kurde, commença à écrire au début du XXe siècle ; il fut le premier à exprimer des opinions sur les problèmes sociaux, à s'adresser à un large public et à abandonner une grande partie des ornements de langage traditionnels. Al-Zahawi (1863-1936) fut appelé le « philosophe des poètes » ; il fit du progrès scientifique l'un de ses principaux thèmes, se préoccupant avec vigueur de l'émancipation de la femme. Après la Première Guerre mondiale, un groupe de poètes tira son inspiration des grandes heures de l'histoire irakienne et de l'indépendance (al-Shabibi, al-Radi, Khalil al-Hindawi). D'autres continuèrent de cultiver les genres traditionnels (Ali al-Sharqi, Ahmad Safi al-Najafi, Muhammad Mahdi al-Basri). Le plus célèbre et le plus respecté est sans doute Muhammad Mahdi al-Jawahiri, né en 1900, qui pratique une forme très classique et que beaucoup d'Irakiens considèrent comme leur plus grand poète vivant.

Une nouvelle étape fut franchie, lorsque, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs poètes osèrent rejeter avec quelque provocation les canons anciens de la métrique orthodoxe. La plus célèbre reste la grande poétesse Nazek al-Malaïka, née en 1923 (« Amoureuse de la nuit », 1949 ; « Le creux de la vague », 1957 ; « Arbre de lune », 1968), qui a publié en 1962 un brillant essai sur « la situation de la poésie contemporaine ». A côté d'elle, Badr Shaker al-Sayab (1927-1964), né près de Basra, poète du sel, de la mort et des affamés (« Légendes », 1950 ; « Hymne de la pluie », 1960), Baland al-Haidari, un Kurde né en 1926 (« Chansons de la ville morte », « Voyage des lettres zéro »). Abd al-Wahab al-Bayati, né en

1926, extrêmement populaire, excellent connaisseur de la poésie occidentale, française notamment, suivit dès 1950 les précédents dans la voie de la versification libre (« Vases brisés », 1954). Exilé pour ses opinions politiques (« Annonce dans l'exil », « Dix poèmes de Berlin »), il célébra avec éclat l'ère nouvelle dès juillet 1958. Il est aujourd'hui consacré par le public et les autorités. Il faudrait en citer encore beaucoup d'autres, plus ou moins connus et réputés : Abd al-Razaq abd al-Wahid, Saadi Youssuf, Hassab al-Sheikh Jaafar, Lamia Abbas, Hamid Saïd, Fadel Azawi, Youssuf Sayegh, Mudhafar al-Nawab, Sargon Boulos.

b) La musique

Dans l'ethos traditionnel, la musique jouit d'une dignité à peine inférieure à celle de la poésie, à la fois par la psalmodie coranique et les fameux *maqamat* d'origine abbasside. A vrai dire, les traditions musicales en Irak sont aussi riches que variées : musique kurde, turcomane, bédouine, paysanne ; le recueil méthodique de ces traditions populaires est en bonne voie. La tradition des *maqamat* classiques reste entretenue à Bagdad avec un soin jaloux par des générations de chanteurs fameux accompagnés du *chalghi baghdadi* (un *santur*, cithare frappée avec deux maillets, une *jauza*, vielle à pique, une *tabla*, tambour-calice, un *daf*, tambourin, et parfois des *nakarat*, petites timbales frappées avec deux baguettes). Les maîtres du XIXe siècle furent les chanteurs Ahmad Zaidan, mort en 1910, et Rashid al-Qundarchi, mort en 1914. Leur principal héritier est Muhammad al-Gubanchi, suivi de Nazem al-Ghazali, prématurément disparu, et Youssuf Umar. Cet art très original, purement masculin par ses interprètes et son public, a inspiré quelques chanteuses : Salima Murad, Sadiqa al-Mulaya et Maïda Nazhat. Occupant une place un peu à part, le jeune chanteur Fauzi al-Aiedi, par ailleurs hauboïste, accompagne sur le *ud* des chants de sa composition qui s'inspirent de la tradition irakienne et mettent en musique des textes des poètes irakiens, Abu Sarhan et Saadi Youssef en particulier.

Parallèlement à cette vitalité de l'art vocal, il faut souligner la véritable renaissance de la musique instrumentale qui se développe en Irak depuis une quarantaine d'années. Ce mouvement fut lancé par un maître luthiste Sharif Muhieddin Haidar, qui fut directeur de l'Institut de musique de Bagdad de 1937 à 1948 et réussit à remettre en honneur une improvisation autonome inspirée du *maqam* classique. Par lui fut

formée une pléiade de virtuoses : Ruhi al-Qamash, Jamil Salem, Salman Shukr et surtout les deux frères Munir et Jamil Bashir. Jamil Bashir (1925-1977), issu d'une famille syriaque de Mossul, prit la succession de Sharif Muhieddin en 1948. Il s'imposa dans les années 50 comme le meilleur luthiste d'Orient.

En face de ces pratiques fondées sur la tradition, s'introduisit, avec la présence anglaise, le goût pour la musique classique européenne. Cette tendance s'est affirmée très lentement et reste confinée à un groupe très restreint. Pourtant, dès les années 50 ont été constituées des formations de musique de chambre et de musique symphonique d'un très bon niveau. L'Irak possède aujourd'hui des solistes de rang international ; leur situation est à vrai dire délicate, contraints qu'ils sont à s'engager dans des orchestres étrangers ou à survivre sans véritable public.

Cependant le problème le plus grave est posé par l'importation massive et envahissante de genres hybrides en provenance du Liban et surtout d'Egypte. Comme toutes les foules arabes, celles d'Irak sont extrêmement sensibles aux interprétations des super-vedettes : Fairuz, Um Kulthoum, Muhammad Abd al-Wahab. La radio, les disques, la télévision et maintenant surtout les cassettes font résonner leurs mélopées dans toutes les couches de la société, jusque dans les villages les plus reculés et chez les bédouins en plein désert. Les deux chaînes de radiodiffusion ont d'ailleurs choisi, comme indicatif de leurs bulletins d'information, l'une une mélodie de Muhammad Abd al-Wahab, et l'autre une mélodie d'Um Kulthoum. L'influence égyptienne se manifeste également à la télévision, qui a préféré des spécialistes égyptiens pour les déclamations rituelles des prières et du Coran. Cette influence est certes ambiguë, et les puristes ne manquent pas d'arguments pour dénoncer ces fadaises de cabaret, où l'insignifiance des textes le dispute à la médiocrité de la musique. Il faut toutefois reconnaître que ces voix, apparues dans les années 30, sont une des rares expressions de la culture arabe contemporaine capable de faire vibrer à l'unisson toutes les masses arabes, du Golfe à l'Océan. En Irak même, le développement de la chanson a suivi des voies analogues, largement lié à l'essor des clubs *(nadi)* et des cabarets *(malha)*. Ces représentations sont incontestablement au diapason de la sensibilité urbaine et provoquent un enthousiasme débridé. Parmi les chanteuses en vogue on peut citer Lamia Tawfiq, Maïda Nazhat, Anwar Abd al-Wa-

hab ; parmi les chanteurs, Ali al-Dabu, Fadel Awad, Fuad Salem, Yas Khidar, Saadun Jabar.

Le gouvernement, qui manifestement ne prend pas parti, cherche à favoriser la qualité. Depuis 1971 existe une troupe nationale des arts populaires. Plusieurs instituts enseignent les divers genres, de nombreux cours du soir sont organisés. En 1973, le gouvernement a confié à Munir Bashir le soin d'élaborer un programme de réforme musicale. La carrière de ce grand luthiste montre qu'il est possible de revivifier de vénérables traditions, sinon de les moderniser. De toute manière, et quel que soit l'avenir des diverses musiques en Irak, il faut souligner la créativité et le dynamisme qui se manifestent dans la plupart de ces secteurs soutenus par la ferveur passionnelle de tous les publics.

c) Les arts plastiques

A l'opposé de la poésie et de la musique, les arts plastiques sont encore très peu enracinés : ni la peinture ni la sculpture n'étaient en faveur dans la société traditionnelle ; quant à l'architecture, ses bases techniques ont été totalement bouleversées. L'introduction du béton armé, du verre, de l'air conditionné ont créé des possibilités sans aucun rapport avec les maisons traditionnelles. Les constructions en hauteur restent encore limitées pour l'essentiel au centre de Bagdad et ne sont que très rarement vouées à l'habitat : ministères et administrations centrales, cité médicale, banque Rafidain, immeubles commerciaux. Les maisons individuelles ont le plus souvent la forme d'un parallélépipède de briques, avec un rez-de-chaussée, un étage et une terrasse. Au total, on ne retient guère, et seulement dans certains cas, que quelques éléments décoratifs dits « abbassides », généralement limités aux façades ; notons aussi l'emploi décoratif, à l'intérieur, du bois en vastes placages, qui joue le rôle que chez nous tient le marbre. Il faut toutefois signaler les architectes les plus connus : Rifaat al-Chadirchi, auteur du monument au Soldat Inconnu, à Bagdad, Kahtan al-Madfahi, Hisham Munir, Muhammad Makia, Fadel Ajïneh, Ihsan Fathi, Kahtan Auni (architecte de la nouvelle université Mustansiriya).

Peintres et sculpteurs, influencés d'abord par le groupe de peintres polonais qui séjourna à Bagdad pendant la guerre, puis par des études dans divers pays occidentaux et en U.R.S.S., ont atteint une maîtrise plus évidente. Jawad Salem (1922-

1962) fait figure de pionnier. Il est l'auteur du monument de la libération qui orne Bab Chargui à Bagdad, grandiose bas-relief de métal évoquant la résurrection de l'histoire irakienne. Fayeq Hassan, né en 1914, diplômé des Beaux-arts de Paris en 1938, est resté lui aussi orienté vers un certain réalisme, comme Muhammad Ghani (fontaine d'Ali Baba à Bagdad). La novation est plus nette avec Jamil Hamudi. A côté de lui, citons Shaker Hassan al-Saïd, Nuri al-Rawi, Fuad Jihad. Répugnent également à la figuration les créateurs les plus en vue, comme Jumai Rafaa Nassiri, Dia al-Azawi. Ces deux derniers, sentant le besoin de contact avec les masses, se sont tournés vers l'affiche politique, de même que Ramzi ou Yahia al-Sheikh. Le « réalisme socialiste », importé d'U.R.S.S., ne semble guère prospère. Le gouvernement soutient fortement cette jeune école qui contribue au prestige international de l'Irak. Le Musée d'art moderne de Bagdad joue à cet égard un rôle important, de même que l'association des artistes plasticiens, fondée en 1957.

d) La littérature

Les arts à vocation narrative, le roman, le théâtre et le cinéma, sont au contraire dans une situation assez médiocre. Ils n'ont aucune tradition sur laquelle s'appuyer et ils ne rencontrent guère qu'un soutien officiel discret. Pourtant ne manquent ni les talents ni le public ; mais en dehors d'une brève période de 1958 à 1962, on peut dire que les autorités ont surtout cherché à contrôler la production et ont surtout encouragé les importations égyptiennes, qui, sans être toutes de mauvaise qualité, ont manifestement l'avantage, aux yeux du gouvernement, de n'aborder que des situations sans rapport direct avec la réalité irakienne.

Le fondateur du roman en Irak fut Dhu-n-Nun Ayub. Né à Mossul en 1908, il commença sa carrière littéraire par les publications des « Victimes » en 1937, puis du « Docteur Ibrahim » en 1939. En 1948 parut son chef-d'œuvre « La main, la terre et l'eau » sur le problème agraire. De 1954 à 1958, il vécut exilé en Autriche, publiant en 1957 « Nouvelles de Vienne ».

A côté de lui Abd al-Malek Nuri, magistrat obligé de démissionner en 1955, publia en 1954 le « Chant de la terre ». Il faut également citer Abdallah Niazi, Safira Jamil Hafez, Mahdi Issa al-Saqr (« Rage de la ville »). Les prosateurs les plus appréciés aujourd'hui en Irak son Fuad Takarli (« L'autre vi-

sage », 1960), Mussa Kraidi et surtout Ghraib Taama Farman (« Le palmier et les voisins », « Les douleurs de l'enfantement », « Cinq voix », « Le sacrifice »). On constate malheureusement que ces auteurs, qui ont certes sur leur société des positions critiques et tranchées, ne sont guère diffusés en Irak et que leurs œuvres sont impossibles à trouver dans les librairies de Bagdad.

Le théâtre est illustré, outre par des auteurs déjà cités comme Abd al-Malek Nuri, par Youssuf al-Ani et par Adel Kazem. A vrai dire, il est plus facile de trouver dans les librairies Taufiq al-Hakim, sinon Tchekov ou Molière, de même que, pour les romanciers, l'on trouve surtout Joyce, Tolstoï ou Nagib Mahfuz.

e) Le cinéma

Le cinéma réclame à la fois une formation technique, des moyens matériels et des autorisations. L'histoire du cinéma irakien est restée jusqu'à présent une suite d'essais de valeur inégale, mais sans lendemain. La production commença péniblement en 1947 et se cantonna pendant dix ans au niveau des mélodrames égyptiens. En 1957, Kamiran Husni réalisa « Saïd Effendi », à partir d'un récit d'Edmond Sabri, avec le grand acteur Youssuf al-Ani, où il peint le chômage, la misère et la petite bourgeoisie à la fin de la monarchie. En 1958, Kamal al-Azawi tenta une superproduction historique « Nabuchodonosor » qui se termina en fiasco. En 1959 fut créé un organisme général des spectacles. Des cinéastes, formés par l'I.P.C., purent tourner des films à sujets patriotiques : « Moi, l'Irak » de Muhammad Munir al-Yassin, « Pour la patrie », « L'aube de la liberté » de Fauzi al-Janabi », « La volonté du peuple » de Burhan Jassem. Dans les années suivantes, au milieu d'un ensemble médiocre de films égypto-occidentaux, apparut « Le veilleur de nuit » de Khalil Shauqi d'après un récit de Qassem Hawal (1965), dans une veine néo-réaliste et intimiste. On doit également mentionner les réalisations de Jaafar Ali « Le receveur » et « Le changement », et surtout celles de Shukri Jamil « Je vois le bien » (1964), satire de la petite bourgeoisie et « Les assoiffés » (1970-71) consacré aux semi-nomades qui luttent pour leur survie et à la condition féminine, « Amour de la terre » (1972) ; ou encore « Le pont des libéraux » de Dia al-Bayati (1969). Plusieurs cinéastes se consacrent à des documentaires : « La canne à sucre » de Abd al-Hadi al-Rawi, « La

vie sur l'eau » de Abd al-Salam al-Adhami. Divers films ont un caractère plus directement politique, certains consacrés particulièrement à la Palestine (Victor Haddad, Yassin al-Bakri, Qaïs al-Zubaidi, Fayçal al-Yasiri).

Il n'existait en Irak, en 1975, selon la statistique officielle, que 65 salles publiques de cinéma, et leur nombre ne paraît guère augmenter. La censure paraît surtout animée par une pudibonderie tatillonne et hypocrite. Le réseau distribue essentiellement la production égyptienne, mais aussi quelques assez bons films occidentaux, français notamment. Il en va exactement de même à la télévision. Il semble bien que les autorités irakiennes soient assez favorables à des films progressistes traitant de la Palestine, du Dhofar ou de l'Erythrée, mais pour le moins réservées à l'égard de films posant en termes concrets les problèmes cruciaux de l'unité arabe ou de la société irakienne elle-même. Le réalisateur égyptien bien connu Taufiq Salah, qui vit et enseigne à Bagdad depuis 1973, n'a pas eu jusqu'à présent la possibilité d'y tourner un seul film.

f) Les essais

Comme les romanciers et les cinéastes, beaucoup d'intellectuels de valeur sont aujourd'hui dans une position fausse. Un des plus connu est Jabra Ibrahim Jabra, un Palestinien vivant à Bagdad, essayiste et romancier qui tente d'analyser les tendances actuelles de la culture arabe. Un chrétien de Mossul, qui fit beaucoup par ses traductions et sa sensibilité à l'art popualire irakien pour ouvrir et diversifier les champs de recherche en Irak, est aujourd'hui relégué à un rang subalterne. L'Irak pourtant possède des philologues de valeur, comme Ibrahim al-Samarai (« La nouveauté dans la langue et l'obscurité de l'arabe moderne » 1966, « L'expansion de la langue arabe à l'époque moderne » 1973), ou des sociologues comme Abbas al-Azawi, Shaker Mustafa Salem (« Les Chibaish » 1956). Le plus marquant reste Ali al-Wardi, qui puise autant son inspiration dans l'éthique shiite, ou dans Ibn Khaldun, que dans Max Weber, cherchant à combiner les études de terrain et d'archives avec une réflexion critique générale sur la société irakienne contemporaine (« La personnalité de l'individu irakien » 1951, « Miracles de l'inconscient » 1952, « Moralistes du pouvoir » 1954, « Dérision de la raison humaine » 1955, « Légende des lettres distinguées » 1957, « Les intelligences entre le monde et la foi » 1959, « Logique d'Ibn

Khaldun » 1962, « Etudes sur la nature de la société irakienne » 1965, « Aspects sociaux de l'histoire de l'Irak moderne » 6 volumes depuis 1969). D'une façon générale, on ne peut que déplorer les très faibles tirages des ouvrages imprimés en Irak, la parcimonie des importations de livres et l'atmosphère de suspicion partisane qui conduisent beaucoup d'intellectuels et d'écrivains à se faire éditer à Beyrouth ou au Caire et à ne pas se sentir parfaitement à l'aise en Irak.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE VII

POLITIQUE ET POUVOIR

Institut du Monde Arabe de Paris

Le problème fondamental : la nation

Témoignant, avec dix années de pouvoir, d'une longévité politique certaine, les dirigeants irakiens actuels paraissent avoir bien senti que le développement réel du pays, tout autant que la fidélité de la population au régime, passent en définitive par la nécessaire émergence d'une conscience nationale, absente de l'Irak traditionnel.

L'Irak appartient certes à la « Nation arabe » et le sentiment diffus de cette appartenance s'est peu à peu infiltré dans les consciences depuis la fin de la période turque ; les temps de la lutte contre le colonialisme européen dans le monde arabe de l'après-guerre lui ont donné une assise que consolide une propagande menée sans tapage, mais régulièrement, et qu'ont cimentée à une date récente les conflits armés contre Israël.

Mais, plus ou moins précisément conscient d'être lié par sa religion, son origine ethnique, sa langue, ses traditions, au vaste ensemble arabe, l'Irakien ne conçoit encore que très mal son appartenance à une nation irakienne. Son univers social se borne à un espace bien plus restreint, communauté religieuse et surtout clan, groupe familial, auxquels se limitent ses intérêts. La notion d'Etat national, qui nous est familière au point de faire partie de nos cadres élémentaires et inconscients de pensée et d'action, existe à peine à l'état embryonnaire en Irak.

Pendant des siècles, l'appareil d'Etat a été aux mains de

groupes ethniques et religieux avec lesquels la majorité des habitants de la région ne se sentaient que peu de liens et qui, au surplus, ne se sont guère servis de ce pouvoir que pour lever des impôts ou enrôler des soldats. L'Etat ne pouvait dès lors apparaître que comme un instrument étranger et oppressif par nature, renforçant ainsi toutes les solidarités locales, claniques et défensives, qui n'ont pas cessé de puiser leur modèle dans l'idéal bédouin.

La modernisation et l'industrialisation de l'Irak passent nécessairement par la disparition de ce fractionnement archaïque et la création d'une conscience nationale. Trop nombreuses sont les analyses qui continuent de négliger cet élément, ou qui, inversement, l'hypostasient pour en faire la clé universelle d'explication du développement des pays arabes aux XIXe et XXe siècles.

En réalité le nationalisme, dans ces pays comme en Europe, n'est apparu qu'avec les transformations économiques et sociales provoquées par le développement du capitalisme, dont il est, dans le même mouvement, une conséquence et une condition.

Et c'est là que gît sans doute le problème fondamental du développement irakien. En Europe, système capitaliste et nationalismes se sont développés lentement, évoluant pendant plusieurs siècles de façon sinueuse et chaotique avant de s'épanouir au XIXe siècle. L'Irak, plongé jusque vers 1950 dans un système mi-colonial mi-féodal, dispose, depuis, des moyens financiers d'un essor économique accéléré. Or ce développement suppose de manière absolue l'existence d'un sentiment de solidarité collectif, poussant tous les habitants à se sentir, sinon identiques, du moins égaux, à agir les uns vis-à-vis des autres sans acceptation de personne et à considérer l'Etat et l'administration comme l'affaire de tous au service de tous sans distinction. Cette homogénéisation strictement indispensable au développement consiste donc en une modification radicale des manières de penser et d'agir, avec en particulier le renversement du rapport entre administration et public et la dissolution des liens claniques, ethniques et religieux. Il est bien clair qu'il faut un moteur pour ce renversement et un nouveau type de liens pour remplacer les anciens. Seul, le nationalisme peut combler ce vide et c'est bien pourquoi tous les hommes politiques et théoriciens progressistes arabes s'y sont ralliés, plus ou moins rapidement et sous des formes diverses.

Or, comme on l'a rappelé, ce mouvement, en Irak comme ailleurs, est lent et incertain. On peut, pour la seule commodité de l'exposé, distinguer trois problèmes généraux : celui de la taille géographique considérée et souhaitée ; celui de la catégorie sociale motrice ; celui des fondements de l'idéologie. La question de la taille est celle du choix entre les Etats existants et une unité arabe idéale. L'unité a pour elle à la fois la logique économique et diplomatique et la force de l'idéologie, mais se heurte à des obstacles matériels et politiques, dont les manœuvres de l'impérialisme ne sont pas les moindres. La question de la catégorie sociale tient bien sûr autant à une volonté qu'à un état de fait qu'aucune analyse ne peut négliger. La question de l'idéologie, enfin, tourne essentiellement autour des rapports entre Islam, capitalisme et socialisme, c'est-à-dire autour de la confrontation entre un modèle théocratique, qui n'est pas spécifiquement plus rétrograde que n'importe quel autre modèle religieux, et deux modèles antagonistes du développement industriel. On imagine, sans qu'il soit besoin de s'étendre davantage, le nombre de combinaisons possibles entre les diverses réponses à chaque question. Comment les Irakiens s'orientent-ils par rapport à ce point crucial ?

1. *LES ORGANISATIONS POLITIQUES*

a) Le Parti Baath

Le Parti Baath, parti de la « résurrection » arabe, a été fondé à Damas au milieu des années 40 par un groupe d'intellectuels syriens, libanais et jordaniens. Sous l'impulsion de son chef Michel Aflaq, un chrétien issu de la bourgeoisie damascène qui avait fait ses études à Paris, le Baath, qui voulait la régénération du monde arabe, associait à des préoccupations sociales une position nationaliste et violemment anti-occidentale ; il s'engagea ainsi dans la lutte contre la présence française en Syrie et contre la création d'Israël. Le premier congrès, tenu en 1947, confirma l'importance attachée à la création et à la défense de la « Nation arabe » contre l'impérialisme ainsi qu'à un socialisme qui se distinguait du modèle soviétique et prônait le non-alignement. Cette orientation à la fois nationaliste et progressiste, dont la devise tient dans les trois mots

de « Unité, liberté, socialisme », est toujours celle du parti irakien.

Le parti s'étendit inégalement dans les divers pays du monde arabe, suivant une organisation qui superposait une direction « nationale » à des directions « régionales » correspondant aux différentes régions ou Etats arabes. Introduit en Irak à la fin des années 40, le Baath y mena une action clandestine en raison de la répression, luttant en particulier contre le pacte de Bagdad. En 1957, il forma avec d'autres partis d'opposition un Front national. En 1958, il rompit rapidement avec Qassem — dès septembre — et certains de ses membres, au nombre desquels Saddam Hussain, tentèrent d'assassiner le chef de l'Etat. Le problème de l'unité arabe, en l'occurrence celui de l'union avec la Syrie et l'Egypte, fit naître des scissions et des dissidences à l'intérieur du mouvement, en même temps qu'il l'opposait violemment au régime de Qassem et au Parti communiste.

Le Baath, qui s'était infiltré dans l'armée, les syndicats et l'Union des étudiants, joua un rôle certain, sinon primordial, dans la chute de Qassem en 1963, Mais, divisé en fractions rivales, il fut finalement éliminé dès novembre 1963. Certains de ses dirigeants prirent le chemin de l'exil, d'autres comme Saddam Hussain, restèrent en Irak et s'organisèrent dans la clandestinité. Le coup d'Etat de juillet 1968 a ramené le Baath au pouvoir, avec une équipe dans laquelle les militaires tenaient une place considérable.

Dès son origine et pour une quinzaine d'années, l'existence de ce parti fut donc marquée par la clandestinité. Pendant cette période, il n'a pas pu ou pas su avoir une propagande suffisamment efficace pour devenir un parti de masse : en 1968, sa base était certainement fort étroite. Ces conditions ont favorisé le développement, puis le maintien, dans les rangs du Baath, d'un esprit de conspiration et de putsch, ainsi qu'une division nette en fractions souvent violemment rivales : des oppositions, qui ne se recoupaient pas toujours, sont nées entre militaires et civils, entre droite et gauche, au gré des événements intérieurs à l'Irak ou de ceux qui se déroulaient dans le reste du monde arabe, en Egypte, en Syrie ou en Palestine. Et en fonction des rapports de force dans le parti, sa ligne politique semble avoir changé de cap à plusieurs reprises, bien plus que ne l'avait fait celle d'un Parti communiste plus monolithique.

Depuis 1968, la sortie de la clandestinité et la prise en

main du gouvernement ont cependant contraint le Baath à se transformer. Pour un parti qui avait atteint le pouvoir par un coup d'Etat et ne possédait qu'une base sociale restreinte, deux tâches s'imposaient : d'une part se rendre maître, aussi largement que possible, de l'appareil d'Etat à tous les niveaux ; d'autre part, et corrélativement, accroître son audience et augmenter considérablement le nombre de ses adhérents pour disposer d'une base militante et sûre dans l'ensemble de la population.

Bien qu'officiellement appareil d'Etat et parti soient actuellement distincts, le Baath s'est, très progressivement, emparé solidement des rênes de l'Etat. Ce mouvement a entraîné, dans les premiers temps, des abus qui furent dénoncés lors du 8e congrès régional en 1973. Aujourd'hui cependant, l'encadrement du parti semble s'être imposé depuis la plus haute instance du gouvernement, le Conseil de Commandement de la Révolution (C.C.R.), qui est composé, depuis 1977, des membres de la direction régionale, jusqu'aux niveaux inférieurs de l'administration ; l'armée, qui détient également les tâches de police, a aussi été amplement noyautée, surtout, semble-t-il, après l'échec du coup de force de Nazem Kazar, en 1973.

L'accroissement du recrutement et l'intérêt qui y est visiblement attaché par les dirigeants ont certainement représenté une transformation essentielle dans la structure du parti. Une augmentation massive et rapide des effectifs, bien que nécessaire, présentait un risque qui n'a peut-être pas toujours été évité. Toutefois, l'obligation faite à l'aspirant d'accomplir des tâches militantes souvent ingrates et qui le marquent publiquement, l'appel idéologique fait de préférence auprès des jeunes formés et capables, dans les villes du moins, devraient assurer une certaine qualité à cette extension du Baath. Cependant, en l'absence totale d'informations sur la clientèle du parti et le nombre de ses membres, il est bien difficile de savoir si l'équilibre a pu être conservé entre les militants politiquement convaincus et ceux qui n'ont été guidés que par des intérêts personnels.

Ces indéniables transformations n'ont pas fait disparaître tous les caractères anciens du Baath. D'une part y subsiste l'esprit de soupçon et de secret ; il a pris une importance croissante au fur et à mesure que le parti s'étendait ; de plus, l'apparente omniprésence des baathistes et la tâche de surveillance qu'on leur attribue à tort ou à raison ont eu la fâ-

cheuse conséquence de faire naître dans la population une méfiance et même une peur généralisées. Utile au Baath dans la mesure où il assied son pouvoir en en exagérant sans doute la puissance et les capacités, un tel mouvement, qui confine à la psychose, présente le grand danger de paralyser les énergies et les initiatives.

D'autre part, la lutte des fractions semble encore très active au sein du parti. Le groupe qui s'est installé au pouvoir en 1968 paraissait formé de militaires et d'hommes de droite. Le C.C.R. comptait alors plusieurs généraux et deux d'entre eux, Hassan al-Bakr et Hardan al-Tikriti, occupaient respectivement les fonctions de président et de vice-président de la République. Entre 1970 et 1973, cependant, cette fraction militaire a été progressivement écartée et l'équilibre des forces au sein du C.C.R. renversé au profit des civils, parmi lesquels Saddam Hussain a acquis une place prépondérante ; seuls deux militaires siègent aujourd'hui au C.C.R., dont le maréchal al-Bakr, certainement ouvert aux idées de progrès et habile politique. En outre, profitant des attributions militaires reconnues au C.C.R. par la Constitution, le bureau militaire de cette instance, entièrement composé de civils, a pris en main la direction des activités du parti à l'intérieur de l'armée. Les positions d'une tendance de gauche, nettement progressiste, se sont, durant la même période, consolidées. Le 8e congrès régional du parti, à la fin de 1973, a consacré cette évolution, et son rapport, largement diffusé, présente le bilan d'une action déjà considérable, en même temps qu'il offre un programme d'action fondé sur les options essentielles du régime, qui sont fortement réaffirmées : lutte contre l'impérialisme, socialisme, unité arabe et irakienne. Ces choix fondamentaux ont guidé une politique très ferme de développement de la production et d'indépendance nationale, en particulier dans le domaine économique : la nationalisation du pétrole en 1973 et la position « dure » de l'Irak au sein de l'O.P.E.P. en sont le symbole ; sur le plan social, la réforme agraire, les efforts tendus vers l'élévation générale du niveau de vie sont à porter au crédit du gouvernement baathiste ; sur le plan politique enfin, le progrès d'une aile gauche au sein du parti s'est accompagné d'une ouverture vers le Parti communiste en même temps que vers l'U.R.S.S. et la constitution d'un Front progressiste en 1973, élargissant l'assise du Baath, lui a permis de mener à bien son action, tant dans le cas du pétrole que dans le règlement du problème kurde.

Les capacités politiques indéniables de l'équipe actuelle devraient lui permettre, à l'avenir, d'avancer dans la réalisation de son programme progressiste.

L'analyse des principales évolutions au sein du personnel dirigeant fait avant tout ressortir l'élimination progressive des hommes qui composèrent la première équipe en août 1968, élimination qui s'est terminée pour l'essentiel en 1977.

Il semble que ce mouvement global soit la résultante de deux tendances distinctes : d'une part, l'éviction des officiers, qui fut réalisée en grande partie dès 1971, et d'autre part, la relève de la génération ancienne par une nouvelle. Le groupe entourant Saddam Hussain est composé d'hommes nés entre 1935 et 1945 (Saddam Hussain né en 1937, Taha Yassin Ramadan [al-Jazrawi] né en 1938, Izat Ibrahim [al-Duri] né en 1942 et qui ont remplacé des personnes nées entre 1910 et 1930 surtout. Les hauts postes de l'administration, de la même façon, ont presque tous été confiés à des individus de moins de quarante ans. La prise en mains du pays par des jeunes est sans conteste l'un des thèmes les plus dynamisants de l'idéologie du Baath irakien.

Tout cela n'empêche pas que, dans cette fraction « civile » et « jeune » du Baath, existent d'autres clivages de caractère plus proprement politique. Il est évident que la référence à un mode de pensée et d'action de type marxiste et léniniste est constamment présente à l'esprit des principaux dirigeants. Mais elle est étroitement mêlée au nationalisme arabe et à une méfiance certaine vis-à-vis de l'Union soviétique, ainsi qu'à l'attrait pour la technologie occidentale. D'où l'existence certaine, quoique très difficile à repérer, de tendances mettant plus volontiers l'accent sur l'un ou l'autre de ces aspects. Bien entendu, entrent aussi en jeu, comme on l'a déjà noté plusieurs fois, les coupures traditionnelles de la société irakienne, religieuses et claniques.

Le renforcement, au sein du Baath, d'une tendance pro-occidentale est la seule évolution plausible qui pourrait éventuellement provoquer une modification de la ligne actuelle.

b) Le Parti communiste

Deux autres partis importants sont reconnus en Irak et associés au Baath par la charte du Front progressiste qui date de 1973 : le Parti communiste irakien et le Parti démocrate kurde. Cependant, les informations dont on peut disposer à leur sujet sont encore plus limitées que pour le Baath.

Le Parti communiste a en Irak une existence ancienne. Longtemps interdit, il a, lui aussi, eu une activité le plus souvent clandestine. Il connut également quelques scissions, en particulier au cours des années 60 ; en 1967-1968, une fraction maoïste qui s'opposait aux pro-soviétiques, tenta de mener, dans les marais du Sud, une guérilla qui se solda par un sanglant échec. Jusqu'à une époque récente, il a entretenu avec le Baath de très mauvais rapports : sous le régime de Qassem, des heurts violents eurent lieu entre communistes, qui soutenaient la politique du gouvernement, et baathistes, qui y étaient opposés ; après 1967, les relations entre les deux partis ne se modifièrent que lentement. Toutefois, depuis septembre 1972, un Front progressiste qui repose sur le programme de la Charte d'action nationale, réunit baathistes et communistes. En 1972, deux ministres communistes sont entrés au gouvernement et le P.C. appuie l'action et les positions du gouvernement actuel. Il est impossible d'obtenir des données précises sur la taille et la composition de ce parti. On peut penser qu'il est assez bien implanté dans un milieu ouvrier en développement et, traditionnellement, il attire les fractions intellectuelles de la population.

Au fond, les rapports de coopération et de conflit du P.C.I. avec le Baath tiennent à ses deux caractères principaux : son assise populaire et son suivisme à l'égard de Moscou.

Depuis sa création, le P.C.I. n'a cessé de figurer en position de victime en face du gouvernement ; quand on sait quelle est l'attitude foncièrement hostile à l'égard de tout gouvernement qui est celle que l'ensemble de la population irakienne a héritée de son histoire, on comprend aisément la sympathie assez générale dont bénéficient les communistes, particulièrement chez les shiites ; quand on sait au surplus qu'avant 1958, les communistes ont eu le quasi-monopole de fait dans la lutte ouverte contre l'impérialisme, le féodalisme et la misère, on comprend également pourquoi le P.C.I. a une tradition de forte implantation chez les intellectuels irakiens. Or il se trouve que, sans doute à la fois par suivisme à l'égard de Moscou et du fait de leurs liens avec les shiites, les communistes irakiens sont, semble-t-il, toujours restés étrangers au nationalisme arabe et à la revendication majeure de l'unité, si bien qu'on les voit aujourd'hui encore s'opposer au Baath à propos du Kurdistan et à propos de la Palestine, et entretenir avec les leaders shiites de bien meilleurs rapports que les baathistes. On comprend pourquoi, dans ces conditions, les baathistes, pour

autant qu'ils sont et se veulent progressistes et considèrent la revendication de l'unité comme la base du progressisme arabe, sont condamnés à une coopération exaspérante avec le P.C.I., auquel ils ne peuvent songer à accorder le moindre pouvoir réel, alors même que les brimades subies par les communistes ne servent qu'à renforcer leur prestige.

c) Le Parti démocrate kurde

Le Parti démocrate kurde représente les intérêts kurdes. Jusqu'à une date récente, il était divisé en groupes rivaux, dont l'un était dominé par Barzani, avec qui le Baath avait vainement tenté un rapprochement en 1970. Une fraction du P.D.K. a cependant donné son accord à l'idée d'un Front progressiste en 1971 et y a adhéré ensuite, signant avec le Baath et le P.C. la Charte du Front national. Le P.D.K. est représenté par trois de ses membres au comité supérieur du Front ; et il a participé à la mise en application de la loi d'autonomie du Kurdistan ; un de ses dirigeants, Hashem Aqrawi, est président du Conseil exécutif de la région kurde autonome.

Jamais depuis l'arrivée de l'Islam, sinon antérieurement, les Kurdes n'ont formé un ensemble politique. Même si l'on ne tient pas compte des quelques groupes shiites, ils ont vécu, des siècles durant, indépendamment les uns des autres, au sein de petites unités isolées, plus ou moins autonomes par rapport à un pouvoir central extérieur. L'extension d'une de ces unités aux dépens des autres s'est le plus souvent réalisée par la force, avec l'appui d'un pouvoir extérieur ou en profitant de la rivalité des forces extérieures opposées. Il n'y a jamais eu de nationalisme kurde, mais des expressions récurrentes d'une volonté d'autonomie fondée sur un mode de vie spécifique adapté à un écosystème montagneux particulier. C'est bien pourquoi les mouvements politiques récents au Kurdistan n'ont jamais eu de fondements clairs ni ne sont jamais parvenus, du moins jusqu'en 1978, à une vision cohérente de l'ensemble des problèmes kurdes. En Irak, aussi bien qu'en Turquie ou en Iran, les revendications kurdes venu de l'extérieur et, du reste, générateur d'un sous-développement croissant. Ni Barzani ni Talabani ne peuvent mieux se caractériser que par un opportunisme sans limites ; il faut également souligner très fortement que l'un comme l'autre, bien qu'ayant bénéficié ou bénéficiant du soutien de l'U.R.S.S., ont à diverses reprises massacré avec allégresse des commu-

nistes kurdes ou arabes, alors même que ceux-ci les aidaient et que l'on connaît la tiédeur des communistes à l'égard du nationalisme arabe. Les services spéciaux de Barzani *(parastin)* se sont autant illustrés par les tortures et assassinats à l'encontre de communistes irakiens que par la remise au Shah d'opposants kurdes iraniens.

Il est navrant de constater que la revendication d'autonomie, d'autant plus justifiée aujourd'hui dans son principe qu'elle apparaît comme l'exigence d'une lutte spécifique contre le sous-développement, ne cesse d'être dévoyée par des chefs de clans rétrogrades, enlisés dans la tradition désastreuse d'appel à des alliances provisoires absurdes.

Dans ces conditions, les Kurdes se font haïr et mépriser des divers gouvernements de la région, aux yeux desquels ils ne passent que pour des sources d'ennuis, pour soi ou pour le voisin selon le cas. Il ne semble pas que Talabani ait compris mieux que ses prédécesseurs qu'aucun gouvernement de la région ne peut avoir intérêt à soutenir une révolte kurde pour des raisons autres que purement tactiques et conjoncturelles.

d) Le Front national

La création d'un Front national qui permettait un rassemblement des forces progressistes autour du Baath semble avoir été décidée lors du 10e congrès national de ce dernier parti, en 1970. Les négociations avec les formations politiques susceptibles d'y participer, en particulier le P.C., ont été longues et ont abouti en juillet 1973 à la constitution du Front entre le Baath et le P.C., avec, pour programme et code de travail, une Charte d'Action nationale. Ont ensuite adhéré au Front le P.D.K., les Nationalistes Progressistes et les Démocrates Indépendants, deux formations de moindre importance.

Le Front est dirigé par un Haut Comité qui siège à Bagdad et se compose de quinze membres, dont huit représentent le Baath, trois le P.C., trois le P.D.K. ; le secrétaire du commandement régional du Baath en est le président. Des comités locaux sont chargés d'assurer la décentralisation de l'action politique du Front dans les provinces.

e) Les autres organisations. La vie politique

Outre les partis politiques, un certain nombre d'organisations ont pour tâche d'aider à l'encadrement de la population ; plus que de syndicats à proprement parler, il s'agit d'unions

professionnelles et coopératives qui, en 1975, regroupaient environ 860 000 adhérents. On peut y ajouter, entre autres, l'Union des écrivains et l'Union des femmes. Ces organismes sont en fait désignés par le Baath à qui ils fournissent des relais de transmission pour son action et ses mots d'ordre, en même temps qu'une source de recrutement et de formation pour de nouveaux militants.

L'existence de plusieurs partis et de divers organismes para-politiques masque mal cependant la prééminence du Baath et surtout l'absence de vie politique démocratique dans le pays. La très grande majorité des Irakiens n'a, en ce domaine, aucun droit à la parole. L'organisation d'élections, au niveau local, régional ou national, offrirait pourtant à l'ensemble de la population l'occasion de faire le nécessaire apprentissage des activités démocratiques et de prendre conscience des droits et devoirs du citoyen. Et l'on peut se demander si le régime actuel ne pourrait pas trouver là une des voies de développement du pays et de l'esprit national.

2. *LES INSTITUTIONS*

Les institutions aujourd'hui en vigueur en Irak ont été définies par la Constitution provisoire promulguée en 1970 et amendée une première fois en 1973 ; un second amendement y a introduit, en 1974, les données de la loi d'autonomie du Kurdistan.

Le Conseil de Commandement de la Révolution (C.C.R.) est la plus haute instance de l'Etat. Comme l'indique son nom, il est chargé, depuis juillet 1968, de veiller à l'exécution du programme révolutionnaire. Depuis septembre 1977, à la suite d'une nouvelle révision de la Constitution, tous les membres du commandement régional du Baath sont membres du C.C.R. qui en compte 22. Il y a donc très officiellement et très explicitement identité entre légitimité publique et légitimité baathiste. Formant une direction collégiale dont les décisions sont prises à la majorité des deux tiers, le C.C.R. est investi du pouvoir législatif, qu'il assure seul actuellement, puisque l'Assemblée nationale des représentants du peuple, prévue par la Constitution pour l'assister dans cette tâche, n'existe pas.

Le pouvoir exécutif appartient au président de la République, qui est aussi chef des armées ; il est assisté d'un ou plusieurs vice-présidents et de ministres formant un Conseil, tous désignés par lui et responsables devant lui. Mais les deux

instances, exécutive et législative, ne sont pas indépendantes : le président du C.C.R. est en même temps désigné par la Constitution comme président de la République et le C.C.R. seul a le droit de le destituer de sa charge.

Actuellement, le maréchal al-Bakr cumule les deux fonctions, ainsi que celle de Premier ministre ; le vice-président de la République est le Kurde Taha Muhieddin Maruf, celui du C.C.R. Saddam Hussain, dont c'est le seul poste officiel. En 1977, le conseil des ministres comportait vingt et un membres, auxquels s'ajoutaient un certain nombre de ministres d'Etat. Deux ministres sont communistes, les autres appartiennent au Baath.

La Constitution prévoit la division du pays en unités administratives qui aident à la décentralisation. L'ancienne répartition en *liwa* a été remplacée par celle en *muhafazat ;* il y en a eu 16 jusqu'en 1976, et 18 depuis. Ces circonscriptions comparables à des gouvernorats, dont les chefs sont responsables devant le ministre de l'Intérieur, sont à leur tour divisées en unités plus petites : 99 *qadat* et 245 *rahiyat,* avec leur réseau de chefs-lieux. Les villes et les bourgs importants jouissent d'une certaine autonomie d'administration et dépendent d'un ministère des Municipalités ou *baladiyat.*

Le Kurdistan dispose d'institutions spéciales puisqu'il a été organisé, selon la loi de mars 1974, en une région autonome dont le centre administratif se trouve à Arbil. L'extension de cette région est définie par les secteurs où la majorité de la population est kurde ; mais les minorités y jouissent de tous les droits. Le Kurdistan possède une Assemblée législative qui est l'organe législatif de la région ; l'exécutif est confié à un Conseil exécutif choisi par le gouvernement central au sein du Conseil législatif ; son président est le responsable des trois *muhafazat* kurdes : Dohuk, Arbil et Sulaimaniya. La région n'a pas de système judiciaire spécifique ; en revanche, son budget est indépendant à l'intérieur du budget national. Dans l'ensemble, les pouvoirs régionaux sont étroitement soumis au pouvoir central qui fixe l'orientation générale de l'administration kurde. Un ministre est chargé d'établir les liens entre les deux niveaux, national et régional, et de coordonner leur action.

a) La justice

A date ancienne, la justice reposait, d'une part, sur les cours tribales, de l'autre, sur les cours religieuses qui appli-

quaient les règles de droit propres à chaque communauté. Le gouvernement ottoman introduisit un système juridique fondé en partie sur le modèle français ; il accorda à l'individu les garanties de la loi, attaqua certaines prérogatives des tribunaux religieux, les désaisissant des affaires de droit criminel et diminuant leur compétence civile.

La période récente de l'histoire irakienne a apporté de nouvelles transformations. Dès 1958, les cours tribales furent supprimées : le gouvernement de Qassem y voyait un point d'appui du système tribal qu'il entendait démanteler ; entretenant les traditions, elles permettaient aussi à certains d'échapper à la justice régulière. En 1963, une loi sur le pouvoir judiciaire établit une nouvelle organisation de la justice ; elle distinguait en particulier les cours civiles, les cours religieuses et les cours spéciales, toutes placées sous la surveillance d'un Conseil judiciaire et du ministre de la Justice. Peu de changements semblent avoir été apportés dans les dernières années.

Le Code en vigueur rassemble des éléments empruntés au droit occidental et l'héritage des diverses traditions juridiques locales, islamiques essentiellement, mais aussi chrétiennes.

Les cours civiles traitent, en principe et à quelques exceptions près, de tous les cas civils, commerciaux et criminels. Pour les matières civiles et commerciales, des tribunaux de première instance, présidés par un seul juge, sont installés dans chaque centre de *muhafazat* et quelques centres de *qada* ou de *nahiyat*, certains d'entre eux, les plus nombreux, ayant compétence limitée aux affaires de moins de 500 dinars. Ils sont complétés par des justices de paix qui traitent des affaires de moins de 100 dinars, des droits sur l'eau et de la répartition des terres communes ; le juge de première instance peut faire office de juge de paix. En matière criminelle, les cours de première instance n'ont qu'une compétence très limitée ; des cours d'assise sont établies dans chacune des cinq circonscriptions judiciaires (Bagdad, Hila, Basra, Kirkuk et Mossul) et se composent de trois juges placés sous la présidence du président de la cour d'appel. En effet, dans ces circonscriptions siègent également des cours d'appel qui rassemblent un président, un vice-président et trois juges au moins ; elles jugent en appel des tribunaux de première instance. Enfin, Bagdad abrite la cour de cassation qui délibère en matière civile et commerciale, mais traite aussi des affaires de statut personnel jugées dans les cours religieuses. Elle se compose d'un président, de plusieurs vice-présidents et de quinze mem-

bres au moins, auxquels peuvent s'ajoindre d'autres juges, religieux en particulier, si les cas traités l'exigent.

Les cours religieuses ont conservé leurs attributions : sont de leur ressort les affaires touchant au statut personnel et à l'administration des *waqf*. Elles appliquent la loi islamique héritée des écoles hanéfite et shafite pour les sunnites, jafari pour les shiites. Etablies à côté de chaque tribunal de première instance, elles sont placées sous l'autorité d'un *qadi* qui peut être le juge de première instance et appartient à la secte dominante en une région donnée. Chrétiens, juifs et autres sectes ont des conseils propres.

Enfin, des cours révolutionnaires constituent une juridiction d'exception pour toutes les affaires qui mettent en jeu la sécurité de l'Etat.

b) L'administration

En raison de l'extension du secteur d'Etat, aucune branche d'activité n'échappe à l'emprise de l'administration ; mais le fonctionnement de cette dernière et les pratiques qui y ont cours en réduisent considérablement l'efficience et en font bien souvent un obstacle à la réalisation rapide et correcte des objectifs fixés au plus haut niveau politique.

Elle constitue tout d'abord une énorme machine bureaucratique ; au nombre pléthorique des effectifs et des bureaux s'ajoutent des méthodes qui, hérités du passé turc et britannique, lui confèrent une écrasante lourdeur : pour les plus infimes décisions, pour les moindres expéditions, les enregistrements sont multipliés ainsi que les signatures qui se superposent dans l'ordre hiérarchique.

La complexité du système administratif a pour conséquence la lenteur des transmissions et plus encore l'absence souvent totale de circulation de l'information à l'intérieur d'une même administration ou d'un même service ; le cloisonnement y est tel qu'aucun fonctionnaire, si haut placé soit-il, ne semble maîtriser la connaissance du fonctionnement de ce qui, plus ou moins directement, se trouve sous son autorité.

En l'absence de tout savoir facilement accessible, les usagers, à commencer par les fonctionnaires eux-mêmes, sont contraints de recourir à l'individu qui, de par sa fonction, possède, seul ou presque, le renseignement recherché. Une telle nécessité conserve une vigueur exceptionnelle aux rapports personnels dans l'administration ; quiconque veut régler au

mieux et au plus vite une affaire avec celle-ci doit atteindre les différents fonctionnaires dont elle relève, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une connaissance bien placée pour ce faire.

Bloqués par leur complexité, les rouages administratifs le sont aussi par l'évolution politique qui a installé des membres du Parti Baath à tous les niveaux de l'appareil d'Etat La qualité du recrutement ainsi réalisé a été dénoncée, pour les premières années, par le 8e congrès lui-même et a depuis été sans doute améliorée ; il reste que la peur d'une surveillance réelle ou imaginaire et la méfiance envers des dénonciations qui semblent toujours possibles étouffent l'esprit d'initiative et font que la très grande majorité des fonctionnaires, jusqu'à un niveau très élevé, n'osent pas prendre de décisions et préfèrent en référer à l'instance supérieure. En fait, on peut dire que, dès qu'un problème se présente pour lequel on ne peut se référer à aucun précédent, si infime que soit ce problème. même un directeur ministériel ne se sentira pas en mesure de prendre une décision et demandera l'avis du Conseil du Commandement de la Révolution. On ne peut pas imaginer les conséquences pratiques d'un tel fonctionnement aussi longtemps qu'on n'a pas eu directement affaire à lui.

c) L'armée

L'armée, qui comprend également les unités de la police et celles de la sûreté, représente le troisième élément important, aux côtés de l'appareil d'Etat et du parti Baath, dans l'équilibre des forces au sein de l'Etat. Le poids dont elle pèse sur la vie du pays est de nature à la fois économique et politique.

Aucune statistique officielle ne fournit les effectifs de l'armée irakienne ; en ce domaine encore, on est réduit aux évaluations. L'armée se compose d'appelés, qui constituent sans doute la part la plus importante de ces effectifs, et de militaires de métier. Le service national obligatoire, inscrit dans la Constitution, dure deux années entières. Il ne comporte pas la résidence en caserne pour tous les soldats : ceux-ci ne doivent à l'armée que l'équivalent quotidien d'une journée de travail normal — en général, de 8 heures à 14 heures ; le reste du temps, ils sont libres de se livrer à l'activité de leur choix. Le contingent des appelés représente donc l'équivalent de deux classes d'âge, soit, à l'heure actuelle, environ 200 000

personnes. S'y ajoute un nombre sans doute élevé de militaires de carrière, probablement de 100 000 à 150 000 personnes. A la fin de 1975, l'effectif des retraités de l'armée se montait à 60 000 personnes et il était en augmentation de 6 % par an. ce qui pourrait indiquer un accroissement de cette seconde catégorie.

De même que le Baath a œuvré, depuis 1968, pour étendre ces effectifs, comme l'indique le rapport du 8e congrès de 1973, il a de même accordé un soin particulier au renouvellement et à la modernisation des armements. L'U.R.S.S. fut, dans les premières années, la principale source d'approvisionnement de l'Irak en ce domaine ; aujourd'hui, ses fournisseurs sont plus divers et la France se trouve parmi eux en bonne place. Comme dans la plupart des pays du Moyen-Orient, les possibilités d'acheter en grande quantité des armes perfectionnées se sont multipliées avec l'enrichissement des producteurs de pétrole. Bien que les statistiques fournies par le gouvernement laissent cet élément totalement dans l'ombre, il semble que les dépenses de fonctionnement de l'armée représentent en Irak 40 % du budget ordinaire ; mais les achats d'armes sont imputés à des budgets spéciaux et supplémentaires. On peut évaluer leur montant à 90 millions de dollars en 1973, 250 millions en 1974 et 950 millions en 1975. En 1977 a été prévu l'achat de matériel français pour la valeur d'un milliard et demi de dollars.

Officiellement, l'importance et l'inflation du budget de l'armée s'expliquent par la situation au Moyen-Orient. L'Irak se sent entouré de pays animés, à son égard, d'intentions hostiles ; Israël vient au premier rang de ses ennemis, mais l'Iran ne se trouve pas très loin derrière et même la Turquie, qui entretient pourtant des relations assez bonnes avec Bagdad en ce moment. A l'intérieur même du monde arabe, l'Irak se sent menacé par son voisin direct, la Syrie, mais également par des gouvernements qui condamnent ses positions progressistes, l'Arabie Saoudite, les Emirats et la Jordanie. De fait, l'Irak ne peut guère rester en deçà des efforts d'armement considérables faits par la plupart de ces Etats, même si le risque de conflit armé avec l'un ou l'autre n'est qu'improbable. Même la menace d'Israël pèse sans doute moins directement sur les Irakiens que sur d'autres pays. Ils ont cependant participé, de façon souvent assez décisive, aux diverses guerres israélo-arabes et les résultats de la dernière, en 1973, ont été longuement exploités par le gouvernement à des fins de pro-

pagande intérieure ; car c'est là, en définitive, que se mesure réellement le poids de l'armée.

C'est sur elle en effet que repose, au premier chef, le maintien de l'ordre dans le pays ; elle a assumé ce rôle de façon particulièrement évidente pendant toute la durée des troubles au Kurdistan ; actuellement encore, elle quadrille et surveille la région. En outre, c'est à des unités spéciales de l'armée qu'incombent les charges de police d'une manière générale. Par ailleurs, l'armée représente une pièce déterminante dans l'évolution idéologique de la population ; par le biais du service national obligatoire, elle offre, au même titre que les institutions d'enseignement, un instrument de choix pour travailler au nécessaire développement d'une conscience nationale, et d'une fidélité au régime. Cette possibilité a été bien sentie et mise à profit par les dirigeants actuels. A cette formation idéologique s'ajoute du reste une formation technique et professionnelle non négligeable, dispensée aux appelés durant le temps de leur service.

Mais une armée aux pouvoirs étendus peut se révéler extrêmement dangereuse pour un gouvernement. Possédant une vieille tradition putschiste, ayant joué un rôle important dans la prise du pouvoir en 1968, adoptant des positions politiques traditionnellement à droite, cette force était une menace pour le Baath en général et surtout pour sa fraction civile et progressiste. Le parti s'est donc livré, dès avant 1968 et davantage encore par la suite, à un solide noyautage de l'armée : des officiers baathistes limogés ont été réintégrés après le coup d'Etat et les postes-clés ont été confiés à des membres sûrs du parti, cependant que l'effort de propagande baathiste était développé. Le Baath organisa également, pour faire pièce à la police, une milice parallèle solide avec ses militants. L'évolution ultérieure a permis aux civils de reprendre peu à peu le contrôle de l'armée elle-même et d'éliminer certains de ses membres les plus influents à la tête de l'Etat, au C.C.R. en l'occurrence ; Saddam Hussain a été nommé général sans avoir fait aucune carrière militaire. Ce sont enfin des civils qui détiennent les clés de la propagande politique dans les rangs de l'armée.

La position des civils n'est cependant pas complètement assurée et l'importance du budget militaire a peut-être en partie pour origine la nécessité où ils se trouvent de donner quelques satisfactions à des militaires encore très influents au sein de l'Etat.

3. *LA POLITIQUE EXTERIEURE*

Progressistes en politique intérieure, les Irakiens ont une réputation, bien établie et en partie justifiée, de fermeté et même d'intransigeance dans la défense de positions anti-impérialistes et anti-occidentales en politique extérieure. Il est vrai que l'Irak n'entretient pas de relations diplomatiques avec les Etats-Unis et qu'il a des rapports assez bons avec les pays de l'Est, en particulier depuis le traité de coopération signé avec l'U.R.S.S. en 1972 ; depuis 1974, toutefois, les échanges économiques avec l'Europe orientale semblent stagner, le centre culturel soviétique à Bagdad a fermé ses portes et l'importation d'ouvrages en provenance d'U.R.S.S. a été suspendue.

Depuis 1969, la presse occidentale a pris l'habitude de dépeindre l'Irak sous les couleurs du sang, de la férocité et du terrorisme ; et si cette image est due pour l'essentiel au poids déterminant de l'influence sioniste sur les moyens d'information européens, il faut reconnaître que l'Irak n'a fait aucun effort particulier pour se débarrasser de cette image qui finalement ne lui déplaît pas.

En réalité, la politique extérieure irakienne est déterminée par trois ordres principaux de considérations : 1. La volonté absolue d'ordre à l'intérieur, considéré comme la première condition du développement économique ; 2. Le besoin de recevoir de l'eau en quantité suffisante et de pouvoir vendre le pétrole sans entrave et au meilleur prix ; 3. Le nationalisme arabe. Il s'agit là de ce qu'il faut bien considérer comme les trois piliers — social, économique et politique — du développement arabe, étroitement imbriqués les uns dans les autres.

L'intransigeance du nationalisme s'exprime avant tout par les positions à propos de la Palestine : refus total de l'entité sioniste, refus de la résolution 242, soutien aux organisations qui défendent ces positions et constituent le Front du refus ; ce dernier s'est effrité ces dernières années, comme on sait, si bien qu'aujourd'hui, il ne reste que très peu de groupes pour refuser toute perspective de négociation avec Israël. Le groupe le plus connu l'est sous le nom de groupe d'Abu Nidal, qui considère comme traîtres et défaitistes la plus grande partie des dirigeants palestiniens et leur a déclaré une guerre ouverte, de telle sorte que les rapports entre l'O.L.P. et l'Irak se sont considérablement dégradés. La fermeté de principe et l'irréalisme à court terme de l'Irak isolent le pays — ce qui n'est

sans doute pas regardé comme un inconvénient par ses dirigeants — et pourraient un jour le placer en position de leader du monde arabe.

Les rapports avec les frères syriens sont encore plus paradoxaux. L'hostilité ouverte remonte officiellement au 23 février 1966, lorsqu'un groupe de baathistes opposés à la direction nationale s'empara du pouvoir par la force à Damas (les docteurs Atassi, Zuayen, Makhus ; les généraux Salah Jadid, Hafez al-Assad, le colonel Jundi...). Il s'agissait sans conteste d'un groupe socialiste beaucoup plus à gauche que la direction nationale. Cependant, dès la fin de 1968 et surtout depuis le 13 novembre 1970, le pouvoir à Damas est entièrement passé aux mains du général Hafez al-Assad, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est beaucoup plus modéré. De 1966 à 1969, les fractions baathistes fidèles aux fondateurs, dirigeants du commandement national (Aflaq, Bitar), constituaient en fait un mouvement modéré de droite ; d'où un rapprochement provisoire entre cette tendance, après sa prise de pouvoir à Bagdad, et le général Assad (1969-1972). Mais, comme on l'a montré, à Bagdad, cette tendance perdit sa prééminence effective dès 1969 et disparut pour l'essentiel en 1973 au profit d'un groupe plus jeune et nettement plus à gauche, sans pour autant que se rompent les liens privilégiés entre Bagdad et les chefs historiques. Au total, depuis 1966, la Syrie et l'Irak ont suivi des évolutions opposées, l'hostilité actuelle étant fondée ainsi sur des raisons exactement inverses de celles de 1966 ; et il est significatif de constater que les baathistes syriens aujourd'hui pourchassés par leur gouvernement pour « suivisme » à l'égard de Bagdad sont en réalité des partisans de Salah Jadid !

Les rapports de l'Irak avec les Etats arabes du Golfe et l'Arabie Saoudite, accusés de féodalisme et de soutien à l'impérialisme, ont toujours été plus ou moins mauvais depuis 1958. A vrai dire, l'hostilité shiite à l'égard des tribus sunnites du désert d'Arabie est extrêmement ancienne. Toutefois, et surtout depuis le retrait anglais en 1971, l'Irak semble davantage tenté de jouer la carte de la solidarité arabe dans le Golfe, sans effet d'ailleurs ; de 1971 à 1974, l'Irak a fourni un soutien non négligeable au Front populaire de libération d'Oman (guerre du Dhofar) ; une aide est également apportée au Yémen du Sud et, au-delà, à la Somalie (mise en service au début de 1978 d'une raffinerie construite grâce à des fonds

irakiens et ravitaillée en pétrole irakien) et à l'Erythrée. L'affaiblissement de l'Iran, les difficultés financières des émirats du Golfe, l'inquiétude saoudienne devant les tentatives soviétiques en Afrique orientale pourraient bien amener les dirigeants de Bagdad à redéployer leur diplomatie dans cette direction, surtout si l'on songe à l'intérêt économique prioritaire qu'ils portent au Golfe.

La Turquie de Mustafa Kamal a toujours impressionné favorablement les progressistes irakiens, en dépit des siècles de servitude imposés par Istanbul à l'Irak. Les rapports avec Ankara sont relativement neutres ; la construction de l'oléoduc Kirkuk-Dortiol lie maintenant davantage les deux pays. Il se pourrait que Bagdad soit amené à demander aux Turcs de mieux empêcher les infiltrations kurdes à partir de la Syrie.

L'Iran, principale force du Moyen-Orient, tant par sa population que par son économie et son armée, est le voisin qui cause aux Irakiens le plus de préoccupations. A des données géopolitiques et à un antagonisme arabo-iranien fort anciens s'est ajouté le rôle d'affidé des U.S.A. que le régime du Shah joue avec zèle depuis l'arrestation du docteur Mossadegh. L'Iran tient une position capitale dans le contrôle du Golfe et le blocage des prix du pétrole, agissant ainsi au plus grand bénéfice des intérêts américains. Dans ces conditions, les affaires locales (Kurdistan, Arabistan, Shatt al-Arab, pèlerinages shiites) ne sont en fait que des outils et des prétextes permettant d'intervenir chez le voisin et de poursuivre une partie dont l'enjeu est beaucoup plus considérable.

La cordialité irakienne vis-à-vis des pays socialistes et de l'U.R.S.S. reste contenue : ces pays n'achètent guère de pétrole et ne font preuve d'aucun soutien de principe au nationalisme arabe ; il est clair que l'Irak n'est pas disposé le moins du monde à apparaître comme un pion de Moscou. Dès lors, l'alliance avec Moscou ressemble fort, sur le plan extérieur, à celle avec le P.C.I. sur le plan intérieur : alliance nécessaire malgré ses embûches.

Bien différents, les rapports avec le Japon et l'Europe occidentale sont dictés par une complémentarité économique de fait : échange de pétrole contre produits industriels, agricoles, et technologie. Comme on l'a noté, cette politique repose sur l'idée qu'il n'y a pas de liens obligatoires entre technologie et formes des rapports sociaux, idée qui demeure bien contestable. Si l'on songe à l'ardeur des étudiants irakiens de haut niveau à aller effectuer quelques années d'études en Eu-

rope occidentale ou aux U.S.A. et au prestige en Irak des diplômes récoltés dans ces pays, on ne peut manquer de s'interroger sur l'innocuité à terme de ces rapports de plus en plus étroits. Il faut souligner les liens privilégiés de la France avec l'Irak. Depuis la fin de la guerre d'Algérie et les prises de position anti-américaines de De Gaulle, le prestige de la France est monté en flèche. Les accords avec l'E.R.A.P. sont venus concrétiser ce rapprochement à la fin du gouvernement de Aref. Le Baath a poursuivi dans cette voie. Les visites de Saddam Hussain à Paris en juillet 1972 et en septembre 1975, les visites de Jacques Chirac à Bagdad en novembre 1974 et en janvier 1976 ont pu être interprétées comme un contrepoids aux liens avec Moscou.

Les rapports avec le reste du monde sont beaucoup plus lâches. L'Irak participe aux diverses activités interarabes et joue un rôle croissant dans les diverses institutions financières communes. Par ailleurs, les dirigeants irakiens affichent autant qu'ils le peuvent une attitude tiers-mondiste progressiste, appuyant du reste fréquemment leurs dires par des aides financières substantielles à des mouvements de libération ou à des pays en difficultés.

Diverses sources ont auguré depuis 1976 un rapprochement entre l'Irak et les U.S.A., arguant notamment du développement des rapports économiques et même de rapports diplomatiques à peine camouflés. C'est, semble-t-il, faire bon marché des obstacles : la Palestine, le prix et le contrôle des échanges pétroliers, les options foncièrement dirigistes du Baath irakien. Il existe certes une fraction de la population qui regrette l'ancien régime, mais rien ne laisse présager qu'elle puisse réellement influer sur la politique de l'équipe actuelle.

4. *L'INFORMATION*

Dans tous les domaines, librairie, presse, radio, télévision, la diffusion de l'information est très étroitement contrôlée par des organismes d'Etat, à la tête desquels se trouve le ministère de l'Information.

L'agence irakienne d'information (I.N.A.), créée en 1959, possède de nombreux bureaux à l'étranger, et a conclu des accords avec la plupart des grandes agences d'information. Elle est étroitment liée au gouvernement.

On ne dispose d'aucune indication précise sur l'organisation de l'édition, la somme des ouvrages publiés chaque année

et leurs tirages ; les éditeurs du monde arabe s'accordent cependant à considérer l'Irak comme un marché très important pour le livre. Les renseignements sur la presse sont à peine plus accessibles ; en l'absence de toute statistique officielle, les sources ici utilisées sont : A : *The Middle East and North Africa*, éd. 1977, pp. 393-394 ; B : *L'Irak*, éd. Jeune Afrique, 1978, pp. 18-19 ; leurs données sont incomplètes et incertaines, en particulier en ce qui concerne les tirages.

Les périodiques paraissent en nombre important ; aux quotidiens qui expriment soit les positions gouvernementales, soit celles des grands partis s'ajoutent en effet plusieurs hebdomadaires et une quantité bien plus considérable encore de mensuels. La très grande majorité de ces publications émane des administrations et ministères et des diverses organisations rattachées au Parti Baath. Parmi les autres, rares, on trouve essentiellement un hebdomadaire et un mensuel édités par le Parti communiste et consacrés à la littérature et à la culture. D'une manière générale, on peut constater la forte prépondérance des mensuels littéraires et culturels, dont le niveau est assez élevé, et la faible place laissée proportionnellement aux revues du type politique.

On compte actuellement quatre grands quotidiens en langue arabe : *Al Jumhuriya* (La République ; A : 25 000 exemplaires ; B : 70 000) représente les positions gouvernementales ; par ailleurs, chaque parti dispose de son propre organe de presse qui s'adresse plus spécialement à ses militants et à ses sympathisants : *Al-Thaura* (La révolution ; A : 70 000 exemplaires ; B : 120 000) pour le Baath, *Tariq al-Shaab* (La voie du peuple ; B : 30 000 à 40 000 exemplaires) pour le Parti communiste, *Al-Iraq* (l'Irak) ; B : 20 000 à 30 000 exemplaires pour le Parti démocrate kurde depuis 1975. Le *Baghdad Observer* (A : 7 000 exemplaires ; B : 30 000) est le quotidien en langue anglaise diffusé par le ministère de l'Information. Enfin, le ministère de la Jeunesse publie *Al-Riadi* (Le sportif).

Parmi les hebdomadaires, *Alif-Ba* est sans doute le magazine le plus lu (B : 100 000 exemplaires). Le Baath et le Parti communiste en font également paraître un : *Al-Rassid* (L'observateur), général, pour le premier ; *Al-Fikr al-Jadid* (La pensée nouvelle), littéraire, pour le second (A : 30 000 exemplaires). *Sawt al-Fallah* (La voix du paysan ; A : 15 000 exemplaires) et *Waï al-Ummal* (La conscience des ouvriers ; A : 25 000 exemplaires) sont publiés respectivement par la Fédération générale des unions paysannes et la Fédération générale des syndicats, cependant que l'Union générale de la jeunesse dispose depuis

1976 de *Sabaa Nissan* (7 avril). *Al-Idhaa wal-Television* (La radio et la télévision), de l'Office de radio-télévision, donne les programmes et des articles. *Al-Waqai al-Iraqiya* (Journal officiel irakien) publié par le ministère de la Justice a une édition arabe (A : 6 000 exemplaires) et une anglaise (A : 1 000 exemplaires). *Al-Mizmar,* du ministère de l'Information, est destiné aux enfants.

Les titres suivants ont une périodicité bi-mesuelle, mensuelle ou supérieure. Dans le domaine économique ou technique, la langue anglaise concurrence l'arabe : *Commerce,* bulletin trimestriel de la Chambre de Commerce (A : 25 000 exemplaires), complète un bulletin mensuel du même organisme, *Weekly Bulletin* (A : 3 000 exemplaires) ; *Foreign Trade Statistics,* annuel, en anglais et en arabe, est publié par l'Organisation centrale des statistiques au ministère du Plan, de même que le mensuel *Prices and Index Numbers. Majalat al-Thaura al-Ziraïya* (Revue de la révolution dans les campagnes), trimestriel, émane du ministère de l'Agriculture, *Iraq Oil News* et *Al-Naft wal-Alam* (Le pétrole et le monde), mensuels, du ministère du Pétrole ; *Al-Naft wal-Tanmiya* (Le pétrole et le développement) est édité par *Al-Thaura* ; *Al-Sinaï* (L'industriel), trimestriel, en arabe et en anglais, par la Fédération des Industries. Parmi les publications techniques ou spécialisées, citons encore *Al-Funun al-Idhaiya* (Les techniques de la radio), bimestriel de l'Office de radio-télévision, *The Journal of the Faculty of Medecine,* trimestriel, en arabe et en anglais, *Al-Mualim al-Jadid* (L'enseignant nouveau), trimestriel du ministère de l'Education, *Sawt al-Talaba* (La voix des étudiants), bimensuel de l'Union nationale des étudiants (A : 25 000 exemplaires).

Dans le domaine littéraire et culturel, les publications utilisent la langue arabe. *Al-Adib al-Muathir* (L'écrivain contemporain) est publié tous les deux mois par l'Union des écrivains, *Al-Aqlam* (Les plumes) est un mensuel du ministère de l'Information ; sont également consacrés à la littérature et plus généralement à la culture *Majalat al-Majmaa al-Ilmi al-Iraqi* (Revue de l'Académie des sciences irakienne), trimestriel ; *Al-Masrah wal-cinema* (Le théâtre et le cinéma), mensuel de l'Office de télévision ; *Sumar,* annuel, publié par le Directorat général des antiquités ; *Al-Turath al-Shaabi* (L'héritage populaire), mensuel du ministère de l'Information spécialisé dans l'étude du folklore. Plus indépendants paraissent *Afaq arabiya* (Horizons arabes), mensuel créé en 1975 ; *Al-Muthaqaf al-*

Arabi (L'arabe cultivé), mensuel littéraire qui tire à 5 000 exemplaires ; *Al-Thaqafa* (La culture) mensuel qui tire à 5 000 exemplaires également et *Al-Thaqafa al-Jadida* (La culture nouvelle), mensuel du Parti communiste, tiré à 3 000 exemplaires, qui semble jouir d'une grande audience dans les milieux intellectuels, de même que l'hebdomadaire de ce parti.

Signalons enfin deux magazines publiés par le ministère de l'Information l'un en français, *Irak Aujourd'hui*, l'autre en anglais, *Iraq Today Magazine*. On trouve également en Irak certains journaux d'autres pays arabes ; d'Europe n'arrivent que des publications sans caractère politique.

La radio et la télévision tiennent une place sans doute encore plus importante dans la transmission de l'information. Deux chaînes de radiodiffusion émettent de Bagdad ; *Idhaa Baghdad* (Radio Bagdad) et *Sawt al-Jamahir* (La voix des masses) qui a été reprise aux militaires en 1970. Des estimations non officielles donnent 2,7 millions de postes de radio en 1973, entre 3 et 4 millions en 1977. Le nombre des postes de télévision est inférieur — aux alentours de 500 000 en 1977 — en raison de leur coût élevé ; mais les cafés et les clubs, principaux lieux de réunion en milieu urbain, possèdent tous des appareils et multiplient l'audience des émissions. Depuis 1977, l'Irak est le premier Etat du Moyen-Orient à disposer de la diffusion en couleur, suivant le procédé *S.E.C.A.M.*, après avoir, le premier, introduit la télévision en 1957.

Ce qui caractérise cependant l'information en Irak, c'est son insuffisance ; la diffusion en est très inégale et souvent fortement limitée par la méfiance et le goût du secret qui marquent les pratiques du Baath. Tout ce qui semble, plus souvent à tort qu'à raison, pouvoir être utilisé par d'éventuels ennemis du régime, intérieurs ou extérieurs, est jalousement dissimulé ; ainsi les cartes, du reste rares, publiées par les organismes officiels sont très incomplètes ou fausses ; même les sociétés étrangères chargées de travaux d'aménagement du territoire se voient refuser l'accès à des cartes précises et correctes. D'une manière générale, tout ce qui concerne la politique intérieure au sens large ne reçoit qu'un développement limité de la part des organes de presse ; radio, télévision et journaux préfèrent s'étendre sur les événements du monde extérieur.

Cette insuffisance de l'information officielle a pour conséquence une ignorance souvent étonnante, mais bien explicable, des Irakiens sur ce qui se passe dans leur pays, même pour

ceux qui appartiennent aux couches sociales et culturelles les mieux placées en ce domaine. D'autre part, elle donne une extension et une force considérable au ouï-dire et à la transmission orale d'informations souvent complètement erronnées : les bruits les plus extravagants et les plus imprécis courent ainsi de bouche à oreille pour pallier les silences des organes officiels. Pire, à l'intérieur même des administrations, les dispositions réglementaires restent toujours très mal connues, à peine connues du bureau précis qui doit les exécuter ; et dans les ministères, personne n'a une idée concrète sur la manière exacte dont fonctionne l'ensemble des services.

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

CHAPITRE VIII

LES CADRES GENERAUX DE L'ECONOMIE

Jusqu'à la fin des années 60, on pouvait considérer l'Irak comme un pays sous-développé gravement sous-industrialisé. La comparaison avec les pays immédiatement voisins faisait ressortir des retards importants dans presque tous les domaines. Conditions naturelles difficiles, dominations étrangères politiques et économiques, tensions internes, tout paraissait s'être ligué pour maintenir ce pays dans un état de profonde arriération. En moins d'une dizaine d'années, cette situation s'est radicalement modifiée. La plupart des indices économiques témoignent, à partir de 1971 et 1972, d'une accélération très brutale des rythmes de croissance. On peut véritablement dire que ces années marquent le début de la mise en place d'une infrastructure moderne et de l'industrialisation du pays.

1. *FACTEURS GENERAUX. PROBLEMES SOCIAUX ET POLITIQUES*

a) Pétrole, Baath, monde arabe

Ces modifications et l'évolution actuelle nous paraissent devoir être mises en rapport avec trois phénomènes majeurs, dont chacun est lié aux deux autres : la présence de pétrole, la direction du pays par le Parti Baath, la situation générale du monde arabe. De la combinaison de ces trois facteurs proviennent les ressources nécessaires à l'industrialisation et la volonté de la réaliser. C'est un lieu commun d'affirmer le rôle capital du pétrole, à la fois source de devises, d'énergie et

matière première. Mais le pétrole n'est rien sans la volonté de l'utiliser. Or, le prix de cette denrée et la proportion de ce prix qui revient au pays producteur sont le résultat d'un marchandage international où le rapport de forces politique compte infiniment plus que le coût de production : d'où l'importance décisive de la situation générale des pays arabes et de leurs rapports internes, ainsi que l'orientation sociale et politique du groupe dirigeant en Irak même. Le phénomène inverse est vrai lui aussi : la situation et la force des pays arabes en général, et du parti au pouvoir en Irak, dépendent dans une large mesure du pétrole dont ils disposent. Le Parti de la résurrection arabe et socialiste (Baath) est, bien sûr, une composante du mouvement nationaliste et progressiste arabe et nous avons déjà essayé de préciser ces rapports. Mais, ici, il faut insister sur le fait que tout se passe comme si l'objectif majeur de ce parti était l'industrialisation de l'Irak : politique pétrolière et commerciale, planification à dominante industrielle, volonté d'éviter à tout prix des tensions sociales qui pourraient entraver le développement industriel, volonté de former les cadres d'une économie industrielle. Sans doute, dans l'esprit des dirigeants, cet objectif est-il subordonné à celui de la résurrection de la puissance arabe, tandis qu'aux yeux des masses, il s'identifie largement à l'élévation du niveau de vie et à la copie de modèles occidentaux.

Ces trois facteurs ont subi à la fin des années 60 et au début des années 70 une évolution dont est résultée une conjoncture extrêmement favorable à l'Irak. En effet le Baath, après avoir traversé, de 1963 à 1968, une crise très profonde, a réussi à s'emparer du pouvoir, à stabiliser la situation en Irak et à mettre en place une planification industrielle, exactement à la veille de la forte augmentation des revenus du pays qui a suivi la guerre d'octobre 1973. Cette coïncidence constitue une chance historique pour le Baath et l'Irak tout entier, puisqu'au moment même où s'engageait une politique d'industrialisation à tout prix, avec tous les risques de déséquilibre et de tension sociale qu'elle comporte fatalement, les revenus du pays s'accrurent très fortement, permettant aussi bien d'améliorer le niveau de consommation que de faire appel à des sociétés étrangères pour réduire au plus vite les goulots d'étranglement les plus gênants. Au total, le rythme de développement est un des plus élevés de la région, alors même que les tensions sociales y sont bien moins vives que dans les pays voisins.

Il faut toutefois prendre garde qu'une économie est constituée avant tout par des hommes et que, quel que soit le processus d'où sont issues les ressources consacrées aux investissements, le développement est fondamentalement une transformation sociale : modification des savoirs et des savoir-faire, de la discipline et des modes de vie, de la hiérarchie matérielle, des idéaux sociaux et, en définitive, de la conception même du monde. Il est sans espoir de chercher à développer un pays sans l'industrialiser, comme il est insensé de prétendre créer une industrie tout en rejetant ce que, schématiquement, on peut appeler les modes de vie et valeurs industriels. Cela, le Baath l'a reconnu très explicitement et c'est pourquoi son action est fortement cohérente.

b) Socialisme

A ce point, on peut se demander ce que signifie exactement « socialisme » en Irak *(ishtirakiya)*. Comme on l'a déjà souligné, le Baath est avant tout un parti nationaliste, et ses principaux idéologues ne se sont ralliés fermement au socialisme que tardivement, surtout après la guerre de 1967, largement inspirés par le modèle ambigu de l'Egypte. Il est clair également que, depuis 1973 au moins, le Baath irakien est dominé par la tendance civile « de gauche », laïque, « technophile », progressiste ; apparemment, il s'agit en grande partie d'intellectuels et de fonctionnaires, enclins à confier à l'Etat toutes les initiatives importantes. D'où l'importance grandissante du secteur d'Etat. Pourtant, le secteur privé est loin de décliner : les logements sont presque partout propriété privée et les entreprises privées tiennent un rôle encore important dans la construction, les transports, l'agriculture. L'impression qui se dégage est que l'avenir du secteur privé dépend essentiellement de sa capacité d'adaptation à un nouveau type d'économie, planifiée et industrielle. Si des entreprises sont capables de s'intégrer au plan, de travailler efficacement avec des marges bénéficiaires raisonnables, on peut penser que le gouvernement les encouragera, surtout si leur efficience est supérieure à celle du secteur d'Etat. En revanche, des entreprises se tournant vers la spéculation, ne respectant pas les impératifs du plan, risquent de ne pas être tolérées longtemps. La capacité d'adaptation des entrepreneurs irakiens, leur poids politique éventuel et les réactions du Baath ne sont guère prévisibles.

Très difficile à prévoir également sont l'ampleur et la

rapidité des transformations sociales qu'induit l'industrialisation, aussi bien que, en sens contraire, la capacité des diverses catégories sociales irakiennes à se plier à un mode de vie industriel et à concourir efficacement au développement. Les obstacles sont nombreux. Ne plus faire acception de personne dans les rapports administratifs et économiques, faire passer au premier plan les rapports monétaires, détruire la prééminence des liens parentaux et claniques, autant de modifications indispensables à l'évolution du pays, mais auxquelles répugne encore profondément l'immense majorité de la population. On voit évidemment le risque : les individus ou les groupes qui ont les premiers saisi l'intérêt de ces transformations peuvent en tirer des avantages matériels qui seront un motif supplémentaire de réprobation morale et par là une source potentielle de tension politique. C'est certainement la raison qui pousse le Baath à traiter les questions économiques, face à l'opinion irakienne, sous l'angle moral avant tout et à pratiquer une politique sinueuse à l'égard des organisations religieuses. L'Islam irakien, divisé en deux groupes antagonistes, est avant tout une force urbaine qui s'appuie sur les corporations traditionnelles d'artisans et de petits commerçants, mais très liée aussi à l'armée : groupes en déclin relatif, que le Baath non seulement ne peut pas heurter de front, mais dont il aimerait avoir l'appui contre les propriétaires fonciers et les capitalistes nostalgiques de la situation antérieure à 1958, favorables à une diminution des contrôles et à une ouverture plus libérale vers l'Ouest et surtout vers les U.S.A. On voit donc que, pour faire exécuter le plan par le secteur d'Etat dans de bonnes conditions et en évitant l'aggravation des tensions sociales, le Baath est contraint à une attitude très souple vis-à-vis de catégories sociales au fond rétrogrades, à une politique d'alliance avec les forces les plus à gauche (Front), en même temps qu'il accorde une liberté surveillée aux entreprises capitalistes. C'est à peu près cela le pari irakien.

2. *LA PLANIFICATION*

a) Les institutions

En 1950 fut créé l'« Office du développement », chargé de préparer et de réaliser un certain nombre de projets dont le financement était assuré par une part des revenus pétroliers. En mai 1959 furent créés un Conseil de la planification éco-

nomique et un ministère de la Planification. Un plan intérimaire fut établi pour 1959-1961. Un quart seulement des crédits prévus furent utilisés. Le plan quinquennal élaboré en 1961 était encore très imprécis et peu différent en fait des programmes antérieurs à 1958. Les coups de force de 1963 et les éliminations qu'ils provoquèrent firent évidemment chuter l'efficacité de l'administration et accentuèrent la confusion. Mais en 1964, la réorientation socialiste de Nasser et son influence sur Aref aboutirent aux « décrets socialistes » du 14 juillet, largement inspirés par Khair al-Din Hassib : nationalisation des banques et des grandes entreprises, établissement d'un organisme économique pour le développement et le contrôle de l'économie socialiste. En janvier 1965 fut publié un nouveau plan de 5 ans, qui fut achevé en 1969. En 1968, le Baath modifia l'organisation générale de la planification.

Le Conseil de la planification est présidé par le président de la République ou le vice-président du Conseil de Commandement de la Révolution et se compose d'une dizaine de ministres directement concernés par les affaires économiques.

Les travaux du Conseil sont préparés et les décisions exécutées par un Comité d'orientation, essentiellement composé par le ministre de la Planification et ses directeurs ministériels. De ce comité dépendent à la fois le ministère de la Planification et plusieurs organismes créés en 1968 : l'organe central de statistiques, le centre national conseil pour l'administration et la gestion, le bureau des poids et mesures, le centre national pour l'informatique, le centre national conseil pour l'ingénierie et l'architecture. Le plan élaboré pour la période 1970-1975 a dû être plusieurs fois révisé pour tenir compte de l'augmentation des revenus disponibles. En fait, une importante fraction de ces capitaux n'a pas pu être utilisée. La mise au point du plan 1976-1980 a été, semble-t-il, l'occasion de discussions assez vives au sein du groupe dirigeant irakien. L'incertitude de la conjoncture, et en particulier la tension avec la Syrie et ses conséquences sur l'écoulement du pétrole, ne sont pas suffisants pour expliquer que ce plan n'ait été publié qu'en juin 1977. Deux secteurs vont bénéficier d'une forte augmentation de crédits : l'agriculture et la formation de la jeunesse. Mais l'accroissement de la productivité dans tous les secteurs est sans aucun doute l'une des préoccupations majeures des dirigeants irakiens à l'heure actuelle. Les rééquilibrages sont dus à la volonté de ne pas accroître le fossé entre les villes et les campagnes et d'éviter des blocages de

croissance par absence de main-d'œuvre qualifiée ; mais l'insuffisante utilisation des moyens disponibles est un mal dont souffrent presque tous les secteurs et dont les remèdes sont beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre, puisqu'il s'agit dans bien des cas de modifier radicalement les méthodes de travail de la main-d'œuvre et des cadres.

b) Les investissements

L'analyse des dépenses effectuées dans le cadre du plan 1970-1975, consacrées pour les trois quarts à des objectifs purement économiques, fait surtout ressortir la difficulté constante des divers secteurs à absorber l'ensemble des crédits qui leur ont été alloués. La place prépondérante de l'industrie dans le total des dépenses effectuées paraît surtout due à sa plus grande facilité à utiliser ces crédits : l'industrie a utilisé 75 % de ses disponibilités, l'agriculture seulement 54 % (les transports 82 % et les bâtiments et services 58 %). Au total, seulement 70 % des crédits ont été employés. On voit donc apparaître au travers de ce tableau les limites de l'efficacité de la planification par simple répartition des crédits : il est clair que, dans aucun domaine, les difficultés ne viennent des restrictions apportées aux achats de matériel ; il faut plutôt incriminer la lenteur administrative, le manque de main-d'œuvre qualifiée, l'incapacité des cadres des entreprises à prendre leurs responsabilités et à faire preuve d'esprit d'initiative, tous obstacles proprement sociaux.

L'étude du budget de l'administration et des divers organismes du secteur public est encore plus difficile à mener, car, même en admettant l'exactitude des indications données, celles-ci sont de toute manière trop peu précises pour permettre des conclusions claires. Il faudrait surtout connaître dans le détail le fonctionnement et les attributions de chaque ministère et de chaque organisme. Les chiffres disponibles permettent cependant d'évaluer le total des dépenses de fonctionnement de l'administration et du secteur public.

	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1 976	1977	1978
Budget ordinaire	303	341	345	455	921	1 476	1 653	1 850
Secteur public		459	644	700	1 107	2 075	2 329	2 812

(Millions de D.I.)

Les dépenses réelles effectuées dans le cadre du plan 1970-1975

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
Agriculture	14 (50 %)	49,3 (82 %)	29,3 (126 %)	37,8 (58 %)	78 (41 %)	99,9 (48 %)	308,4 = 14,7 %
Industrie	21 (75 %)	35,9 (72 %)	22,2 (80 %)	66,4 (110 %)	184 (82 %)	290,2 (65 %)	619,9 = 29,5 %
Transports et Communications	7,4 (48 %)	17 (61 %)	19,9 (124 %)	27,6 (69 %)	105,6 (88 %)	138 (83 %)	315,5 = 15 %
Bâtiments et services	9,9 (76 %)	17,6 (63 %)	16,7 (76 %)	36,5 (81 %)	90,6 (52 %)	101 (54 %)	272,2 = 13 %
Armée	11,7 (68 %)	2,9 (20 %)	10,6 (81 %)	28,6 (53 %)	51,6 (13 %)	264,2 (63 %)	369,7 = 17,6 %
Organe de planification	0,7 (61 %)	1 (65 %)	1 (83 %)	1,9 (50 %)	3 (44 %)	2,3 (37 %)	10 = 0,5 %
Emprunts des administrations	6,6 (114 %)	18,1 (232 %)	21,1 (96 %)	33,5 (114 %)	52,9 (132 %)	12,6 (131 %)	144,9 = 6,7 %
Obligations internationales	6,5 (80 %)	12 (101 %)	7,7 (85 %)	11,8 (95 %)	10,4 (80 %)	7,9 (92 %)	56,2 = 2,7 %
Total	78 (67 %)	153,8 (76 %)	128,5 (95 %)	244 (79 %)	576,4 (41 %)	916,3 (85 %)	2 097

Chiffres en millions de dinars.
(..%) est le pourcentage de la somme dépensée par rapport à la somme allouée.
=..% est le pourcentage de chaque secteur par rapport à l'ensemble des dépenses du Plan.
Allocations pour 1976 : 1 524 millions de dinars.
pour 1977 : 2 357 millions de dinars.

Sources : A.A.O.S. 1976, pp. 269-275.

Institut kurde de Paris

Globalement, les impôts directs et indirects, assez faibles, sont légèrement supérieurs au déficit de fonctionnement du secteur public ; les revenus du pétrole financent pour l'essentiel à la fois le plan de développement et le budget ordinaire d'Etat.

3. *MONNAIE. MAIN-D'ŒUVRE. PRODUCTION*

a) La monnaie et les banques

Tous ces chiffres sont exprimés en dinars irakiens. Il nous faut donc à présent tenter de cerner les rapports entre monnaie, crédit et prix en Irak. Depuis 1958, l'Irak est sorti de la zone sterling et la valeur de sa monnaie, non convertible, est fixée par rapport au dollar américain : 2,8 $ pour 1 D.I. jusqu'en 1973 ; en 1974, cette équivalence a été portée à 3,38 $ pour 1 D.I. Les statistiques officielles indiquent la masse des billets en circulation et les dépôts publics et privés. (Chiffres en millions de dinars irakiens.)

Masse monétaire

1er janvier	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Billets et pièces en circulation	172	182	210	254	375	480	571
Dépôts privés	107	120	135	170	231	326	419
Dépôts publics	57	66	78	126	212	303	410
TOTAL	336	368	423	550	818	1 109	1 400

Sources : A.A.O.S. 1973, pp. 286-298 ; 1974, pp. 236-247 ; 1975, pp. 261-271 ; 1976, pp. 282-294.

Ce tableau fait ressortir une augmentation moyenne annuelle de 27 %, inférieure à celle du budget ordinaire (+ 32 %). Comme il faut tenir compte de la hausse des prix et de l'augmentation de volume des transactions, il faut donc nécessairement supposer une très sensible accélération de la vitesse de circulation de la monnaie. L'augmentation plus importante des dépôts du secteur public est elle-même très inférieure à celle du budget des entreprises publiques. Il est peut-être permis d'y voir un indice de l'accélération des rythmes commerciaux et administratifs. Notons malgré tout la part toujours très importante des billets (52 % en 1971 ; 41 % en 1977).

Le système bancaire irakien est entièrement aux mains de l'Etat. Les opérations courantes et le contact avec le public sont assurés par la Banque Rafidain. Il existe en outre, à côté de la Banque centrale, une Banque industrielle, une Banque agricole, une Banque immobilière (crédits totaux : 16 millions en 1971 ; 64 millions en 1976 ; 32 % d'augmentation par an).

b) Les prix

La question des prix est évidemment très difficile à étudier, puisque les séries de prix disponibles sont peu nombreuses, et les éléments nécessaires à la pondération des moyennes tout à fait inconnus. Il est clair qu'une partie des prix, qui

Evolution des prix

	1972	1973	1974	1975	1976
Huile Zubaida (16 kg) *		2 650	2 650	2 650	3 400
Yaourt (200 g) *		25	25	25	30
Œuf (unité) *		16	20	20	20
Thé (kg) *		750	750	770	850
Sucre (kg) *		120	120	120	150
Café (kg) *		500	380	560	1 250
Bière Ferida (550 cm³) *		240	240	270	270
Cigarettes Baghdad (paquet) *		70	75	75	75
Savon Nadia (144 morceaux) *		3 850	3 850	3 850	3 850
Laine filée irakienne *		1 850	1 850	1 850	2 900
Toile à drap (m) *		155	162	180	175
Mouton (kg) *	483	507	723	892	973
Bœuf (kg)	436	453	602	786	891
Poulet (kg)	473	524	559	580	695
Poisson Katan (kg)	392	417	516	775	983
Riz Naïma (kg)	98	97	136		180
Farine (kg)	52	51	50	52	50
Aubergines (kg)	35	93	144	87	90
Oignons (kg)	45	65	60	106	87
Tomates (kg)	110	154	186	216	132
Raisin blanc (kg)	121	122	155	192	183
Citrons (kg)	187	222	292	350	269
Briques (3 000)		11 895	14 292	34 125	27 750
Ciment ordinaire (tonne) *		6 900	6 900	6 900	5 900
Chaux (tonne)		450	503	867	1 750

Prix en fils : 1 dinar = 1 000 fils.
*Prix taxés.

Sources : A.A.O.S. 1973, pp. 237-281 ; 1974, pp. 198-234 ; 1975, pp. 175-204 ; 1976, pp. 190-218.

Institut kurde de Paris

dépendent presque entièrement du secteur d'Etat, sont à peu près bloqués ; il s'agit des denrées ordinaires de consommation courante : farine, riz, laitages, thé, sucre, cigarettes. En revanche, les produits alimentaires marquant un mode de vie plus évolué, et dont les prix sont beaucoup plus libres, connaissent de fortes hausses. Les statistiques officielles des prix de détail à Bagdad, entre 1972 et 1975, font état des hausses annuelles moyennes suivantes : tomates 25 %, oignons 33 %, mouton 23 %, bœuf 22 %, oranges 20 %, citrons 23 %.

On observe toutefois un très net freinage des prix des produits végétaux en 1976 (à l'exception du riz), se traduisant même par une baisse générale : preuve que la surchauffe de 1974-1975 s'est atténuée en 1976. Néanmoins, les prix du bœuf, du poulet et du poisson n'ont pas cessé leur ascension.

Tous les produits d'importation subissent évidemment le contrecoup de l'inflation dans les pays d'origine, malgré la réévaluation du dinar en 1974. Cela est particulièrement le cas de la plupart des produits industriels, machines ou produits bruts (verre, acier, etc.). Cependant en Irak même, la pression d'une demande fortement accrue entraîne des hausses vertigineuses dans certains domaines, particulièrement celui des matériaux de construction (ciment, briques). Laine et coton bruts augmentent aussi, de même que tous les éléments en bois du mobilier. Cette demande est en large partie provoquée par l'emballement du marché immobilier qui est, semble-t-il, apparu dans les années 1973-1974. Se sont conjuguées à partir de ce moment les facilités accordées à de nombreux cadres pour la construction de leur résidence, l'augmentation générale des revenus et l'arrivée à Bagdad de nombreuses sociétés étrangères ayant un impérieux besoin de loger leur personnel dans de bonnes conditions. La hausse des loyers et la spéculation immobilière, tout à fait incontestables, sont délicates à préciser, puisque dans la plupart des cas il s'agit de constructions neuves. On observe fréquemment un doublement annuel des loyers. Le phénomène est très atténué pour les maisons moins récentes, mais il est néanmoins sensible. Au total, les prix excessifs du mobilier et des loyers sont souvent plus qu'un prétexte pour retarder les mariages.

c) L'emploi

Les problèmes de l'emploi et de la main-d'œuvre se posent de manière très différente en ville et à la campagne. A la

campagne, tout le monde travaille au moins de 15 à 50 ans, souvent avant et parfois après, en particulier les femmes ; et c'est une contrevérité grossière d'affirmer qu'il y a, dans les campagnes irakiennes, des femmes inactives. Si nous nous en tenons aux chiffres de population avancés pour 1975, nous obtenons environ 955 000 femmes et 820 000 hommes actifs, soit environ trois actifs par exploitation en moyenne. Le taux d'actifs se situerait ainsi autour de 40 %. De cette main-d'œuvre, il faut souligner le très faible niveau de vie et les très faibles capacités techniques, qui constituent un handicap énorme à l'intensification et aux progrès agricoles. La différence entre le nombre d'hommes et de femmes correspond d'une part au service militaire et d'autre part à l'émigration masculine plus forte.

Pour la main-d'œuvre urbaine, il faut d'abord noter l'absence de chômage et le grave sous-emploi des femmes. On ne peut guère estimer à plus de 130 000 le nombre des femmes qui travaillent en ville, dont environ 80 000 dans l'administration (surtout dans l'enseignement), 30 000 dans le commerce et l'industrie (alimentaire et textile) et 20 000 dans les services domestiques. Cela représente 3 % de la population féminine urbaine, alors que, pour les hommes, les chiffres correspondants sont 1 230 000 et 34 %. La politique de plein-emploi est un des axes importants de l'action du gouvernement. Evidemment, tous les Irakiens n'ont pas un emploi fixe, mais on peut dire que, pour l'essentiel, la plupart des Irakiens sans emploi ne le sont que de façon provisoire, généralement à la recherche d'un emploi mieux rémunéré que celui qu'ils occupaient auparavant. Cette politique est sans doute la cause majeure de la très forte baisse de la criminalité et de la délinquance qui a été observée ces dernières années. En outre, le gouvernement irakien a inauguré en 1974 une politique plus ambitieuse visant à faire revenir en Irak le plus grand nombre possible d'Irakiens et d'arabes diplômés vivant à l'étranger, en leur accordant d'office des emplois et des facilités matérielles d'installation très substantielles ; en 1974 également, le gouvernement a décidé d'embaucher dans l'administration et les services publics tous les diplômés sans emploi : 15 000 personnes ont été ainsi recrutées. Depuis lors, d'ailleurs, l'orientation des étudiants dans l'enseignement supérieur se fait de façon beaucoup plus autoritaire, de manière à mieux correspondre aux besoins estimés du pays. Dans le même temps, le nombre d'ingénieurs et techniciens étrangers est passé de moins de 1 000 vers 1970

à plus de 5 000 en 1975, sans compter les spécialistes venus d'autres Etats arabes et qui ne sont pas recensés comme étrangers (Egyptiens, Palestiniens).

Pour 1975, on peut proposer le tableau suivant à titre d'estimation plausible (en milliers).

	Industrie et construction	Transport	Commerce	Services et administration	Armée
Secteur public	185	40	45	400	350
Secteur privé	170	100	150	120	

Soit, environ 355 000 personnes pour le secteur secondaire et 1 205 000 personnes pour le tertiaire, dont 200 000 effectuant leur temps de service militaire. Si l'on fait le total, on obtient ainsi une population active de 3 175 000 personnes (28 % de la population totale), dont 53 % dans le secteur primaire, 11 % dans le secondaire et 36 % dans le tertiaire. Si l'on tente de comparer ces données avec des données anciennes, on note, d'un côté, la quasi-disparition du chômage et du travail des enfants, l'augmentation des effectifs militaires, une diminution notable de la part du secteur primaire, une augmentation de la part des emplois industriels dans le total des emplois urbains (de 14 % en 1947 à 23 % en 1975), mais, d'un autre côté, une stagnation de la part des emplois féminins en ville (6,5 % en 1947 ; 9,6 % en 1975) ; il faut toutefois reconnaître que, à l'intérieur de cet emploi féminin, la part des activités très qualifiées a fortement augmenté : 7 % en 1947, plus de 35 % en 1975. Meliczek donnait, pour 1961, les estimations suivantes :

Agriculture	1 600-000	75 % de la population active
Industrie et construction	194 000	9 % de la population active
Transports	60 000	16 % de la population active
Commerce	60 000	
Services et administration	226 000	
Total	2 140 000	

Selon ces chiffres, entre 1961 et 1975 la main-d'œuvre agricole a été multipliée par 1,1, la main-d'œuvre industrielle par 1,8 et le secteur tertiaire par 2,9.

La question de la qualification de la main-d'œuvre sera

étudiée à propos de l'industrie. D'une façon générale, si le nombre d'ingénieurs est insuffisant, on peut surtout s'interroger sur la valeur très inégale de leurs diplômes. En revanche, il est un fait patent : le manque presque total de techniciens et l'inaptitude d'une grande partie de la main-d'œuvre — d'origine rurale — aux emplois industriels les plus élémentaires. Cette main-d'œuvre est assez fortement encadrée : les syndicats comptent 650 000 membres. Depuis 1971, le système de la Sécurité sociale a été notablement renforcé. Le paiement de cotisations est en principe obligatoire pour toutes les entreprises employant 10 salariés et davantage. En 1975, les statistiques font état de 188 000 salariés du secteur public et 46 000 du secteur privé couverts par la Sécurité sociale (remboursement des journées de travail et des soins médicaux en cas de maladie, accident ou maternité). Le système des retraites n'existe encore que pour le secteur public (civil et militaire), avec toutes les conséquences sociales que cela entraîne, notamment sur le plan familial. De très nombreux indices permettent de penser que le gouvernement et le parti Baath accordent une attention très vigilante à la question des relations d'autorité au sein des entreprises. Le premier but est d'éviter à tout prix l'apparition de tensions. Il est clair que cette politique présente de notables avantages sur le plan général, mais ne permet pas toujours de lutter efficacement contre l'absentéisme et pour l'augmentation de la productivité.

d) Produit national et revenus

L'étude du P.N.B. et du revenu national se fonde de toute évidence sur des approximations. L'analyse par grands secteurs doit permettre cependant de comparer le poids économique des diverses branches de l'économie irakienne, et de constater une nouvelle fois le poids dominant, et croissant, du pétrole. Cependant, cette analyse est rendue très aléatoire du fait de la multiplicité des facteurs entrant en jeu : évolution des prix, évolution des effectifs de main-d'œuvre, évolution des quantités produites.

De 1964 à 1970, les évolutions furent assez peu différentes d'un secteur à l'autre : les taux moyens annuels de croissance tournaient autour de 7,5 %, avec un maximum de 10,2 % pour l'industrie et un minimum de 5,2 % pour le pétrole. Mais les écarts se creusèrent à partir de 1971. Pour la période 1970-74, les taux se situaient entre 55 % pour le pétrole et 7,4 % pour l'industrie, 8,2 % pour l'agriculture ; la distribution à 16 %,

P.N.B. par secteurs

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Agriculture	133	153	163	188	196	191	207	212	269	226	232	297
Pétrole et mines	275	286	304	271	341	343	371	513	407	574	2 031	2 288
Industrie et électricité	75	81	88	96	109	120	134	130	154	174	189,8	256
Construction	27	31	35	33	37	39	41	44	45	58	69	91
Distribution	116	138	150	156	166	175	188	195	209	224	337	412
Services	168	179	198	198	218	243	262	281	305	332	489	625
Total	794	868	938	942	1 067	1 109	1 203	1 375	1 389	1 588	3 347	3 971
Formation de capital fixe	118	130	150	144	143	157	185	195	217	289	532	761

(Millions de D.I.)

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 336-348 ; 1974, pp. 280-289 ; 1975, pp. 155-171 ; 1976, pp. 175-188.

Institut kurde de Paris

les services à 18 % et la construction à 32,5 %. Le pétrole représentait 29 % du total en 1967, 58 % en 1975. Cette évolution est évidemment due à la variation des prix internationaux. Au contraire, le taux très faible de l'industrie correspond à la fois à une stagnation des effectifs et à un blocage des prix et traduit une hausse réelle de la production. Pour l'agriculture, le taux, en revanche, ne paraît guère refléter que l'augmentation rapide de nombreux prix. Pour la construction, l'augmentation est à la fois celle de la production et des prix. Distribution et services ont surtout vu s'accroître leurs effectifs. La nationalisation des ressources pétrolières et l'augmentation du prix du pétrole ont évidemment contribué de façon décisive à la modification de l'équilibre entre secteur privé et secteur public dans la composition du P.N.B. A partir de 1973, le secteur public a dépassé le secteur privé dans l'industrie au sens étroit.

La formation de capital fixe s'est maintenu de 1964 à 1972 à environ 15 % du P.N.B., progressant même très légèrement plus vite que le P.N.B. En 1975, le taux de formation s'est élevé à 19 % : l'augmentation de la formation de capital fixe a donc progressé plus vite que l'augmentation des revenus pétroliers. Nous avons pourtant constaté qu'une forte partie des crédits du plan de développement sont restés inutilisés.

Salaires annuels des employés du bâtiment et des travaux publics

	1973	1974	1975	1976
Ouvriers non qualifiés (secteur privé)	206	291	425	
Ouvriers demi-qualifiés (secteur privé)	318	449	635	
Ouvriers qualifiés (secteur privé)	473	812	1 830	
Ouvriers (moyenne du secteur privé)	282	412	647	
Ouvriers (moyenne du secteur d'Etat)	332	476	670	722
Techniciens, ingénieurs (secteur privé)	621	843	2 440	
Techniciens, ingénieurs (secteur d'Etat)	1 325	1 673	2 189	2 350
Administrateurs (secteur privé)	403	500	475	
Administrateurs (secteur d'Etat)	518	1 049	967	1 110
Gardiens (secteur privé)	52	76	100	
Gardiens (secteur d'Etat)	164	171	232	287
Autres (secteur d'Etat)	567	708	1 284	1 029

Sources : A.A.O.S., 1973, p. 446 ; 1974, p. 432 ; 1975, pp. 424-430 ; 1976, pp. 474-476.

L'évolution des revenus et des salaires est très difficile à apprécier et l'on est contraint de se satisfaire d'observations très limitées et d'impressions bien aléatoires. Les statistiques

officielles nous fournissent quelques données succintes sur les salaires du bâtiment et des travaux publics. L'observation de la période 1973-1976 laisse apparaître, comme pour les prix, la forte hausse de 1974 et surtout de 1975. De 1973 à 1975, la plupart de ces salaires ont doublé, ceux des catégories les plus qualifiées quadruplant.

Depuis 1971, les évolutions sont rapides et souvent contradictoires. L'amélioration générale est indéniable, le chômage et la mendicité ont disparu. Le marché de la main-d'œuvre est libre. Cherchant à attirer la main-d'œuvre la plus qualifiée, les entreprises privées ont donc provoqué des augmentations rapides de salaires. L'Etat lui-même a relevé les salaires les plus bas et déplafonné les salaires les plus élevés ; il tente, depuis 1977, de contrôler la hausse différentielle des salaires payés aux Irakiens par des entreprises étrangères, car cette hausse, d'une part, se répercute sur le budget des contrats et, d'autre part, provoque l'exode des meilleurs cadres de l'administration. Un décret de mars 1977 impose aux entreprises étrangères de ne pas verser un salaire dépassant le double de celui pratiqué dans le secteur public. Cette obligation ne paraît cependant pas susceptible d'une application réelle. Par ailleurs, diverses restrictions ont été apportées au détachement du personnel qualifié employé dans le secteur public. Pourtant cette nouvelle réglementation ne rend pas caduc le principe selon lequel 90 % du personnel des sociétés étrangères travaillant en Irak doit être irakien.

A l'heure actuelle, les emplois publics moyens (par exemple, la fonction de professeur dans l'enseignement secondaire) apportent plus de prestige moral que d'aisance matérielle. Cependant, même les hautes fonctions administratives restent mal rémunérées, selon nos critères. Lorsqu'on essaie de se fonder sur les signes apparents de richesse, on observe à Bagdad l'existence de quartiers entiers de villas cossues et d'un grand nombre de Mercedes et de Volvo « de haut de gamme », ces véhicules étant vendus en Irak à des prix souvent supérieurs à 10 000 D.I. (170 000 F). On ne peut guère s'expliquer ces fortunes que par des revenus fonciers (terres agricoles et surtout maisons) et divers revenus parasitaires.

CHAPITRE IX

L'AGRICULTURE

1. *L'EAU, LES SOLS ET LA VEGETATION*

a) L'eau

Le fonctionnement et l'évolution de l'agriculture en Irak sont très étroitement dépendants de deux facteurs fondamentaux, l'eau et les sols, qui, bien loin d'être des facteurs « naturels », sont indissolublement écologiques, techniques et politiques. A vrai dire, ce problème se pose dans des termes très différents dans les trois grandes zones agricoles de l'Irak : dans la zone d'agriculture sèche des collines et des hautes plaines, les facteurs humains jouent à cet égard un rôle subordonné, l'homme se bornant en fait à utiliser les possibilités offertes par les précipitations, relativement faibles et excessivement irrégulières.

Les nappes souterraines sont faiblement alimentées. Selon certaines mesures, le débit moyen des nappes phréatiques de part et d'autre de *Jabal* Sinjar serait de 140 litres/seconde pour 100 km² au nord et 35 litres/seconde pour 100 km² au sud.

Depuis quelques années, les agronomes irakiens, tentent de créer des pâturages irrigués dans les déserts de l'ouest en aménageant des barrages sur les *wadi*. Construits entre 1973 et 1977, quatre réservoirs ont déjà une capacité totale de 30 millions de mètres cubes. (La moyenne des précipitations à Rutba est de 110 mm de novembre à mai.) Dans les montagnes du Kurdistan, l'homme, d'une part, a entièrement modifié la couverture végétale, entraînant une érosion désastreuse, et, d'au-

tre part, a mis en place dans les vallées des systèmes d'irrigation. En Mésopotamie l'irrigation, pratiquée depuis plusieurs millénaires, provoque, dans certaines conditions, des modifications radicales de l'écosystème par le processus de salinisation ; au surplus, cette irrigation utilise l'eau de fleuves allogènes, dont le débit dépend de plus en plus de conditions politiques.

L'eau des rivières et des fleuves qui coulent en Irak, tombe en effet pour plus des trois quarts sur le territoire d'autres pays (70 % en Turquie, 7 % en Iran). Cette eau, dès lors, n'est disponible en Irak que dans la mesure où ces pays ne l'utilisent pas. La situation est compliquée par le fait que l'Euphrate, dont toute l'eau provient de Turquie, passe en Syrie avant d'entrer en Irak. Or la Syrie entretient de mauvais rapports à la fois avec la Turquie pour diverses raisons, en particulier à cause du problème des eaux de l'Oronte, et avec l'Irak, pour des motifs apparemment idéologiques. Si bien que Turquie, Syrie et Irak ont des vues divergentes sur l'utilisation des eaux de l'Euphrate, ce qui empêche la mise en place d'un plan rationnel de stockage et d'utilisation de ses eaux. La construction et le remplissage d'un grand barrage en Turquie (Keban) et d'un autre en Syrie (Tabqa) ont très notablement diminué le débit du fleuve en Irak depuis 1973. En 1977, ce débit paraît avoir retrouvé un meilleur niveau. En fait, les difficultés politiques autour de cette question ont entraîné quelques inexactitudes statistiques depuis la fin des années 50. On se fiera donc plutôt aux observations effectuées entre 1920 et 1950 environ, qui donnent les résultats moyens suivants :

Débit moyen des cours d'eau

		Turquie	Iran	Irak
Euphrate (à Hit)	26,4 md de m³	100 %	—	—
Tigre (à Mossul)	18,5	100 %	—	—
Grand Zab	13,7	42 %	—	58 %
Petit Zab	7,7	—	36 %	64 %
Azaim	0,9	—	—	100 %
Diala	6,2	—	34 %	66 %
Total	73,4 md de m³	70 %	7 %	23 %

Sources : Al-Khashab, pp. 43-46.

Ces moyennes ne donnent qu'un aspect partiel de la réalité, car les précipitations en Turquie ont le même caractère de très forte irrégularité que celles qui tombent en Irak septentrionnal ; d'où de très fortes variations interannuelles de la quantité d'eau écoulée : pour l'Euphrate à Hit, de 10 à 36 milliards de mètres cubes, pour le Tigre au confluent de la Diala, de 19 à 64 milliards. Le chiffre le plus intéressant en définitive est celui de la quantité minimale sur laquelle on peut compter neuf années sur dix : 16 milliards de mètres cubes pour l'Euphrate, 30 pour le Tigre. Le développement progressif des surfaces irriguées en Turquie et surtout en Syrie réduira la quantité disponible en Irak peut-être aux alentours de 12 à 14 milliards, bien que l'énorme capacité des grands barrages turc et syrien permette d'espérer une certaine régularisation. La quantité d'eau utilisée pour 1976 se situe aux alentours de 45 milliards de mètres cubes. On se trouve déjà ainsi au seuil crucial de la quantité d'eau disponible neuf années sur dix. Cela signifie, d'une part, que dans les conditions actuelles un manque d'eau sérieux doit se faire sentir une année sur dix et entraîner de notables restrictions des surfaces irriguées et que, d'autre part, toute augmentation de la consommation devrait être désormais précédée d'une augmentation des capacités de stockage utile, capacité qui, en 1978, n'excède guère 8 milliards de mètres cubes (Dukan et Darbandikhan).

Pour pallier cette irrégularité interannuelle et surtout les formidables variations saisonnières, qui provoquaient jadis des crues catastrophiques, le gouvernement irakien a entrepris la réalisation d'un vaste programme de barrages et de retenues. Les premiers barrages furent édifiés à des fins d'irrigation : à Hindiya sur l'Euphrate (construit en 1909-1913, reconstruit en 1920) ; sur la Diala vers Muqdadiya (1927-1928) ; sur le Tigre à Kut (1934-1943). Leur fonction était de dévier une partie de l'eau vers des canaux d'irrigation destinés aux plaines environnantes. Après la Seconde Guerre mondiale furent construits un barrage sur le Tigre (Samara) et un autre sur l'Euphrate (Ramadi), destinés à détourner l'eau des crues vers deux grandes dépressions naturelles désertiques (dépression du Tharthar pour le Tigre, d'Habaniya et Abu Dibis pour l'Euphrate). La dernière inondation destructrice date en Irak de 1954. Depuis, ce risque a disparu. Dans une troisième phase, les Irakiens ont cherché à créer des retenues d'eau utilisable pour l'irrigation. D'où la construction d'un gros barrage sur le petit Zab à Dukan (1959), d'une capacité de 6,8 milliards de

Précipitations et contrôle des eaux

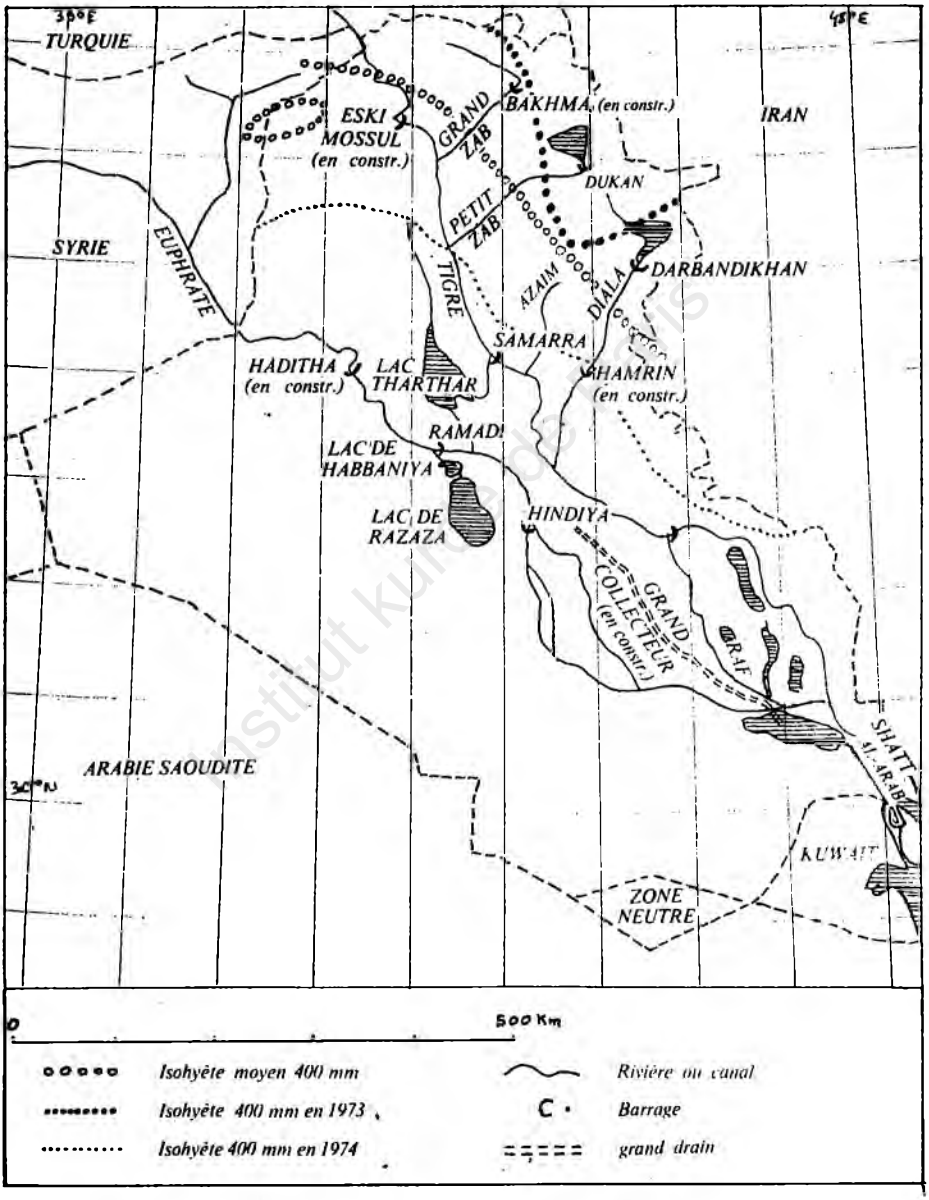

mètres cubes et d'un autre sur la Diala à Darbandikhan (1961), d'une capacité de 3 milliards de mètres cubes. Les travaux en cours depuis une dizaine d'années visent à aménager le réservoir du lac Tharthar (85 milliards de mètres cubes), de manière à pouvoir faire repasser les eaux du Tigre qui s'y accumulent soit dans l'Euphrate, soit dans le Tigre lui-même. Le canal Tharthar-Euphrate a été inauguré en 1976, le canal Tharthar-Tigre devrait entrer en fonction en principe en 1983. Il est permis de s'interroger sur la valeur des affirmations officielles qui prévoient la réutilisation de ces eaux, car leur degré de salinité est très élevé du fait de l'évaporation intense sur ce lac isolé dans un désert chaud. D'autres projets de retenue sont en cours de réalisation : barrage de Hamrin sur la Diala (2,25 milliards de mètres cubes ; prévu pour 1980) ; barrage de Haditha sur l'Euphrate (8,2 milliards de mètres cubes ; prévu pour 1983) ; barrage de Mossul sur le Tigre (12,5 milliards de mètres cubes ; prévu pour 1986) ; barrage de Bakhma sur le Grand Zab (8,3 milliards de mètres cubes ; prévu pour 1988).

Les eaux des deux fleuves sont chargées d'argile et de sels. En moyenne, 1,8 gramme d'argile par litre et 400 parts par million de sels pour l'Euphrate ; 2,3 grammes d'argile par litre et 230 parts par million de sels pour le Tigre. Ces taux connaissent de très fortes variations saisonnières : en basses eaux, la quantité d'argile diminue, mais la quantité de sels augmente de 30 à 50 %, et vice-versa pour les hautes eaux. Il faut également s'attendre à d'importantes variations à long terme : les grandes retenues peuvent faire diminuer la quantité d'argile, mais surtout la création en amont de réseaux efficaces d'irrigation et de drainage fera nécessairement augmenter la teneur en sel dans des proportions encore imprévisibles. Les autorités irakiennes, conscientes du problème, ont entrepris la construction, de Bagdad au Golfe, d'un grand canal de drainage, destiner à collecter toutes les eaux de drainage de Moyenne et Basse Mésopotamie de manière à ne pas rejeter dans les fleuves des eaux très fortement salées. Ce canal, appelé « troisième fleuve », coule entre le Tigre et l'Euphrate, doit passer en tunnel sous l'Euphrate et terminer sa course dans le Haur al-Hama au nord-ouest de Basra. Sa construction devrait s'achever dans les toutes prochaines années. Mais sa gestion risque d'être difficile, parce que sa pente est excessivement faible et qu'il traverse des zones de dunes mobiles qui y déversent leur sable.

b) Les sols et la végétation

La question des sols est en Irak une question cruciale. Ses aspects scientifiques et techniques ont été étudiés depuis 1920. Des solutions techniques ont été trouvées depuis longtemps, qui permettraient de résoudre les principales difficultées. Or on constate que, depuis plus de cinquante ans qu'elles existent, ces solutions n'ont jamais été appliquées, sinon dans de très rares stations expérimentales, d'une superficie dérisoire. C'est là, sans aucun doute, l'un des problèmes les plus passionnants et les plus fondamentaux qui se posent à tout observateur de la réalité irakienne.

Dans le Kurdistan, la couverture forestière a presque entièrement disparu, les arbres ayant été abattus pour fournir du bois ou du charbon de bois. Le *Jabal* Sinjar est complètement dénudé. Les pâturages eux-mêmes ont été très dégradés par des troupeaux trop nombreux. L'érosion est extrêmement violente, les sols se sont accumulés dans les vallées, où l'agriculture reste très archaïque. Les tentatives de reboisement nécessitent des barbelés et des gardiens armés.

Dans les montagnes du Kurdistan, on trouve des lithosols, partout où l'érosion violente a arraché toute formation sur la roche mère ; de grandes surfaces de sols calcimagnésiques (rendzines, sur les pentes) ; mais également, dans les endroits où l'accumulation est possible, des sols isohumiques (sols marrons et même chernozem). Les forêts s'élèvent de 500 jusque vers 1 800 mètres. Ce sont des chênaies (de bas en haut : *Quercus aegilops* et *Pistacia atlantica ;* puis *Quercus infectoria* et *Quercus libani).* Cette forêt couvre à peine 8 000 km².

Dans la zone des collines et hautes plaines, on rencontre surtout des sols isohumiques bruns. Bien sûr, les anticlinaux érodés, comme le *Jabal* Hamrin, n'offrent que des lithosols ; souvent, les sols sont peu épais, mais, dans les plaines de Kirkuk, Arbil et Mossul, se rencontrent aussi des sols bruns profonds. L'horizon supérieur est alcalin et peut contenir plus de 2 % de matières organiques. Entre 30 et 50 centimètres de profondeur se trouve souvent un horizon d'accumulation du calcaire. Lorsqu'on se rapproche de la zone désertique et que les précipitations diminuent (300-200 mm), on traverse une large bande de sols bruns-rouges. Ces sols rubéifiés ne comportent qu'une présence très faible de matière organique. L'horizon d'accumulation de calcaire ou de gypse peut se

cimenter. Plus au sud, dans la Jazira, on trouve des sols gris (sierozem). L'activité biologique y est très réduite. Dans l'ensemble, cette zone ne connaît pas le problème de la salinisation, mais l'érosion éolienne peut être très forte et faire disparaître les horizons utiles sur de vastes étendues.

Les formations végétales « naturelles » ne se rencontrent que dans la zone la plus sèche, où l'agriculture n'est pas possible ; dans cette zone elle-même, le surpâturage a amené la quasi-disparition de plusieurs espèces dans le dernier demi-siècle. Les plantes les plus caractéristiques sont des plantes vivaces qui n'apparaissent qu'au printemps *(Poa bulbosa, Carex stenophylla, Ranunculus asiaticus, Anemone coronaria)*, ou des plantes annuelles ou bisannuelles qui disparaissent au début de l'été *(Aegilops speltoides, Hordeum spontaneum, Hordeum bulbosum)*. Les seules plantes vivaces qui puissent conserver leur activité l'été appartiennent à des espèces non commestibles ou très désagréables pour les animaux *(Phlomis, Gundelia, Cousinia, Hypericum triquetrifolium)*. Les plantes vivaces sempervirentes *(Chrysopogon gryllus, Aristida plumosa, Cymbopogon olivieri, Prunus arabica, Prosopis farcta, Artemisia herba-alba, Achillae conferta, Haloxylon articulatum)* sont malheureusement attaquées autant par les brûlis que par les troupeaux surabondants. Une fois disparues, elles reviennent très difficilement.

Le passage de la steppe au désert s'effectue insensiblement. A vrai dire, nulle part en Irak on ne rencontre de zone étendue dans laquelle toute végétation soit strictement absente. Partout poussent quelques espèces bien adaptées, capables de résister à des sécheresses prolongées, à des gels, à de fortes pressions osmotiques, capables de s'insinuer dans de terrains très compacts. Dans la Basse Jazira et dans la plus grande partie des déserts occidentaux, les sols sont des sols gris (sierozem). Les déserts du sud ont des sols gris-bruns : leur contenance en matière organique est encore plus faible (moins de 0,5 %), leur profondeur plus faible (quelques centimètres) ; souvent, ils sont couverts d'une croûte calcaire ou gypseuse. La plante la plus caractéristique de ces déserts est *Haloxylon salicornicum ;* dans la partie nord, on trouve beaucoup *Artemisia herba-alba* ; au sud, *Rhanterium eppaposum.*

c) Le problème du sel

Tous les sols de la plaine irrigable entrent dans la catégorie des sols halomorphes ; dès lors qu'ils dépassent certai-

nes concentrations, les sels minéraux contenus dans le sol présentent le double inconvénient, d'abord de provoquer une pression osmotique très forte qui n'est tolérée que par de très rares espèces et, ensuite, de causer des modifications physiques radicales de la forme et de la taille des particules formant le sol, qui dès lors interdit totalement le passage de l'eau, ce qui ruine définitivement tout espoir de mise en culture.

Le premier facteur décisif de différenciation est la plus ou moins grande difficulté d'écoulement des eaux du sous-sol. En effet, dès avant Bagdad, le Tigre et l'Euphrate coulent entre des digues, dans un lit exhaussé au-dessus de la plaine qui les environne. L'irrigation par gravité ne pose donc aucun problème : tous les canaux s'étirent dans des levées, au-dessus des champs. En revanche, l'écoulement des nappes phréatiques est lent et malaisé. De Bagdad en direction du Golfe, le niveau supérieur de cette nappe se rapproche peu à peu de la surface du sol. Après Ali al-Gharbi et Nassiriya apparaissent d'immenses marais. Cette zone peut être assimilée à un vaste delta et il est donc possible de considérer que le Tigre et l'Euphrate ont à la fois un delta et un estuaire.

Comme on l'a vu, l'eau du Tigre et de l'Euphrate contient une dose non négligeable de sels dissous. Si l'on utilise cette eau pour l'irrigation, il faut faire en sorte que ces sels repartent avec l'eau excédentaire. Si, au contraire, la nappe phréatique stagne et s'élève, l'évaporation attire à la surface une partie de cette eau salée et les sels se déposent dans les horizons superficiels du sol. La nature exacte de ces phénomènes est encore assez mal définie, car difficile à observer ; mais les résultats sont bien connus et affectent toute la plaine à une seule exception près : les îles dans les fleuves et les digues le long des fleuves, dont le drainage s'effectue naturellement et qui constituent pour cela les meilleures terres de l'Irak. Partout ailleurs, on a des sols salins *(solontchaks)*, ou alcalins *(solonetzs)*. Ces deux catégories se subdivisent en plusieurs variétés dans le détail desquelles nous n'entrerons pas. Les sols salins sont modérément basiques (Ph entre 7 et 8,5), la proportion des ions sodium libres y est inférieure à 15 %. Ces sols restent plus ou moins utilisables. Dans les sols alcalins, le Ph dépasse 8,5, la proportion de sodium libre dépasse 15 % ; il y a formation de carbonate de sodium très toxique, la structure physique du sol se détériore, l'utilisation agricole est tout à fait impossible. Des dénivellations très

faibles, des différences minimes de la granulométrie peuvent entraîner la présence contiguë de sols très différents.

L'action humaine est le second facteur décisif. La technologie préindustrielle suffisait pour assurer l'irrigation de vastes étendues. La seule manière d'éviter la montée de la nappe phréatique et la salinisation était l'agriculture itinérante : irrigation et mise en culture de moins d'un dixième de la surface disponible et déplacement de la zone de culture tous les deux ou trois ans. Cet équilibre très précaire a, semble-t-il, été détruit plusieurs fois dans l'antiquité. Il paraît avoir été à peu près respecté du XIIIe au XIXe siècle. Depuis le début du XXe siècle, il a été progressivement rompu. L'augmentation de la population et les transformations sociales ont poussé à accroître la proportion des terres cultivées. L'irrigation s'est développée sans peine, si bien que la salinisation touche des espaces de plus en plus vastes et que les rendements faiblissent, ainsi que la production globale. Or, depuis 1920, tous les experts n'ont cessé de répéter qu'avant de développer l'irrigation, il faut mettre en place un système de drainage. Certes, il s'agit là d'une opération techniquement compliquée, économiquement coûteuse et socialement cruciale, car elle oblige à une transformation radicale des rapports des hommes à la terre et des hommes entre eux à propos de la terre. Mais aucune autre solution n'existe. Aujourd'hui, l'apport de sels par les eaux d'irrigation est énorme : un expert l'évaluait en 1955 à 3 000 000 de tonnes par an. Il faut donc creuser des drains, mettre en place des tubes perforés à au moins trois mètres de profondeur et évacuer l'eau qui s'écoule ainsi. Dans ces conditions, on peut espérer lessiver les sels du sol et d'une partie du sous-sol par un apport d'eau important et, ensuite, pratiquer des cultures intensives grâce à des engrais et à des semences sélectionnées.

Nulle part en Mésopotamie on ne trouve de végétation naturelle. Dans les espaces non cultivés, croissent des halophytes, dont les plus caractéristiques sont *Prosopis farcta, Glycyrrhiza glabra* et, sur les sols les plus salés, *Alagi mannifera ;* le tout associé à une douzaine d'autres espèces : *Nitraria retusa, Halocnemum strobilaceum, Bienertia cycloptera, Seidlitzia rosmarimus, Suaedea baccata, S. vermicularis, Salicornia herbacea, Frankenia aucheri, F. pulverulenta, Cressa cretica, Aeluropus littoralis, Limonium spicatum, Aizoon hispanicum.* Dans les marais du sud poussent des roseaux sur des étendues considérables *(Phragmites communis* et *Typha angustata).*

Régions naturelles et limites des gouvernorats

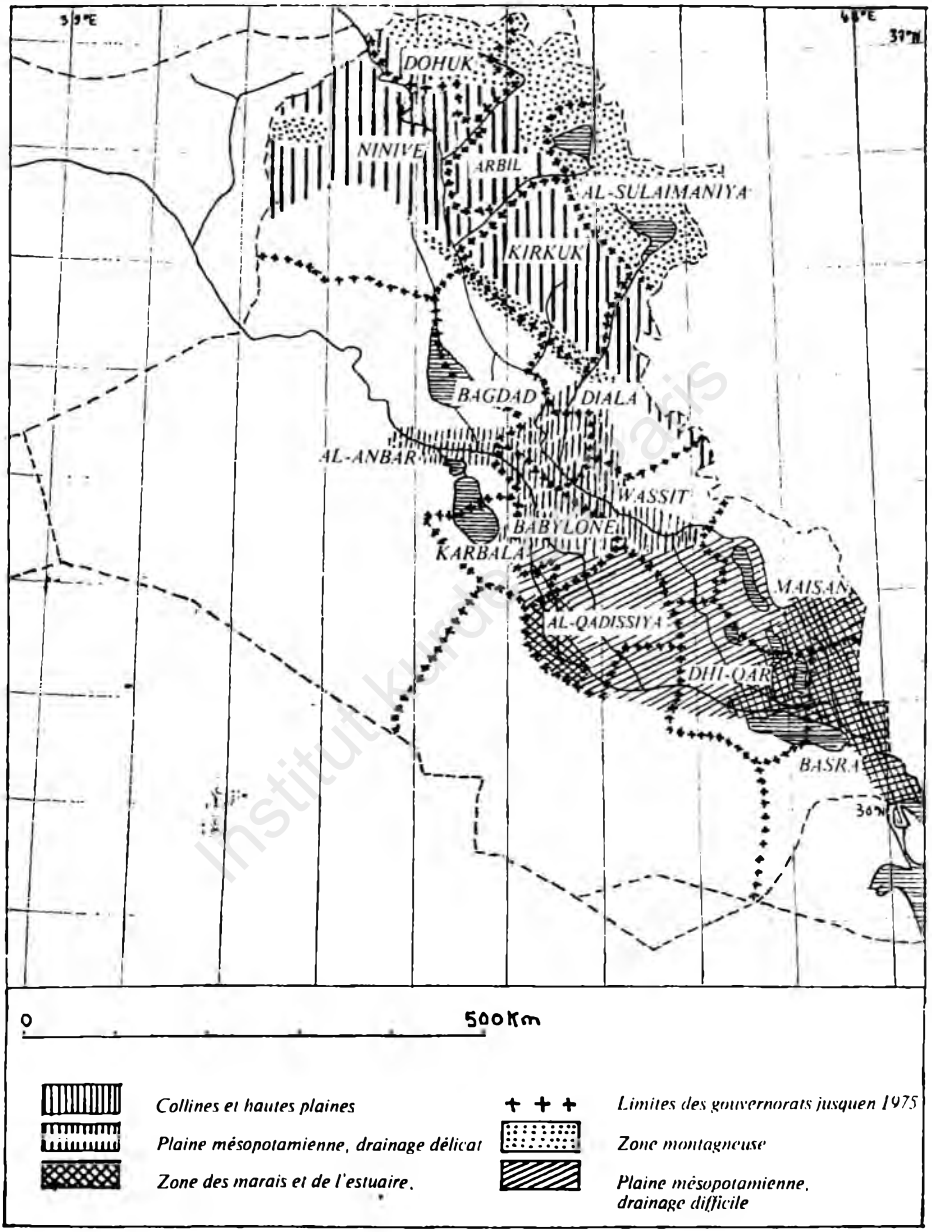

2. *LA PRODUCTION AGRICOLE*

L'étude statistique de l'agriculture irakienne se heurte dès l'abord au redoutable problème des estimations. De nombreux objets sont très mal définis : la surface des terres cultivables est l'exemple le plus simple ; d'autres sont encore plus difficiles à cerner : qu'est-ce donc qu'une exploitation agricole *(hiyaza)* ? En fait, le statut des terres et des hommes varie d'une région à l'autre, varie dans le temps, si bien que les chiffres peuvent cacher des évolutions réelles ou en faire apparaître d'artificielles. En second lieu, tout recensement qui s'adresse à une population illettrée et méfiante conduit fatalement à des erreurs, sans qu'il soit d'ailleurs possible de prévoir dans quel sens. Enfin, tous les chiffres peuvent bien sûr être l'objet de manipulations avant leur publication, pour des raisons politiques parfois claires. Tous les chiffres disponibles étant en définitive des évaluations, le problème dans tous les cas revient à se demander dans quelle mesure un écart apparent entre deux chiffres est l'expression d'une différence réelle ou s'il est seulement dû à une forte marge d'incertitude.

Une observation rapide des statistiques récentes conduit à trois remarques d'ensemble. Les recensements agricoles fournissent régulièrement des résultats numériquement supérieur à ceux des estimations. Les publications récentes (1974, 1975 et 1976) laissent paraître la volonté des autorités de donner des productions agricoles une vue plus réaliste que durant la période 1968-1973 ; par contre, la situation est bien moins claire en ce qui concerne l'évolution des structures agraires. Enfin, il semble qu'on puisse largement se fier à la présentation des écarts entre gouvernorats, telle qu'elle ressort des chiffres fournis.

Les productions agricoles irakiennes peuvent être classées sommairement en quatre catégories : les céréales de base (blé - orge) ; les cultures intensives complémentaires (riz, coton, tabac, légumes) ; les dattes et autres fruits ; les animaux.

a) Les céréales

Le blé est récolté sur une surface variant entre 1 200 000 et 1 800 000 hectares ; la moyenne se situe aux alentours de 1 600 000 hectares. Il ne paraît pas qu'il y ait eu d'évolution significative de cette surface entre 1955 et 1975. Le rendement moyen global est de l'ordre de 7 quintaux à l'hectare.

L'orge est récoltée sur une surface variant de 400 000 à 700 000 hectares. Cette surface est en régression : il semble qu'entre 1953 et 1963, la moyenne se soit située autour de 1 200 000 hectares, soit une diminution d'environ 50 %. Le rendement moyen global est de l'ordre de 9 quintaux à l'hectare.

Ces chiffres globaux donnent une idée très insuffisante de la réalité géographique. Il faut en effet faire très nettement ressortir la forte opposition entre la zone de culture sèche du nord et la Mésopotamie irriguée. Dans trois gouvernorats du nord (Ninive, Arbil, Kirkuk) se trouvent 70 % de la surface cultivée en blé et 38 % de la surface en orge. Les rendements moyens sont très faibles : autour de 5 quintaux à l'hectare pour le blé, 6 quintaux pour l'orge. Surtout, les variations interannuelles dans la production sont considérables, en étroite corrélation avec les précipitations.

On peut essayer de mettre en rapport les précipitations à Mossul et les récoltes de blé dans le gouvernorat de Ninive :

	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76
Précipitations (mm)	220	474	321	474
Blé (t)	63 500	404 000	231 000	507 000

(t : tonnes.)

En gros, la quantité de blé récoltée est proportionnelle à la quantité d'eau tombée au-dessus d'une première tranche de 180 mm. Cela paraît logique, quand on sait que la limite de l'agriculture sèche est l'isohyète 200 mm. Partout ailleurs dans l'Irak, les rendements sont plus élevés, la production plus régulière ; les rendements du blé sont généralement supérieurs à ceux de l'orge (de 11 à 17 quintaux pour le blé, de 10 à 14 quintaux pour l'orge), mais le rapport entre la surface en blé et la surface en orge varie : 4,2 à 1 dans le nord, 1,4 à 1 ailleurs ; autrement dit, la proportion du blé diminue (58 % contre 80 %), mais son rendement est très nettement plus fort. Toutes ces différences s'expliquent par les propriétés différentes du blé et de l'orge. Le blé dur dans le nord est assez bien adapté à la sécheresse, mais produit très peu. Sur des terres correctes et bien irriguées, les rendements du blé ordinaire peuvent être moyens. L'orge est une plante moins

prisée pour l'alimentation, mais qui supporte la sécheresse et surtout un taux de salinité assez élevé : d'où, à la fois, sa forte extension au sud de Bagdad, mais aussi sa nette régression, dans les dernières années, sur des terres dont le taux de salinité ne cesse de croître.

b) Riz, coton, tabac, légumes

Il est encore plus difficile de se faire une idée sur les autres cultures intensives. Pour le riz, la surface cultivée entre 1957 et 1962 variait de 60 000 à 90 000 hectares. Pour 1974 et 1975, les statistiques officielles annoncent environ 30 000 hectares et les autorités incriminent la baisse des eaux de l'Euphrate. Cette baisse, on l'a vu, est difficile à évaluer. En tout cas, elle ne saurait expliquer la diminution des surfaces dans les gouvernorats du nord, ni dans ceux de Wassit et de Maisan, dont l'eau provient du Tigre et de ses affluents (baisse indiquée de plus de 50 % entre 1971 et 1975). Les rendements, qui varient de 14 à plus de 30 quintaux à l'hectare, sont globalement inférieurs à 20 quintaux à l'hectare.

Le coton est surtout cultivé au nord (66 % de la surface totale dans les gouvernorats de Ninive, Arbil, Kirkuk et Diala). La surface est de 26 000 hectares, le rendement moyen avoisine 15 quintaux à l'hectare. La diminution de la surface cultivée est donc très sensible, puisqu'elle dépassait 60 000 hectares avant 1958.

On peut évaluer les oléagineux (sésame, lin, tournesol, arachide) à environ 20 000 hectares ; les céréales secondaires (millet, sorgho) à 6 000 hectares ; le maïs à 12 000 hectares, en progrès ; la canne à sucre à 4 000 hectares, en stagnation ; la betterave à sucre à 2 000 hectares ; le tabac à 10 000 hectares.

Enfin, les légumes sont cultivés sur une surface en accroissement, comprise sans doute entre 80 000 et 100 000 hectares. Les principaux sont, par ordre décroissant, les pastèques les pois indiens *(phaseolus maximus)*, les tomates, les haricots, les concombres, les okra *(hibiscus esculentus)*, les oignons, les melons, les aubergines, les lentilles et les pois chiches. Les Irakiens sont très friands de pommes de terre, mais la production reste infime : 1 000 hectares. Au total, l'ensemble des cultures intensives représente environ 200 000 hectares, dont près de la moitié de légumes.

Blé, orge, riz, coton

Gouvernorats	hiver 71 (1 000 ha) Surface cultivée	Surface cultivée été 71 (1 000 ha)	Surface agricole non cultivée hiver 71 (1 000 ha)	Moyenne 1973-1974 / 1974-1975							
				Surface en blé (1 000 ha)	Rendement du blé q/ha	Surface en orge (1 000 ha)	Rendement de l'orge q/ha	Surface en riz (1 000 ha)	Rendement du riz q/ha	Surface en coton (1 000 ha)	Rendement du coton q/ha
Dohuk	51	6	51	23	11,2	5	11,7	2	28	—	—
Arbil	218	10	200	163	4,8	30	6,3	2	56,9	2	25,4
Al-Sulaimaniya	96	56	59	48	12,3	15	10,6	8	20	1	15,0
Ninive	1 036	16	595	635	5,0	102	6,2	0,3	14	5	22,9
Kirkuk	405	12	312	258	5,1	76	5,9	1	22	6	12,9
Al-Anbar	45	15	26	17	13,4	7	8,9	—	—	1	24,3
Diala	185	23	224	63	8,4	43	9,6	—	—	4	8,3
Babylone	115	27	80	35	14,6	39	12,3	—	—	1	12,8
Bagdad	159	55	157	87	13,0	44	11,6	—	—	3	11,0
Karbala	9	14	21	4	16,7	4	13,5	4	21,6	—	—
Wassit	157	37	200	88	11,9	74	11,0	—	—	3	8,4
Al-Qadissiya	66	53	130	22	15,6	15	12,0	4	29,0	—	—
Al-Muthana	41	6	34	10	10,8	8	11,0	—	—	—	—
Maisan	60	42	72	23	12,0	21	11,8	8	19,0	—	—
Dhi-Qar	120	18	101	41	12,0	41	10,2	2	14,8	—	—
Basra	6	5	11	1	7,6	1	4,6	0,3	20,0	—	—
Total	2 770	371	2 280	1 520	7,1	293	9,0	32	21	26	14,4

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 77-79, 91-104 ; 1974, pp. 78-84 ; 1975, pp. 61-64.

c) L'arboriculture

La surface plantée d'arbres est d'environ 150 000 hectares, dont au moins 130 000 hectares de palmiers-dattiers. L'Irak compte environ 18 millions de palmiers femelles : plus de 8 millions dans l'Irak moyen (al-Anbar, Diala, Bagdad, Babylone, Karbala), 3 millions en Basse-Mésopotamie (Wassit, al-Qadissiya, al-Muthana, Maisan, Dhi-Qar) et près de 7 millions dans le seul gouvernorat de Basra, la plus grande palmeraie du monde. La production annuelle par arbre varie de 12 à 50 kg. Les rendements sont très élevés (40 à 50 kg par arbre) dans les zones de culture réellement intensive (Babylone, Karbala, al-Qadissiya), bien plus faibles (10 à 15 kg) ailleurs (Diala, Bagdad, Wassit, Dhi-Qar, Basra). Les deux variétés les plus répandues à Basra sont la *Hilawi* et la *Sayer*. Ailleurs, c'est la *Zahdi* qui prédomine. A côté de ces palmiers, ou sous eux, on trouve également 3 600 000 orangers, 400 000 citronniers et 3 300 000 grenadiers. Dans le nord poussent 13 millions de pieds de vigne, 1 600 000 pommiers, 800 000 abricotiers, des amandiers, des pistachiers, des oliviers. L'évolution d'ensemble paraît défavorable aux palmiers, dont le nombre diminue, mais nettement favorable à toutes les autres espèces.

Le tableau des résultats de 1976-1977, outre qu'il est fondé sur le nouveau découpage des *muhafazat*, comporte les données d'une enquête par sondage sur le prix de revient des diverses cultures : on observe surtout que les prix de revient au quintal les plus faibles sont obtenus, d'une part, dans les gouvernorats les plus déshérités (Dohuk, Sulaimaniya, Wassit, Maisan, Dhi-Qar) et, à l'opposé, dans ceux où la culture est la plus modernisée (Diala, Bagdad, Babylone) ; inversement, les gouvernorats où les cultures se caractérisent par de forts investissements en travail et des méthodes traditionnelles ont des prix de revient plus élevés (Salah al-Din, al-Anbar, al-Najaf et surtout Karbala).

L'agriculture irakienne en 1976 (Nouveau découpage des gouvernorats

	BLE			ORGE			RIZ			COTON			BETAIL		
	Surface 1 000 ha	Rendement q/ha	Prix din/q	Surface 1 000 ha	Rendement q/ha	Prix din/q	Surface 1 000 ha	Rendement q/ha	Prix din/q	Surface 1 000 ha	Rendement q/ha	Prix din/q	Chèvres 1 000	Moutons 1 000	Bovins 1 000
Dohuk	305	10,6	1,08	38	9,9	1,05	0,62	41,0	1,13				250	142	25
Arbil	1 560	4,6	2,37	414	7,2	1,56	0,20	22,4		1,79	20,5	2,15	287	291	44
Al-Sulaimaniya	998	10,3	1,31	420	8,4	1,27	2,03	23,8	1,39	1,07	16,9	1,70	512	557	198
Ninive	6 295	8,1	1,31	1 408	9,4	1,06	1,25	26,8	1,69	3,64	23,2	3,19	315	1 537	138
Al-Tamin	1 554	4,9	1,86	419	6,3	1,39	0,20	20,6	1,56	5,36	17,0	1,53	151	520	62
Salah al-Din	1 133	8,2	1,52	432	8,7	1,46				0,67	11,2	2,93	180	662	48
Al-Anbar	156	16,0	1,60	67	9,1	2,33				1,10	24,8	3,21	51	481	64
Diala	836	6,4	1,72	557	10,2	1,14	1,05	24,0	1,23	4,62	6,2	3,97	227	842	103
Babylone	318	18,4	0,98	380	15,3	1,02				2,19	7,3		246	461	161
Bagdad	225	17,7	1,31	204	15,2	1,44				1,85	7,1	4,80	43	151	147
Karbala	33	4,6	3,50	35	8,5	1,93							16	105	28
Al-Najaf	42	16,6	1,67	17	14,6	1,82	18,23	41,0	2,16				8	136	52
Wassit	873	17,6	1,00	669	12,0	1,33							413	654	189
Al-Qadissiya	214	17,6	1,30	167	13,6	1,51	9,83	32,4	2,13	3,39	6,3	4,72	118	279	92
Al-Muthana	116	10,2	1,78	111	10,8	1,68	0,87	22,3	1,22	0,99	5,0		28	280	44
Maisan	160	12,4	1,34	207	12,0	1,45	13,98	22,3	1,80				19	417	241
Dhi-Qar	335	11,4	0,99	442	10,4	0,97	4,72	25,3	1,50				95	613	215
Basra	24	10,4	1,56	11	8,3	1,87							13	90	98
Total	15 176	8,8	1,39	5 998	10,1	1,27	53,17	31,2	1,59	26,9	13,4	2,74	2 973	8 219	1 950

Sources : A.A.O.S., 1976, pp. 69-74, 82-85, 100-106.

Elevage et arboriculture

Gouvernorats	Surface des cultures fourragères 1971 (1 000 ha)	Moutons (1 000) 1974	Chèvres (1 000) 1974	Bovins (1 000) 1974	Surface plantée d'arbres 1971 (1 000 ha)	% de cette surface cultivé au sol 1971	Nombre de palmiers femelles (1 000) 1971	Production moyenne par arbre (kg) 1972
Dohuk	0,2	153	186	39	6	2	—	—
Arbil	0,1	373	357	118	4	4	—	—
Al-Sulaimaniya	—	259	310	202	5	1	—	—
Ninive	—	1 610	183	175	3	4	—	—
Kirkuk	0,4	877	217	115	1	4	—	—
Al-Anbar	3,0	765	55	50	5	22	737	2,7
Diala	0,1	633	176	142	14	0,5	1 510	14,6
Babylone	3,0	479	171	177	27	31	3 260	47
Bagdad	7,0	474	146	300	18	2	1 284	14,8
Karbala	0,6	65	8	41	13	27	1 662	4,6
Wassit	1,5	904	545	218	3	2	409	12,2
Al-Qadissiya	2,0	239	61	94	11	28	1 364	38
Al-Muthana	2,0	451	39	58	2	9	234	38
Maisan	0,4	540	71	240	2	27	171	29
Dhi-Qar	1,0	580	47	181	6	25	952	19
Basra	0,4	72	9	79	30	15	6 894	13
Total	21,0	8 526	2 584	2 242	151	16	18 500	24

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 77-79, 121-122 ; 1974, pp. 102-103 ; 1975, pp. 79-84.

d) Le bétail

L'analyse du cheptel se fonde surtout sur les recensements de 1974 et 1976. Les dromadaires sont nettement sous-estimés. Il en existe sans doute au moins 200 000. Les mules (15 000) et les chevaux (85 000) sont en recul ; au contraire, le nombre des ânes (600 000) est en progrès. Les chèvres (2 600 000) sont répandues dans tout l'Irak, mais leur importance est surtout grande au Kurdistan (un tiers du total) ; les buffles (180 000) se rencontrent surtout dans le sud, mais aussi aux environs de

Institut Kurde de Paris

Bagdad. Les moutons sont près de 9 millions. L'étude de la densité des chèvres, moutons et vaches par rapport à la surface agricole totale permet de classer les gouvernorats en cinq groupes. Les trois gouvernorats autonomes kurdes ont une densité moyenne de moutons et de vaches, mais très forte de chèvres. Les gouvernorats de la zone sèche (Ninive, Kirkuk) ont une densité très faible pour les trois espèces. Dans la zone irriguée, on distingue des gouvernorats à faible densité animale (Diala, Bagdad, al-Qadissiya), d'autres où elle est assez forte et correspond à des zones de culture intensive (Babylone, Karbala, al-Muthana, Basra) ; d'autres enfin, où cette densité est également forte, sinon très forte, mais correspond à des régions de culture plus extensive (Wassit, Maisan, Dhi-Qar).

Les chiffres de 1976 font apparaître une évolution difficile à expliquer. Le nombre des bovins et celui des moutons sont en baisse, celui des chèvres en augmentation. Ces évolutions globales recouvrent des diversité régionales : le gouvernorat du sud-ouest (Karbala, al-Najaf, al-Qadissiya, Dhi-Qar) paraissent avoir un cheptel plus abondant, tous les autres connaissant des diminutions.

e) La modernisation

L'analyse de l'intensivité des cultures a déjà été esquissée à propos des rendements des céréales et des palmiers. Il faut la compléter par une étude de la modernisation des techniques. On dispose pour cela de quatre indicateurs chiffrés : les pompes, les machines agricoles, les surfaces recevant des engrais et les surfaces de cultures fourragères.

Le nombre des pompes diesel n'a cessé de croître : 2 000 vers 1930, 4 000 vers 1950, 5 700 en 1958, 14 000 vers 1970, 20 000 en 1975. Cette progression est donc très rapide (plus de 8 % par an pour 1959-1975) ; dans les dernières années, cette augmentation a été surtout due à l'accroissement du nombre de pompes tirant l'eau de puits (6 000 en 1975). Les pompes ont une puissance moyenne de 8 chevaux pour les puits, de 32 chevaux dans le bassin du Tigre, de 22 chevaux dans le bassin de l'Euphrate et de 12 chevaux à Basra. Les pompes sur puits sont installées pour l'essentiel dans la zone sèche du nord, mais on en trouve aussi un millier dans le gouvernorat de Bagdad. Dans le bassin du Tigre, on trouve environ 1 000 pompes dans le nord, 5 600 ailleurs. Dans le bassin de l'Euphrate, 7 300. Les pompes sont donc plus nombreuses dans le bassin de l'Euphrate, mais avec une puissance moyenne

moindre : la puissance totale installée est 40 % plus forte dans le bassin du Tigre. Le chiffre le plus instructif est le quotient de la surface totale en culture par le nombre de chevaux vapeur installés : quatre groupes se distinguent nettement. Dans le nord, 1 cheval pour plus de 20 hectares (Dohuk, Arbil, Sulaimaniya, Ninive, Kirkuk, Diala). Un groupe intermédiaire, sur l'Euphrate : 1 cheval pour 8 à 12 hectares (al-Anbar, Babylone, Dhi-Qar). Une zone de forte densité : 1 cheval pour 1,4-2,4 hectares (Bagdad, Wassit, al-Qadissiya, al-Muthana, Maisan). Enfin, deux gouvernorats à densité très élevée : Basra, 1 cheval pour 0,8 hectare ; et Karbala : 1 cheval pour 0,4 hectare. La surface totale irriguée par ces pompes est difficile à estimer : peut-être deux millions d'hectares.

Pour les machines agricoles, on dispose des chiffres de ventes pour 1973, 1974 et 1975 : 7 870 au total, dont 3 300 tracteurs, 1 200 motoculteurs, 110 moissonneuses-batteuses, 810 excavatrices. Le même quotient que dans le paragraphe précédent donne des résultats légèrement différents. Un premier groupe est très peu mécanisé : une machine vendue pour plus de 1 800 hectares : Dohuk, Arbil, Ninive. Un second groupe est un peu mieux placé (une machine pour 950-650 hectares) : Sulaimaniya, Kirkuk, al-Muthana, Dhi-Qar. Un troisième groupe est assez mécanisé (une machine pour 480-180 hectares) : Diala, Babylone, Wassit, al-Qadissiya, Maisan. Enfin, quatre gouvernorats se tiennent de près (une machine pour 65-47 hectares), par ordre croissant : al-Anbar, Basra, Karbala et Bagdad.

Les statistiques des surfaces recevant des engrais annoncent 60 000 hectares pour le blé (3,5 %), 10 000 hectares pour l'orge (1,7 %), 10 000 hectares pour le riz (30 %), 10 000 hectares pour le coton (38 %). Au total donc, moins de 100 000 hectares. Cette modeste utilisation des engrais est surtout effectuée dans l'Irak central. Pour le blé, 10 à 24 % des surfaces reçoivent des engrais dans les gouvernorats de Diala, al-Anbar, Bagdad, Wassit, Dhi-Qar ; 50 % environ des emblavures dans les gouvernorats de Babylone et de Karbala. Pour l'orge, un peu moins de 10 % des surfaces dans les gouvernorats de Bagdad et de Babylone. Pour le riz, plus de 85 % dans les gouvernorats de Karbala et al-Qadissiya, 27 % dans le gouvernorat de Maisan. Pour le coton, la répartition des surfaces fertilisées est à peu près proportionnelle à celle des surfaces cultivées, sauf pour les gouvernorats de al-Anbar et Babylone, où la proportion dépasse 80 %.

Les cultures fourragères couvrent 21 000 hectares. Il s'agit essentiellement de trèfle et de bersim *(trifolium alexandrinum)*. Leur répartition est très inégale. Elles représentent 2,8 à 5,7 % des surfaces cultivées dans quatre gouvernorats : Bagdad, Babylone, al-Qadissiya, al-Muthana ; et 7 à 7,5 % dans trois autres : al-Anbar, Karbala et Basra.

Bien évidemment, dans toutes les zones irriguées de l'Irak, la culture intensive nécessite le drainage. Certes, il existe quelques terres naturellement drainées : les digues le long des fleuves ou des canaux importants. Mais le drainage artificiel est pratiquement inexistant, et ce pour des raisons plus sociales que techniques, ce qui nous ramène à l'analyse des structures agraires.

3. *L'EVOLUTION DES STRUCTURES AGRAIRES DE 1850 A 1958*

a) Le droit des terres à l'époque ottomane

Sous le gouvernement ottoman, le droit des terres reposait fondamentalement sur la loi musulmane, la *sharia*, dans laquelle la propriété était définie par deux concepts complémentaires : la *raqaba* représentant un droit de propriété absolu sur le fonds et le *tasaruf*, un droit d'usufruit sur le sol, qui pouvait être donné, hérité, vendu ou hypothéqué.

Ces deux concepts permettaient de classer les terres en deux catégories : pour les terres *mulk*, *raqaba* et *tasaruf* étaient entre les mains d'une personne privée ; pour les terres *miri*, la *raqaba* appartenait à l'Etat qui avait la possibilité de déléguer le *tasaruf* à une personne privée.

Au moment de la conquête arabe, la quasi-totalité du territoire irakien passa sous le contrôle théorique de l'Etat : ce dernier en avait la *raqaba*, la propriété éminente, et concédait le *tasaruf* contre le droit de lever un impôt et de reprendre le *tasaruf*, si le fonds n'était pas effectivement utilisé. Quelques terres furent distribuées en *mulk*, mais elles représentaient une superficie faible, limitée aux agglomérations et à leur voisinage immédiat. Le *mulk* pouvait être transformé en bien de main-morte ou *waqf* par un don à une institution religieuse ou charitable.

Ce système juridique n'était cependant pas reconnu par les tribus qui occupaient en particulier le Moyen-Irak et le Sud ; se fondant sur leur droit coutumier qui comportait la propriété et l'exploitation en commun du territoire tribal *(di-*

ra), elles contestaient à l'Etat tout droit éminent sur leurs terres et par conséquent refusaient de payer tout impôt.

Pendant trois siècles, le rapport des forces fut défavorable au gouvernement turc qui ne put assurer son emprise sur la majeure partie du pays, en particulier sur les tribus à l'apogée de leur puissance au XIXe siècle et sans doute aussi sur le Nord montagneux. Il ne parvint donc à lever l'impôt que dans les zones proches des villes qu'il dominait mieux ; encore la collecte passait-elle par des *wali*, notables et chefs locaux, qui s'en appropriaient une partie.

b) La loi de 1858 et ses conséquences

C'est donc une nécessité fiscale et secondairement politique qui incita le gouvernement turc à essayer, au milieu du XIXe siècle, de transformer le système existant : il s'agissait de faire disparaître les intermédiaires qui, collecteurs d'impôts et détenteurs de pouvoirs locaux, s'interposaient entre les autorités ottomanes et les cultivateurs, occupants réels du sol.

La loi promulguée en 1858 prévoyait donc l'enregistrement obligatoire — et nouveau — de toutes les terres utilisées pour la culture et la distribution de titres de propriété à ceux qui les exploitaient : tout paysan qui avait travaillé une terre pendant dix ans en recevait officiellement le droit d'usage contre une taxe levée désormais par des fonctionnaires spéciaux, l'Etat possédant un droit de reprise sur les sols qui ne seraient pas effectivement mis en culture. Les terres ainsi concédées après enregistrement en *tabu sanat* prenait le nom de terres *tabu ;* toutes les autres, à l'exception du *mulk*, revenaient aux mains de l'Etat en tant que *miri*.

Ces mesures devaient donc transformer la structure agraire en donnant forme, et même naissance en certaines régions, à une propriété paysanne individuelle que l'Etat aurait pu contrôler directement, en particulier du point de vue fiscal.

La réalisation de ces mesures se heurta à de très nombreuses difficultés : difficulté de créer un cadastre de toutes pièces alors même que manquaient les fonctionnaires aptes à ce travail ; difficulté de vaincre dans le Sud l'opposition de tribus attachées à leur droit coutumier collectif et d'établir des preuves d'occupation ancienne pour une population de nomades ou de semi-nomades ; difficulté enfin de se heurter, dans le Nord en particulier, à la méfiance paysanne née de la peur des impôts et de l'enrôlement.

L'enregistrement ne commença que sous le gouvernement de Midhat Pasha (1865-1872), pendant lequel un cinquième des terres agricoles fut enregistré. Dans la plupart des cas, les cultivateurs ne purent obtenir de titres de *tabu :* dans le Nord, ils s'effacèrent souvent volontairement devant des notables, chefs de villages ou riches commerçants qui surent profiter de l'occasion ; dans le Sud, l'absence de preuves d'occupation des terres pendant dix ans au moins conduisit à vendre les titres aux enchères : certains *cheikh* s'approprièrent tout ou partie du territoire tribal ; quand d'autres refusèrent cette possibilité par fidélité à l'organisation traditionnelle, ce furent de riches citadins qui achetèrent les titres : ainsi Nasir Pacha al-Saadun, gouverneur — *mutassarif* — de Muntafiq s'empara, avec sa famille, de toute la *liwa.*

Là où le gouvernement était suffisamment fort pour les appuyer, près des villes, les nouveaux propriétaires s'installèrent et commencèrent à lever des taxes sur les paysans. Dans le domaine des grandes tribus, cependant, on ignorait encore souvent la loi ; en 1890 et 1892 même, devant les difficultés et les troubles, deux ordonnances interdirent l'enregistrement des terres en zone irriguée ; mais les titres distribués jusque-là restaient valables.

Le projet fiscal de l'Etat ottoman se solda donc par un échec : la loi ne reçut qu'une application limitée ; les pouvoirs locaux, qui auraient dû être affaiblis, se renforcèrent et l'administration ne parvenait pas plus qu'auparavant à toucher les véritables occupants du sol. De plus, la loi de 1858 fit naître une grave hypothèque sur l'avenir de la société rurale : la condition paysanne ne connut sans doute pas de changement profond dans l'immédiat, mais c'est à ce moment-là que commencèrent à se mettre en place les fondements de la grande propriété individuelle ; cette première atteinte portée à l'organisation tribale, qui n'a pas eu lieu au profit des cultivateurs, ce premier blocage de la structure agraire étaient lourds de conséquences à un moment où l'Irak s'apprêtait à entrer dans une période de transformations économiques : dès le tournant du siècle, l'ouverture du canal de Suez, puis la construction de chemins de fer firent sortir l'Irak de son isolement économique, ouvrant en particulier à sa production céréalière des possibilités d'exportation inconnues jusqu'alors.

Avec la fin de la Première Guerre mondiale, les mutations techniques, économiques, politiques et sociales s'accélérèrent et s'ouvrit, pour les campagnes irakiennes, une période de

tensions profondes et de troubles parfois violents, auxquels les gouvernements successifs ne parvinrent pas à mettre fin.

c) La période 1920-1930

Dès la fin de la guerre, la disparition de l'autorité turque, la mise en place de la politique anglaise, un début de transformations technologiques, marqué par l'apparition des premières pompes pour l'irrigation, firent renaître le problème du contrôle du sol.

Certains possesseurs de titres turcs se heurtèrent aux tribus au moment où les Anglais prétendaient rendre à ces dernières leurs prérogatives anciennes et s'appuyer sur les *cheikh* pour administrer le Mandat ; les dissenssions atteignirent leur point culminant dans la région des *Muntafiq* où fellahs et *cheikh* refusèrent de reconnaître l'autorité de la famille Saadun. Dans le même temps, certains chefs de tribus, associés à de riches citadins, entreprirent l'installation de pompes pour mettre en culture des terrains tribaux situés au bord des fleuves ; forts de l'autorité quasiment absolue qu'une loi promulguée en 1920 leur donnait sur les hommes de leur tribu, arguant de titres autrefois donnés par le gouvernement turc à ceux qui étendaient l'aire cultivée, ils cherchèrent à se faire reconnaître officiellement la propriété de ces terres, entrant ainsi en conflit avec les fellahs.

Le gouvernement du Mandat se trouva en position d'infériorité face au groupe des chefs et notables traditionnels dont il avait contribué à renforcer le pouvoir ; sans aucun plan d'ensemble, il tenta, entre 1919 et 1929, de régler les problèmes ; devant les troubles persistants, il fit appel en 1929 à Sir E. Dowson pour élaborer un plan de règlement général et définitif de la question des terres et des titres de propriété.

d) La loi de 1932

Dowson, dans son rapport officiellement publié en 1932, fondait son projet sur deux principes : l'Etat devait conserver ses droits de propriété pour pouvoir contrôler le développement ultérieur de l'agriculture nationale ; par ailleurs, l'établissement des titres, qui se ferait après enquêtes préalables dans les communautés et avec la possibilité de recours devant des cours spéciales en cas de différend, devait reconnaître les droits anciens des *cheikh* et des cultivateurs en fonction de la rente en vigueur antérieurement : un propriétaire qui prélé-

vait un cinquième de la récolte sur les terres qu'il occupait conserverait en son nom un cinquième de ces terres, cependant que les paysans se partageraient les quatre cinquièmes restants.

La nouvelle loi agraire parut en 1932 et ne tenait pas grand compte de ces deux principes ; mais elle prévoyait la réorganisation du système juridique des terres. Les catégories anciennes subsistaient : le *mulk* ; le *waqf* ; les *matrukat,* ou terres utilisées pour des réalisations d'intérêt public, routes par exemple ; les *mawat,* sols non utilisés pour la culture. Les terres *miri,* dont l'importance économique et sociale était la plus grande et sur lesquelles l'Etat conservait un droit de propriété éminente, étaient redistribuées en trois classes :

— les terres *tabu* correspondant aux terres enregistrées sous les Ottomans ; les titres anciens étaient donc entièrement reconnus ;

— les terres *lazma,* catégorie nouvelle dans la nomenclature officielle ; l'Etat en déléguait le *tasaruf* à qui pouvait prouver quinze années antérieures de culture ; comme les terres *tabu,* elles pouvaient être héritées, données, mises en *waqf,* mais leur transfert était soumis à l'autorisation de l'administration ; cette mesure était en principe destinée à éviter la dépossession des tribus et l'apparition d'exploitations économiquement non viables. Possesseurs de *tabu* et de *lazma* étaient assujettis à un impôt, légèrement plus élevé pour les seconds ;

— sur les terres *miri sirf,* l'Etat conservait la pleine propriété ; il pouvait les allouer contre des redevances à des personnes privées, simples tenanciers ne possédant pas le *tasaruf.*

La mise en application de la loi commença en 1933 sous la surveillance de fonctionnaires anglais ; elle eut des résultats divers selon les régions et les situations locales.

Là où, comme dans le Moyen-Euphrate, le gouvernement avait une assise assez solide, le système de partage des terres préconisé par Dowson se réalisa tant bien que mal et permit l'installation d'une propriété paysanne individuelle. Ailleurs, faisant pression sur les fonctionnaires chargés du travail de répartition et d'enregistrement des terres, les notables possédants, *cheikh* et commerçants, réussirent par divers moyens à tourner la loi à leur profit et s'assurèrent, souvent sur les meilleurs sols, de très vastes propriétés. La région d'Amara représente en ce sens le cas extrême : on y trouvait, aux mains de quelques *cheikh,* des propriétés supérieures à 5 000 ha.

La loi de 1932 renforça donc la grande propriété et priva la majorité des cultivateurs de tout droit sur le sol.

La structure agraire mise en place alors subsista jusqu'en 1958 et ne connut pas d'autre transformation qu'un durcissement progressif. Faute de documents précis, il est cependant malaisé de l'analyser dans tous ses détails. Les divers rapports établis par l'administration irakienne à cette époque sont entachés d'un défaut de précision fondamental : toute enquête suscite dans la population la méfiance et la tentation de déguiser la réalité ; marquées par l'absence d'état-civil et de cadastre, utilisant des catégories locales difficilement réductibles à nos concepts d'analyse, les statistiques officielles ne peuvent donner une image cohérente et précise d'une société en mutation. Ainsi, propriété et exploitation n'y sont guère distinguées ; et aucun document ne fournit la répartition de la propriété sur le territoire, bien que l'administration en ait sans doute eu les éléments en main au début des années 50.

Malgré leurs insuffisances, ces document permettent cependant de percevoir dans ses grands traits l'organisation de cette société rurale.

e) La structure agraire : la grande propriété

Avec des variantes régionales qui distinguaient le nord et l'extrême-sud du pays, dans la plaine mésopotamienne proprement dite la grande propriété a été au fondement de la structure agraire dans l'Irak moderne. Elle s'est édifiée, on l'a vu, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et a connu son apogée dans les années qui ont précédé la révolution de 1958. Elle était aux mains des notables anciens, *cheikh* et commerçants près des villes, qui surent jouer de leur autorité économique et idéologique pour tourner à leur avantage les dispositions légales inaugurées par le gouvernement ottoman. En 1932, ils se firent reconnaître officiellement des titres de *tabu* et de *lazma* qui leur donnaient la propriété quasi absolue de superficies importantes, parfois immenses ; à partir de 1939, l'impôt qu'ils devaient en vertu du droit de *raqaba* de l'Etat fut même aboli ; en outre, ils occupèrent souvent de fait de grandes surfaces de *miri-sirf* contre une redevance dérisoire payée à l'Etat.

Commerçants et *cheikh* s'associèrent souvent pour la mise en place de techniques modernes de culture : pompes en zone irriguée, plus tard tracteurs dans le nord du pays, le citadin fournissant les engins contre une participation aux bénéfices.

Mais même les plus aventureux limitèrent toujours soigneusement leurs investissements, préférant s'en remettre aux modes de culture traditionnels pratiqués par les fellahs.

Le mode d'exploitation, ni salariat ni métayage, était une forme propre à l'Irak et on la rencontrait dans tout le pays. Le propriétaire, ou son représentant le *sirkal*, attribuait chaque année aux cultivateurs qui dépendaient de lui une portion de la terre à cultiver ; c'était lui encore qui faisait le choix des cultures et les dirigeait, décidant en particulier de la date des travaux ; il fournissait une part variable des moyens de production — pompes, semences, matériel. La récolte, sur pied ou coupée, lui appartenait, mais il en attribuait un pourcentage au fellah qui était rémunéré en fonction de son apport : travail personnel, outils, animaux de trait. Ce pourcentage remis au travailleur variait considérablement suivant le type de culture, le mode d'irrigation, les services fournis par le propriétaire et les régions ; en irrigation par gravité, la rétribution du paysan qui fournissait les outils et la semence correspondait en moyenne à 40 % de la récolte, mais dans la région de Kut, elle n'était que de 25 % et dans le nord elle atteignait 67 % ; en irrigation par pompe, elle oscillait entre 30 et 50 % ; elle était nettement supérieure en culture pluviale : de 80 à 90 % ; dans tous les cas, la part du propriétaire augmentait, s'il donnait la semence. Mais aucun contrat réel ne réglait les rapports entre propriétaires et fellahs.

Ces derniers ne jouissaient donc pas de la liberté relative des métayers européens et, contrairement aux salariés, ils participaient aux risques de la culture ; les conditions imposées par les propriétaires — dont la dureté s'accrut après 1945 —, les acculaient rapidement à un endettement qui les livraient pieds et poings liés à des usuriers, souvent les propriétaires eux-mêmes, parfois des commerçants ; d'après une loi de 1933, un paysan ne pouvait en aucun cas quitter une terre avant d'avoir réglé toutes ses dettes. En contrepartie de ces pouvoirs exorbitants, les propriétaires, qui pour la plupart résidaient en ville, n'avaient qu'une vague obligation morale d'aider les fellahs en cas de disette et celle de leur fournir quelques moyens de production.

Catastrophique au plan social, puisqu'elle mettait la paysannerie irakienne dans une misère souvent extrême, cette organisation eut aussi des effets nocifs sur la production agricole : outre le fait qu'une population physiquement épuisée ne pouvait assurer un travail important, rien ne l'encourageait

à augmenter ses efforts et à produire davantage ; cette structure de grande propriété fut également en partie à l'origine de l'installation d'une monoculture des céréales, plus facile à contrôler et offrant de meilleurs débouchés commerciaux.

f) Le cadre idéologique

Une telle structure est extrêmement différente de celle qu'a connue l'Irak jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle n'a pu cependant s'introduire et se maintenir qu'en se glissant dans le moule de la société ancienne, dont elle a superficiellement conservé les cadres apparents : alors qu'entre *cheikh* et fellahs, les rapports économiques et sociaux s'étaient fondamentalement transformés, ils continuèrent à être perçus, du moins par la fraction exploitée de cette société, en termes de rapports tribaux.

A date ancienne, une tribu possédait et exploitait en commun un territoire déterminé qu'elle défendait et cherchait à étendre les armes à la main. Ce droit communautaire s'exerçait pleinement sur le terrain de parcours pour les troupeaux ou *dira*. Les tribus semi-nomades en consacraient souvent une petite partie à l'agriculture ; le *cheikh* redistribuait périodiquement des lots suivant le système de la *mushaa* ; il en dirigeait la culture directement ou par l'intermédiaire des chefs de clans, les *sirkal*. La moitié ou un tiers de la récolte lui était remis. Outre que le paysan, en tant que membre de la tribu, avait conscience de travailler une terre qui était en partie la sienne, la portion de la récolte qu'il livrait à son chef représentait en fait un impôt payé au bénéfice de la communauté et non une redevance personnelle au *cheikh* ; ce dernier devait ainsi avoir les moyens de faire face à ses tâches de chef administratif, politique et militaire de la tribu, parmi lesquelles l'entretien du *mudif* ou maison commune et la redistribution de vivres en cas de mauvaise récolte et de disette.

Lorsque le *cheikh*, de chef respectable et respecté, agissant au mieux des intérêts de tous et de chacun dans la tribu, se mua en propriétaire exploiteur ou fut remplacé par un commerçant de la ville, que le *sirkal*, de chef de clan aide du *cheikh* devint simple contremaître et que l'impôt à la communauté se transforma en redevance personnelle au propriétaire, cependant que subsistait apparemment l'organisation en tribu, toute la structure sociale subit un glissement dont les fellahs ne prirent conscience que peu à peu et très tardivement, sans en discerner les causes réelles.

g) Les variations régionales

Ce schéma est globalement valable pour tout le domaine anciennement occupé par les tribus. Car il est le fait de populations lentement sédentarisées, pour qui l'agriculture n'a longtemps été qu'un complément à une activité essentiellement pastorale et chez qui l'organisation tribale eut un impact durable sur le mode d'exploitation des terres. Cela correspond à la plaine mésopotamienne et aux plaines du nord-est occupées en particulier par la grande tribu des Shamars. Cependant dans les montagnes du nord, de même que dans l'extrême-sud du pays et, en Mésopotamie même, au bord des fleuves, des conditions naturelles différentes ont fait apparaître dans le système des variantes notables.

Dans la région de Basra et en certains points au bord des fleuves — Hila, Bagdad, Baquba — on pratiquait l'arboriculture du palmier et, plus tardivement, des agrumes, accompagnée de cultures annexes de légumes et de quelques céréales. De telles activités supposaient certes une organisation communautaire nécessitée par l'irrigation, mais aussi une sédentarisation plus ancienne et plus complète des paysans ; la terre permettant en outre une rentabilité élevée, une petite propriété individuelle put se développer en ces régions et s'y consolider après 1932. Souvent inférieure à un hectare, mais atteignant parfois cinq hectares, elle était exploitée soit directement par le propriétaire, soit suivant un contrat de fermage particulier, la *mugharasa* : le propriétaire fournissait la terre et une partie du financement, le fermier avait la charge des pousses et de la culture ; dans le Moyen-Euphrate surtout, il disposait de la libre jouissance d'un cinquième du verger, la récolte des quatre cinquièmes restants étant partagée à moitié entre le propriétaire et lui ; ailleurs, la part du cultivateur pouvait être moindre, mais il avait le droit de cultiver librement le niveau inférieur de la palmeraie.

D'autre part, dans le nord, la culture pluviale a introduit des caractères spécifiques : l'arboriculture et l'absence des contraintes de l'irrigation contribuèrent anciennement à fixer les paysans et à diminuer l'impact des pratiques communautaires. Le Kurdistan connaissait une petite propriété de un à 25 hectares, exploitée directement par un groupe familial ; on y pratiquait un peu d'élevage et on y produisait des fruits, des légumes, des céréales et du riz irrigué dans les hautes vallées. La culture y resta traditionnelle.

La période suivante, 1945-1958, fut marquée par l'accroissement des tensions à la campagne ; diverses tentatives réformistes furent amorcées pour y porter remède mais, dans une structure sociale et politique bloquée, elles étaient vouées à l'échec.

h) Le développement économique et ses conséquences

L'après-guerre amena un nouveau démarrage économique de l'Irak ; dans le domaine agricole apparurent des possibilités nouvelles d'exportation des céréales vers les pays voisins, ou plus lointains comme le Pakistan ; dans le nord du pays, la mécanisation se développa lentement.

Les propriétaires, qui s'étaient peu à peu constitués en une classe de rentiers installés dans les villes et dont les besoins s'étaient transformés en conséquence, entendaient bien profiter de ce mouvement pour accroître leurs profits. Bien peu cherchèrent, pour ce faire, à utiliser les changements technologiques ; la plupart se contentèrent d'exercer sur les fellahs qui pratiquaient une culture traditionnelle, une pression plus forte, prélevant une part grandissante des récoltes, qui atteignait souvent bien plus de la moitié en zone irriguée. Les fellahs, dont la situation se déprimait régulièrement, n'avaient généralement d'autre réaction que l'exode vers les villes ; ce dernier augmenta considérablement dans les régions où, comme à Amara, la grande propriété était la plus dure pour les cultivateurs. Le rapport des forces rendait difficile les mouvements de révolte violente ; il y en eut, semble-t-il, très peu et ceux qui se produisirent à Amara en 1952, après la révolution égyptienne, furent rapidement étouffés.

i) Les tentatives réformistes

Le malaise rural était suffisamment sensible pour que les partis d'opposition et même, de façon sporadique, le gouvernement aient pris conscience de la nécessité d'une réforme et de l'amélioration de la condition paysanne. Comme il n'était pas question, pour le gouvernement au moins, d'envisager une réforme profonde de la structure agraire, deux types de mesures furent envisagées. D'une part, il s'agissait de limiter un peu l'exploitation des fellahs par les propriétaires ; ainsi une loi, parue en 1952, interdit un prélèvement de plus de 50 % de la récolte. De même, une nouvelle tentative fut faite, par une loi de 1952 reprise en 1955, pour régler la question des

terres d'Amara en les répartissant entre possédants et cultivateurs. D'autre part, l'on songea à étendre la zone cultivée du *miri sirf* pour y installer des fellahs qui deviendraient petits propriétaires. Une loi de 1945 prévoyait ainsi la mise en culture de 60 000 hectares à Dujaila en liaison avec le barrage de Kut terminé en 1943 ; et en 1951, une autre loi devait permettre la distribution de terres d'Etat à mettre en culture, au moment où l'Etat voyait son budget soudainement gonflé par la révision des contrats avec l'I.P.C. Une nouvelle institution, le *Development Board*, était chargée d'organiser le développement agricole par la reprise des grands projets techniques destinés à mieux assurer le contrôle des deux fleuves et à étendre l'irrigation.

j) L'échec

L'échec de ces tentatives s'explique facilement ; il ne s'agissait que de mesures très limitées et superficielles qui ne touchaient que quelques centaines de familles paysannes et ne visaient pas à transformer la structure agraire en ses fondements ; mais toute loi plus audacieuse se heurtait aussitôt à l'opposition des grands propriétaires qui, rassemblés dans le Sénat, étaient devenus une force politique essentielle, sinon même prépondérante, et bloquaient toute évolution du système agraire ; un gouvernement faible et sans réelle volonté de changement, une administration sans pouvoir (le *Development Board)*, une opposition sans force ne pouvaient leur faire pièce.

De plus, les propriétaires trouvèrent le moyen de récupérer à leur profit les quelques mesures finalement prises : ils jouissaient gratuitement des améliorations qu'apportaient sur leurs terres les grands travaux réalisés par l'Etat ; ils mirent la main sur une partie des surfaces mises en culture dans les nouveaux projets : à Dujaila, cinq *cheikh* influents s'emparèrent de 40 % des terres cultivables sous prétexte de droits d'usage anciens.

A côté de ces causes politiques, les erreurs techniques, comme l'absence de drainage sur les nouvelles terres, une division en exploitations trop vastes, le manque de préparation sociologique des expériences n'ont joué qu'un rôle en définitive bien mince dans le peu d'efficacité de ces tentatives réformistes.

4. *LES REFORMES AGRAIRES*

La terre agricole irakienne couvre entre 5 500 000 et 7 000 000 d'hectares selon les critères qu'on adopte. Cette surface n'a sans doute pas varié très notablement depuis une vingtaine d'années. Tout au plus peut-on penser que certaines terres irriguées de Mésopotamie sont devenues impropres à la culture par excès de salinisation.

La population rurale pouvait être estimée à 3 700 000 en 1952, 4 150 000 en 1958, 4 245 000 en 1971. Or, pour ces trois années, les recensements font ressortir 125 000, 250 000 et 590 000 exploitations. Soit, pour 1952-1958, un taux d'augmentation de plus de 12 %, puis, pour 1958-1971, de 7 % ; alors que pendant le même temps le taux d'accroissement de la population rurale était 2,1 %, puis après une phase négative tombait à 1 % environ après 1965. En fait, pour 1952 comme pour 1958, les statistiques se réfèrent à des unités qui ne sont ni des propriétés ni des exploitations, mais des surfaces soumises à une seule autorité, qui peut être celle du propriétaire-exploitant, celle d'un *cheikh*, d'un propriétaire ou d'un groupe familial agissant comme propriétaire. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une statistique des propriétés, puisque le propriétaire peut être un groupe et que, au surplus, si un homme possède plusieurs ensembles de terres séparés, ces ensembles sont décomptés comme des unités séparées. Les statistiques de 1952 et 1958 font apparaître des structures assez proches. Plus d'une centaine d'unités supérieures à 5 000 hectares. Environ 2 000 unités comprises entre 500 et 5 000 hectares. Le groupe des unités comprises entre 20 et 500 hectares se chiffre environ à 40 000. Celui des unités comprises entre 1 et 20 hectares passe de 60 000 à 130 000, tandis que le groupe des unités inférieures à un hectare passe de 25 000 à 75 000. Ces deux derniers groupes, en 1958, représentaient environ 10 % des terres, alors que le premier seul en représentait 20 %. C'est assez dire que l'augmentation du nombre d'unités ne s'est opérée que par l'accroissement du nombre des micro-exploitations et n'a pas modifié la structure globale.

Le recensement agricole de 1971 a été effectué en prenant pour base les ménages agricoles : 540 000 ayant des terres propres ou louées ; 50 000 n'en ayant pas (catégorie non déterminée clairement dans les statistiques) ; 36 000 familles d'ouvriers payés. Les unités analysées sont donc des exploitations, la structure des propriétés n'apparaît pas et toute comparaison avec les statistiques de 1952 et 1958 est impossible. On remar-

que de prime abord qu'en 1971, 283 000 exploitations (sur 4 000 000 d'hectares) sont exploitées par leur propriétaire, tandis que 230 000 autres (sur 2 320 000 hectares) sont exploitées par des fermiers. Partout dans l'Irak, sauf dans les gouvernorats de la Diala et de Wassit, le faire-valoir direct l'emporte sur le fermage.

Cette situation, qui d'ailleurs, s'est modifiée quelque peu depuis 1971, est le produit des profondes transformations induites par la réforme agraire.

a) La réforme de 1958

Bien que la population rurale soit restée étrangère à la révolution de 1958, Qassem et la nouvelle équipe au pouvoir considéraient la réforme agraire comme la meilleure base d'une réforme sociale par la destruction des fondements économiques du féodalisme. La loi, mise au point avec l'aide d'experts égyptiens, fut promulguée dès le 30 septembre 1958. Elle devait permettre la disparition du féodalisme au profit d'une petite propriété paysanne, l'instauration de l'égalité économique, le développement de la production agricole et l'augmentation générale du niveau de vie.

La réussite d'un programme aussi vaste, dont les objectifs à la fois politiques, sociaux et économiques n'étaient pas toujours conciliables dans l'immédiat, supposait une préparation technique importante qui a bien souvent fait défaut. Les résultats obtenus au début des années 60 ne furent donc pas toujours à la mesure des buts fixés au départ. Quelques années cependant suffirent pour transformer assez profondément le visage de la société rurale.

b) La reprise des terres

Les premiers efforts, et certainement les plus grands, ont été consacrés à la liquidation de la propriété latifundiaire.

Le premier paragraphe de la loi de réforme agraire fixait, pour les propriétés en *mulk*, *tabu* et *lazma*, une limite supérieure de 250 hectares en zone irriguée et 500 hectares en culture pluviale ; au-delà, les terres étaient reprises par l'Etat contre une indemnisation. Les propriétaires avaient un délai de 205 jours pour faire la déclaration de leurs terres au Haut Comité de la Réforme et pouvaient choisir celles qu'ils désiraient conserver. Le transfert devait avoir lieu dans les cinq ans et les sols récupérés par l'Etat passaient provisoirement

sous l'administration du ministère de l'Agriculture. Jusqu'à la reprise, l'ancien propriétaire gardait une partie des produits. Cette mesure devait remettre environ 2,7 millions d'hectares en circulation.

L'indemnisation se faisait par des bons d'Etat sur vingt ans, avec 3 % d'intérêt. Ils n'étaient pas commercialisables mais pouvaient être réinvestis dans des entreprises d'Etat. La valeur d'une terre était établie par des commissions spéciales ; le propriétaire n'en touchait que 50 % pour une terre *lazma*, 75 % pour une terre *tabu*. Ces premières évaluations, jugées trop hautes, furent annulées par une loi de 1961 qui fixa un maximum de 24 dinars par hectare pour les céréales irriguées et de 4 à 12 dinars par hectare pour les céréales en culture pluviale ; ces sommes représentaient à peu près, pour les terres céréalières, la moitié de leur valeur marchande ; elles étaient naturellement plus élevées pour les zones de culture intensive — de 60 à 80 dinars par hectare dans le cas du riz. Les machines étaient reprises pour 50 à 70 % de leur valeur marchande. Les terres d'Etat *(miri-sirf)* cultivées par des particuliers étaient reprises sans indemnité.

c) La redistribution

Les terres reprises, le *miri-sirf*, le *mahlula* et les terres non cadastrées étaient susceptibles d'être distribués en unités de 7,5 hectares à 15 hectares en zone irriguée, de 15 à 30 hectares ailleurs. Dans la région de culture du riz, où 73 % de la surface exploitée pouvaient être récupérés sur la grande propriété, les unités étaient de 2,5 hectares en raison de la productivité des sols.

Les exploitations étaient accordées à tout Irakien majeur ayant déjà une activité agricole. Avaient un droit sur une terre tout d'abord les métayers, fermiers ou salariés agricoles qui l'exploitaient avant la réforme, puis les fellahs avec une famille nombreuse et habitant une région voisine ; il leur était permis de posséder plusieurs exploitations dans les limites de 15 et 30 hectares.

Terres reprises et *miri-sirf* représentaient théoriquement environ 3 millions d'hectares, soit 50 % de la surface cultivée irakienne. Si l'on avait distribué partout les surfaces minimales, 325 000 fellahs pouvaient en théorie être bénéficiaires de la réforme.

Le nouveau possesseur devait payer un prix d'achat fixé par une commission spéciale, suivant les mêmes critères que

pour le dédommagement des anciens propriétaires ; la somme était payable en vingt ans, avec 3 % d'intérêt. Jusqu'au règlement complet, la terre restait à l'Etat qui pouvait exercer un droit de reprise ; ensuite, la terre était enregistrée en *mulk* au nom de son nouveau possesseur.

d) La réorganisation des rapports de production

Touchant une partie de la population plus importante que la réforme proprement dite, une série de mesures furent prises pour régler les rapports entre propriétaires des terres et des pompes et leurs métayers, après l'abolition des lois antérieures.

Des contrats de trois ans au minimum étaient institués, qui définissaient les obligations du preneur : il devait cultiver la terre suivant les méthodes traditionnelles en l'absence de machines, donner les soins nécessaires aux cultures et aux canaux ; il était chargé de la récolte et de son transport, du battage et de la préparation pour la vente, si le propriétaire ne disposait pas de machines pour ce faire. La direction des cultures était entre les mains du propriétaire ou du *sirkal* en zone irriguée, du preneur en culture pluviale, du propriétaire de la pompe quand il y avait une pompe. Le chef d'exploitation devait la fourniture des crédits, des semences et du matériel ; les coûts étaient répartis après la récolte. Le problème de la répartition des produits fut réglé par une loi de 1958 et une ordonnance de 1959 : 35-40 % en irrigation, 10 % en culture pluviale pour le propriétaire.

Devant la nécessité d'une institution qui prenne la place des propriétaires, obligation était faite par la loi aux bénéficiaires de la réforme et aux autres petits exploitants de se grouper en coopératives sous la direction d'un fonctionnaire. Les coopératives devaient procurer le crédit, les moyens de production, assurer le stockage et la vente des récoltes, en particulier la vente commune des produits les plus importants, contribuer à l'amélioration des façons culturales et de se charger des services sociaux aux participants.

1 500 à 2 000 coopératives de 100 à 200 participants étaient prévues par la Direction des coopératives.

Les salariés ne représentaient que 2,5 % des agriculteurs ; on devait fixer chaque année le niveau du salaire ; depuis mai 1959, il était en moyenne de 0,650 dinars par jour pour

les responsables de machines et d'installations et 0,350 dinars par jour pour les autres.

Les syndicats de salariés étaient autorisés.

e) Institutions et financement de la réforme

Deux instances essentiellement étaient responsables de la réforme. Le Haut Comité était la plus importante et Qassem en assurait la présidence ; il était chargé de la reprise des terres, de leur administration provisoire, de leur répartition, de la création des coopératives ; quantité de sous-comités en dépendaient. Le ministère de la Réforme agraire fut créé à l'été ; des directorats et des sections faisaient la liaison entre les institutions centrales du ministère et les comités de campagne. Sur place, en effet, des comités locaux aux attributions définies réglaient les problèmes en liaison avec les directeurs de *liwa* ; certains disparurent rapidement ; les plus importants, chargés en particulier de l'administration provisoire des terres et de la répartition, et où les amitiés politiques tendaient à prendre trop de place, furent rattachés étroitement aux institutions centrales. Le ministère de l'Agriculture, enfin, avec différents directorats, ne jouait qu'un rôle secondaire.

Le financement devait être assuré en partie par les bénéficiaires de la réforme, en partie par le budget de l'Etat, donc par les revenus pétroliers.

On pouvait estimer à 40 millions de dinars la valeur des terres susceptibles d'être redistribuées. 6 millions de dinars étaient couverts par la participation de 15 % fournie par les nouveaux occupants au titre du financement de la réforme ; par ailleurs l'Etat, en tant que propriétaire de *miri-sirf* et de *mahlula* avait droit à toucher 15 % sur la valeur de ces terres pour son administration, soit environ 6 millions de dinars. Il pouvait en outre jouer sur le transfert des sols : les nouveaux propriétaires devaient payer la totalité de leur valeur, cependant que les anciens n'en recevaient que la moitié ou les trois quarts, soit encore une somme d'environ 15 millions de dinars.

Mais si les terres à redistribuer représentaient une valeur de 40 millions de dinars, l'Etat avait dû en racheter pour 50 millions de dinars, la différence provenant de 20 % de terres rachetées, mais non cultivables. 23 millions de dinars devaient donc revenir à l'Etat pour l'aider à financer la réforme. De toute façon, les dépenses se révélèrent bien supérieures aux rentrées d'argent, en particulier parce que les paysans ne

payèrent pas les sommes dues. Mais le Haut Comité, rattaché directement au budget normal, ne manquait pas de moyens, et ce sont bien plutôt des problèmes d'organisation et le défaut de personnel qualifié qui limitèrent son action.

Ce sont en effet de tels obstacles qui entravèrent l'activité des organismes de la réforme, ainsi que les oppositions ou les malentendus que firent naître, dans la société rurale, les rapides transformations imposées par la loi de réforme.

f) Les difficultés matérielles et techniques

Ainsi sont nées de l'absence de techniciens formés les difficultés rencontrées dans l'établissement d'un cadastre précis. Reprenant un projet ancien qui prévoyait la cartographie d'une superficie de 180 000 km², le Haut Comité refusa d'abord le recours à des entreprises occidentales. Devant l'impossibilité de faire réaliser le travail par les seuls Irakiens, il voulut faire appel à des Indiens. L'échec de cette tentative le contraignit en définitive à recourir à deux bureaux occidentaux — l'un hollandais, l'autre allemand — qui se chargèrent de la couverture aérienne prévue.

Le même manque de cadres rendit malaisée la mise en place d'une organisation capable d'assumer rapidement le rôle autrefois tenu dans la production par les grands propriétaires. Sur toutes les terres passées sous son contrôle, l'Etat devait en effet diriger l'irrigation et fournir les semences aux paysans ; mais les institutions de la réforme ne purent faire face à cette tâche et, dans l'été 1959, elles proposèrent en particulier aux anciens propriétaires la reprise provisoire des pompes réquisitionnées, avec le droit à toucher un pourcentage de la récolte.

g) Les obstacles sociaux

Si les grands propriétaires avaient joué en 1932 un rôle extrêmement négatif, il ne semble pas que leur opposition ouverte, sauf dans la région d'Amara et Nassiriya, ait réellement retardé l'application de la réforme : leur pouvoir politique avait été très sérieusement ébranlé par la révolution de 1958. 98 % d'entre eux au moins firent la déclaration de leurs terres dans les délais prévus. Certains cherchèrent sans doute à profiter de leur influence sur les comités locaux de répartition, ce qui amena leur disparition en tant que tels, on l'a vu. Une possibilité de défense contre la réforme consistait

surtout dans le choix des terres à conserver, qui leur était laissé. Ils gardèrent bien évidemment les meilleures et 20 % de celles qu'ils abandonnaient à l'Etat étaient inutilisables.

Les paysans ne comprirent pas toujours le sens réel des réformes entreprises, auxquelles ils n'étaient pas préparés. Ainsi pendant l'été 1958 et au printemps 1959, une intense propagande avait été faite auprès des paysans pour qu'ils refusent les taux de partage des récoltes traditionnellement en usage ; ils refusèrent alors de rien livrer ; devant le manque de céréales sur les marchés urbains, l'administration dut surveiller militairement l'exécution des partages et la part des propriétaires à partir de 1958 fut légèrement augmentée.

Par ailleurs, les paysans bénéficiaires de la réforme payaient rarement les sommes qu'ils devaient à l'Etat causant aussi un déficit important dans les budgets de la réforme. Et ils considéraient comme de simples dons les prêts en espèces ou en nature — semences — qui furent accordés à un certain nombre d'entre eux en 1959 et 1960.

Enfin, bien peu étaient préparés à s'organiser en coopératives ou à diriger seuls une exploitation. Et là encore le manque d'encadrement par des fonctionnaires se fit vivement sentir.

h) Essai de transformation de la structure

La simple redistribution des terres, si importante fût-elle, ne suffisait pas à transformer profondément la société rurale. Il fallait aussi donner à celle-ci des cadres nouveaux qui lui permettent de fonctionner convenablement et d'assumer au mieux la fonction de production qui lui incombait dans l'économie nationale.

L'institution des coopératives répondait à ce dessein ; placées sous la direction d'un ou plusieurs fonctionnaires formés, les coopératives représentaient un cadre nouveau d'entraide et de production pour les paysans devenus indépendants ; à la place des anciens propriétaires, elles devaient fournir les services traditionnels — irrigation, semences, crédits —, mais aussi permettre l'introduction de techniques nouvelles, mécaniques en particulier, et l'amélioration des cultures et des rendements. Prenant en charge la formation générale et proprement agricole des paysans, elles servaient également de cadre à la lutte contre l'analphabétisme et à l'amélioration de l'état sanitaire dans les campagnes. Enfin, elles devaient faciliter la commercialisation des produits sur le marché national.

Le groupement en coopératives était annoncé comme obligatoire dans la loi de réforme, mais le gouvernement n'y attacha finalement qu'un intérêt restreint. A la fin de 1962, 25 000 paysans ayant bénéficié de la réforme, 32 coopératives seulement avaient été créées, sur 2 000 prévues. Les crédits débloqués étaient insuffisants et le financement même des coopératives existantes ne semble pas avoir été assuré correctement. Dans ces conditions, les obstacles que représentaient le manque de cadres capables, la méfiance des paysans et leur incompréhension du rôle de la coopérative ne pouvaient être surmontés.

Pour lutter contre l'ancienne organisation tribale, on encouragea la création d'unions paysannes, sous la pression du P.C. et du Parti national démocrate. Les dissensions violentes entre les deux partis ayant provoqué, après quelques mois, la dissolution de la fédération nationale des associations paysannes en septembre 1959, une nouvelle loi sur les associations paysannes attribua à celles-ci des fonctions proches de celles des coopératives qu'elles devaient contribuer à promouvoir. Mais le plus souvent, les anciens *sirkal* prirent la tête de ces associations qui restèrent inactives ou se contentèrent de prolonger l'activité des anciennes unions tribales.

Les exploitations d'Etat qui existaient en 1962 pour le coton, le riz et les plantes médicinales devaient jouer un rôle de modèle pour le développement agricole ; en fait, et malgré de meilleures conditions, elles eurent des rendements inférieurs à la moyenne nationale. Là encore, le manque de techniciens et la faible discipline de travail furent certainement à l'origine de cet échec.

Etait prévue également la création de 10 000 villages qui seraient des centres ruraux complets, à la fois administratifs et agricoles, et contribueraient à l'amélioration des conditions de vie. Leur coût élevé rendit leur développement nécessairement très lent. Deux villages avaient été construits en 1962 et le plan quinquennal leur consacrait moins de 1 % du budget.

i) Bilan social de la première réforme

La réforme semble s'être enlisée après quelques années, mais entre 1958 et 1965, elle apporta de considérables transformations, tant au point de vue social qu'économique.

Les grands propriétaires perdirent leur pouvoir politique à la suite de la révolution et la réforme contribua à l'affaiblissement de leur pouvoir économique et social dans les campagnes. Un certain nombre d'entre eux d'ailleurs réagirent à

cette attaque en abandonnant la place et en se retirant en ville ; beaucoup ne voulurent pas saisir les occasions offertes par les institutions de réforme pour récupérer des parcelles de leurs prérogatives anciennes : peu nombreux furent ceux qui acceptèrent en 1959 de reprendre le contrôle provisoire de leurs pompes.

Pour autant, la grande propriété ne disparut pas. Les propriétaires continuèrent d'utiliser une masse importante de métayers, même s'ils avaient perdu environ 30 % de leurs revenus anciens dans le Moyen Irak et dans le Sud. Par ailleurs, la situation économique des paysans était suffisamment difficile en ces années de bouleversement, pour que les propriétaires aient pu faire échec aux mesures de salaire minimal, en raison de la masse de main-d'œuvre disponible, et que leurs anciens paysans se soient tournés encore vers eux comme fournisseurs de crédit et de semences.

La structure ancienne a donc été très sérieusement ébranlée, mais elle est restée en place, soutenue par l'organisation tribale, alors que le gouvernement ne parvenait pas à élaborer et surtout à installer des cadres de remplacement pour l'organisation paysanne.

La réforme de 1958 n'en a pas moins transformé les conditions sociales et économiques d'une partie au moins des paysans. Beaucoup de familles échappèrent à la tutelle absolue des propriétaires en s'installant sur les terres de la réforme. Ceux qui restèrent métayers eurent des revenus supérieurs de 30 % du fait de la diminution des rentes. Même ceux qui étaient déjà petits ou moyens propriétaires, profitèrent indirectement des efforts de mécanisation et de la politique des prix. Cependant de nombreux paysans restèrent, dans les premières années de la réforme, dans une situation économique précaire : environ 53 % des familles rurales étaient encore dépourvues de terres ; parmi les autres paysans, certains furent contraints de s'embaucher chez leurs anciens propriétaires ; dans la *nahiya* de Rabia (gouvernorat de Ninive), sur 3 559 fellahs pourvus de terres par la réforme, 3 000 se trouvaient dans l'impossibilité d'exploiter leur lot de façon rentable et l'avaient abandonné à des entrepreneurs urbains.

Déception et mécontentements se développèrent et tournèrent parfois en manifestations violentes qui entravaient le travail des fonctionnaires.

Trop souvent confrontés à des difficultés qu'ils ne pouvaient surmonter seuls, trop peu soutenus par les institutions d'Etat, les paysans restaient obligatoirement fidèles à leur

organisation ancienne où le système tribal et celui de la grande propriété étaient étroitement liés.

Si la réforme de 1958 est donc parvenue à réaliser une redistribution des terres, elle a en grande partie échoué à promouvoir, en même temps que la propriété paysanne, une réorganisation sociale des campagnes.

j) Bilan économique

Si l'on en croit les statistiques de production agricole, la réforme s'est soldée par une diminution rapide de la production agricole : d'exportateur pour une valeur de dix millions de dinars de céréales, l'Irak en devint importateur pour une valeur de quatorze millions de dinars en 1961.

Les mauvaises conditions climatiques invoquées officiellement n'eurent en réalité qu'une responsabilité médiocre dans ces résultats. En revanche, la relative disparition des cadres de production explique en partie la rétraction des surfaces mises en culture en 1959 et 1960, de 32 % pour le blé et 16 % pour l'orge. Mais l'élément le plus important réside dans la diminution considérable du prélèvement opéré sur les paysans ; amenés en permanence aux limites de la famine par l'ancien système de rentes, les agriculteurs ont immédiatement profité de la réforme pour augmenter leur consommation personnelle ; refusant de livrer les récoltes en 1958 et 1959, n'en livrant plus que 30 à 40 % au lieu de 60 ou 70 %, ils virent leur revenu augmenter sensiblement, sans effort supplémentaire de leur part. Dans ces conditions, et alors même qu'aucune incitation officielle — coopérative, impôt, obligation de payer les services de la réforme et le remboursement des terres — n'existait pour les encourager à produire davantage, les quantités de céréales ou d'autres produits mis sur le marché national devaient nécessairement subir une chute sensible.

L'échec économique apparent de la réforme doit donc plutôt être considéré en définitive comme le prix payé pour l'amélioration du niveau de vie des populations rurales.

Toutefois, la baisse de la production agricole commercialisée, comme la persistance de structures rurales anciennes, limitèrent les effets du programme de 1958. Aussi ces deux éléments se retrouvèrent-ils en bonne place dans les plans de la seconde réforme agraire en 1970.

Au milieu de 1970, sur 6 000 000 d'hectares de terres agricoles, 800 000 environ (13 %) avaient été redistribués à environ 62 000 bénéficiaires, en lots de 13 hectares en moyenne. L'étude

des séquestrations est compliquée par le problème du statut des terres : de 1958 à 1970, le gouvernement confisqua environ 1 050 000 hectares de terres privées *(mulk, tabu, lazma)* et 1 000 000 de terres domaniales *(miri-sirf)* ; 20 % environ de ces terres n'étaient pas cultivables. Ces chiffres appellent trois remarques. D'abord, ces confiscations n'atteignent pas le chiffre prévu par les experts au moment de la réforme. Il semble que de nombreux propriétaires aient réussi à éviter des séquestrations en divisant leurs terres entre leurs frères, parents et amis. De toute manière, ayant le choix des terres à conserver, ils conservèrent évidemment les meilleures. En second lieu, on remarque qu'en 1970, l'office de la réforme agraire avait à peine distribué la moitié des terres qui lui étaient revenues, et que l'autre moitié était provisoirement louée, ce qui montre les difficultés de la redistribution. Il faut enfin noter que ces douze premières années ont tout de même marqué la fin de la domination des grands propriétaires et un réel effort de constitution d'une paysannerie moyenne.

k) La réforme de 1970

La nouvelle loi de réforme agraire de 1970 marqua une nette réorientation, traduisant à la fois une volonté de changements politiques, sociaux et techniques. Il était clair en effet que la loi de 1958 n'avait pas détruit les structures tribales archaïques, n'avait pas élevé le niveau technique des paysans, ni le niveau de la production. La loi de 1970, publiée deux ans après l'arrivée du Baath au pouvoir, visait tous ces objectifs simultanément. Les limites de propriété furent abaissées, mais surtout mieux modulées selon la productivité des terres ; les limites des lots à distribuer furent fixées au dixième des limites de propriété. L'indemnisation avait été supprimée dès 1969 ainsi que le choix par les propriétaires des terres reprises. En même temps, les paysans bénéficiaires de la réforme, libérés de toute dette, furent strictement tenus d'appartenir à des coopératives, tandis que par ailleurs le gouvernement développait vigoureusement les grands projets agricoles pilotes. Toutes ces mesures visaient très nettement à encourager la modernisation et l'intensification des cultures, en même temps qu'elles devaient améliorer l'emprise politique sur les paysans et éliminer peu à peu le système tribal.

De 1970 à 1976, ont été séquestrés 814 000 hectares de terres privées cultivables *(mulk, tabu, lazma)* et 760 000 hectares de terres domaniales *(miri-sirf)*, dont près d'un tiers de

terres non cultivables. Durant cette même période, ont été distribués 1 093 000 hectares à 164 000 bénéficiaires en lots moyens de 6,7 hectares. La cadence des distributions s'est donc très fortement accélérée, en surface et surtout en nombre de bénéficiaires, puisque, depuis 1970, les lots moyens sont environ la moitié de ce qu'ils étaient jusque-là. Néanmoins, à la fin de 1976, l'office de la réforme agraire administrait encore deux millions d'hectares, dont 920 000 étaient loués provisoirement à des paysans. Au même moment, on comptait 1 852 coopératives regroupant 297 000 membres.

Il faut cependant garder une certaine prudence dans l'interprétation de ces chiffres, car si, comme on pouvait s'y attendre, 1976 marque surtout un développement de la réforme agraire au Kurdistan (38 000 bénéficiaires de distribution ; 32 000 nouveaux membres de coopératives), on observe également une diminution du nombre des membres des coopératives dans les gouvernorats de Maisan et de Wassit, ce qui ne peut traduire qu'un fort exode rural ; et on est en droit de se demander dans quelle mesure un tel phénomène n'affecte pas également d'autres gouvernorats.

l) Les résultats en 1976

Procéder à une analyse des structures agraires actuelles de l'Irak et à un bilan provisoire de la réforme agraire est une entreprise délicate, pour laquelle les données chiffrées sont très insuffisantes et pour laquelle on ne peut utiliser qu'avec prudence les impressions recueillies par observation directe.

Si l'on fait le total des terres distribuées et de celles louées par l'office de la réforme agraire, on obtient environ 2 850 000 hectares, soit près de la moitié de la surface agricole du pays. Il s'agit donc sans conteste d'une transformation considérable. Les bénéficiaires sont environ 230 000, et les locataires de terres louées par l'office de la réforme agraire environ 160 000, soit, au total, environ 58 % des exploitants agricoles irakiens. Les membres des coopératives ne représentent que 46 % des exploitants. La surface moyenne exploitée par les bénéficiaires de la réforme agraire est 8,5 hectares. Les exploitations sur les terres non touchées par la réforme agraire ont, en moyenne, 11,3 hectares : la différence de taille moyenne n'est donc pas considérable, mais il faut tenir compte de l'hétérogénéité bien plus grande de ce dernier secteur : c'est là que l'on trouve la plupart des exploitations de grande

taille, celles qui sont exploitées en régie comme de véritables entreprises agricoles et, d'une façon générale, les meilleures terres. A la fin 1975, les coopératives disposaient d'un ensemble de pompes d'une puissance totale de 55 000 chevaux, sur un total de 414 000, soit 13 % environ ; l'écart devient considérable : le secteur coopératif regroupe de toute évidence les paysans aux ressources les plus limitées, et l'accroissement rapide des prêts aux coopératives ne comblera sans doute pas l'écart de si tôt. Le développement important des stations de prêt de machines profite en réalité surtout aux paysans sachant s'en servir et en tirer parti. A la fin de 1975, ce parc de machines comptait 2 000 tracteurs, 1 350 moissonneuses-batteuses, 260 motoculteurs, 410 excavatrices, 210 buldozers : il restait ainsi inférieur en quantité — sauf pour les moissonneuses-batteuses —, au nombre des machines vendues à des particulier en 1973-74-75. Il est donc clair que le secteur privé et non-coopératif, comparé au secteur coopératif, a encore une dynamique beaucoup plus forte.

La signification, la place et l'influence des grands projets agricoles pilotes reste presque impossible à cerner avec exactitude. Il existe à l'heure actuelle dix-sept projets de ce type. Deux sont de simples fermes d'Etat. Deux sont formés d'un ensemble de coopératives et de fermes collectives. Huit regroupent fermes d'Etat et coopératives ; cinq enfin sont formés à la fois de fermes d'Etat, de fermes collectives et de coopératives. Au total, 20 fermes collectives (4 665 membres), 75 coopératives (14 700 membres). Ces projets sont répartis dans tout l'Irak et couvrent peut-être 300 000 hectares. Les premiers ont été organisés à partir de 1945. Le plus souvent il s'agit d'une vaste zone sur laquelle les autorités créent un réseau d'irrigation, établissent quelques infrastructures collectives, fournissent du matériel et un minimum d'encadrement. Le but est à la fois l'expérimentation technique et la dynamisation sociale et politique dans des zones souvent ingrates. Les difficultés auxquelles se heurtent ces projets, et leurs échecs répétés sont très représentatifs des difficultés générales de l'agriculture irakienne actuelle. Les deux obstacles majeurs sont la faiblesse extrême des capacités techniques, et le maintien d'une organisation sociale tribale.

m) Obstacles et espoirs

Dans le système traditionnel, tout se passait comme si toute l'organisation visait à empêcher un accroissement des

efforts et de la production. Dans ce système, la survie d'un individu dépendait beaucoup moins de ses efforts de production que de son appartenance à un groupe puissant ; aucune fixité des agriculteurs sur leur sol n'était possible, à la fois pour des raisons techniques (salure) et sociales (redistribution au sein du groupe tribal). Aujourd'hui, le problème fondamental est d'installer des réseaux de drainage et de pratiquer sur ces terres drainées des cultures intensives modernes, ce qui suppose à la fois une très grande stabilité des agriculteurs et une élévation considérable de leur niveau technique. Cela est en fait inconcevable à l'intérieur des structures sociales tribales, et l'on peut se demander si les coopératives sont susceptibles de constituer un cadre vraiment nouveau et différent. En d'autres termes, le dilemme des coopératives est le suivant : ou bien regrouper les fellahs selon leur appartenance tribale, et contribuer ainsi au renforcement des structures qu'on veut détruire ; ou bien ne pas tenir compte de cette appartenance et se heurter à des dissensions très violentes capables de bloquer entièrement le fonctionnement de la coopérative. Les contraintes de l'irrigation et du drainage s'opposent entièrement à une organisation individuelle. Il faut donc essayer de mettre en place des structures collectives en dehors du cadre tribal. Il faut souligner en tout cas l'incroyable aveuglement des autorités qui n'ont cessé, depuis plus de quarante ans, de développer l'irrigation sans se préoccuper, auparavant, de créer des réseaux de drainage et sans développer massivement l'enseignement technique agricole. Depuis quelques années, le gouvernement irakien, constatant les échecs répétés, a fait appel à des sociétés européennes de développement agricole pour tenter de faire fonctionner et produire au moins certains de ces périmètres pilotes. Il tente par ailleurs, en s'appuyant avant tout sur les jeunes déjà alphabétisés, d'améliorer dans les campagnes l'encadrement de la population par le parti Baath et de diffuser ainsi son idéologie. C'est l'avenir qui dira si ce pari difficile peut être gagné.

Ce panorama global doit être nuancé selon les régions : le drainage, par exemple, ne concerne le nord que très accessoirement, bien que, là aussi, le progrès passe par une plus grande fixité des paysans et l'élévation de leur niveau technique. Dans cinq gouvernorats, la proportion des terres distribuées et louées par l'office de réforme agraire est inférieure à 40 % des terres en culture : Dohuk, al-Anbar, Karbala, al-Muthana, Basra. Il s'agit de gouvernorats dans lesquels la proportion des petits propriétaires était très supérieure à la

moyenne. Sauf pour Dohuk, cela correspond à des zones de culture intensive. Inversement, le taux est très élevé à Maisan (83 %) et Dhi-Qar (73 %), gouvernorats dans lesquels quelques *cheikh* dominaient d'immenses étendues (d'ailleurs non enregistrées et considérées comme *miri-sirf).* Le développement des coopératives paraît relever d'un autre modèle. Les membres des coopératives représentent plus de 50 % des exploitants dans six gouvernorats : Diala, Bagdad, Karbala, Babylone, Wassit et Maisan. Inversement, la proportion est inférieure à 30 % dans quatre : Dohuk, Sulaimaniya, Dhi-Qar et Basra. La création des coopératives est donc beaucoup plus avancée dans le centre du pays qu'aux extrémités ; ceci confirme l'idée qu'il s'agit de la traduction d'une volonté politique partie de Bagdad.

Les principaux chapitres de la partie agricole du plan de développement portent sur le problème de l'eau (barrages, canaux d'irrigation et de drainage), sur l'amélioration des semences et des espèces, sur la mécanisation, sur la construction d'une quinzaine de grands silos à grains, de treize élevages industriels de volailles et de cinq grands abattoirs modernes. Quelques expériences audacieuses sont en cours de réalisation dans les déserts de l'ouest : constructions de barrages sur les *wadi,* pour obtenir des réserves d'eau capables de permettre la création de zones de pâturages intensifs.

Structures agraires

Gouvernorats	Surface agricole totale en 1971 (1 000 ha)	Nombre d'exploitations en 1971 (1 000 ha)	Surface cultivée par le propriétaire	Surface en fermage (1 000 ha)	Terres confisquées 1970-1975 (1 000 ha)	Terres confisquées 1958-1975 (1 000 ha)	Terres distribuées 1958-1975 (1 000 ha)	Nombre total des bénéficiaires	Surface administrée par la réforme agraire fin 1975 (1 000 ha)	Nombre des membres des coopératives (1 000)	Puissance totale des pompes installées (1 000 ch)	Nombre de machines vendues 1973-74-75
Dohuk	116	21	63	51	30	23	31	3	2	3	3	27
Arbil	463	35	255	172	40	35	129	9	56	13	6	122
Al-Sulaimaniya	174	46	83	80	32	47	28	6	67	12	1	120
Ninive	1 650	72	794	806	97	136	417	22	377	30	25	270
Kirkuk	733	41	362	400	50	159	175	14	108	16	14	450
Al-Anbar	96	15	73	18	17	5	12	2	3	5	29	688
Diala	473	32	227	239	106	103	45	4	208	16	7	65
Babylone	290	38	210	54	88	45	94	13	33	21	9	626
Bagdad	409	35	250	220	125	5	114	15	94	22	111	3 326
Karbala	49	12	32	9	14	7	12	3	3	7	21	163
Wassit	450	30	227	180	339	85	180	19	81	29	67	330
Al-Qadissiya	250	26	176	68	97	92	45	7	97	12	43	230
Al-Muthana	91	12	62	20	—	16	27	4	5	5	17	64
Maisan	165	37	95	57	14	5	110	27	26	26	37	265
Dhi-Qar	297	59	78	139	—	—	112	19	105	17	14	130
Basra	51	28	21	21	8	9	8	2	1	7	10	100
Total	5 730	539	3 000	2 340	1 047	753	1 550	169	1 270	240	414	7 870

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 73-76, 126-139, 148-149 ; 1974, pp. 106-122 ; 1975, pp. 93-111 ; 1976, pp. 111-120.

CHAPITRE X

PETROLE ET INDUSTRIE

1. *LE PETROLE*

Les gisements de pétrole irakiens sont situés dans deux zones. Dans le Nord, dans la zone des collines, le long d'une ligne allant de la frontière syrienne (Butma, Aïn Zalah), passant près de Kirkuk (Bai Hassan, Jambur) et se terminant à la frontière iranienne (Khanaqin, Naft Khanah) ; dans le Sud tout autour de Basra (Rumaila, Zubair, Majnun), au nord d'Amara (Buzurgan, Abu Ghirab).

Au premier janvier 1977, l'Irak avait produit au total environ 1 600 millions de tonnes de pétrole brut, les réserves étant estimées à environ 4 700 millions de tonnes. Le brut irakien a une densité moyenne de 0,85 (un baril = 135 kg). Il contient environ 2 % de soufre. Le pétrole est la richesse fondamentale du pays et il joue un rôle d'une importance démesurée tant sur le plan politique qu'économique : sa présence présumée fut la cause politique de la configuration des frontières du pays, il constitue l'essentiel des ressources budgétaires, il a provoqué des transformations sociales massives, il a été la cause déterminante du soutien occidental à l'agitation kurde, il forme la base concrète sur laquelle s'appuie l'effort de développement du pays.

A la veille de 1914 avait été créée la *Turkish Petroleum Company*, groupant des intérêts anglais, allemands et américains. Au lendemain de la guerre, les Anglais agirent avec rapidité pour créer un Etat englobant toutes les zones présumées pétrolières *(wilayat de Mossul)*. La France réussit cependant à récupérer les parts de la *Turkish Petroleum* ayant

appartenu à l'Allemagne, ce qui entraîna la création en France de la C.F.P. La *Turkish Petroleum* fut remplacée par l'*Iraq Petroleum Company* (I.P.C.), dont les part furent réparties ainsi : 23,75 % à la *British Petroleum* ; 23,75 % à la *Shell* ; 23,75 % à un groupe américain comprenant la *Mobil Oil* et la *Standart Oil of New Jersey* ; 23,75 % à la C.F.P. (Compagnie Française des Pétroles) ; et 5 % à la *Partex* (Gulbenkian). Un premier accord avec le tout jeune gouvernement irakien en 1925 permit d'entreprendre des recherches qui aboutirent, en 1927, à la découverte du gisement de Kirkuk. Jusqu'en 1933, la production resta limitée à environ 120 000 tonnes par an du fait des difficultés de transport. En 1934-1935, un premier oléoduc fut construit de Kirkuk à la Méditerranée, aboutissant d'une part à Haïfa (Palestine) et de l'autre à Tripoli (Liban). La production fut de 1935 à 1947 d'un peu plus de 4 000 000 de tonnes par an. En 1947-1949, l'oléoduc fut doublé, mais la branche sud aboutissant à Haïfa fut coupée définitivement en 1948.

En 1951 intervint un événement d'une portée considérable : la nationalisation du pétrole en Iran. Les compagnies internationales réagirent par le boycott et durent se tourner vers d'autres sources. En Irak, les accords antérieurs furent révisés, les compagnies acceptant dès lors de verser au gouvernement la moitié des bénéfices. En 1952, un nouvel oléoduc fut construit, aboutissant au port syrien de Baniyas, portant ainsi la capacité annuelle d'écoulement à 25 millions de tonnes. Dans le même temps, fut mis en exploitation le champ d'Aïn Zalah, qui fut relié par oléoduc au réseau antérieur, tandis qu'au Sud fut développée la production du champ de Zubair. En 1954, fut construite une raffinerie importante dans la banlieue sud de Bagdad (Daura). De 1948 à 1953, les revenus pétroliers furent multipliés par 25,5 (exploitation × 8,25, redevances × 3,1). En 1955, la production atteignait 32 millions de tonnes (80 % Kirkuk, 5 % Aïn Zalah, 15 % Basra). Cette même année, l'I.P.C. conclut un nouvel accord avec le gouvernement pour atténuer les effets de la baisse du prix du pétrole. Mais la crise de Suez en 1956 entraîna la mise hors-service de l'oléoduc syrien : la production tomba à vingt millions de tonnes en 1957. Cependant, la ligne fut rapidement réparée, puis doublée, portant ainsi sa capacité totale à environ 55 millions de tonnes : en 1960, l'Irak produisit 45 millions de tonnes.

L'I.P.C. était hostile à Qassem, bien que celui-ci se fût contenté de demander une forte augmentation de la produc-

Pétrole et ressources du sous-sol

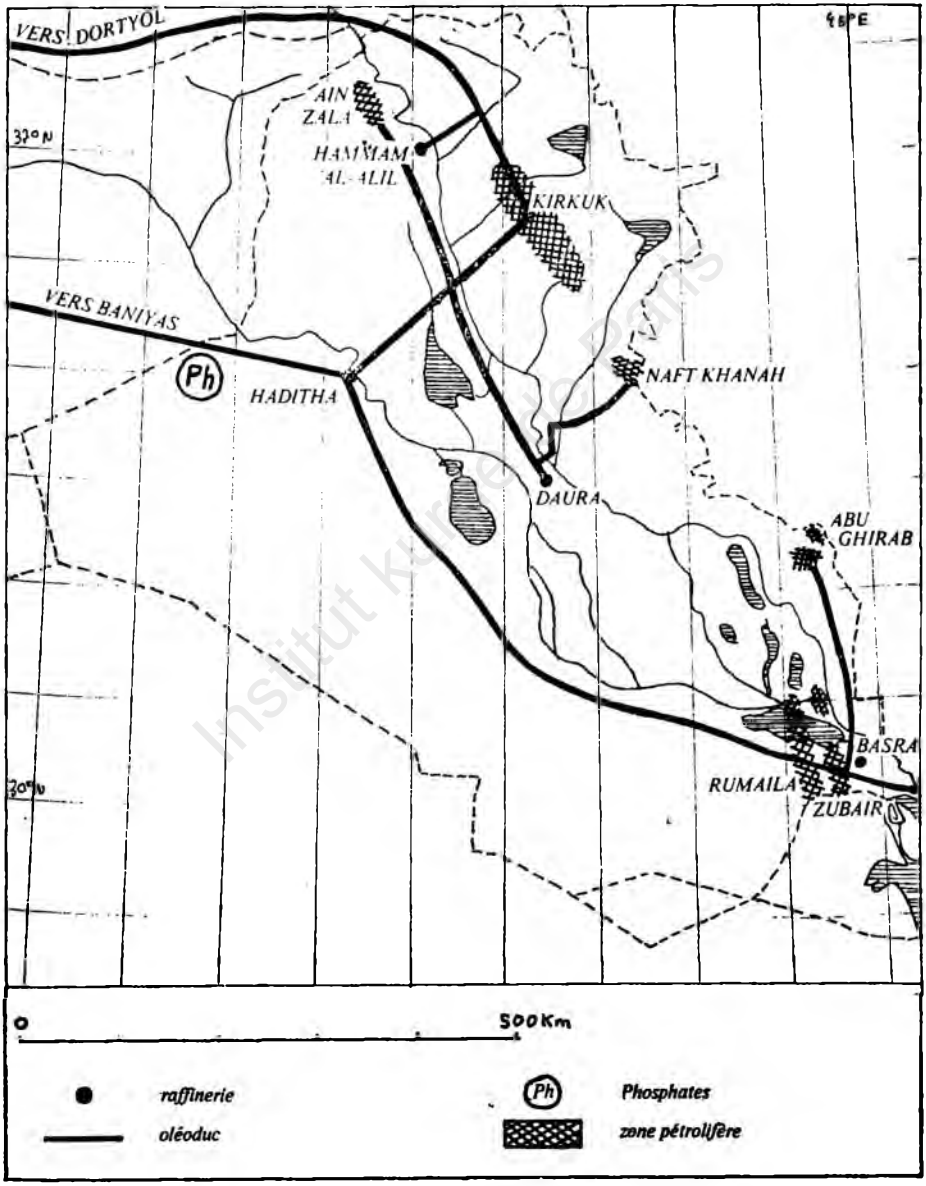

tion, de manière à accroître les revenus de son gouvernement. En avril 1961, des réunions entre Qassem et les représentants des sociétés pétrolières n'aboutirent à rien. Trois mois plus tard, la guerre éclatait au Kurdistan. Le 11 décembre 1961, Qassem décida de retirer 99,5 % de leurs concessions aux compagnies, limitant leurs droits aux terrains réellement exploités. Les compagnies se bornèrent à bloquer la production aux alentours de quarante-huit millions de tonnes. Divers travaux prévus, notamment la construction d'un terminal en eau profonde sur pilotis au sud de Fao, à Khur-al-Amaya, furent cependant exécutés et achevés en 1962, permettant un accroissement notable de la production des champs de la région de Basra. La chute de Qassem, puis la prise du pouvoir par Aref furent favorablement accueillies par l'I.P.C. qui augmenta rapidement la production (63 millions de tonnes en 1964). La situation de l'I.P.C. restait pourtant très instable. De très longues négociations eurent lieu avec le gouvernement irakien (mai 1964 à juin 1965) ; l'accord finalement conclu ne fut pas reconnu par le gouvernement et le statut quo fut maintenu. Pourtant le gouvernement avait décidé, le 8 février 1964, la création de l'*Iraqi National Oil Company* (I.N.O.C.) : en fait, cette décision demeura sans portée, l'I.N.O.C. restant sans personnel, ni matériel. A la fin de 1966 et au début de 1967, se produisit un conflit entre l'I.P.C. et la Syrie, qui réclamait une forte augmentation des redevances pour le transit. L'I.P.C. céda en mars 1967. En Irak s'opposaient, parmi les dirigeants, les partisans de la négociation et ceux de la confrontation. La guerre de juin 1967 renforça le second camp : en août, une loi fut promulguée qui réorganisait l'I.N.O.C. et l'autorisait à débuter l'exploitation. Des négociations furent menées avec la France et l'U.R.S.S., qui aboutirent, avec l'U.R.S.S., à un accord d'assistance technique pour l'exploitation des gisements de Rumaila-Nord et, avec la France, à un contrat de service avec *Elf-Iraq*, société regroupant la compagnie nationale française et des intérêts japonais (3 février 1968).

Pendant ces années d'incertitudes et de négociations difficiles (1963-1968), la situation au Kurdistan fut également très incertaine, traversant des périodes de trêve et de violents combats. La production, passée de 63 millions de tonnes en 1964 à 70 millions en 1966, retomba à 60 millions de tonnes en 1967, et atteignit 75 millions de tonnes en 1968, apportant la somme record de 489 millions de dollars.

Après juillet 1968, le nouveau gouvernement irakien appli-

qua un plan habile et ferme destiné à opérer une nationalisation complète sans diminution des ressources. Au plan extérieur, l'Irak renforça ses liens avec l'U.R.S.S. et la France. Intérieurement, comme on l'a vu, le gouvernement se préoccupa d'obtenir le soutien de toutes les forces progressistes, tout en œuvrant au développement rapide des capacités de l'I.N.O.C. En 1970, le gouvernement irakien engagea des négociations avec l'I.P.C., qui avait bloqué la production à son niveau de 1968 et cessé toute nouvelle recherche. Ces négociations échouèrent, comme échouèrent au même moment les négociations avec les Kurdes. En 1971, l'I.P.C. augmenta légèrement la production (84 millions de tonnes), mais aucun accord ne fut trouvé. Le gouvernement irakien décida alors la nationalisation du champ de Kirkuk (1er juin 1972), soit deux tiers de la production totale. La production diminua quelque peu (74 millions de tonnes), mais les revenus passèrent de 840 à 1 110 millions de dollars, le revenu par baril étant passé de 1,44 dollar à 2,19 dollars (+ 52 %). En fait, durant cette période, la situation pétrolière mondiale évoluait rapidement, surtout depuis la 21e conférence de l'O.P.E.P. à Caracas (décembre 1970) et les accords de Téhéran et Tripoli (février et avril 1971) entre les grandes compagnies et les pays producteurs qui augmentaient sensiblement le taux des redevances. D'autres pays arabes avaient précédé l'Irak dans la voie des nationalisations (Algérie, Libye). Dès lors, l'I.P.C. dut céder (avril 1973) et abandonner tous les gisements du nord de l'Irak. En août 1972, un nouveau contrat de service fut conclut avec la société brésilienne *Braspetro*, qui recevait le droit d'entreprendre des prospections sur 7 900 km² dans le sud pendant sept ans.

La guerre du 6 octobre 1973 provoqua une nouvelle mutation. Dès le lendemain, 7 octobre, le gouvernement irakien annonça la nationalisation des parts américaines de la *Basra Petroleum Company*. Le 21 octobre, c'était le tour des parts hollandaises, puis, le 20 décembre, de celles de Gulbenkian. Seules demeuraient les parts anglaises et françaises. La production de 1973 franchit le cap des 100 millions de tonnes, et apporta un revenu de 1 900 millions de dollars (2,71 dollars par baril). L'Irak, dès lors, contrôlait 85 % de sa production et entreprit d'importants travaux dans le dessein de faciliter l'écoulement des produits et d'en utiliser une quantitée croissante : construction d'un oléoduc de produits raffinés entre Bagdad et Basra, construction d'une raffinerie à Basra. Surtout, au début de 1974, le prix moyen du baril de brut passa

de 2 à 11 dollars. Cette année-là, la production stagna (99 millions de tonnes), mais les revenus s'élevèrent à 6 300 millions de dollars (environ 9,35 dollars par baril : 3,45 fois plus que l'année précédente). A vrai dire, les revenus pétroliers exacts sont plus difficiles à évaluer depuis que le gouvernement irakien décide seul des marchés et en particulier de divers rabais qu'il consent à tel ou tel pays pour des raisons commerciales ou politiques. Cette même année 1974, le gouvernement irakien décida de ne plus conclure de contrats de service, mais uniquement des contrats de travail, rémunérés directement. En 1975, pour augmenter la production dans une conjoncture déprimée, l'Irak fut amené à consentir quelques légères baisses, ce qui lui permit d'écouler 113 millions de tonnes pour un revenu d'environ 7 500 millions de dollars. Se sentant néanmoins en position de force, il acheva la nationalisation de la *Basra Petroleum Company* (8 décembre 1975).

La détérioration progressive des rapports avec la Syrie poussa le gouvernement irakien à faire construire de toute urgence un gros oléoduc entre Haditha (point de départ de l'oléoduc vers la Syrie) et Fao, l'avant-port de Basra. Cette ligne entra en service en avril 1976, ce qui permit au gouvernement de Bagdad de couper l'oléoduc vers la Méditerranée et d'écouler par le sud toute la production : environ 120 millions de tonnes. Les revenus furent environ de 8 700 millions de dollars, soit 10,60 dollars par baril.

Au total, la dernière période (1970-1976) se caractérise à la fois par la nationalisation complète de l'exploitation du pétrole, l'augmentation de la production d'environ 42 %, l'augmentation du revenu par baril de 12,45 fois, mais aussi par l'augmentation rapide de la consommation intérieure, de 3 100 000 tonnes en 1970 à plus de 10 millions de tonnes en 1976.

1977 a vu l'entrée en service de l'oléoduc Kirkuk-Dortiol, qui permet d'écouler annuellement 25 millions de tonnes par la Turquie jusqu'au golfe d'Iskanderun, on envisage son renforcement, ainsi que la mise en service d'une troisième raffinerie importante à Hammam al-Alil, à 20 km au sud de Mossul.

Faiblesse des autres resssources du sous-sol

En dehors du pétrole, le sous-sol irakien renferme également du gaz, du soufre, des phosphates.

Le gaz naturel se trouve dans les mêmes zones que le pétrole, soit en gisements indépendants, soit associé au pétrole.

Pendant longtemps, le gaz qui s'échappait des puits de pétrole était brûlé en pure perte. Depuis plusieurs années, le gouvernement irakien s'emploie à mettre en œuvre une politique d'utilisation rationnelle, dans des centrales thermiques et dans l'industrie chimique. La production est passée de 5,5 milliards de mètres cubes en 1965 à 13,3 milliards de mètres cubes en 1976, la consommation passant dans le même temps de 500 millions de mètres cubes à 2 milliards de mètres cubes. Les réserves sont évaluées à près de 800 milliards de mètres cubes.

Le soufre est tiré pour une part du pétrole (usine de désulfurisation de Kirkuk) et surtout du gisement de Mishraq (à l'est de Samara). La production totale s'élevait en 1973 à 560 000 tonnes, à 1 200 000 tonnes en 1976.

Du phosphate a été découvert dans le désert occidental, au sud de l'Euphrate, près de la frontière syrienne. Le gisement de Akashat al-Qaïm doit avoir, à partir de 1978, une production annuelle de 3,4 millions de tonnes.

En revanche, l'Irak ne dispose ni de charbon ni de minerai métallique. Peut-être les recherches entreprises permettront-elles d'en découvrir. Il faut également souligner l'excessive rareté en Mésopotamie du bois et de la pierre. La seule matière première minérale réellement inépuisable est constituée par le limon plus ou moins calcaire ou argileux dont est formée tout la plaine et dont, depuis des millénaires, les populations tirent leurs matériaux de construction, briques crues ou cuites. C'est sans doute cette excessive indigence en matières premières qui explique dans une large mesure la piètre qualité de l'artisanat irakien.

2. *L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE*

L'étude de l'activité industrielle en Irak au milieu des années 60 faisait ressortir à la fois l'importance très modique de l'artisanat, l'extrême faiblesse de l'industrie et le caractère entièrement isolé et séparé de l'exploitation pétrolière. Dix ans plus tard, le tableau est sensiblement transformé : l'artisanat, du fait même de sa médiocrité, a reculé dans la plupart des secteurs ; le fait majeur est la volonté déterminée du gouvernement, depuis 1968, de promouvoir et de diriger une industrialisation massive et ordonnée de tout le pays, en utilisant à fond le pétrole, à la fois comme source de revenus et comme matière première. Cette action paraît s'orienter suivant

trois axes principaux : l'accroissement rapide des industries de produits de consommation courante (alimentaires, textiles) ; la mise en place et le renforcement d'une infrastructure suffisante en bâtiments et moyens de communication ; la création d'une base d'industries lourdes dans la région de Basra, près du Golfe. L'étude et la réalisation de la plupart des projets sont confiées à des sociétés européennes ou japonaises, les experts chargés de choisir entre les offres de diverses sociétés, puis de suivre les réalisations, étant eux-mêmes, assez souvent, des étrangers. Cette démarche a été adoptée dans un dessein de fonctionnalité et de rapidité d'exécution : elle permet en effet à des équipes peu nombreuses d'organiser un processus de développement industriel planifié, exécuté avec précision. Le bénéfice immédiat du système de l'usine « clés-en-main » est indéniable. A plus long terme, se pose le problème de la relève de tous ces ingénieurs, économistes et techniciens extérieurs par des Irakiens. Déjà on observe des difficultés notables dans beaucoup d'usines après le départ des étrangers chargés de la mise en route. Qu'en sera-t-il, lorsqu'il s'agira de l'évolution et de l'adaptation de ces unités de production ? De nombreux observateurs diagnostiquent, au niveau de l'encadrement, une répugnance à « relever les manches » en cas de problèmes matériels concrets, un manque d'esprit d'équipe, un refus devant les initiatives en raison d'une crainte politique généralisée. On peut espérer que la stabilité du régime ainsi que l'essor d'un état d'esprit « industriel » plus efficient permettront de résoudre ces difficultés. Pour l'instant, c'est peu de dire que ces questions obèrent encore l'avenir d'un très gros point d'interrogation.

Les statistiques irakiennes nous fournissent quelques indications sur la quantité de main-d'œuvre et les salaires, sur l'énergie électrique consommée, sur la valeur des *input* et des *output*, d'une part par grande branche industrielle et d'autre part par gouvernorat. Ces statistiques distinguent trois catégories d'établissements : les entreprises comportant moins de dix personnes, les entreprises privées de plus de dix personnes et les entreprises publiques de plus de dix personnes. En gros, on remarque une récession d'ensemble des entreprises de moins de cent cinquante personnes, et un accroissement des autres ; en fait, le nombre des entreprises varie peu, alors que les effectifs globaux augmentent légèrement. Les entreprises de moins de dix personnes étaient, en 1974, au nombre de 26 300, employant 59 000 personnes, dont 26 000 salariés ; soit en moyenne, un maître et un compagnon.

Répartition de la main-d'œuvre industrielle

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Entreprises de moins de 10 personnes	62 071	67 481	65 832	59 876	58 771	101 993	
Entreprises de 10 personnes et plus (secteur d'Etat)	48 900	64 600	71 700	79 100	86 200	93 600	93 500
Entreprises de 10 personnes et plus (secteur privé)	38 100	38 800	44 700	41 600	37 800	41 000	37 700
Bâtiment et travaux publics (secteur d'Etat)	32 335	34 446	34 615	29 457	38 021	62 959	73 004
Bâtiment et travaux publics (secteur privé)	35 185	38 341	34 594	34 685	27 135	27 658	
Eau et électricité	15 100	15 258	16 472	16 263	17 004	18 289	20 305

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 170-178, 445 ; 1974, pp. 137, 163, 168, 432 ; 1975, pp. 120-125, 139, 145, 147, 423-430 ; 1976, pp. 124, 151, 153, 167, 474-475.

Pour les entreprises de plus de dix personnes, on comptait 1 058 entreprises privées employant 36 600 personnes (moyenne : 33) et 198 entreprises publiques employant 80 240 personnes (moyenne : 405).

Les principaux secteurs

L'analyse de la répartition générale de la main-d'œuvre par branche fait d'abord ressortir une situation de type traditionnel : le bâtiment arrive en tête, suivi du textile, puis des industries alimentaires (60 % du total de la main-d'œuvre). Pourtant, le tableau change si l'on n'observe que les établissements de plus de dix personnes : la chimie arrive en seconde position ; les activités de réparation tout à fait en dernier lieu. L'artisanat occupe une place très différente selon les branches : la plus grande part de la réparation, 62 % du bois-papier ; 39 % pour l'alimentation, 36 % pour la métallurgie, 43 % pour le textile, mais seulement 8 % pour la chimie et une place non précisée, mais probablement très restreinte, pour le bâtiment et la production d'eau et d'électricité. L'arti-

Les grands secteurs industriels

		1971			1972			1973			1974			1975			1976	
		— de 10 ouvriers	10 ouvriers et plus	Total	— de 10 ouvriers	10 ouvriers et plus	Total	— de 10 ouvriers	10 ouvriers et plus	Total	— de 10 ouvriers	10 ouvriers et plus	Total	— de 10 ouvriers	10 ouvriers et plus	Total	10 ouvriers et plus	Total
Main-d'œuvre (1 000)	Bâtiment			72,8			69,2			64,1			65,2			90,6		119
	Textile	15,7	25,6	41,3	15,4	30,7	46,1		32,3		12,7	32,8	45,5	26,4	34,5	60,9	34,9	
	Alimentation	15,1	26,3	41,4	15,5	30,4	45,9		26,5		13,4	25,2	38,6	21,6	33,7	55,3	29,0	
	Chimie	2,6	29,7	32,3	2,9	35,4	38,3		37,9		2,5	34,3	36,8	3,2	39,0	42,2	39,3	
	Métallurgie	6,0	18,0	24,0	5,9	15,6	21,5		15,0		6,8	16,7	23,5	11,5	20,0	31,5	20,9	
	Réparation	21,2		21,2	20,0		20,0				17,9		17,9	27,3		27,3		
	Eau-électricité		15,3	15,3		16,5	16,5		16,3			17,0	17,0		18,3	18,3	20,3	
	Bois-papier	7,0	4,4	11,4	6,1	5,1	11,2		5,5		5,4	5,9	11,3	11,8	7,2	19,0	7,2	
	Total	67,6	119,3	259,7	65,8	133,7	268,7	59,9	133,5	257,5	58,7	131,9	255,8	101,8	152,7	345,1	151,6	
Consommation électrique (millions Kwh)	Chimie				2,5						1,9	547,8	549,7	10	791,4	801,4		
	Textile				10,7						14,4	174,1	188,5	37,7	187,8	225,5		
	Alimentation				22,1						15,5	131,0	146,5	50,6	197,8	248,4		
	Métallurgie				3,4						7,2	59,2	66,4	15,7	178,3	194		
	Bois-papier				3,4						4,8	40,5	45,3	12,7	51,3	64		
	Réparation				11,0						15,8		15,8	29,1		29,1		
	Total				53,0						59,6	952,5	1 012,2	155,8	1 406,6	1 562,4		
Output (millions de dinars)	Alimentation	17,6	64,5	82,1	20,0	93,4	113,4		104,5		27,8	117,9	145,7	69,2	163,9	233,1	191,5	
	Textile	13,3	26,2	39,5	12,7	47,8	60,5		50,6		23,5	61,3	84,8	75,0	75,4	150,4	92,3	
	Métallurgie	5,3	11,7	17	5,0	27,9	32,9		28,6		15,8	40,3	56,1	33,0	60,8	93,8	101,6	
	Réparation	15,4		15,4	13,3		13,3				13,3		13,3	53,3		53,3		
	Bois-papier	7,5	4,0	11,5	6,9	8,5	15,4		11,0		10,0	13,4	23,4	35,8	18,3	54,1	25,0	
	Chimie	1,7	42,7	44,4	2,0	58,0	60		66,4		3,3	74,4	77,7	12,0	117,6	129,6	148,5	
	Total	69,8	149,1	209,9	59,9	235,6	295,6	85,9	261,1	347,0	93,7	307,3	401	278,3	436,0	714,3	558,9	

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 153-185 ; 1974, pp. 137-188 ; 1975, pp. 119-147 ; 1976, pp. 124-167.

Institut kurde de Paris

sanat n'occupe en fait que des secteurs très délimités : confection, ferblanterie et plomberie, ameublement, bijouterie et, surtout, petits garages de réparation automobile. Filature, tissage et bâtiment sont pour l'essentiel le fait d'entreprises importantes ou du secteur d'Etat.

Les chiffres de 1975 font apparaître une forte augmentation de l'effectif de deux catégories : les entreprises de moins de dix personnes (+ 43 000) et le bâtiment et les travaux publics du secteur d'Etat (+ 25 000). Ceci paraît bien être une conséquence de la surchauffe dont nous avons déjà parlé : d'un côté, gros effort de développement de l'infrastructure de la part des autorités ; de l'autre, explosion de la demande dans de très nombreux secteurs, entraînant la création d'un grand nombre de petits ateliers.

L'observation de la répartition de la consommation électrique déplace les rôles : la domination écrasante de l'industrie chimique apparaît sans équivoque. Cette observation confirme par ailleurs, en la renforçant, l'impression de faiblesse économique de l'artisanat : sauf pour la réparation et la chimie, aux deux extrêmités, la proportion de l'électricité consommée par les artisans dans chaque branche tourne autour de 15 %.

L'évolution la plus récente fait ressortir, d'une part, l'essor de la consommation électrique des entreprises alimentaires, ce qui témoigne de la modernisation rapide du secteur et, d'autre part et surtout, le développement des industries mécanique et métallurgique (consommation électrique multipliée par trois entre 1974 et 1975).

3. *GEOGRAPHIE INDUSTRIELLE*

L'étude des chiffres par gouvernorat fait apparaître, comme pour l'agriculture, de fortes disparités : quatre gouvernorats (Bagdad, Babylone, Ninive, Basra) groupent 79,4 % de la main-d'œuvre industrielle, 79,9 % de l'électricité consommée par l'industrie, 86,6 % de la valeur des *output* industriels, pour seulement 62 % de la population urbaine du pays. En fait, au moins les deux tiers de l'activité industrielle irakienne s'effectuent dans la périphérie de Bagdad ou le long des routes qui en sortent, dans un rayon d'environ 120 km. Mossul, le deuxième centre, joue un rôle bien moindre, aux alentours de 12 % du total. Basra n'a également, en 1974, qu'une importance encore bien faible, guère supérieure à celle de certains gouvernorats de Basse Mésopotamie

(Wassit, Maisan) où le gouvernement a implanté quelques très grosses unités. La répartition de la main-d'œuvre des entreprises privées de bâtiment souligne, en l'accentuant fortement, la prépondérance des principaux centres urbains. La répartition des activités artisanales correspond, en revanche, de beaucoup plus près à la répartition générale de la population urbaine. On note toutefois une importance plus notable de ce type d'activité dans le Kurdistan (Arbil — Sulaimaniya) et dans le gouvernorat de Karbala, c'est-à-dire dans les villes saintes traditionnelles du Moyen Euphrate.

L'activité industrielle du Kurdistan est fort réduite, et la présence de pétrole à Kirkuk n'a induit aucune activité industrielle. Il s'agit pourtant de la seule région d'Irak disposant de pierres et de bois. La production de charbon de bois a été une des principales causes de la déforestation. On y trouve plusieurs cimenteries, des industries alimentaires. Les projets prévoient surtout le renforcement de ces industries alimentaires pour favoriser la mise en valeur des produits locaux de l'agriculture et de l'élevage (conserveries à Dohuk, à Harir ; usines de sauce tomate, sucrerie à Sulaimaniya ; laiterie à Arbil). Diverses initiatives tendent à favoriser et à développer la production de tissus de laine traditionnels kurdes. Une centrale électrique est en édification au barrage de Dukan.

Mossul est un centre artisanal et industriel ancien (industries alimentaires, cotonnades). Les projets prévoient la réalisation de laiteries, de minoteries. Une raffinerie de pétrole a été édifiée à vingt kilomètres au sud de Mossul, à Hammam-al-Alil. Sur ce site sont prévues aussi des usines de ciment, de chaux, de briques.

Laiteries et minoteries sont également prévues dans le gouvernorat de Kirkuk, de même qu'une usine de tuyaux en fibro-ciment. Le gouvernorat de la Diala est, lui aussi, surtout concerné par des projets en rapport avec l'agriculture (usines pour produits animaux à Khanaqin, laiterie et conserverie à Baquba, distillerie à Khalis, centre de traitement de la laine à Kifri). Une usine de mécanique légère est cependant prévue à Baquba.

Le gouvernorat d'al-Anbar produit déjà de nombreuses matières premières (cimenterie de Faluja, verrerie de Ramadi, raffinerie de Haditha). Outre l'exploitation des phosphates, qui doit bientôt démarrer et qui doit donner lieu sur place à la production d'engrais phosphatés, les plans prévoient le renforcement des grosses unités déjà existantes.

L'industrie par gouvernorats en 1974

Gouvernorat	% de la population urbaine en 1965	% de la main-d'œuvre du bâtiment privé en 1974	Etablissements de plus de 10 personnes			Etablissements de moins de 10 personnes		
			% main-d'œuvre	% électricité consommée	% output	% main-d'œuvre	% électricité consommée	% output
Dohuk	1,5	0,08	0	0	0	0,3	0,01	0,2
Arbil	2,9	2,5	1,7	0,06	0,02	4,2	1,9	2,8
Al-Sulaimaniya	2,4	0,5	2,2	2,1	1,9	4,0	3,3	1,9
Ninive	8,8	11	8,5	17,4	10,9	8,3	7,3	6,2
Kirkuk	5,7	1,7	1,5	2,0	1,7	5,4	3,4	4,4
Al-Anbar	3,0	1,2	1,3	1,9	0,7	1,6	1,9	2,2
Diala	3,3	1,8	1,3	0,3	1,2	2,5	3,2	2,7
Babylone	4,0	4,1	9,4	19,3	9,2	4,1	4,4	8,6
Bagdad	39	52	55	31,2	61	41	48,5	46,4
Karbala	6,2	6,3	2,3	0,5	1,2	11,1	10,1	7,9
Wassit	2,5	2,1	4,1	4,8	2,5	2,2	5,1	3,3
Al-Qadissiya	3,2	1,7	0,7	0,06	0,03	2,3	1,7	3,1
Al-Muthana	1,3	0,5	1,4	4,9	1,0	1,1	0,7	0,7
Maisan	2,6	1,4	3,5	3,3	2,7	2,3	1,5	1,7
Dhi-Qar	3,2	1,3	0,5	0,05	0,01	2,9	2,4	2,5
Basra	10,2	11,7	6,5	12	5,5	6,9	4,4	5,4

Sources : A.A.O.S., 1975, pp. 130-145.

L'importance industrielle de Bagdad a déjà été soulignée. Outre une importante raffinerie s'y trouvent des usines textiles (laine, coton, synthétique), des usines chimiques (matières plastiques, détergents), des usines de mécanique et une grande quantité d'ateliers très diversifiés. Divers projets concernent aussi bien les industries alimentaires (boissons gazeuses, malt) que chimiques (tuyaux en plastique, etc.). L'importance de Bagdad se traduit également par le nombre des projets concernant des villes proches : Baiji (huilerie), Tikrit (sacs

en plastique), Balad (sauce tomate), Abu Ghraib (laiterie, tuyaux en béton), Iskandariya (clous et fils de fer).

Dans les gouvernorats du sud de Bagdad, l'accent est surtout mis dans les plans sur les industries alimentaires et les matériaux de construction : briques à Karbala, Diwaniya, Amara, Nassiriya ; ciment à Kufa, à Samawa ; plâtre et verre à Kufa ; tuyaux en plastique à Amara ; laiteries à Karbala, à Souk al-Shuyukh ; sauce tomate et vinaigre à Naamaniya, brasserie à Amara ; tapis et tissus de laine à Badra et à Nassiriya, coton à Diwaniya. Sur le plan proprement industriel, on note une centrale électrique à Najaf, une usine de pneus et chambres à air à Diwaniya, une usine de produits chimiques à Samawa, de détergents à Amara, de sacs en plastique à Qurna. Dans le gouvernorat de Maisan, un important projet fondé sur le développement de la canne à sucre comporte une sucrerie et une papeterie utilisant les bagasses. Surtout, un important complexe de traitement de l'aluminium doit démarrer à Nassiriya en 1977 : centrale électrique, fonderie (40 000 tonnes par an), fabrication de câbles.

L'importance industrielle de la région de Basra devrait croître très rapidement dans les prochaines années. Cette importance tient en partie à la présence de gros gisements pétrolifères, mais surtout au fait qu'il s'agit du seul débouché maritime du pays. Le développement massif des exportations de pétrole et des importations de produits agricoles et industriels a accru le trafic dans des proportions énormes. La volonté du gouvernement de créer une industrie lourde reposant en partie sur des importations de minerais et visant l'exportation, devait nécessairement aboutir au choix de la région de Basra comme zone d'implantation. Il s'agit d'un cas typique de création d'une vaste zone industrielle « sur l'eau ».

La raffinerie de pétrole de Basra doit atteindre rapidement une capacité de sept millions de tonnes par an. Un grand complexe pétrochimique est en cours de réalisation (éthylène, polyéthylène, polyvinyle chloride, chlorine, soude caustique). A Abu al-Khussaib, une grosse usine d'engrais chimiques fonctionne depuis 1971, produisant environ 400 000 tonnes par an. Sa production doit passer en 1978 à un million de tonnes. A Khur al-Zubair s'édifient, d'une part, un complexe pétrochimique qui doit également consommer du sel et une usine d'urée (un million de tonnes par an) et, d'autre part, une usine sidérurgique, prévue pour une production annuelle de 1 600 000 tonnes. De nombreuses autres usines

de transformation sont également en cours d'installation : moulins ; usines de *Pepsi-cola* et de boissons gazeuses ; papeteries et usines d'aggloméré de bois ; briquetteries, cimenteries, usines de tuyaux en ciment et en plastique.

La description géographique de l'industrie irakienne est donc celle d'un vaste chantier. Les industries alimentaires sont les plus nombreuses et les mieux réparties : laiteries, boissons gazeuses, brasseries, distilleries, minoteries, conserveries, sucreries ; le textile tient une place notable, moins grande cependant que les matériaux de construction : cimenteries et briquetteries surtout, dont les longs panaches de fumée noirâtre sont devenus un élément caractéristique des sorties de villes. Les matières plastiques connaissent un développement rapide : tuyaux, sacs, caisses. Les usines de pièces de rechange courantes sont aussi en essor : pneus et chambres à air, batteries, piles, bougies.

Les chiffres de production précis et comparables restent malheureusement trop peu nombreux. La production de ciment est passée de 790 000 tonnes en 1960 à 1 800 000 tonnes en 1974, 2 900 000 tonnes en 1976 et 4 100 000 tonnes prévues pour 1978.

La production de tissus de coton est passée de 24 millions de mètres en 1960 à 71 millions en 1972 et 68 millions en 1975, mais avec une amélioration de la qualité. La production de yaourts est passée de 2 300 tonnes en 1968 à 9 000 tonnes en 1972 et 23 000 tonnes en 1975 ; celle de sucre de 24 000 tonnes en 1960 à 58 000 tonnes en 1968 et à 157 000 tonnes en 1975 ; celle de boissons alcoolisées (bière et araq) de 86 000 hectolitres en 1960 à 150 000 hectolitres en 1972 et 270 000 hectolitres en 1975. Le fait le plus notable est l'apparition de produits plus complexes : à partir de 1972, 11 000 tonnes de verre plat par an et 23 000 piles ; en 1975, fabrication de 33 000 *air-coolers*, 44 000 réfrigérateurs, 28 000 moteurs électriques, 43 000 bicyclettes, montage de 25 000 postes de télévision, 2 300 tracteurs, 1 800 camions.

Les perspectives

Il semble que l'Irak s'engage résolument sur la voie de la fabrication sous licence (produits pharmaceutiques par exemple) et du montage (un contrat pour la construction d'une usine de montage *Volkswagen* a été signé ainsi en 1977), tablant sur une main-d'œuvre relativement bon marché. Il s'agit évidemment d'une voie commode pour commencer une

industrialisation à grande échelle. Mais cela posera rapidement deux problèmes très délicats : celui de la productivité de cette main-d'œuvre, actuellement faible, et celui de la capacité de recherche et d'organisation des ingénieurs et cadres irakiens, encore très limitée. Ces problèmes, étroitement liés à ceux de l'autorité et de l'initiative dans les entreprises, sont avant tout sociaux ; dès lors que l'Irak tentera de vendre ses produits industriels à l'extérieur, il lui faudra se soumettre aux lois du marché international : cela ne pourra se faire que par un réajustement de la productivité pour l'ensemble des activités du pays. On voit ainsi que le passage d'une situation de rentier du pétrole à celle de pays industriel ne sera pas seulement une affaire technique de création d'usines, mais devra nécessairement s'accompagner de profonds bouleversements sociaux et politiques et de choix qui ne paraissent pas encore à l'ordre du jour, mais qui permettront enfin, quand ils auront été pris, de répondre à la question de la nature, socialiste ou non, de l'économie et de la société irakiennes, question aujourd'hui sans objet du fait de l'énorme rente pétrolière.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE XI

COMMERCE ET TRANSPORTS

1. *LES TRANSPORTS*

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, il n'existait en Irak d'autre moyen de transport que le chameau et les caravanes. Le port de Basra maintenait une activité de transit notable : des boutres assuraient par cabotage des relations d'un côté avec les Indes et l'Extrême-Orient, et, d'autre part, avec la mer Rouge et la côte orientale d'Afrique. Vers 1840, apparut sur les deux fleuves un trafic où les bateaux à vapeur tinrent une place croissante. Mais ce trafic garda une valeur uniquement locale du fait de l'ouverture du canal de Suez. Néanmoins, au début du XXe siècle, les ambitions commerciales allemandes furent à l'origine du projet du Berlin-Bagdadbahn. Les Anglais avaient déjà obtenu que le projet ne dépassât pas Bagdad vers le sud et les travaux étaient encore peu avancés en 1914. Les nécessités stratégiques conduisirent les troupes anglaises à construire progressivement à partir de Basra vers le nord des lignes de chemin de fer à voie étroite ; après 1918, beaucoup furent abandonnées ou mal entretenues. La ligne ferroviaire Istanbul-Bagdad fut achevée en 1939, tandis que l'I.P.C. construisait, au fur et à mesure de ses besoins, des oléoducs entre Kirkuk et la Méditerranée. La situation de tous les moyens de transports vers 1960 était encore très médiocre. Le seul axe réellement aménagé reliait Bagdad à Mossul. Bagdad n'était relié à Damas que par une piste ; pire, les liaisons entre Bagdad et Basra ne se faisaient que par un chemin de fer à voie étroite, des bateaux à vapeur ne dépassant pas un mètre de tirant d'eau qui naviguaient

sur le Tigre entre février et août et de mauvaises pistes coupées par chaque inondation. En dehors de ces quelques axes, l'essentiel des transports était encore assuré par des chameaux, des mulets et des ânes.

En une quinzaine d'années, la situation s'est fondamentalement transformée. Le trafic fluvial n'a plus, en 1975, qu'une importance très secondaire : 27 000 tonnes transportées de Basra à Bagdad sur le Tigre en 1975 : moins d'un centième du trafic ferroviaire. L'utilisation des fleuves par des péniches modernes supposerait des travaux de dragage et de régularisation très importants.

a) Les chemins de fer

Le trafic ferroviaire se développe lentement. En 1970 a été achevée, avec l'aide de l'U.R.S.S., la mise à l'écartement standard de la voie Bagdad-Basra, prolongée jusqu'au port d'Um Qasr : il existe ainsi une voie complète entre le Golfe et la frontière syrienne (rejoignant plus loin Alep, Adana, Istanbul), de 1 790 km. Fonctionnent également, mais avec un écartement métrique, un court embranchement entre la ligne Bagdad-Basra et Karbala (25 km) et une ligne Bagdad-Khanaqin-Kirkuk-Arbil de 637 km. Tandis que l'utilisation de la voie Bagdad-Arbil diminue très fortement, le trafic de l'axe Basra-Bagdad-Mossul s'accroît, passant pour les voyageurs, de 410 millions de passagers-kilomètres en 1964 à 427 millions en 1971, puis à 635 millions en 1975 (+ 10 % par an) et pour les marchandises, de 500 000 tonnes-kilomètres en 1964, à 1 175 000 en 1971, puis à 1 860 000 en 1975 (+ 12 % par an). Cet accroissement, plus net donc pour les marchandises que pour les voyageurs, est beaucoup plus rapide, tant pour les marchandises que les voyageurs, entre Bagdad et Mossul qu'entre Bagdad et Basra. Le tarif voyageur est très bas : 2,3 fils par kilomètre, soit environ 3,7 centimes. On peut noter également que le trafic des marchandises entre Bagdad et Basra est à peu près équilibré dans les deux sens, alors qu'entre Bagdad et Mossul, douze fois plus de marchandises circulent de Mossul à Bagdad que dans l'autre sens. Il est clair que le chemin de fer est appelé à jouer un rôle croissant en Irak. Cinq projets importants sont à l'étude, qui devraient contribuer à la création d'un véritable réseau : une ligne Bagdad-Khanaqin-Kirkuk-Arbil-Mossul, venant remplacer et compléter la ligne actuelle à écartement métrique ; une ligne Bagdad-Kut-Nassiriya ; une ligne Mus-

sayib-Karbala-Najaf-Kufa-Samawa ; une ligne Amara-Basra ; le renforcement de la ligne actuelle Bagdad-Diwaniya-Basra-Um Qasr.

b) Les routes

En 1961 n'existaient qu'environ 800 km de routes, dont un tiers seulement praticable par tous temps. En 1975, le réseau comportait 6 700 km de routes goudronnées, dont 5 000 de construction récente ; un effort notable a été également déployé pour l'aménagement de pistes carrossables, environ 3 000 km en 1975. Si l'on ajoute à cela environ 2 300 km en construction, on obtient un réseau d'environ 12 000 km. Parmi les projets, relevons ceux des liaisons Diwaniya-Amara et Nassiriya-Amara, qui devraient « désenclaver » de nombreux secteurs de Basse Mésopotamie, et celui d'une autoroute Basra-Bagdad-Mossul, qui devrait améliorer le trafic sur cet axe surchargé où la circulation est actuellement dangereuse. Un des signes les plus expressifs de l'augmentation du trafic est certainement l'augmentation très rapide des accidents de la route : 3 200 en 1973, 4 300 en 1974, 7 200 en 1975, 12 600 en 1976. A vrai dire, le code de la route est en Irak une notion récente. Au début des années cinquante, une des principales préoccupations de la police de la circulation était d'obliger les conducteurs à rouler à droite. Aujourd'hui, les risques les plus grands paraissent venir, d'une part, de l'imprudence invraisemblable de nombreux piétons et cyclistes et, d'autre part, la nuit, de défauts d'éclairage et de la somnolence des chauffeurs de poids-lourds.

Le nombre total des véhicules privés est passé de 74 000 en 1964 à 107 000 en 1969, puis à 160 000 en 1975 (+ 7 % par an). Sur ce total, on compte 73 000 voitures particulières, 25 000 taxis, 19 000 autobus, 23 000 camions et 20 000 camionnettes, à quoi il faut rajouter 25 000 véhicules de l'administration publique. Parmi ces véhicules, on trouve des Renault, des Fiat, des Lada ; mais les trois marques les plus estimées par les Irakiens, principalement du fait de leur solidité, sont Volvo et surtout Mercedes pour les voitures, cars et camions, et Toyota pour les camionnettes et véhicules tous terrains. La nature et l'importance du trafic sont difficiles à analyser. Sur les axes routiers, on croise surtout des camions, des cars et des taxis collectifs. Les voitures privées sont essentiellement utilisées à l'intérieur des agglomérations, dont les transports en commun, quoique relativement abondants,

restent lents et d'un usage très pénible. Le secteur public n'occupe qu'une part secondaire : 30 % des camions et 15 % des cars. Le trafic de poids-lourds européens arrivant à Bagdad par la Turquie est en progression notable. Malgré son accroissement rapide, ce parc de véhicules est encore loin de couvrir tous les besoins, ceci d'autant plus que le gouvernement contingente strictement les importations. Malgré des taxes qui multiplient par trois ou quatre le prix des automobiles, le marché de l'occasion est florissant. Les cars, camions et taxis sont pour leurs propriétaires des sources de revenus très substantiels.

c) Voies aériennes intérieures

Il existe deux lignes de transports aériens intérieurs exploitées par les *Iraqi Airways :* Bagdad-Mossul et Bagdad-Basra. Cette dernière liaison est déjà ancienne. Depuis 1972 existent trois vols quotidiens dans les deux sens. Depuis la même date s'effectue une liaison par jour dans les deux sens entre Bagdad et Mossul. Le nombre de passagers est en augmentation très rapide (+ 25 % par an dans les trois dernières années) : plus de 20 000 sur Bagdad-Mossul et 83 000 sur Bagdad-Basra en 1976.

d) Le téléphone

L'extension des lignes téléphoniques s'opère également à un rythme accéléré : 95 000 lignes en 1971, 184 000 en 1975 (+ 18 % par an). Cet accroissement est surtout rapide à Bagdad, dont la part augmente progressivement (70 % des lignes en 1975) ; sur 55 000 lignes nouvelles installées en 1973 et 1974, 31 000 l'ont été à Bagdad. Ces chiffres sont un bon indice de l'importance commerciale, industrielle et administrative de la capitale et de sa périphérie.

e) Les transports internationaux

Les transports avec l'étranger sont assurés pour une très faible part par chemin de fer. Les transports routiers ont une importance bien plus notable, soit avec Kuwait et les autres États du Golfe, soit avec l'Iran, la Turquie et l'Europe, soit surtout avec la Syrie et la Jordanie. Mais l'axe Beyrouth-Damas-Bagdad, qui avait une grande importance jusqu'en 1974, a perdu l'essentiel de son rôle, diminution qui n'a pas été compensée par l'augmentation du trafic Aqaba-Bagdad.

De la même façon, la coupure de l'oléoduc Kirkuk-Baniyas n'a été que partiellement compensée par l'ouverture de la ligne Kirkuk-Dortiol. Ainsi donc, l'augmentation des échanges avec l'étranger s'est opérée surtout par l'accroissement du trafic aérien à Bagdad et portuaire à Basra et ses avant-ports.

Le trafic-passagers total de Bagdad est passé de 65 000 en 1966 à 100 000 en 1970 et à 320 000 en 1975, 420 000 en 1976 (+ 27 % par an). Cela représente une moyenne de 18 vols par jour, dont la moitié assurée par les *Iraqi Airways* (3 vols intérieurs, 6 extérieurs). L'augmentation du fret aérien a été encore plus rapide : en 1966, 300 tonnes chargées et 1 051 tonnes déchargées ; en 1970, 527 tonnes et 2 715 tonnes ; en 1976, 3 407 tonnes et 10 951 tonnes, soit un accroissement annuel de 36 % pour les chargements et de 26 % pour les déchargements. Les *Iraqi Airways* assurent 90 % des chargements, mais seulement 41 % des déchargements.

Dans l'activité de Basra et de ses avant-ports, il faut nettement distinguer les exportations de pétrole du reste. Elles s'effectuent en partie à Fao et surtout à Khur al-Amaiya et, depuis la fin de 1975, Khur al-Khafja (terminal Hassan al-Bakr, à 42 km de la côte, formé de deux îlots flottants, prévu pour recevoir des pétroliers de 300 000 tonnes). Les travaux en cours doivent permettre de porter la capacité de cet ensemble à 250 millions de tonnes par an.

Ce trafic, qui s'était élevé à 22 millions de tonnes en 1966, est retombé à 16 millions en 1968 et 1969, mais a atteint 34 millions en 1972 et 53 millions en 1975 (+ 22 % par an pour 1965-75). On peut s'attendre à un trafic d'au moins 75 millions de tonnes pour 1977. En 1972 a été créée une compagnie publique de pétroliers, qui, en 1975, exploitait neuf bâtiments.

Le trafic de marchandises s'effectue essentiellement à Basra même et, pour une part, à Um Qasr. Les entrées sont passées de 1 113 000 tonnes en 1972 à 3 540 000 tonnes en 1975 (+ 48 % par an), les sorties de 416 000 tonnes à 1 400 000 tonnes (+ 51 % par an). Cet accroissement considérable et très rapide pose évidemment de gros problèmes d'aménagement portuaire. C'est une des raisons du freinage des importations en 1976 : pour cette année, les entrées ont été de 3 600 000 tonnes et les sorties de 1 200 000 tonnes. L'encombrement de Basra (90 jours d'attente en 1975) paraît s'être ainsi nettement réduit.

2. *LE COMMERCE*

a) Commerce intérieur

Les offices publics commercialisent non seulement tous les produits d'importation et ceux du secteur d'Etat, mais également une part notable de la production agricole. Si le gouvernement a supprimé les entreprises privées d'import-export et les négociants en produits agricoles, il n'a pas cherché à faire disparaître brutalement les détaillants. D'où une situation un peu paradoxale : un commerce de gros centralisé et rationalisé et un commerce de détail de type ancien, sur le modèle du souk traditionnel : une foule de petits revendeurs, groupés par spécialité, proposant tous la même chose, aux mêmes prix fixés par l'Etat. Les sources de profit commercial en Irak paraissent aujourd'hui singulièrement limitées : les marges bénéficiaires sont strictement contrôlées. Bien sûr, stockage, spéculation et marché noir ne sont pas absents. Les irrégularités de l'approvisionnement les rendent même inévitables, mais ils ne sévissent que sur une petite échelle ; les sources d'enrichissement rapide dans ce secteur sont peu nombreuses, surtout liées au commerce d'occasion (voitures, tapis) et à la présence croissante d'étrangers dans les principales villes (redistribution dans les quartiers riches).

C'est aussi cette présence des étrangers, et, d'une façon générale, l'enrichissement rapide du pays qui sont à la base de la fortune de nombreuses activités de services. Les sociétés de transport ont déjà été mentionnées. De nombreux particuliers, petits fonctionnaires ou boutiquiers, tirent des revenus notables de la location d'une voiture ou d'une camionnette. La location de maisons est également très lucrative et se développe d'autant plus qu'elle n'est soumise à aucune limitation et que la demande croît beaucoup plus vite que l'offre. Grâce au système qui consiste à faire payer un an ou plus de loyer à l'avance, de nombreux propriétaires avisés peuvent accroître leur patrimoine d'une maison par an sans bourse délier. Les diverses activités de courtage sont également florissantes, spécialement à Bagdad : la complexité de l'administration et de la réglementation les rend véritablement indispensables, depuis le simple courtier individuel qui se charge de quelques démarches matérielles jusqu'aux cabinets d'affaires spécialisés par lesquels peuvent transiter divers moyens d'influence. Les profits dans ce domaine sont souvent considérables. A cette catégorie peuvent aussi se

rattacher les juristes professionnels (1 750 avocats enregistrés en 1975), ainsi que de nombreux cabinets d'ingénierie qui travaillent comme sous-traitants de sociétés occidentales en contrat avec le gouvernement irakien et font aussi office d'agences de travail temporaire. D'une façon générale, les membres des diverses professions libérales, médecins, avocats, ingénieurs, architectes connaissent une situation très favorable : la plupart cumulent plusieurs types d'activité, publique et privée, et réalisent des gains substantiels.

Les hôtels et restaurants sont également des sources de revenus confortables. En 1975, on dénombrait environ 12 000 cafés, bars et restaurants, dont un tiers à Bagdad. Il s'agit d'une activité très diversifiée, depuis le grand café traditionnel ou les petits estaminets provinciaux jusqu'aux restaurants à la mode internationale de Bagdad. Les night-clubs, peu nombreux, sont cependant florissants malgré le peu d'intérêt de leurs spectacles : 64 pour tout l'Irak en 1975, dont 4 à Mossul, 4 à Kirkuk, 8 à Bagdad et 34 à Basra.

Le tourisme n'est qu'une activité très secondaire en Irak : les visas de tourisme sont accordés avec une grande parcimonie. De fait, l'équipement hôtelier est bien faible : en 1975, 900 hôtels et 15 000 chambres, d'une qualité très inégale, mais d'un prix généralement élevé. Comme pour les restaurants et débits de boissons, cette activité est à peu près entièrement aux mains du secteur privé. Elle se développe surtout à Bagdad, en raison du nombre croissant des missions officielles et surtout commerciales qui fréquentent la capitale. Au total, le nombre d'étrangers se rendant en Irak est relativement limité : moins de 500 000 en 1975, dont 80 % d'arabes, venant surtout de Syrie, de Jordanie et d'Arabie saoudite, pour des raisons d'études, d'affaires, de politique, de famille ou de religion. Le tourisme reste une affaire interne et limitée.

b) Commerce extérieur

L'étude du commerce extérieur irakien est nécessairement incomplète du fait de deux absences dans les statistiques officielles : celles des exportations de pétrole et des importations d'armes. Le mouvement général ne peut être rétabli qu'en considérant les informations du F.M.I.

Il est clair que jusqu'en 1972, les revenus pétroliers ne constituaient pas à proprement parler des exportations, mais des revenus en devises issus d'un marchandage entre l'I.P.C. et le gouvernement irakien. Depuis 1972, et en totalité depuis

1975, il s'agit bien d'exportations, c'est-à-dire de ventes d'un produit local sur le marché international. Dans les années quarante et au début des années cinquante, l'Irak vendait des céréales et des dattes. En 1975, il vend encore quelques dattes (40 millions de dollars) et quelques produits bruts comme du ciment (l'exportation des produits de construction a été interdite en décembre 1975) et du soufre. Tout au plus peut-on s'attendre dans les prochaines années à voir s'accroître les exportations de produits tirés du pétrole.

Les importations ne s'accroissent pas tout à fait aussi vite que le revenu pétrolier. Dans les dernières années, en effet, le gouvernement irakien, contrairement à d'autres (Iran, émirats), a cherché à constituer des réserves financières : environ 5,1 milliards de dollars en devises, auxquels se sont ajoutés 170 millions en or (août 1977). Par ailleurs, l'aide à divers pays en voie de développement s'est élevée en 1976 à 500 millions de dollars ; de même, l'Irak participe de plus en plus activement aux organismes financiers arabes : le Fonds monétaire arabe (Abu Dhabi), l'Association d'investissement du pétrole arabe (Tripoli), le Fonds arabe de développement économique et social (Kuwait).

Il faut également souligner l'importance très grande prise par les importations de services (800 millions de dollars en 1973, 2 milliards en 1974, 1 700 millions en 1975) : il s'agit évidemment d'une conséquence de l'appel massif à la technologie avancée des pays européens et du Japon.

De 1956 à 1970, les importations de marchandises ont varié d'une année à l'autre entre 300 et 500 millions de dollars ; si l'on retient le chiffre de 315 millions pour 1956 et 506 pour 1970, on obtient une progression moyenne annuelle de 4 %, ce qui correspond à peine au maintien de la valeur d'achat. De 1971 à 1975, ces importations sont passées de 690 à 3 500 millions de dollars (+ 50 % par an). Cette augmentation énorme en volume n'a pas entraîné de bouleversement de la répartition par catégorie. Les produits alimentaires sont passés de 24 à 15 %, les produits de consommation se sont maintenus autour de 2 %, comme les matières premières autour de 41 %, tandis que les machines et le matériel passaient de 33 à 42 % ; parmi les importations qui, entre 1971 et 1975, ont le plus progressé, on note le fer et l'acier (de 12 à 17 %) et les matériels de transport (de 9 à 18 %), ce qui traduit à la fois l'effort d'équipement industriel et l'augmentation des importations de voitures particulières.

1976, au contraire, a marqué un freinage brutal des importations ; on ne note que peu de modifications dans leur répartition, sinon un accroissement de la part des machines et du matériel industriel (47 % du total). Cette augmentation massive n'a pas profité de la même manière à tous les fournisseurs. Les achats aux pays socialistes ont à peine augmenté en valeur absolue, passant, en valeur relative, de près d'un tiers des importations irakiennes en 1971 à 10 % en 1976. L'U.R.S.S. seule est passée de 12 à 2 %, et du 1er au 9e rang. La part des pays sous-développés, dont les pays arabes, quoique ayant crû sensiblement en valeur absolue, a très sensiblement diminué en valeur relative. La part des U.S.A., du Canada et de l'Australie, après avoir diminué en 1972 et 1973, s'est nettement relevée notamment en 1975 du fait de l'achat de plusieurs avions par les *Iraqi Airways*. Le phénomène le plus notable reste la progression fulgurante du Japon et des pays d'Europe occidentale. De 1971 à 1975, les ventes du Japon ont été multipliées par 27 ; en 1976, elles ont régressé, mais le gouvernement et les exportateurs japonais semblent décidés à un effort considérable en direction de l'Irak. La part de l'Europe occidentale est passée d'un tiers en 1971 à plus de la moitié en 1976 ; mais il faut souligner que ce progrès est pour l'essentiel celui de l'Allemagne fédérale, dont la part relative est passée de 3,3 à 21,6 % de 1971 à 1976 (en valeur absolue, une multiplication par 26,5), alors que les ventes des autres pays d'Europe occidentale n'étaient multipliées que par 4,5 (pour la France, multiplication par 5,25).

L'ensemble de ces évolutions tient à la combinaison de plusieurs facteurs : l'orientation des flux pétroliers, l'évolution des prix du brut et la compétitivité des divers pays industriels. Si l'évolution des prix du brut est connue par ailleurs, celle des flux du pétrole irakien l'est beaucoup moins. Une estimation de spécialistes arabes donnait la répartition suivante des ventes pour l'année 1974 : Europe occidentale 63,2 % ; Extrême-Orient 10,8 % ; Amérique latine 8,8 % ; Europe orientale 8,7 % ; Afrique 5,8 % ; Océanie 1,8 % ; Etats-Unis 1 %. Si l'on compare cette estimation à la répartition des importations irakiennes pour 1974, on observe un déficit considérable de l'Europe occidentale et un excédent, d'une part, des Etats-Unis et du Japon, d'autre part, des pays socialistes ; il paraît donc probable que la stagnation des achats irakiens aux pays socialistes n'est que la contrepartie des faibles achats de pétrole par ces pays et qu'inversement, l'accroissement des ventes de l'Europe occidentale corres-

pond surtout à un rééquilibrage progressif des échanges. Au total, le commerce de l'Irak — comme son développement — apparaît évidemment lié à la consommation de pétrole par les grands pays industriels qui en manquent.

Les importations de matériel militaire ont, semble-t-il, suivi une évolution analogue. Les importations en provenance des pays socialistes restent probablement encore très importantes. Au total, sans doute, 90 millions de dollars pour 1973, 400 millions pour 1974, 920 millions pour 1975, 765 millions pour 1976.

Institut kurde de Paris

Provenance des importations non militaires

Pays exportateur	1971			1972			1973		
	Ventes	% du total	Rang	Ventes	% du total	Rang	Ventes	% du total	Rang
Japon	75	3,0	11	106	4,5	7	182	6,7	4
U.S.A	120	4,9	7	96	4,1	8	150	5,6	6
Canada	163	6,6	3	9	0,4		6	0,2	
Australie	154	6,2	4	7	0,3		13	0,5	
Total partiel	512	20,7		218	9,2		351	13,0	
R.F.A.	82	3,3	8	113	4,8	6	108	4,0	9
France	153	6,2	5	147	6,2	4	233	8,7	2
Royaume-Uni	226	9,1	2	227	9,7	1	227	8,4	3
Italie	80	3,2	9	115	4,9	5	88	3,3	11
Danemark	15	0,6		15	0,6		18	0,7	
Suède	69	2,8	14	73	3,1	11	49	1,8	16
Belgique	63	2,6	15	76	3,2	10	116	4,3	8
Pays-Bas	33	1,3		60	2,6	15	43	1,6	
Suisse	27	1,1		34	1,5		34	1,3	
Total partiel	748	30,2		860	36,6		916	33,9	
U.R.S.S.	296	11,9	1	170	7,3	2	238	8,8	1
Tchécoslovaquie	125	5,0	6	163	7,0	3	149	5,5	7
Pologne	70	2,8	13	61	2,6	14	50	1,8	15
R.D.A.	37	1,5		79	3,4	9	64	2,4	12
Chine populaire	75	3,0	11	65	2,8	12	108	4,0	9
Total partiel	603	24,3		538	22,9		609	22,5	
Brésil	11	0,5		43	1,8		159	5,9	5
Liban	55	2,2	16	63	2,7	13	44	1,6	
Egypte	28	1,1		30	1,3		18	0,7	
Pakistan	43	1,7		25	1,1		26	1,0	
Indes	41	1,7		55	2,4	16	54	2,0	16
Malaisie	78	3,2	10	50	2,1		63	2,3	13
Total partiel	256	10,3		266	11,3		364	13,4	

Sources : A.A.O.S., 1973, pp. 217-223 ; 1974, pp. 439-445 ; 1975, pp. 208-213 ; 1976, pp. 400-405.

Institut kurde de Paris

Provenance des importations non militaires (suite)

Pays exportateur	1974			1975			1976		
	Ventes	% du total	Rang	Ventes	% du total	Rang	Ventes	% du total	Rang
Japon	799	11,4	1	2 033	19,5	1	1 426	13,9	2
U.S.A	557	8,0	3	903	8,6	3	543	5,3	5
Canada	65	0,9		171	1,6	14	209	2,0	10
Australie	261	3,7	8	120	1,1		290	2,8	7
Total partiel	1 682	24,0		3 227	30,9		2 468	24,1	
R.F.A.	564	8,1	2	1 886	18,1		2 175	21,2	1
France	517	7,4	4	668	6,4	4	802	7,8	3
Royaume-Uni	374	5,3	6	620	6,0	5	739	7,2	4
Italie	235	2,3		411	3,9	6	489	4,8	6
Danemark	47	0,7		84	0,8		263	2,6	8
Suède	159	2,3	12	238	2,3	9	206	2,0	11
Belgique	155	2,2	13	228	2,2	10	185	1,8	13
Pays-Bas	113	1,6		156	1,5	16	194	1,9	12
Suisse	85	1,2		131	1,3		99	1,0	
Total partiel	2 249	32,1		4 422	42,3		5 152	50,3	
U.R.S.S.	321	4,6	7	252	2,4	8	219	2,1	9
Tchécoslovaquie	168	2,4	10	169	1,6	15	181	1,8	15
Pologne	105	1,5		123	1,2		117	1,1	
R.D.A.	83	1,2		50	0,5		112	1,1	
Chine populaire	149	2,1	14	172	1,6	13	159	1,5	16
Total partiel	826	11,8		766	7,3		788	7,7	
Brésil	388	5,5	5	272	2,6	7	183	1,8	14
Liban	136	1,9	15	113	1,1		38	0,4	
Egypte	38	0,5		29	0,3		54	0,5	
Pakistan	77	1,1		26	0,3		143	1,4	
Indes	166	2,4	11	196	1,9	12	136	1,3	
Malaisie	133	1,9	16	197	1,9	11	42	0,4	
Total partiel	938	13,4		833	8,0		596	5,8	

Institut kurde de Paris

CHAPITRE XII

LES REGIONS DE L'IRAK

Depuis le début de notre étude, nous avons pu souligner à de multiples reprises l'importance, dans le système traditionnel, du fractionnement de la société en nombreux groupes religieux et ethnique et de l'opposition entre la ville et la campagne. Cependant, toutes nos analyses économiques ont abouti à la constatation d'une diversification et d'un écart croissants entre les diverses régions de l'Irak. Il est clair que l'essor accéléré de ces dernières années ne peut avoir le même impact sur des zones dont les aptitudes pédologiques et climatiques, la position par rapport aux grands axes de transport et les structures sociales sont fort différentes. Bien entendu, ce développement économique a, sur la société irakienne, des répercussions globales et provoque des transformations générales que nous avons déjà évoquées. Il n'en reste pas moins que l'évolution spécifique des diverses régions au sein du pays constitue un phénomène dont l'ampleur — grandissante — ne doit pas être sous-estimée. C'est donc moins la tradition géographique que l'observation qui nous a amenés à conclure notre travail par un analyse régionale.

Il semble bien que l'on puisse avancer l'hypothèse générale que les groupes traditionnels n'arrivent à maintenir leur « identité », sinon à la développer, que dans la mesure où ils ont une base territoriale. On pourrait, par exemple, noter, l'opposition entre les Kurdes, dont les traditions culturelles purement orales sont au niveau du dialecte et du folklore, et qui pourtant se sont vu reconnaître des droits étendus, et les minorités chrétiennes d'un niveau bien plus élevé, cultivant depuis des siècles des traditions écrites et savantes (comme

les Arméniens), et qui pourtant paraissent en voie d'assimilation. On ne peut donc, sur le plan de l'analyse régionale comme sur les autres plans, se satisfaire d'une approche économique ou politique. Ce n'est qu'en privilégiant une direction sociologique que l'on peut espérer faire apparaître quelques relations réellement explicatives.

La non fixité des lieux habités dans le pays des deux fleuves

Deux remarques s'imposent avant cette analyse régionale. Jamais le territoire actuel de l'Irak n'a été occupé de manière dense et continue. Les caractéristiques principales de l'écosystème s'y opposent entièrement. Cette occupation a toujours été comparable à un filet, jamais à un vrai tissu. C'est cette caractéristique en particulier qui a été à la base de la cohabitation, pendant des siècles, de nomades et de quasi-sédentaires. D'autre part, on observe que les sites habités en Mésopotamie n'ont cessé de se déplacer dans l'Antiquité et au Moyen Age, souvent de quelques kilomètres seulement. Toutes les villes irakiennes le long du Tigre sont dans ce cas. On invoque généralement, pour expliquer ce phénomène, à la fois les divagations fréquentes des cours d'eau et la faible résistance des matériaux de construction (briques crues et cuites). En fait, le même phénomène frappe aussi les villages, de façon sans doute même plus fréquente. Il paraît donc nécessaire de mettre cette observation en rapport avec la première : ces déplacements ne sont possibles que dans la mesure où l'espace n'est occupé que de manière discontinue. Les liens entre l'écosystème et l'organisation de l'habitat sont donc, probablement, simultanément directs et indirects : directs, par l'absence complète de « points d'ancrage » fixes ; indirects, du fait des possibilités d'oscillation (ou de « mouvement brownien »), possibilités elles-mêmes dues à la limite de densité déterminée par l'écosystème ; on pourrait peut-être même, dans le cas des villages, parler de liens doublement indirects, puisque cette limite de densité peut être considérée comme l'une des causes de l'organisation tribale, elle-même structure favorable au déplacement des lieux d'habitation, de par son organisation interne. Au surplus, le déplacement permanent, déjà mentionné, de nomades dans les interstices très vastes des zones occupées par des sédentaires ne faisait que renforcer les structures tribales, donc le déplacement de l'habitat. Nous pourrions ainsi proposer, à titre de pur schéma hypothétique, la figure suivante :

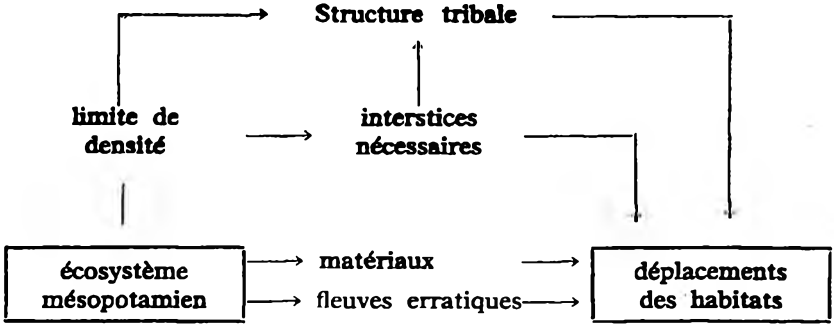

1. *LE KURDISTAN*

a) Archaïsme, particularisme, instigations étrangères

En abordant l'étude des régions irakiennes par le nord, on est amené à évoquer pour commencer la question kurde. Trois observations d'ensemble s'imposent préalablement. En premier lieu, on est frappé par les conditions naturelles hostiles et le faible développement économique et culturel. Bien entendu, le premier aspect n'est pas une condition suffisante pour expliquer le second. Il n'en reste pas moins que les montagnes du Kurdistan ne facilitent ni l'agriculture ni les communications. Les pentes ravinées et déboisées ne sont guère utilisables. Dans les fonds de vallée plus humides et aux sols plus profonds, il faut irriguer : jusqu'à une date récente, le paludisme sévissait avec vigueur au Kurdistan. Le cloisonnement des vallées a longtemps servi de base à de petites unités sociales repliées sur elles-mêmes, mal unies par des confédérations toujours à refaire. Aujourd'hui, le gros problème est évidemment la construction de voies de communication modernes, ce qui demandera encore de nombreuses années. Faibles ressources, maladies, cloisonnement sont allés de pair avec une situation culturelle très archaïque : division en nombreux dialectes, absence de tradition écrite, faibles capacités technologiques.

En second lieu, il importe de replacer la question du Kurdistan irakien dans l'ensemble du problème kurde. Vers 1970, les estimations globales concernant les populations kurdes tournaient autour de 15 millions : environ 8 millions en Turquie, 5 millions en Iran, moins de 2 millions en Irak. Ainsi, les Kurdes d'Irak ne représentent guère que 13% de

l'ensemble. Dans le système traditionnel tel qu'il fonctionna jusqu'au XIXe siècle, les Kurdes, en majorité sunnites, étaient tout dévoués au Sultan et leur valeur militaire fut souvent utilisée, en dernier lieu d'ailleurs pour le « règlement » de la question arménienne : ce furent des troupes kurdes qui exécutèrent les massacres collectifs d'Arméniens. La situations des Kurdes s'aggrava dès qu'apparurent les nationalismes, porteurs d'une volonté d'assimilation. La période marquée par les affrontements les plus violents fut celle de 1918-1947, durant laquelle les trois Etats, Turquie, Iran et Irak, tentèrent de réduire au silence toute velléité autonomiste de la part de « leurs » kurdes. Les atrocités et les massacres les plus importants, la répression la plus décidée et la plus féroce eurent lieu en Turquie sous la direction de Kamal Ataturk (1925, 1929, 1937). Depuis, déportations et assimilation forcée sont la règle. En Iran, une répression analogue fut organisée par Reza Shah Palevi. Mais l'arrivée de l'Armée Rouge dans le nord de l'Iran en 1945 provoqua la création d'une république kurde à Mahabad. En 1946 et 1947, une guerre violente s'engagea contre cette république ; les Anglais y jouèrent le premier rôle et elle se termina par l'écrasement des Kurdes. Au regard de ce qui se passait en Turquie et en Iran, la situation en Irak paraissait, à tout prendre, assez bénigne, relevant plutôt d'une agitation continuelle donnant lieu à des escarmouches avec les troupes anglaises et irakiennes : 1919, 1923-24, 1927-31, 1934-36, 1945-46. De toute évidence, soulèvements et répression en Irak furent beaucoup plus limités que dans les deux Etats voisins. Ceci, d'ailleurs, eut pour conséquence que la situation des Kurdes dans les années cinquante était sans doute relativement meilleure en Irak qu'ailleurs.

Notre troisième observation concerne la période 1958-1975. Comme nous l'avons déjà noté dans le chapitre consacré au pétrole, le parallélisme entre l'évolution des négociations relatives à l'I.P.C. et la situation au Kurdistan irakien est beaucoup trop nette pour que l'on puisse songer un instant à nier la responsabilité déterminante des Anglo-américains dans ces quinze années de guerre. Bien entendu, une action de ce type et de cette envergure n'aurait pas été possible si un problème grave n'avait pas existé en 1958 et si le conflit n'avait pas eu des bases sociales profondes. Le gouvernement irakien avant 1958 était modérément nationaliste et franchement réactionnaire, ce qui favorisait le maintien du statu quo au Kurdistan, lui-même dominé par quelques grands féodaux faiblement préoccupés par les intérêts de leurs innombrables

dépendants. L'instauration à Bagdad d'un gouvernement progressiste et vigoureusement nationaliste, sinon jacobin, ne pouvait manquer de faire brusquement monter la tension. Mais sans la question du pétrole, les Kurdes n'auraient jamais reçu les incitations et l'aide massive et multiforme qui leur permit, bien qu'au prix de pertes graves, de tenir tête à Bagdad jusqu'en 1975.

b) La politique actuelle du Baath

Cette aide ayant pour l'essentiel été interrompue, la question kurde en Irak se pose aujourd'hui dans des termes tout différents. Le gouvernement du Baath est absolument décidé, ici comme ailleurs, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour atténuer les tensions et apaiser les esprits. Il dispose pour cela de nombreux moyens. Les troupes irakiennes occupent le Kurdistan en le quadrillant de façon très serrée. C'est évidemment une manière d'éviter tout nouveau trouble important. Un certain nombre de Kurdes, considérés comme les plus irréductibles, ont été installés d'office dans des villages de Mésopotamie. Il ne peut s'agir là que d'un palliatif provisoire, d'une portée en fait assez limitée. En revanche, le développement rapide de l'économie irakienne peut offrir un moyen assez efficace d'intégration, sinon d'assimilation. La certitude pour les Kurdes arrivant à Kirkuk, Mossul et plus encore Bagdad ou Basra de trouver un emploi convenable est une forte incitation au départ. Or, les Kurdes étant sunnites, leur intégration en bonne position est facilitée et les enfants des Kurdes installés en ville sont à peu près tous arabisés et assimilés. Le cadre de l'Irak arabe et du monde arabe en général offre aux individus, quels qu'ils soient, un cadre de formation, de communication, d'épanouissement, sans commune mesure avec celui du Kurdistan. L'effort pour la création d'un pays moderne et prospère ne peut être mis en balance avec l'envie de maintenir des traditions folkloriques — qui n'ont dû leur survie jusqu'ici qu'au repliement, au féodalisme et au sous-développement — sinon par une mince frange de notabilités anciennes, ou un peu plus récentes, qui ne tiraient leur pouvoir que de ces caractéristiques mêmes.

C'est dire que la mise en place de l'autonomie depuis 1975 pose des questions de fond qu'il ne faut pas chercher à éluder. Il est probable que les dirigeants du Baath se sont en grande partie inspirés du système soviétique des républi-

ques autonomes et sont décidés à l'appliquer : une partie de l'enseignement et des émissions est en kurde, de même que sont rédigés en kurde des journaux, des livres et que sont traduits les textes administratifs. Les fonctionnaires sont en partie des Kurdes, dans la mesure où ils savent l'arabe. Une grande partie de la législation est modifiée pour la faire mieux correspondre aux conditions locales. Cette situation est à tous égards infiniment plus favorable que celle qui règne dans les deux pays voisins, auxquels on pourrait d'ailleurs imaginer que l'autonomie des Kurdes irakiens porte ombrage dans les années à venir. Cela dit, les Kurdes ne peuvent que rester une minorité et leur développement passe nécessairement par leur intégration à l'Irak, c'est-à-dire par une forte arabisation.

Les chiffres disponibles pour la période 1965-1975 sont bien difficiles à apprécier : guerre et mauvais encadrement administratif font qu'il n'est souvent pas possible de savoir si un chiffre reflète réellement une situation plus ou moins catastrophique ou s'il a été seulement fabriqué pour les besoins de la cause. De toute manière, les trois gouvernorats (Dohuk, Arbil, Sulaimaniya) qui constituent la région autonome *(mintaqat al-Hukm al-Dhati)* ne regroupent pas tous les Kurdes d'Irak. D'ailleurs, en janvier 1976, au moment de la réforme du découpage administratif, le gouvernorat de Sulaimaniya s'est agrandi au sud d'une partie (5 000 kilomètres carrés) de l'ancien gouvernorat de Kirkuk, portant la surface totale de la région à 42 138 kilomètres carrés. Les trois gouvernorats ont des caractéristiques légèrement différentes. Dohuk est formé par une partie de l'ancien gouvernorat de Mossul, et Mossul est trop proche pour ne pas exercer un attrait très fort sur cette zone montagneuse. Le gouvernorat d'Arbil est le seul gouvernorat kurde qui soit à cheval sur les montagnes et les collines : d'où sans doute un exode rural plus précoce, mais, aujourd'hui, un taux d'urbanisation plus fort. Le gouvernorat de Sulaimaniya, au cœur des montagnes, constitue en fait le centre ethnique et culturel de l'ensemble du Kurdistan. C'est là que les opérations militaires entre 1961 et 1975 ont été les plus acharnées ; c'est là aussi qu'a été installée l'université kurde de Sulaimaniya. L'exode y est moins important qu'ailleurs, la densité rurale assez forte.

En 1975, l'application de la réforme agraire au Kurdistan était beaucoup moins avancée qu'ailleurs. La proportion de paysans ayant bénéficié de la redistribution tournait autour

de 15 %, soit la moitié de la moyenne irakienne. La proportion des paysans membres de coopératives dépassait à peine ce chiffre, c'est-à-dire une performance encore plus mauvaise. L'agriculture traditionnelle du Kurdistan est le fait de petites exploitations (4 à 5 hectares en moyenne) : céréales, tabac, arboriculture ; l'élevage transhumant comporte des vaches, des moutons et une proportion très forte, pour l'Irak, de chèvres. Les rendements sont moyens et la mécanisation très faible (3,4 % de toutes les machines vendues en Irak en 1973-74-75). La proportion des artisans par rapport à la main-d'œuvre urbaine est relativement élevée, mais la valeur des *output* basse.

Depuis 1975, le Kurdistan est devenu, lui aussi, un vaste chantier. De nombreuses stations estivales sont en construction, pour permettre au plus grand nombre d'Irakiens de profiter de la fraîcheur relative de l'été apportée par l'altitude. Un troisième barrage réservoir est en construction à Bakhma sur le Grand Zab. La centrale électrique installée au barrage de Dukan doit permettre l'électrification progressive.

Dans le secteur agricole, une loi spéciale est venue en 1975 compléter la loi de réforme agraire de 1970, destinée à abaisser les plafonds de propriété (125 et 75 hectares dans les terres non irriguées). On peut s'attendre à ce que le gouvernement cherche à détruire la base agraire du pouvoir des chefs tribaux qui ont entraîné la population dans des combats absurdes.

Le recensement agricole de 1971 indiquait pour les trois gouvernorats kurdes 100 000 exploitations réparties sur 725 000 hectares. Les coopératives du Kurdistan comptaient 28 000 membres à la fin de 1975, 60 000 à la fin de 1976. 190 000 hectares avaient été distribués, à la fin de 1975, à 17 500 bénéficiaires, 400 000 à la fin de 1976 à 56 000 bénéficiaires : la redistribution concernait donc environ 55 % de la superficie et des exploitations (rapport général pour tout l'Irak : 33 %). La redistribution a donc été considérablement accélérée (à la fin de 1976, les terres en administration provisoire au Kurdistan ne représentaient plus que 44 000 hectares). Les usines prévues dans le Kurdistan sont surtout destinées à l'utilisation et la mise en valeur des produits agricoles (conserveries, sucreries, usine de tabac, textiles). Le gouvernorat de Dohuk est le seul à produire du vin. Un effort pour en améliorer la qualité serait salutaire.

2. *VILLES ET CAMPAGNES*

a) Le Nord

Tout le nord de l'Irak, Kurdistan compris, est dominé par l'influence de Mossul. Au milieu d'une zone agricole relativement prospère, entre la Jazira et les montagnes, à la jonction des mondes arabe, turc et iranien, la situation de Mossul fut longtemps privilégiée. Construite sur les bords du Tigre, en face du site de l'antique Ninive, la ville ne conserve guère de traces de son ancienne splendeur, sinon le curieux minaret penché, en briques, construit par Nur al-Din au milieu du XIIe siècle. Il ne fait guère de doute que la création de l'Etat irakien a porté un préjudice sérieux à la ville, en la coupant de l'Anatolie et de la Jazira occidentale. Les troubles permanents dans les régions kurdes pendant un demi-siècle n'ont guère amélioré la situation. Le trafic ferroviaire avec Alep reste modeste.

Mossul est cependant bien loin d'avoir perdu son dynamisme : les taux d'accroissement démographique de son gouvernorat, entre 1947 et 1965, furent supérieurs à la moyenne nationale, à vrai dire surtout du fait de l'accroissement rural. Malgré les très fortes variations interannuelles, les gouvernorats de Mossul et Kirkuk fournissent environ 40 % du blé irakien, 22 % de l'orge et la moitié du coton. Ces cultures sont extensives, la mécanisation lente ; il n'y a pratiquement pas d'arboriculture et l'élevage ne joue qu'un rôle secondaire. Cependant la réforme agraire y a été appliquée avec fermeté : selon les secteurs, 40 à 50 % des terres ont été saisies, une proportion analogue des paysans faisant partie des coopératives. Les exploitations sont en moyenne de 20 à 25 hectares. Quelques projets pilotes ont été installés pour tenter d'améliorer les façons culturales (Eski Kalak, al-Hawija). La construction d'une voie ferrée à écartement normal Bagdad-Kirkuk-Arbil-Mossul devrait contribuer à renforcer la cohésion de cette région.

Mossul fut longtemps la première ville industrielle de Mésopotamie, disposant de plus de matières premières que Bagdad. Qui ne pense aux mousselines ? Mossul, aujourd'hui loin derrière Bagdad, conserve cependant le second rang, avec un ensemble notable d'industries alimentaires et textiles ; à cela s'ajoute maintenant le complexe d'industries lourdes de Hamam al-Alil, à 30 kilomètres au sud (raffinerie, cimenterie, briqueterie).

b) Le Centre

En amont de Bagdad, les vallées de l'Euphrate, du Tigre et de la Diala offrent un ensemble de caractères communs : les possibilités agricoles y sont limitées à d'étroites bandes le long des fleuves. Dans ces zones, la densité rurale, plus forte d'ailleurs à l'ouest qu'à l'est, ne paraît plus pouvoir augmenter. La population se concentre dans les villes, dont la croissance est rapide. L'existence ancienne d'une micro-propriété a limité à peu de choses les saisies de la réforme agraire, surtout dans le gouvernorat d'al-Anbar, qui d'ailleurs se distingue aussi très fortement par l'importance de la mécanisation et des cultures fourragères. Le gouvernorat de la Diala se distingue, lui, par la grande place qu'y tiennent les vergers.

Lorsqu'on se rapproche de Bagdad, le paysage se modifie : des usines de plus en plus nombreuses côtoient de vastes périmètres de développement agricole. Comme on l'a déjà noté, de nombreuses industries ont été installées le long des cinq axes routiers qui sortent de Bagdad, animant des petites villes comme Samara, Balad, Iskandariya, Ramadi, Faluja et, plus au sud, une grande partie du gouvernorat de Babylone. L'énorme concentration démographique de la capitale constitue un marché qui a contribué à maintenir et à encourager les paysans de plusieurs zones agricoles favorisées, en particulier sur les digues. Le gouvernement a entrepris la mise en valeur de périmètres immenses, dans l'espoir d'y obtenir une production agricole en rapport avec la population de la capitale. L'eau est abondante, les pentes ne sont pas nulles ; en particulier, le cours de l'Euphrate est à une altitude supérieure à celle du Tigre, ce qui a permis depuis des millénaires de dériver une partie des eaux du premier vers l'est. Pourtant, quiconque s'y promène aujourd'hui n'y rencontre que des taches de verdure dérisoires : les sols sont gorgés de sels. Le gouvernement irakien a fait appel à des nombreux consultants étrangers, a signé des contrats avec de nombreuses sociétés et investi des sommes considérables. Le projet de Khalis, entre le Tigre et la Diala ; le projet d'Ishaqi, au nord de Bagdad entre la boucle du Tigre et la route de Mossul ; le projet d'Abu Ghraib, entre Bagdad et l'Euphrate, étonnent par leur ampleur, sinon par leur témérité. Les experts paraissent réservés sur leur avenir.

Au sud de Bagdad, trois zones principales doivent être distinguées : le Moyen-Euphrate, la région du Tigre et du

Gharaf prolongée par la zone des marais, Basra et ses alentours.

c) Le Moyen-Euphrate

Le Moyen-Euphrate regroupe en gros les gouvernorats de Babylone (Hila), Karbala, al-Qadissiya (Diwaniya) et al-Muthana (Samawa). Cette région est rendue hétérogène à la fois par le plus ou moins grand éloignement de Bagdad et par le caractère très particulier des deux villes saintes de Karbala et Najaf. Ces deux villes tirent leur prestige et une bonne part de leur activité de leur fonction religieuse et culturelle, en tant que principaux centres shiites. Leur activité économique est surtout artisanale (plus de 11 % de la main-d'œuvre irakienne de ce secteur). Ces villes, depuis des siècles, se défient de tout gouvernement. Aujourd'hui encore, elles apparaissent comme des centres d'opposition traditionaliste endémique, l'autorité des vieux pouvoirs tribaux s'y combinant curieusement avec le prestige sacré des docteurs de l'Islam shiite en un mélange détonnant.

Pour le reste, le Moyen-Euphrate est une zone de petites exploitations anciennes. Paradoxalement, avant 1958, la situation des métayers *(fellahin)* y était souvent meilleure que celle des petits propriétaires *(afrad)*, ceux-ci ne disposant que de parcelles trop réduites, ce qui leur interdisait de pratiquer la jachère bisannuelle *(niren-niren)*, empêchait l'élevage de complément et faisait baisser les rendements. Aujourd'hui, l'ensemble de la région fait figure, par rapport au reste de l'Irak, de zone de culture intensive, spécialement dans sa partie nord (Babylone), où les problèmes de la salure et du drainage se posent de manière un peu moins aiguë. C'est ce gouvernorat qui a le plus fort pourcentage de culture fourragère (13 % du sol cultivé), le meilleur rendement par palmier (47 kilogrammes), et où d'ailleurs la plus forte proportion des palmeraies est cultivée (31 %). Les rendements des céréales sont très légèrement supérieurs dans le gouvernorat de Karbala (17 quintaux par hectare pour le blé, 14 quintaux par hectare pour l'orge), mais sur une superficie vint fois moindre. Plus au sud, ces rendements décroissent, mais on trouve en revanche de vastes rizières (30 quintaux par hectare).

Vingt-cinq pour cent à 35 % des paysans ont bénéficié de distribution de terres au titre de la réforme agraire ; plus de la moitié font partie de coopératives.

Cette région bénéficie également de la voie ferrée Basra-

Bagdad, dont on sait qu'elle a le plus gros trafic en Irak. Les projets industriels comportent surtout des silos et des usines de traitement des produits agricoles : conserveries, minoteries, laiteries ; sont prévues également des usines textiles et des usines de matériaux de construction.

d) Le sud-est de la plaine et les marais

Les zones du Tigre, du Gharaf et des marais présentent une toute autre figure et apparaissent, à bien des égards, comme le pendant du Kurdistan. Les trois gouvernorats de Wassit (Kut), Maisan (Amara) et Dhi-Qar (Nassiriya), étaient, en 1947 comme en 1965, moins urbanisés que le Kurdistan et le sont sans doute toujours ; les taux d'accroissement, pour la population tant urbaine que rurale, y furent très inférieurs à la moyenne irakienne ; les chiffres les plus faibles (— 0,1 % pour la population rurale, + 3 % pour la population urbaine, par an, entre 1947 et 1965) sont ceux du gouvernorat de Maisan et traduisent clairement tout ce que l'on sait par ailleurs de la région d'Amara.

Les conditions de l'agriculture y sont particulièrement difficiles : le drainage n'est pas assuré naturellement, la salure y est très forte, ce que montre bien la quasi-égalité dans ces trois gouvernorats entre les surfaces en blé et les surfaces en orge. Le riz n'y a pris qu'un développement modeste et ses rendements y sont inférieurs à la moyenne irakienne. Le développement de l'élevage, en dépit de surfaces de cultures fourragères minimes, ne s'explique que par les difficultés des cultures et l'abandon de surfaces considérables. Les surfaces plantées d'arbres n'ont qu'une étendue très limitée et le rendement des arbres est faible.

Ces conditions écologiques, jointes à un moindre contact avec les bédouins, donc à une moindre ouverture sur l'extérieur, à des courants d'échange bien moins intenses et à une faible densité de population, découlant en partie des deux facteurs précédents, ont contribué à maintenir des structures sociales très archaïques, nettement en retard sur tout le reste du pays. Dans la zone du Tigre, des structures tribales oppressives ont d'ailleurs amené une forte émigration et des soulèvements ; le terme qui désigne à Bagdad les habitants de ces régions *(shrugi)* ne pourrait guère être rendu en français que par l'expression grossière de « cul-terreux abruti » ; signification d'ailleurs assez voisine de celle du terme de *madan*, qui sert à qualifier les habitants des marais, au mode de vie

si particulier (élevage des buffles, utilisation multifonctionnelle des roseaux).

L'action des pouvoirs publics concerne à la fois l'agriculture, les transports et l'industrie. La réforme agraire a touché des superficies considérables, en gros plus de 80 % des surfaces, qui ont été soit séquestrées, lorsque les *cheikh* détenaient des titres de propriété (Wassit), soit confisquées directement dans le cas contraire (Maisan, Dhi-Qar). Ces trois gouvernorats représentent environ 15 % des terres cultivées en Irak, mais là se trouvent 38 % des bénéficiaires de distribution de terre au titre de la réforme agraire. Dans le gouvernorat de Wassit, 96 % des paysans sont membres de coopératives, ce qui est le meilleur pourcentage en Irak.

Au surplus, la relative proximité du marché de Bagdad favorise ce gouvernorat ; c'est également à côté de Kut que fut organisé à partir de 1945 le premier grand projet de développement agricole (Dujaila). Aujourd'hui, d'immenses superficies de part et d'autre du Gharaf ont été incluses dans d'autres projets, sans que les résultats en soient encore sensibles.

Les transports s'améliorent. La route Bagdad-Basra par Kut et Amara est actuellement saturée. Une autoroute est prévue. Une excellente route a été construite entre Kut et Nassiriya. Une voie transversale Diwaniya-Amara est en construction. Il reste à améliorer la liaison Samawa-Nassiriya-Basra. Une voie de chemin de fer Bagdad-Kut-Nassiriya doit venir compléter cet ensemble, qui, lorsqu'il sera réalisé, améliorera les rapports entre cette région et le reste du pays, rapports encore médiocres aujourd'hui.

L'artisanat dans ces gouvernorats est très réduit. De grossses unités (textiles, alimentaires) ont déjà été installées à Kut et à Amara. Un gros complexe de traitement de l'aluminium est en cours d'édification à Nassiriya et doit permettre un début d'industrialisation du gouvernorat de Dhi-Qar, jusque-là entièrement dépourvu. D'autres usines — alimentaires, de matières plastiques et de matériaux de construction — sont également prévues. Au total, et malgré d'importants efforts, le retard semble plutôt s'accroître.

e) Basra

L'originalité étonnante de la région de Basra se marque dans presque tous les domaines, depuis longtemps ; et cette originalité va s'accentuant.

La ville, formée par un ensemble lâche de quartiers au

milieu de la palmeraie, ne conserve pratiquement plus de traces de son passé. Cette palmeraie est sans doute une des plus vastes du monde (30 000 hectares). Elle est plantée de sept millions de palmiers (un tiers des palmiers irakiens). Bien qu'assez mécanisée, cette culture n'obtient en fait que des résultats modestes et la production diminue lentement. La micro-exploitation est la règle (1,8 hectare par exploitation, en moyenne, pour tout le gouvernorat de Basra, en 1971 ; 25 000 exploitations dans la palmeraie). Seuls 8 % des exploitants ont bénéficié de la réforme agraire ; 26 % forment des coopératives : ce sont les minima irakiens. En fait, cette palmeraie est liée au commerce maritime et non aux bédouins, comme c'est le cas ailleurs en Irak. Du reste, le système tribal n'existe pas à Basra, dont les habitants sont en grande majorité sunnites. On voit donc ici comment l'orientation vers la mer (Basra) correspond en partie à des structures sociales inverses de celles qui sont liées à l'orientation vers le désert (Karbala — Najaf), alors même que d'autres caractéristiques sont assez proches (palmeraies, petites exploitations).

Le rôle portuaire de Basra a été dominant depuis la création de la ville. Depuis l'installation de l'*East India Company* au milieu du XVIIIe siècle, ce rôle n'a cessé de croître ; croissance qui a atteint depuis 1970 des taux records. On a vu en effet que l'ensemble portuaire Basra, Fao, Um Qasr, Khur al-Amaiya est aujourd'hui le point de passage obligé de la plus grande partie des matériaux et marchandises qui entrent en Irak et qui en sortent (pétrole aux sorties, tous produits aux entrées). Le trafic est donc appelé à croître proportionnellement au développement des échanges de l'Irak avec l'extérieur. Des travaux considérables sont en cours pour tenter de placer les installations portuaires à la hauteur de leur tâche.

Les statistiques de l'artisanat et de l'industrie pour 1974 placent Basra à un rang moyen, loin derrière le groupe du centre (Bagdad-Babylone) et derrière Mossul. Cette situation doit évoluer, en raison de la volonté du gouvernement de créer dans cette zone un très gros ensemble d'industries « sur l'eau ». Les industries chimiques y tiennent la première place (produits de base, engrais, matières plastiques), utilisant essentiellement le pétrole et accessoirement le sel marin. Une grosse usine sidérurgique doit entrer en fonction en 1978. A cela, il faut ajouter de grosses usines de matériaux de construction, de produits alimentaires, de matières plastiques, de papier-carton, qui viendraient s'ajouter à celles qui existent

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

déjà. Ces réalisations feront de la zone de Basra un des principaux pôles industriels de l'Irak et du Golfe.

Cet essor industriel ne peut qu'accélérer la croissance de la ville, déjà très rapide : 6,2 % par an, entre 1947 et 1965, pour la population urbaine du gouvernorat de Basra, taux supérieur à celui de Bagdad. Le pourcentage de la main-d'œuvre dans les entreprises privées du bâtiment en 1974 confirme cette dynamique (11,7 % pour le gouvernorat de Basra, contre 52 % pour celui de Bagdad, mais seulement 11 % pour celui de Mossul).

3. *BAGDAD*

L'importance de Bagdad, déjà grande dans l'Irak traditionnel, ne cesse de croître. La concentration de la population, du savoir et de la richesse s'y accentue.

a) Situation

Plusieurs sites antiques se trouvent à proximité immédiate de la ville : Khafaji, Tall Dubai, Tall Harmal à l'est et surtout Aqar-Quf à l'ouest. Les ruines impressionnantes de Ctésiphon, à quelques kilomètres au sud-est, sont encore là pour témoigner de la splendeur des Sassanides. Bagdad n'a pas de site à proprement parler : la plaine du Tigre en cette région est déjà sub-horizontale. Sa situation au contraire mérite plus d'attention. Bagdad est situé un peu au nord du confluent du Tigre et de la Diala, à la limite nord de la grande plaine alluviale, à l'endroit où l'Euphrate et le Tigre se rapprochent le plus l'un de l'autre (30 kilomètres environ) avant de s'écarter à nouveau en Basse-Mésopotamie. Cinq grands axes de communication y convergent. En direction du nord-est, après avoir suivi la vallée de la Diala, on parvient à Karmanshah, puis à Téhéran, porte de l'Asie centrale. Au nord-nord-ouest, en remontant le Tigre, on atteint Mossul et, au-delà, l'Anatolie, puis la mer Noire. Au nord-ouest, la vallée de l'Euphrate amène à Alep, à la Méditerranée, à Istanbul et à l'Europe. Vers l'ouest, la voie du désert aboutit à Damas et, au-delà, au Levant et à l'Egypte. Enfin, vers le sud-est, la double voie fluviale conduit à Basra. Bagdad est donc très favorablement situé par rapport à l'ensemble du Moyen-Orient. Sa position centrale dans l'Irak contemporain ne fait que renforcer cet avantage.

BAGDAD

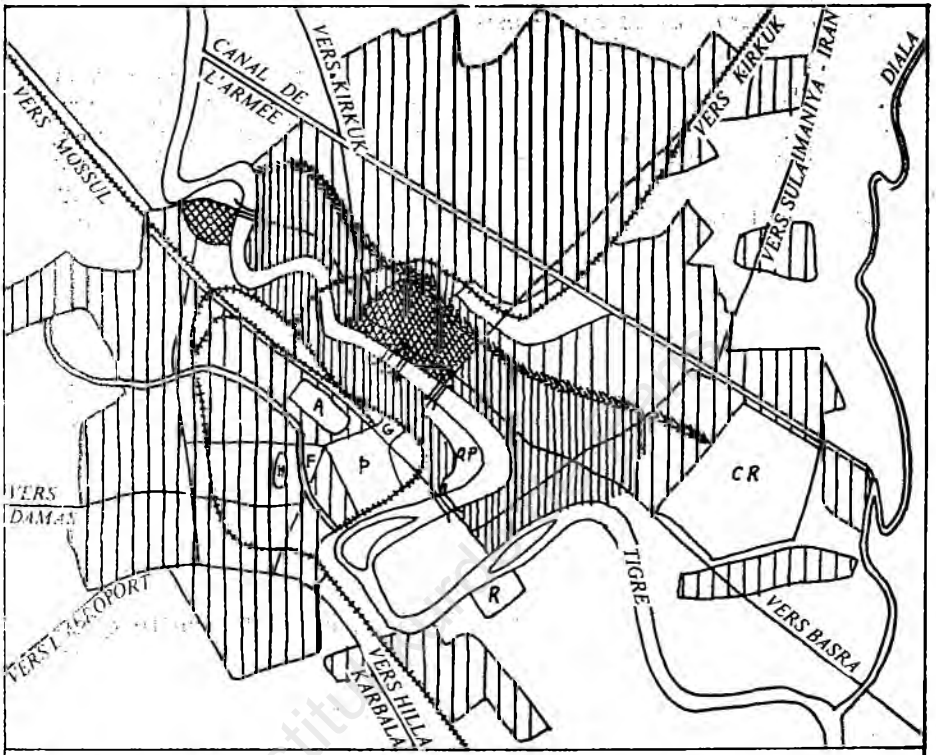

0 5 10 Km

	grande rue ou axe routier	R	Raffinerie de Daura
	Digues	A	Aérodrome militaire
	Chemin de fer	CR	Camp Rashid
	Ville ancienne et Kazimain	F	Foire de Bagdad
	Urbanisation récente	H	Hippodrome
	Quartiers urbanisés entre 1920 et 1950	P	Parc G Gare centrale
		QP	Quartier présidentiel

b) Les étapes de la croissance

Sans doute cette position ne fut-elle pas étrangère à la splendeur légendaire de la capitale abbasside. A vrai dire, les conditions naturelles locales sont fort éloignées de celles que l'on pourrait imaginer en se fiant aux images féériques colportées par les conteurs orientaux : il y a moins de vingt ans que l'on a réussi à mettre en œuvre des moyens susceptibles de lutter efficacement contre la chaleur écrasante des étés et contre les inondations catastrophiques qui submergeaient et détruisaient tout plusieurs fois par siècle. Du XIIIe siècle à 1910 au moins, Bagdad fut, selon le mot d'un auteur irakien contemporain, ville du pillage, du meurtre et de la désolation. Les invasions répétées des Mongols, les siècles de lutte entre Ottomans et Séfévides réduisirent la ville à n'être, pendant plus de deux siècles, que le chef-lieu de la « Sibérie de l'empire turc ». Il ne subsiste guère aujourd'hui qu'une douzaine de monuments anciens (XIIIe — XIXe siècles). Encore ont-ils été copieusement restaurés.

Au milieu du XIXe siècle, Bagdad n'était qu'un entassement sordide, rongé par l'eau croupissant dans les caves, les maladies, les exactions des janissaires, les luttes entre quartiers et l'obscurantisme borné des autorités religieuses, juives, chrétiennes et musulmanes : atmosphère qui ne transparaît plus aujourd'hui qu'au travers des thrènes de désolation des *maqamat* de Bagdad.

Des modifications très lentes se produisirent à partir de 1830 environ, à la fois par le développement du commerce (essor de la navigation fluviale) et du fait de quelques initiatives des administrateurs turcs, les *effendi*. Mais ces fonctionnaires n'étaient pas payés : corruption et pillage continuèrent. La première tentative sérieuse fut celle de Nazem Pasha en 1910 : paye des soldats, nettoyage, élimination des chiens, ouverture de la première rue et construction d'une digue pour protéger la ville des inondations.

A l'arrivée des Anglais, la ville avait conservé depuis plusieurs siècles sa forme de rectangle, le long de la rive orientale du Tigre. Les murailles avaient été abattues en 1869. Les Anglais s'efforcèrent de faire percer des rues au travers de cette masse compacte, la plus importante reliant les deux portes principales, parallèlement au Tigre : la rue Rashid *(shari al-Rashid)*. L'assainissement de cette vieille ville ne fut que très progressif. Le développement majeur fut la construction de quartiers nouveaux, surtout à partir de 1930. De

l'autre côté du Tigre s'installèrent l'ambassade d'Angleterre, puis le palais royal et le Parlement. Au-delà furent construits la gare et l'aérodrome. Plus loin encore on installa un champ de courses.

Au nord-ouest de la vieille ville, au-delà de *Bab al-Muazam,* le long de l'artère qui conduit jusqu'à la mosquée-mausolée d'Abu Hanifa, fut construit un quartier surtout consacré aux nouvelles administrations et aux établissements d'enseignement *(Waziriya).* De l'autre côté, vers le sud-est, au-delà de *Bab Chargui,* le long d'une avenue bientôt baptisée du nom du Premier ministre qui se suicida en 1929 *(shari al-Saadun),* se développa un quartier commercial et résidentiel, animé par les agences des compagnies de courtage, de transport, d'assurances, des restaurants, des hôtels, des établissements hospitaliers.

A partir des années trente, et surtout après 1945, le phénomène le plus marquant fut le développement des *sarifat,* genre particulier de bidonvilles formés de huttes de pisé, analogues à celles des fellahs de Mésopotamie. Cette prolifération inquiétante était bien sûr la conséquence de l'intense exode rural durant cette période et de l'absence d'emplois réels dans les villes. En 1947, la population totale de la capitale était évaluée à 470 000 personnes, dont 13 % dans des huttes (proportion sans doute inférieure à la réalité). Au même moment, 170 000 habitants du gouvernorat de Bagdad étaient nés en dehors de ce gouvernorat (22 % de la population). A cette époque, et malgré des transformations sociales profondes, Bagdad était encore une ville pré-industrielle, vivant de l'administration, du négoce, d'un peu d'artisanat et même de l'agriculture : d'importantes palmeraies s'étendaient de part et d'autre du Tigre en aval et en amont de Bagdad. Surtout, les *cheikh* s'installaient de plus en plus nombreux en ville. La puissance économique de quelques grandes familles dominait la ville (Qudairi, Shabibi, Damerji).

La construction de la raffinerie de Daura, sur la rive droite du fleuve, au sud de Bagdad, l'apparition d'usines textiles, de tanneries, d'industries alimentaires commencèrent à modifier le paysage au milieu des années cinquante. Après la révolution de 1958, Qassem ordonna la destruction des *sarifat* et le relogement décent de leurs occupants. A partir de ce moment apparurent en divers endroits, surtout à l'est et au nord-est de la ville, d'immenses lotissements (comme *Baghdad al-jadid)* de maisons de briques, cubiques et construites à grande vitesse. Depuis, l'agglomération s'étend encore plus vite que

sa population n'augmente, par adjonction de vastes quartiers au plan géométrique, tandis que se modifie la physionomie des quartiers centraux.

c) Physionomie actuelle

Aujourd'hui en effet, le centre traditionnel est de plus en plus dégradé, abandonné à des catégories très défavorisées. Pourtant l'activité commerciale à tous les niveaux s'y renforce, tandis que viennent s'y installer de nombreuses administrations centrales. Les autorités ont fait tailler dans le tissu ancien de vastes bandes perpendiculaires parcourues de larges avenues, de part et d'autres desquelles elles construisent des immeubles administratifs et commerciaux en béton de dix étages ou plus, cherchant à créer une *city* à l'échelle d'un pays moderne. Ce secteur, hétérogène, hyperactif et congestionné, est aujourd'hui en pleine mutation. La construction de souks modernes et la restauration de quelques monuments historiques ne progressent que lentement. Ces tentatives et l'interdiction de la circulation automobile dans quelques rues laissent imaginer des perspectives très séduisantes dans ce qui n'est encore qu'un chaos embouteillé.

Les quartiers nord-ouest voient s'accentuer leur caractère résidentiel et universitaire. Au sud-est, au contraire, le long de l'artère qui se prolonge jusqu'à la route de Basra, c'est le rôle de lieu de rencontre et de vie collective qui paraît se développer le plus : cinémas, restaurants, hôtels, agences des compagnies aériennes, agence irakienne d'information, mais aussi et surtout clubs privés et cabarets, hauts lieux de la sociabilité bagdadienne. S'y concentrent également de nombreuses ambassades et les bâtiments des divers services de la police et de la sûreté. Observons que c'est dans ce quartier qu'ont été construites dans le dernier demi-siècle les diverses églises utilisées aujourd'hui par les multiples communautés chrétiennes traditionnelles. C'est également là qu'ont été placés plusieurs des monuments les plus significatifs de l'art irakien contemporain : le monument de la libération, le tombeau et l'arc du soldat inconnu, la fontaine d'Ali Baba ; de grands jardins ont été aménagés en cet endroit sur la rive gauche du Tigre, créant ainsi un des lieux de promenade et de détente les plus agréables de la capitale. La fonction résidentielle de ce secteur a très fortement diminué, au profit de la presqu'île qu'enserre un grand méandre du Tigre, ancienne palmeraie aujourd'hui recouverte de luxueuses villas,

occupées en partie par les diplomates et les employés des compagnies occidentales. Cependant, l'extrémité de cette presqu'île conserve un vaste parc où se trouve le rectorat de l'université et le centre de la recherche scientifique.

Sur la rive droite, entre le pont suspendu du 14 juillet et le pont de la République, une vaste zone le long du fleuve a été transformée en une sorte de camp retranché, pour abriter les organes supérieurs de l'Etat : présidence de la République, ministères des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur. A l'ouest de cette zone, au-delà de quelques rues résidentielles, s'étend un immense parc, puis le terrain de la Foire de Bagdad et le champ de course. Ce quartier *(Mansur)* est un quartier résidentiel de très bon niveau.

Au nord du parc se situent l'ancien aérodrome, aujourd'hui aérodrome militaire, la gare et d'importantes emprises ferroviaires, ainsi que le très riche Musée national irakien. Entre la voie ferrée et le Tigre s'étendent des zones hétérogènes, partiellement dégradées et en voie de réaménagement. C'est là également que se situent les bâtiments de la radio et de la télévision. Plus au nord, toujours sur la rive droite, s'étend le vieux quartier de Kazimain, ancienne bourgade indépendante entourant l'immense mosquée shiite, construite au XVIe siècle, restaurée au XIXe, qui abrite les tombeaux de deux *imam* fort vénérés.

L'ensemble des quartiers décrits jusqu'ici ne forme que le cœur de l'agglomération, cœur d'environ dix kilomètres de diamètre, l'agglomération totale ayant au moins vingt-cinq kilomètres de diamètre. C'est dire que la surface de cette auréole est environ cinq fois celle du centre.

Cette auréole est elle aussi très hétérogène : zones stériles, vastes camps militaires le long des routes de Rutba, de Mossul et de Basra ; grand aéroport international au sud de la route de Rutba ; emprises industrielles discontinues, mais de plus en plus nombreuses, principalement autour des axes routiers menant à Basra, à Hila, à Rutba et à Mossul ; surtout immenses zones d'habitation, d'âge et d'aspects différents, mais où en général la voirie arrive bien après les constructions. Il est curieux d'observer que dans beaucoup de ces quartiers se concentrent les membres d'une même profession ou de professions voisines (« quartier des instituteurs », « quartier des ingénieurs », « quartier des économistes »), transposant ainsi dans le système moderne des banlieues-dortoirs la vieille tradition des quartiers à spécialisation professionnelle.

d) Problèmes d'urbanisme

On voit facilement les inconvénients qui peuvent résulter de cet urbanisme horizontal à essor accéléré. Les problèmes de transport sont inextricables : les distances rendent inévitable à tous ceux qui en ont les moyens l'utilisation de voitures individuelles ; d'où des encombrements interminables qui n'ont rien à envier à ceux des grandes villes européennes ; et bien sûr, pour les autres, perte de temps et fatigue considérables, ce qui pose de nouveaux obstacles à toute recherche d'amélioration de la productivité. Au-delà de ces développements apparents d'une ville dont la population, en 1977, peut être évaluée à plus de trois millions d'habitants, il faudrait chercher à dégager à la fois dans quelle mesure cette nouvelle structure urbaine traduit les transformations générales du pays et de la société irakienne et dans quelle mesure, en sens contraire, ce développement urbain, avec ses contraintes et ses caractères spécifiques, influe sur l'évolution de cette société. Les options des autorités semblent pouvoir être qualifiées de modernistes et individualistes : modernisme résolu du centre, mais en revanche absence presque complète d'immeubles collectifs. Cette absence pourrait avoir deux explications : plus grande difficulté de construction, ou désir d'éviter de donner une assise spatiale à des regroupements toujours possibles, voire inévitables, sur une base familiale, sinon tribale. Sans conteste, dans ces immenses quartiers de petites maisons, les rapports entre voisins ne sont pas ce qu'ils seraient dans un quartier analogue en Europe. Surveillance et commérages atteignent une minutie difficilement imaginable. Néanmoins, ces maisons individuelles entourées d'un petit jardin clos ne peuvent pas ne pas imposer à la longue des comportements sociaux aux antipodes des comportements urbains traditionnels, en favorisant l'individualisme et l'homogénéisation de la société qui constituent des conditions indispensables au développement de l'Irak.

Cette influence ne peut qu'être renforcée, à la fois du fait que Bagdad est le lieu par où transitent tous les apports extérieurs, du fait de la concentration des Irakiens les plus qualifiés et du fait de la rapidité même de l'essor, qui facilite largement le relâchement des liens et des comportements traditionnels.

Comme nous l'avons déjà noté, les statistiques de 1975 attribuent au gouvernorat de Bagdad 55 % de la main-d'œuvre des entreprises industrielles de plus de 10 personnes, 61 %

des *output* de cette même catégorie d'industries, 66 % des automobiles particulières, 70 % des lignes téléphoniques, 76 % des droits d'héritage et 95 % des impôts sur le revenu. Ces chiffres suffisent pour cerner le poids relatif de Bagdad par rapport à l'Irak et pour poser dès lors une question fondamentale à propos du devenir de l'Irak : la capitale réussira-t-elle à entraîner tout le pays derrière elle ou s'en séparera-t-elle davantage, cassant le pays en deux, ce qui compromettrait entièrement le processus de développement ?

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons bien sûr utilisé de nombreux livres consacrés au monde arabe et au Moyen-Orient (Abdel Malek, Berque, Rodinson...). Nous ne citons ici que des ouvrages traitant particulièrement de l'Irak.

ADAMS Doris Goodrich, *Iraq's People and resources*, Berkeley-Los Angeles, 1958.

ADAMS Robert Mc Cormick, *Land behind Baghdad. A History of Settlement on the Diyala Plains*, Chicago, 1965.

Area Handbook for Iraq, Washington D.C., 1969, 1971².

AUBLE Emile, *Bagdad, son chemin de fer, son importance, son avenir*, Paris, 1917. (Nombreuses photos de l'Irak au début du XXe siècle.)

BURINGH Pieter, *Soils and soil conditions in Iraq*, Bagdad, 1960.

DOWSON Ernest Mc Leod, *An Inquiry into Land Tenure and related Questions (Iraq)*, Bagdad, 1932.

DROWER-STEVENS Ethel Stefana, *Folk Tales of Iraq*, Londres, 1931.

FERNEA Robert A., *Shaykh and Effendi. Changing patterns of authority among the El Shabana of Southern Iraq*, Cambridge Mass., 1970.

GUEST Evan, *Flora of Iraq. Introduction*, Bagdad, 1966. (3 volumes parus en 1976.)

HAJJ Aziz al-, *L'Irak nouveau et le problème kurde. Essai politique*, Paris, 1977.

Institut Kurde de Paris

HASSAN Shehrazad, *Les instruments de musique en Irak. Leur rôle dans la société traditionnelle* (à paraître).

KHADDURI Majed, *Independent Iraq, 1932-1958. A Study in Iraqi Politics*, Londres, 1960.

KHADDURI Majed, *Republican Iraq. A Study in Iraqi Politics since the Revolution of 1958*, Londres-New-York-Toronto, 1969.

KHASHAB Wafiq Hussain al-, *The water budget of the Tigris and Euphrates Basin*, Chicago, 1958.

LONGRIGG Stephen Hemsley, *Iraq, 1900 to 1950. A Political, Social and Economic History*, New-York, 1953.

MC CARTHY R.J., RAFFOULI Faraj, *Spoken arabic of Baghdad*, 2 vol., Beyrouth, 1964-1965.

MELICZEK Hans, *Die wirtschaftlichen und sozial-politischen Verhältnisse im Irak unter besonderer Berücksichtigung von Agrarverfassung und Agrarreform*, Francfort, 1966.

ROSSI Pierre, *L'Irak des révoltes*, Paris, 1962.

SALIM Shaker Mustafa, *Marsh Dwellers of the Euphrates Delta*, Londres, 1962. (Edité en arabe à Bagdad, 1956.)

SAYYAB Badr Shaker al-, *Le Golfe et le Fleuve. Poèmes traduits de l'arabe et présentés par André Miquel*, Paris, 1977.

VERNIER Bernard, *L'Irak d'aujourd'hui*, Paris, 1963.

WARDI Ali al-, *Soziologie des Nomadentums. Studie über die iraquische Gesellschaft*, Neuwied-Darmstadt, 1972. (Edité en arabe à Bagdad, 1965.)

WARRINER Doreen, *Land reform and development in the Middle East. A Study of Egypt, Syria and Iraq*, Londres-New-York, 1957.

Publications du gouvernement irakien. Bagdad :

Annual abstract of statistics 1973, ministère du Plan.

Annual abstract of statistics 1974, ministère du Plan.

Annual abstract of statistics 1975, ministère du Plan.

Annual abstract of statistics 1976, ministère du Plan.

Charte d'action nationale. Règlement intérieur et code de travail du Front National Progressiste, ministère de l'Information, 1974.

INDEX

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

A

Abadan : p. 32.
Abbas : p. 26.
Abbas al-Azawi : p. 147.
Abbassides : p. 26.
Abd al-Aziz al-Uquaili : pp. 43, 44, 52, 56.
Abd al-Baqi al-Umari : p. 141.
Abd al-Fatah Muhammad Amin : p. 73.
Abd al-Ghaafar al-Akhras : p. 141.
Abd al-Ghani al-Rawi : pp. 51, 53.
Abd al-Hadi al-Rawi : p. 146.
Abd al-Karim Abd al-Satar al-Shaikhli : pp. 51, 53, 57, 61.
Abd al-Karim Qassem : pp. 38-41, 133, 155, 238, 280.
Abd al-Khalek al-Samarai : pp. 53, 61.
Abdallah Abbas : p. 51.
Abdallah Fadel Abbas : p. 73.
Abdallah ibn Amir : p. 24.
Abdallah Ismaïl Ahmad : p. 65.
Abdallah Niazi : p. 145.
Abdallah Salum al-Samarai : p. 53.
Abd al-Malek Nuri : p. 145.
Abd al-Muhsen al-Saadun : pp. 33, 280.
Abd al-Rahman Aref : pp. 42-47.
Abd al-Rahman al-Bazaz : pp. 43, 56.
Abd al-Razaq Abd al-Wahid : p. 142.
Abd al-Razaq al-Nayef : pp. 50, 51, 59.
Abd al-Salam al-Azami : p. 147.
Abd al-Salam Aref : pp. 38-43.
Abd al-Satar Tahar Sharif : p. 65.
Abd al-Wahab al-Bayati : p. 141.
Abd al-Wahab Mahmud : p. 51.
Abul-Abbas al-Safah : p. 26.
Abu Bakr : p. 23.
Abu Dibis : p. 193.
Abu Ghirab : p. 237.
Abu Ghraib : pp. 249, 273.
Abu Hajim : p. 63.
Abu Hanifa : p. 280.
Abul-Khussaib : pp. 9, 249.
Abu Muhammad : p. 104.
Abu Musa : p. 58.
Abu Nidal : pp. 75, 166.
Abu Sarhan : p. 142.
Abu Sukhir : p. 9.
Adana : p. 252.
Al-Adib al-Muathir : p. 171.
Adel Kazem : p. 146.
ADMINISTRATION : pp. 42, 70, 112, 139, 150, 155, 162-163, 180, 225-226, 283.
Adnan Hussain Abbas Hamdani : pp. 70, 73.
Adnan Khairallah Tulfah : p. 73.
Afaq : p. 9.
Afaq arabiya : p. 171.
AGRICULTURE : pp. 19, 31, 36, 57, 105, 201-236.
Ahali : p. 35.
Ahmad de Barzan : p. 33.
Ahmad Hassan al-Bakr : pp. 41, 47-52, 154, 257.
Ahmad Safi al-Najafi : p. 141.
Ahmad Shawqi : p. 136.
Ahmad Zaidan : p. 142.
Aïn Sifni : p. 9.
Aïn al-Tamur : p. 9.
Aïn Zalah : p. 237.
Akashat al-Qaim : p. 242.
Akif Beg : p. 32.
Akkad : p. 21.
Alep : pp. 30, 254.
Alexandre le Grand : p. 22.
Alger : p. 67.
Algérie : pp. 67, 169, 240.
Ali : pp. 24, 93.
Ali al-Dabu : p. 144.
Alides : p. 26.
Alif-Ba : p. 170.
Ali al-Gharbi : pp. 9, 198.
Ali Saleh al-Saadi : pp. 41, 52.
Ali al-Sharqi : p. 141.
Ali al-Wardi : p. 147.
Ali Yassin : p. 75.
ALIMENTATION : pp. 121-126.
Allemagne Fédérale : pp. 68, 261.
Alliance israélite universelle : p. 134.
Amadiya : pp. 9, 12, 15.
Amara : pp. 9, 11, 32, 214, 219, 237.
Amin Abd al-Karim : p. 51.
Amin Zaki Sulaiman : p. 36.
Amir Abdallah : p. 59.
Amorites : p. 21.
Ana : p. 9.
Anaiza : p. 105.
Anaiza (Jabal) : p. 12.
Anatolie : pp. 15, 19, 272.

al-Anbar (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Anuar Abd al-Zader Hadithi : pp. 70-71.
Anuar Abd al-Wahab : p. 143.
Aqaba : p. 256.
Aqar-Quf : pp. 21, 278.
Al-Aqlam : p. 171.
Aqra : p. 9.
Arabie saoudite : pp. 11, 18, 50, 68, 72, 74, 167.
Araméens : p. 21.
Arbil : pp. 9, 12, 33, 65, 254.
Arbil (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Aref Abd al-Razaq : p. 43.
ARMEE : pp. 34, 36, 38, 39, 44, 50, 56, 67, 154, 163-165, 262.
Arméniens : pp. 98, 266, 270.
ARTISANS : pp. 27, 100, 242,-246.
Asie centrale : p. 27.
Asie mineure : pp. 22, 29.
Assur : p. 21.
Assurbanipal : p. 22.
Assyriens (chrétiens) : pp. 32-34, 97-98.
Ayyubides : p. 29.
Azaim : p. 192.
Azamiya : p. 9.
Aziz Aqrawi : p. 65.
Aziz al-Haj : p. 45.
Aziz Hamid : p. 57.
Aziz Muhammad : pp. 62, 70.
Aziz Sharif : pp. 52, 54, 70.

B

Baaj : p. 9.
Baath : pp. 38-47, 151-155.
Babakr Bashdari : pp. 65, 71.
Babylone : pp. 21, 22.
Babylone (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Badra : pp. 9, 64, 249.
Bab al-Muazam : p. 280.
Badr Shaker al-Sayab : p. 141.
Bab Chargi (al-Bab al-Sharqi) : pp. 52, 145, 280.
Bagdad : pp. 9, 11, 16, 18, 27, 31, 32, 36, 38, 40, 108, 124, 134, 137, 142, 161, 184, 246, 278-285.
Bagdad (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 127.
Baghdad al-jadid : p. 280.
Baghdad Observer : p. 170.
Bahrain : p. 23.
Bai Hassan : p. 235.
Baiji : pp. 9, 248.
Bakhma : p. 194.
Bakhtiari : p. 13.
Bakr : p. 23.
Bakr Sidqi : pp. 34-38.
Balad : pp. 9, 249.
Buland al-Haidari : p. 141.
Baniyas : p. 238.
Banjwin : pp. 9, 12, 15.
Banu Omeya : p. 24.
Baquba : pp. 9, 247.
Basra : pp. 9, 12, 14, 18, 23, 24, 27, 32, 40, 105, 108, 124, 137, 161, 237, 246, 257, 276.
Basra (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 135.
Basra Petroleum Company : pp. 60, 63, 69, 240-241.
Beni Lam : p. 104.
Berlin-Bagdad Bahn : pp. 31, 36, 110, 253.
Beyrouth : pp. 76, 148.
Boumedienne : p. 67.
BOURGEOISIE : pp. 35, 114, 215, 259.
Braspetro : pp. 60, 240.
British Petroleum : pp. 69, 238.
Burhan al-Din Abd al-Rahman : p. 73.
Burhan Jassem : p. 146.
Butma : p. 237.
Buyides : p. 28.
Buzurgan : p. 237.
Byzance : p. 27.
Byzantins : p. 22.

C

Caracas : p. 240.
Carmes : p. 134.
C.I.A. : p. 53.
Chebaish : p. 9.
Chachine, Valentin : p. 59.
Chaldéens : p. 21.
Chaldéens (chrétiens) : p. 97.
Chamchamal : pp. 9, 15.
CHEMINS DE FER : pp. 35, 36, 253-255.
Chirac, Jacques : pp. 66, 169.
Chosroes II : p. 22.

Chuarta : p. 9.
COMMERCE : pp. 27, 30, 66, 68, 98, 99, 258-262.
Compagnie Française des Pétroles : p. 238.
CONSTITUTION : pp. 33, 42, 54, 61, 159-160.
Coran : p. 136.
Cox, Sir Percy : pp. 32, 33.
Croissant fertile : pp. 21, 22.
Ctésiphon : pp. 22, 23, 278.
Cyrus : p. 22.

D

Damas : pp. 25, 26, 29, 39, 41, 42, 46, 52, 73.
Damerji : p. 280.
Darbandikhan : pp. 9, 58, 193.
Daur : p. 9.
Daura : pp. 236, 280.
Démocrates indépendants : p. 158.
DEMOGRAPHIE : pp. 77-89.
Development Board : p. 38.
Dhi-Zar (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 127.
Dhofar (Zofar) :pp. 147, 167.
Dhu-n-Nun Ayub : p. 145.
Dia al-Azawi : p. 145.
Dia al-Bayati : p. 146.
Diala : pp. 11, 14, 20, 192, 193.
Diala (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Dibis : p. 9.
DIVISIONS ADMINISTRATIVES : pp. 9, 24, 33, 160.
Diwaniya : pp. 9, 11, 33, 274, 276.
Dohuk : pp. 9, 12, 15.
Dohuk (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 96, 127.
Dominicains : p. 134.
Dortiol : pp. 68, 72, 241.
Dowson, Sir Ernest : p. 215.
DRAINAGE : pp. 194, 196-198, 234-235, 273.
Dujaila : pp. 36, 220.
Dukan : pp. 9, 58, 193, 247.
Dura Europos : p. 22.
Duwad Shaker : p. 52.

E

EAUX : pp. 14-18, 68, 191-195, 202.
ECOSYSTEME : pp. 11-12, 14-18, 196-199, 266-267.
Edmond Sabri : p. 146.
Egypte : pp. 21, 22, 27, 29, 37, 38, 41, 59, 66.
Elamites : p. 21.
ELEVAGE : pp. 20, 104, 207-208, 235.
ELF-Irak : p. 239.
ENSEIGNEMENT : pp. 29, 37, 40, 119, 133-138.
E.R.A.P. : p. 44.
Eridu : p. 20.
Erythrée : p. 147.
Eski Kalak : p. 272.
Etats-Unis : pp. 68, 168.
Eton, William : p. 30.
Euphrate : pp. 11, 68, 192, 193.
Exxon : p. 63.

F

Fadel Abbas al-Mahdawi : p. 39.
Fadel Ajineh : p. 144.
Fadel Awad : p. 144.
Fadel Azawi : p. 142.
Fairuz : p. 143.
Faluja : pp. 9, 12, 47, 247.
Fao : pp. 9, 11, 32, 69, 239, 277.
Fars : p. 13.
Fatah : p. 75.
Fawzi al-Aiedi : p. 142.
Fawzi al-Janabi : p. 146.
Fayeq Hassan : p. 145.
Faysal : pp. 33, 35.
Faysal al-Yassiri : p. 147.
F.I.A.T. : p. 255.
Al-Fikr al-Jadid : p. 170.
Fish Khabur : p. 12.
FLORE : pp. 34, 196-199.
Foreign Trade Statistics : p. 171.
Front national : pp. 53, 57, 158.
F.P.L.P. : p. 76.
Front du refus : pp. 75, 166.
Fuad Jihad : p. 145.
Fuad al-Rikabi : pp. 43, 58.

Fuad Salem : p. 144.
Fuad Takarli : p. 145.
Fulaih Hassan Jassem : pp. 70, 71.
Al-Funun al-Idhaiya : p. 171.

G

Gaonim : p. 28.
Gaulle, général de : p. 169.
Genève : p. 62.
Gengis-KKhan : p. 29.
Georges Habash : p. 76.
Ghaib Taama Farman : p. 146.
Ghanem Abd al-Jalil : pp. 66, 73.
Gharaf : p. 275.
Ghasasmides : p. 23.
Ghazi : p. 35.
Golfe : pp. 12, 13, 18, 27, 29, 50, 74, 167, 277-278.
Gretchko, maréchal : p. 64.
Gudéa : p. 21.

H

Habaniya : p. 193.
Hadar : p. 9, 12 ,22.
Haditha : pp. 9, 69, 195, 241, 247.
Hafez al-Assad : pp. 46, 53, 167.
Hai : pp. 9, 11.
Haidar al-Hili : p. 141.
Haifa : p. 238.
Al-Hajaj : pp. 25, 26.
Haj Amin al-Hussaini : p. 36.
Al-Haj Zayer : p. 141.
Hakari (sanjak) : p. 32.
Halabja : p. 9.
Al-Halaj : p. 28.
Hamad Shehab : pp. 51-54, 61.
Hamam al-Alil : pp. 241, 272.
Hammurabi : p. 21.
Hamid Saïd : p. 142.
Hamrin (Jabal) : pp. 12, 13, 195, 196.
Hamza : p. 9.
Hanéfites : pp. 28, 94, 162.
Hardan Abd al-Ghaafar al-Takriti : pp. : 47-56, 154.
Harir : p. 247.
Hasab al-Cheikh Jafar : p. 142.
Hassan Ali al-Hamri : pp. 70, 73.
Hassan Fahmi Jumaa : p. 71.
Hashem Aqrawi : pp. 65, 157.
Hashémites : p. 26.
Hashimiya : p. 9.
Hatra : voir Hadar.
Haur al-Hama : p. 195.
Al-Hawija : pp. 9, 272.
Héraclius : p. 22.
Al-Hikmat (université) : pp. 51, 134.
Hikmat Mizban Ibrahim : p. 73.
Hikmat Sulaiman : p. 35.
Hila : p. 9, 11, 29, 32, 161.
Hindiya : pp. 9, 193.
Hira : p. 23.
Hisham ibn Abd al-Malek : p. 26.
Hisham Munir : p. 144.
Hisham Shawi : p. 59, 66, 70.
Hit : pp. 9, 11, 192.
Hittites : p. 21.
Hulagu : p. 29.
Hussain : pp. 25, 28, 93.

I

Iblis : p. 100.
Ibn Khaldun : p. 147.
Ibrahim al-Alawi : p. 45.
Ibrahim Dawd : p. 50, 51.
Ibrahim al-Samarai : p. 147.
Idhaa Baghdad : p. 172.
Al-Idhaa wal-Television : p. 171.
Idris Barzani : pp. 56, 64.
Ihsan Fathi : p. 144.
Ihsan Shihzadi : pp. 51, 54.
IMPOTS : pp. 47, 51, 211-212, 215.
INDUSTRIE : pp. 40, 56, 58, 60, 72, 176, 180, 242-251.
INONDATIONS : pp. 11-12, 31, 193, 279.
Al-Iraq : p. 172.
L'Iraq aujourd'hui : p. 172.
Iraqi Airways : p. 257-261.
Iraqi National Oil Company : pp. 44, 239.
Iraqi Petroleum Company : pp. 40, 44, 59, 60, 67, 238.
Iraqi Oil News : p. 171.
Iraq Today Magazine : p. 172.
Iran : pp. 11, 19, 21, 22, 27, 33, 38, 45, 50, 52, 53, 58, 60, 64, 65, 66, 71, 72, 74, 157, 168.
IRRIGATION : pp. 11, 12, 20, 29, 36, 193-195, 234-235.

Ishaqi : p. 271.
Iskandariya : p. 249.
Iskenderun : p. 241.
Islamabad : p. 76.
Istanbul : p. 30, 31.
Izat Ibrahim al-Duri : pp. 53,-54, 61, 66, 73, 155.
Izat Mustafa : pp. 33, 70-71.

J

Jabra Ibrahim Jabra : p. 147.
Jacobites : p. 98.
Jaafar Ali : p. 146.
Jaafari : p. 93.
Jaafar Zassem Hamudi : p. 73.
Jahiliya : p. 136, 138.
Jalal Talabani : pp. 45-47, 68, 74, 157.
Jambur : p. 237.
Jamil Bashir : p. 143.
Jamil Hamudi : p. 145.
Jamil Salem : p. 143.
Jamil Sidqi al-Zahawi : pp. 136, 141.
Japon : pp. 68, 168, 261.
Jawad Salim : p. 144.
Jazira : p. 81, 96.
Jérusalem : pp. 22, 75.
Jésuites : pp. 51, 134.
Jodranie : pp. 1, 38, 66.
The Journal of the Faculty of Medicine : p. 171.
JOURNAUX : pp. 35, 54, 55, 65, 170-172.
Juifs : pp. 98-99.
Jumaila : p. 47.
Jumai Rafa Nasiri : p. 145.
Jundi, colonel : p. 167.
JUSTICE : pp. 39, 52, 159-162.

K

Kahtan Awni : p. 144.
Kahtan al-Madfahi : p. 144.
Kamal Ataturk : pp. 38, 168, 266.
Kamal al-Azawi : p. 146.
Kahla : p. 9.
Kamil Chadirchi : pp. 35, 45.
Kamiran Husni : p. 146.
Karachi : p. 75.
Karbala : pp. 9, 1, 25, 28, 32, 71, 92-94, 119, 124, 274.
Karbala (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Karim Mahmud Hussain : p. 71.
Karkh : p. 9.
Kasites : p. 21.
Kazem al-Jassem : p. 57.
Kazem Jawad : p. 46.
Kazimain : pp. 9, 92, 282.
Keban : p. 192.
Khafaji : p. 278.
Khair al-Din Hasib : pp. 43, 179.
Khaled : p. 23.
Khaled Zaki : p. 45.
Khalil al-Hindawi : p. 141.
Khalil Shawqi : p. 146.
Khalis : pp. 9, 245, 271.
Khanaqin : pp. 9, 64, 237, 247.
Khariijtes : p. 24.
Khidir : p. 9.
Khorassan : pp. 26, 29.
Khorsabad : p. 22.
Khur al-Amaiya : pp. 239, 257, 277.
Khur al-Khafja : p. 257.
Khur al-Zubain : 249.
Kifri : pp. 9, 12, 247.
Kirkuk : pp. 9, 12, 14, 15, 32, 34-35, 39, 68, 72, 237, 247.
Kirkuk (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 161.
Kish : p. 20.
Klar : p. 9.
Koi Sanjak : p. 9.
Kossyguine, Alexis : p. 59.
Kufa : pp. 9, 23, 24, 25, 26.
Kurdes : pp. 95-96.
Kurdistan : pp. 15, 19, 33, 34, 54, 267-271.
Kut : pp. 9, 1, 32, 33, 35, 36, 193.
Kuwait : pp. 11, 32, 40, 56, 256.

L

Lada : p. 254.
Lagash : pp. 20, 21.
Lakhmides : p. 23.
Lamia Abbas : p. 142.
Lamia Tawfiq : p. 148.
LANGUE ARABE : pp. 25, 101, 131-133.

Latif Nassif Jasem : p. 71.
Le Caire : pp. 37, 39, 41, 44, 52, 148.
Liban : pp. 75, 76.
Libye : pp. 59, 76, 240.
Ligue arabe : p. 37.
LOGEMENT : pp. 40, 129-130, 184.

M

Maaruf al-Rusafi : pp. 136, 141.
Madain : p. 9.
Mafraq : p. 56.
Mahabad : p. 36.
Mahawil : p. 9.
Mahdi : p. 13.
Mahdi Issa al-Saqr : p. 145.
Mahmud Barzinji : pp. 32, 33.
Mahmudiya : p. 9.
Maida Nazhat : pp. 142, 143.
Maimuna : p. 9.
Maisan (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Majalat al-Majmaa al-Ilmi al-Iraqi : p. 171.
Majalat al-Thawra al-Ziraiya : p. 171.
Majed al-Abashi : p. 57.
Majnun : p. 237.
Makhmur : p. 9.
Makhul (Jabal) : p. 12.
Makhus : p. 167.
Mamluks : p. 30.
Mandali : p. 9.
Mandat anglais : pp. 32-34, 111, 133.
Mandéens : p. 100.
Mansur : p. 282.
Al-Mansur : p. 27.
Mari : p. 21.
Mar Shimun : p. 98.
Marwan II : p. 26.
Al-Masrah wal-Cinema : p. 171.
Maude, général : p. 32.
Mazyadites : p. 29.
Mèdes : p. 22.
Médine : p. 25.
Mer Caspienne : p. 15.
Mercedès : pp. 190, 255.
Mer Noire : p. 15.
Michel Aflaq : pp. 46, 56, 66, 73, 101, 136, 151, 167.
Midhat Pasha : p. 31.
Mijar al-Kabir : p. 9.
Mishraq : p. 240.
Al-Mizmar : p. 171.
Mobil Oil : pp. 63, 236.
Mohsen Dizayi : p. 51.
Mongols : p. 30.
Moscou : pp. 40, 59, 60, 74.
Mosadegh, docteur : pp. 37, 168.
Mossul : 9, 12, 14-15-16, 21, 23, 29, 40, 98, 108, 134, 137, 161, 195, 202, 246, 272.
Mouvement de la Paix : p. 52.
Mouvement des Progressistes Kurdes : p. 65.
Mouvement socialiste arabe : p. 57.
Moyen-Euphrate : pp. 20, 30, 33, 34.
Moyen-Orient : pp. 21-27.
Al-Mualim al-Jadid : p. 171.
Muawiya : pp. 24-25.
Mudhafar al-Nawab : p. 142.
Muhammad : p. 24.
Muhamad Abd al-Wahab : p. 143.
Muhammad Ahmad al-Khudari : p. 55.
Muhammad Ayash Hamad : p. 73.
Muhammad Fadel : p. 61.
Muhammad Ghani : p. 145.
Muhammad al-Gubanchi : p. 142.
Muhammad Habib Karim : p. 55.
Muhammad Mahdi al-Basri : p. 141.
Muhammad Mahdi al-Jawahiri : p. 141.
Muhammad Mahjub Mahdi : pp. 66, 73.
Muhammad Mahmud Abd al-Rahman : p. 54.
Muhammad Makia : p. 144.
Muhammad Munir al-Yassin : p. 146.
Muhammad Saïd al-Habubi : p. 141.
Muhi Abd al-Hussain Mashadi : p. 73.
Mukaram Talabani : p. 59.
Munir Bashir : pp. 143-144.
Muntafiq : pp. 104, 212, 213.
Muqdadiya : pp. 9, 11, 12, 193.
Murtada Saïd Abd al-Baqi : pp. 53-54, 59, 60, 66.
Mussa Kraidi : p. 146.
Mussayib : p. 9.

MUSIQUE : pp. 142-144, 279.
Mustafa Barzani, mullah : pp. 36, 41, 44, 54, 58, 62, 67, 157.
Mustansiriya : pp. 137, 144.
Mutanabi : p. 136.
Mutassim : p. 13.
Al-Mutassim : p. 28.
Mutawakil : p. 13.
Al-Mutawakil : p. 18.
Al-Muthana (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Al-Muthaqaf al-Arabi : p. 171.

N

Naamaniya : pp. 9, 249.
Nafer Jalal : p. 54.
Al-Naft wal-Alam : p. 171.
Naft Khanah : p. 237.
Al-Naft wal-Tanmiya : p. 171.
Nahda : p. 31.
Naim Hamid Hadad : pp. 66, 73.
Al-Najaf : pp. 9, 32, 71, 74, 119, 124.
Al-Najaf (gouvernorat) : pp. 9, 92-94.
Naji Taleb : pp. 43-44.
Najib Mahfuz : pp. 136, 146.
Nao Perdan : p. 55.
Nasser : pp. 38-39, 42, 44, 58.
Nasser al-Hani : p. 51.
Nasser Pasha : p. 212.
Nassiriya : pp. 9, 11, 32, 249.
NATIONALISME ARABE : pp. 34-35, 37-38, 149-151, 166, 268-269.
Nationalistes Progressistes : p. 158.
Nazek al-Malaika : pp. 136, 141.
Nazem al-Ghazali : p. 142.
Nazem Kazar : p. 61, 153.
Nazem Pasha : pp. 31, 279.
Nefud : 18, 81.
Nimrud : p. 21.
Ninive : pp. 9, 21, 22.
Ninive (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 229.
Nizam al-Mulk : p. 29.
Nizamiya : p. 29.
Nizar Tabaqchali : pp. 59, 66.
NOMADES : pp. 22, 30, 81-82, 102-105, 138-139, 266-267.
Novikov, Vladimir : p. 58.
Nur al-Din : pp. 29, 272.
Nur al-Din Atasi : pp. 46, 53, 167.
Nuri al-Rawi : p. 145.
Nuri Saïd : p. 34-35-36-37-38, 99.
Nuri Shawish : p. 54.

O

Al-Obaid : p. 20.
Obaid Allah : p. 25.
Obaidallah Mustafa Barzani : 65.
Omeyyades : p. 25.
O.L.P. : pp. 75, 166.
O.N.U. : p. 64.
O.P.E.P. : pp. 63, 67, 240
Oronte : p. 192.
Ottomans : p. 30.
OUVRIERS : pp. 34-35-36, 56, 186-187, 189.

P

Palestine : pp. 19, 30, 35, 37-38, 147, 166.
Palmyre : p. 22.
Paris : pp. 76, 145, 151.
Partex : pp. 63, 238.
Parthes : p. 22.
Parti communiste irakien : pp. 38-39, 41, 45, 57, 62, 74, 155-157, 228.
P.C.U.S. : p. 63.
Parti démocrate du Kurdistan : pp. 41, 45, 55, 157-158.
Parti fatémiste : p. 47.
Parti national démocrate : pp. 38, 45, 57, 228.
Parti révolutionnaire kurde : p. 65.
Parti socialiste arabe du travail : p. 57.
PAYSANS : pp. 82, 105-108, 135, 185, 216-217, 275.
Perse : pp. 23, 30.
Perses : p. 22.
PETROLE : pp. 32, 37, 40, 44, 52, 59-61, 63, 69, 72, 175-177, 237-241.
PLANIFICATION : pp. 40, 69, 178-182.
POESIE : pp. 104, 140-142.
Pologne : p. 61.

Ponomarev, Boris : p. 63.
Portsmouth : p. 37.
Price and Index Numbers : p. 171.
PRIX : pp. 183-184.
Proche-Orient : pp. 22, 58.
Pumbadita : p. 28.

Q

Qadissiya : p. 23.
Al-Qadissiya (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 135.
Qaim : 9.
Qais al-Zubaidi : p. 147.
Qalaa Diza : p. 9.
Qalaa Jarmo : p. 20.
Qalaa Saleh : p. 9.
Qalaa Sikar : p. 11.
Qara Qush : p. 9.
Qassem Hawal : p. 146.
Qudairi : p. 280.
Qurna : 9, 12, 247.

R

Rab Ashe : p. 28.
Rabat : p. 66.
Rabbina : p. 28.
Al-Radi : 141.
Rafidain, banque : p. 183.
Ramadi : pp. 9, 32, 193, 247.
Ramzi : p. 145.
Rania : p. 9.
Rasafa : p. 9.
Rashid, rue : p. 279.
Aashid Ali al-Gailani : pp. 34-35-36, 39.
Rashid de Baradost : p. 33.
Rashid al-Qundarchi : p. 142.
Al-Rasid : p. 170.
Rawanduz : pp. 9, 11-12, 15, 32.
Rayat : p. 15.
REFORME AGRAIRE : pp. 40, 54-55-56, 111, 211-235, 269.
RELIEF : pp. 11-12.
Renault : p. 253.
R.A.U. : pp. 38-39.
R.D.A. : pp. 52, 62.
REVENUS : pp. 58, 187-190, 216, 224-225, 229, 258-259.
Reza Shah Pahlavi : p. 268.
Al-Riadi : p. 170.
Riyad : p. 74.
Rifaat al-Chadirchi : p. 144.
Rifai : p. 9.
ROMAN : pp. 145-146.
Royaume-Uni : pp. 38-58.
Ruhi al-Qamash : p. 143.
Rumaila : pp. 59, 237.
Russes : p. 32.
Rusubiya : pp. 31, 104.
Rutba : pp. 9, 13-14, 18.
Rumaitha : p. 9.

S

Saadabad : p. 36.
Saadi Ibrahim : p. 71.
Saadi Yussuf : p. 142.
Saadun Ghaidan : pp. 53-54, 61, 73.
Saadun Hamadi : pp. 59, 66.
Saadun Jabar : p. 144.
Saadun Shaker Mahmud : p. 73.
Sabaa Nissan : p. 171.
Sabéens : p. 100.
Sadate : p. 75.
Sadam Hussain : pp. 40, 43, 50, 52, 155, 165, 169.
Sadiqa al-Mulaya : p. 142.
Safira Jamil Hafez : p. 145.
Saïd Hamami : p. 75.
Salah Bitar : pp. 43, 73, 167.
Salah al-Din (gouvernorat) : p. 9.
Salah Jadid : pp. 46, 53, 167.
Salah Umar Ali : p. 53.
Salah al-Yussufi : pp. 54, 67.
Saleh Kubah : p. 51.
Saleh Mahdi Ammash : pp. 47, 51, 53-54, 57, 61.
Salim de Barzan : p. 32.
Salima Murad : p. 142.
Saljuqides : p. 28.
Salman : pp. 9, 51.
Salman Shukr : p. 143.
Samara : p. 9, 11, 18, 92, 119, 193.
Samawa : pp. 9, 11, 13.
SANTE : pp. 34, 104, 119, 130-131.
Sargon : p. 21.
Sargon Bulos : p. 142.
Sassanides : p. 22.
Sawt al-Fallah : p. 170.
Sawt al-Jamahir : pp. 54, 172.

Institut kurde de Paris

Sawt al-Talaba : p. 171.
Scythes : p. 22.
Séfévides : p. 30.
Séleucie : p. 22.
Shabibi : pp. 141, 280.
Shaféites : pp. 94, 162.
Shafiq al-Kamali : p. 53.
Shah Abbas : p. 30.
Shaikhan : p. 100.
Shaker Hassan al-Said : p. 145.
Shaker Mustafa Salem : p. 147.
Shamars : pp. 100, 105.
Shamiya : p. 9.
Shanidar : p. 19.
Shaglawa : pp. 9, 12, 15.
Sharif Ismat Vanly : p. 71.
Sharif Muhi al-Din Haldar : p. 142.
Sharqat : p. 9.
Shatra : p. 9.
Shatt al-Arab : pp. 12, 23, 52, 67.
Shawaf : p. 39.
Shazail : p. 104.
Shell : p. 236.
Shiites : pp. 25, 32, 33, 47, 52, 92-94, 156, 274.
Shukri Jamil : p. 146.
Shukri Saleh Zaki : p. 43.
Sifin : p. 24.
Al-Sinaï : p. 171.
Sinjar : p. 9.
Sinjar (Jabal) : pp. 12, 100, 191, 195.
SIONISME : pp. 37, 52, 73, 99, 166.
SOCIALISME : pp. 41, 43, 177-178, 251.
SOLS : pp. 191-198.
SOUS-SOLS : pp. 13-14, 231-242.
Standard Oil of New-Jersey : p. 235.
STRUCTURES FAMILIALES : pp. 81, 114-119.
Suez : pp. 31, 110.
Al-Sulaimainya : pp. 9, 12, 15, 33, 137.
Al-Sulaimaniya (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87.
Sumer : p. 20.
Sunnites : pp. 33, 94-97, 279.
Suq al-Shuyukh : pp. 9, 249.
Sura : p. 28.
Suse : p. 21.
Suwaira : p. 9.
SYNDICATS : pp. 35, 158-159, 225.
Syrie : pp. 11, 20, 22, 27, 29, 59, 63, 67, 69, 71, 75, 167, 192.
Syriens uniates : p. 98.

T

Al-Taakhi : pp. 54, 65.
Tabqa : p. 192.
Taha Muhi al-Din Maaruf : pp. 65, 160.
Taha Yassin Ramadan al-Jazrawi : 53-54, 59, 72, 155.
Taher Tawfiq Yussuf : p. 73.
Taher Yahia : pp. 42-43-44, 46, 52, 56.
Taieh Abd al-Karim : pp. 66, 73.
Taleb Shabib : p. 46.
Tall Afar : pp. 9, 96.
Tall Dubai : p. 276.
Tall Harmal : p. 278.
Tall Hassuna : p. 20.
Tall Kaif : p. 9.
Tall al-Sawan : p. 20.
Talmud de Babylone : p. 28.
Tamim : p. 105.
Al-Tamim (gouvernorat) : p. 9.
Tanuma : p. 9.
Tareq Aziz Issa : pp. 66, 73.
Tariq al-Shaab : pp. 55, 170.
Tawfiq al-Hakim : pp. 136, 146.
Tawfiq Salah : p. 147.
Tchécoslovaquie : p. 62.
Tepe Gaura : p. 20.
Al-Thaqafa : p. 172.
Al-Thaqafa al-Jadida : p. 172.
Thartar (wadi) : p. 12, 58, 193, 194.
Thawra : p. 9.
Al-Thawra : p. 170.
Thrace : p. 19.
Tigre : pp. 11, 192-193.
Tikrit : pp. 9, 32, 248.
Toyota : p. 153.
TRANSPORTS : pp. 69, 110, 126-127, 190, 253-257.
TRIBUS : pp. 34, 95, 97, 103-108, 217, 234, 266-267.
Tripoli : pp. 238, 240.
Tumb : p. 58.
Al-Turath al-Shaabi : p. 171.
Turcs : pp. 28, 32.
Turkish Petroleum : p. 236.

Turkmènes : pp. 96-97.
Turquie : pp. 11, 36, 38, 68, 74, 157, 168, 192.
Tuz : pp. 9, 12.

U

Um Kulthum : p. 143.
Um Qasr : p. 254, 27.
Umar : pp. 23-24.
Umar II : p. 25.
Union des écrivains : p. 159.
Union des femmes : p. 159.
Union patriotique du Kurdistan : p. 68.
U.R.S.S. : pp. 38, 44, 50, 52, 58, 62, 68, 145, 166, 168, 239.
Union socialiste arabe ira-kienne : pp. 42, 59.
Ur : pp. 20, 21.
Uruk : p. 20.
Uthman : p. 24.
Uthman Muhammad Fayeg : p. 72.

V

Victor Hadad : p. 147.
VILLES : pp. 82-83, 108-110, 127, 139.
Visitation de Tours, Sœurs de la : p. 134.
Volkswagen : p. 250.
Volvo : pp. 190, 255.

W

Wai al-Ummal : p. 170.
Walid ibn Oqba : p. 24.
Al-Waqai al-Iraqiya : p. 171.
Wassit : p. 27.
Wassit (gouvernorat) : pp. 9, 84, 87, 135.
Maziriya : p. 280.
Weeckly Bulletin : p. 171.

Y

Yahia al-Cheikh : p. 145.
Yassin al-Bakri : p. 147.
Yassin Pasha : p. 34.
Yas Khidar : p. 144.
Yazid : pp. 25, 100.
Yémen du Sud : p. 167.
Yézidis : pp. 99-100.
Yussuf al-Ani : p. 146.
Yussuf Salman (Fahd) : p. 37.
Yussuf Sayegh : p. 142.
Yussuf Umar : p. 142.

Z

Grand Zab : pp. 19, 26, 192, 194.
Petit Zab : pp. 192, 193.
Zagros : pp. 13, 15.
Zakho : pp. 9, 11.
Zanj : p. 17.
Zawi Chemi : p. 19.
Zenghi : p. 29.
Ziad ibn Abihi : pp. 25-26.
Zibar : p. 9.
Zibari : p. 41.
Zuayen : p. 167.
Zubaid : p. 104.
Zubair : pp. 9, 237.

Institut Kurde de Paris

TABLEAUX STATISTIQUES

Divisions administratives de l'Irak au 31-12-1975 9
Le climat à Mossul 15
Le climat à Bagdad 16
Taux caractéristiques du mouvement naturel (sondage) 79
Pyramides des âges en 1947, 1957, 1965, 1977 80
Pyramides des âges rurales et urbaines en 1965 83
Structure démographique par gouvernorat en 1947, 1957, 1965 88
1957, 1965 89
Les dépenses réelles effectuées dans le cadre du plan 1970-1975 181
Evolution des prix 1972-1976 183
Evolution du P.N.B. par secteurs 1964-1975 188
Salaire annuel des employés du bâtiment 189
Blé, orge, riz, coton (moyennes 1973-1975) 204
L'agriculture irakienne en 1976 206
Elevage et arboriculture 207
Structures agraires 236
Répartition de la main-d'œuvre industrielle 245
Les grands secteurs industriels 246
L'industrie par gouvernorats 249
Provenance des importations non militaires 264

CARTES

Irak du nord et du centre 6
Irak du sud 10
Quelques sites anciens en Irak 18
Précipitations et contrôle des eaux 194
Régions naturelles et limites des gouvernorats 200
Pétrole et ressources du sous-sol 239
Bagdad 279

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

La composition et l'impression de ce livre ont été effectuées
par les Impressions Populaires,
pour le compte
des éditions Le Sycomore

Achevé d'imprimer en octobre 1978
Dépôt légal : 4e trimestre 1978
N° d'imprimeur : 43
I.S.B.N. : 2-86262-008-4

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

INSTITUT KURDE DE PARIS
ENTRÉE N° 1310

30
GUE

Institut kurde de Paris

L'Irak ? La question kurde, les pendus à Bagdad, l'antisionisme implacable, le pétrole... Ces clichés rapides et souvent malveillants sont-ils suffisants pour comprendre cet Etat complexe ?

L'Irak, développement et contradictions, analyse la réalité économique de l'Irak, ses structures géographiques, ethniques et religieuses, en décrit la vie politique sans complaisance mais aussi sans passion. Un regard neuf, englobant et précis sur un des pays les plus contreversés du monde arabe.

Institut kurde de Paris

Alain GUERREAU et Anita GUERREAU-JALABERT, tous deux agrégés de l'Université et arabisants, sont chercheurs au CNRS. Ils ont enquêté durant plusieurs mois sur le terrain, tout en ayant recours aux sources écrites les plus sérieuses et les plus récentes.